



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 148 • NUMÉRO 008 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le lundi 25 janvier 2016

—
Présidence de l'honorable Geoff Regan

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 25 janvier 2016

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

DISCOURS DU TRÔNE

• (1105)

[Français]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 11 décembre, de la motion portant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général en réponse au discours qu'il a présenté lors de l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier les électrices et les électeurs de la circonscription de Rivière-du-Nord de m'avoir offert leur confiance lors de la dernière élection. C'est avec humilité, sagesse et dévouement que j'accomplirai mon mandat en les représentant.

Je désire aussi remercier les centaines de milliers de Québécoises et de Québécois qui ont choisi de faire confiance au Bloc québécois pour faire entendre leur voix à la Chambre.

Le Bloc québécois est le parti du Québec. Notre vocation, notre principale motivation, ici, à la Chambre, est de défendre les intérêts et les valeurs des Québécoises et des Québécois. Nous avons une équipe solide, des femmes et des hommes de conviction. Cette équipe remplira le mandat de bien représenter les milliers d'électeurs qui choisissent de faire confiance à notre parti et de croire à son mandat: appuyer l'indépendance du Québec et défendre les intérêts de la nation québécoise.

Depuis sa fondation, notre parti s'est toujours montré responsable dans son travail. Par le passé, les gouvernements qui se sont succédé ont pu compter sur notre appui lorsque leurs politiques respectaient les intérêts du Québec. Notre parti s'est également opposé avec vigueur et justesse lorsque les droits des Québécoises et des Québécois étaient bafoués ou ignorés. Par exemple, le Bloc québécois a appuyé le premier ministre Jean Chrétien dans son travail pour implanter le défunt registre des armes d'épaule. Il en a été de même lors de la ratification du Protocole de Kyoto, dans le but de combattre les changements climatiques.

Nous avons également appuyé le même premier ministre pour permettre le mariage entre conjoints ou conjointes de même sexe et lors de l'imposition d'un moratoire sur la criminalisation du cannabis. Par contre, les gouvernements qui ont ignoré le Québec ou bafoué les intérêts des Québécoises et des Québécois se souviennent du travail d'opposition du Bloc québécois.

Personne à la Chambre, j'en suis convaincu, n'est particulièrement fier du tristement célèbre scandale des commandites. Néanmoins, c'est grâce au travail rigoureux et déterminé du Bloc québécois et de ses députés que le Québec et le reste du Canada ont pris conscience de l'étendue de la corruption du gouvernement de l'époque.

Le Bloc québécois a, depuis longtemps, la confiance de centaines de milliers de Québécoises et de Québécois, car il est non seulement utile pour le Québec, mais aussi pour le respect de la démocratie. Les raisons en sont évidentes. Premièrement, le pays du Québec reste à faire, et je peux garantir à tous que notre caucus demeure dévoué à la cause et inébranlable. Il y a également une autre raison pour laquelle nous sommes toujours présents à la Chambre. Le Bloc québécois a toujours été irréprochable et dévoué dans son travail.

Le Bloc québécois n'est pas un parti classique de l'opposition. Nous ne nous opposons pas à quelque chose tout simplement parce que nous sommes dans l'opposition. Ce serait inutile, vide de sens et, de ce fait, irrespectueux envers ceux et celles qui nous ont confié notre mandat. Non, le Bloc québécois est le défenseur des intérêts du Québec. D'ici à ce que le Québec accède à l'état de pays, il est primordial que ses choix soient respectés. Tant que les décisions du gouvernement fédéral iront dans ce sens, le Bloc québécois appuiera ses politiques. Le jour viendra où le Québec collaborera avec le Canada, qu'il côtoiera alors au concert des nations.

Pendant trop longtemps, nous avons assisté à un triste spectacle de la part du gouvernement précédent. Pendant près d'une décennie, les droits des parlementaires ont été bafoués. La Chambre des communes a été réduite au rôle de scène au service d'un premier ministre qui ne croyait guère au travail parlementaire. La fonction publique, les scientifiques, les femmes et les travailleurs ont été muselés et méprisés. L'environnement a été réduit à un simple mythe, alors que l'heure des grands changements climatiques a sonné depuis longtemps.

Le gouvernement conservateur ne poursuivait alors qu'un objectif: utiliser le pouvoir pour se maintenir au pouvoir. Un changement de direction et de ton était nécessaire. À ce sujet, tous les partis qui ont affronté les conservateurs lors de la dernière élection peuvent se féliciter d'avoir exprimé ou traduit la grogne et l'insatisfaction de la population à l'égard de ce gouvernement en lui soustrayant le pouvoir. C'est pour cela que nous avons salué l'intention énoncée par le premier ministre à l'occasion du discours du Trône de renouer avec une tradition parlementaire à laquelle le respect de l'opposition est inhérent.

L'Adresse

Sans le travail d'une véritable opposition, il n'y a pas de démocratie. Le premier ministre a énuméré plusieurs objectifs auxquels le Bloc québécois donne son appui. Forts de notre tradition de travail constructif, nous appuierons certaines de ces initiatives.

D'emblée, nous sommes ravis de voir le gouvernement partager nos inquiétudes quant aux changements climatiques. Cependant, nous exigeons que les efforts consentis par le Québec depuis longtemps dans la lutte contre les changements climatiques soient pris en compte dans le plan de lutte que le gouvernement compte mettre en avant.

Cela dit, tous les États doivent faire leur part, et à ce sujet, le consensus règne dans la communauté scientifique. Même l'ancien vice-président américain Al Gore a récemment souligné les grands efforts du Québec dans son travail pour lutter contre les changements climatiques. Le gouvernement ne peut ignorer ce fait. Il doit avoir un plan qui tienne compte du travail avant-gardiste de notre nation jusqu'à ce jour s'il veut obtenir notre appui.

Il en va de même pour la question des soins en fin de vie. Nous comprenons que le Canada doive entreprendre un débat éclairé sur la question, à l'image de la rigoureuse démarche qu'a menée l'Assemblée nationale.

Toutefois, le Québec ne peut être pénalisé pour avoir été un précurseur en la matière. Nous croyons, au contraire, que le Canada doit reconnaître cet apport inestimable du Québec, faire le rattrapage nécessaire ailleurs au Canada et ajuster les cibles de chacune des provinces en fonction des efforts faits depuis 1990 et l'accord de Kyoto.

Par ailleurs, dans son discours, le premier ministre soutient qu'il entend renforcer le système d'assurance-emploi. Nous sommes du même avis. Nous croyons qu'il est grand temps que l'assurance-emploi soit traitée comme une véritable assurance et non comme une taxe au travail. Ce n'est pas le cas, à l'heure actuelle. Présentement, le programme ne semble être qu'une taxe au déficit.

La caisse est saccagée année après année depuis maintenant 20 ans. Si le premier ministre entend faire un travail sérieux quant à l'assurance-emploi, il doit consentir à ce que cette caisse soit réellement indépendante. Nous continuons toujours de compter le nombre de milliards de dollars qui ont été pillés dans cette caisse depuis 1996.

Il est grand temps que cela cesse et que les travailleuses et les travailleurs reçoivent un réel soutien lorsqu'ils se retrouvent sans emploi. À l'heure actuelle, rien n'indique que l'intention du premier ministre est de régler ce problème pour de bon. Nous l'y invitons.

Le Bloc québécois a toujours été un ardent défenseur des droits des travailleuses et des travailleurs. Nous enjoignons donc le premier ministre d'entendre nos propositions à ce sujet s'il souhaite réellement trouver des solutions adéquates et durables à l'assurance-emploi.

Il y a également le dossier crucial de la santé. Le premier ministre nous a fait part de son intention d'amorcer des discussions avec les provinces pour mettre en place un nouvel accord. Nous réitérons nos conditions à ce sujet. Ottawa devra rehausser le financement fédéral de la santé à hauteur de 6 %, jusqu'à l'atteinte de 25 % des coûts du système pour le Québec. Ottawa doit également tenir compte du vieillissement de la population.

Le Bloc québécois maintiendra son opposition à une loi de mise en oeuvre du Partenariat transpacifique ou de l'entente Canada-Europe si les conditions suivantes ne sont pas remplies. D'abord, les producteurs de fromage et les producteurs agricoles, sous gestion de

l'offre, devront être pleinement indemnisés pour toute perte de revenu. Ensuite, le gouvernement fédéral doit soutenir fortement la relève agricole, ce qui signifie des investissements de 100 millions de dollars par année. Finalement, un contrôle aux frontières doit être instauré pour empêcher l'entrée de protéines laitières.

Quant au déséquilibre fiscal, il est toujours bien réel. Cela risque de condamner les Québécoises et les Québécois à des décennies d'austérité, à moins que l'on s'y attaque sérieusement.

Dans un passé pas si lointain, le Bloc québécois a grandement contribué à résorber partiellement ce problème. Toutefois, ne soyons pas dupes; ici, nous sommes toutes et tous conscients que les dépenses sont à Québec et que l'argent est à Ottawa.

Le premier ministre peut obtenir l'appui du Bloc s'il prend acte de cette situation et s'attaque comme il se doit à la tâche de rétablir un équilibre des dépenses entre le fédéral et le gouvernement du Québec.

• (1110)

En ce qui a trait au dossier des nations autochtones, nous saluons le renouvellement des rapports qu'entend entretenir le gouvernement avec celles-ci. Nous appuyons sans hésitation le premier ministre dans son intention de s'attaquer enfin aux nombreux problèmes qu'elles vivent depuis trop longtemps. Le premier ministre a fait savoir qu'il entend entreprendre un dialogue de nation à nation avec les Autochtones. Cette initiative est louable, et ce qui est bon pour les Premières Nations sera, nous y veillerons, également bon pour la nation québécoise.

Au sujet de la baisse d'impôt pour la classe moyenne, nous tenons également à appuyer le gouvernement dans sa démarche. Nous sommes d'avis que la classe moyenne doit être renforcée au Québec et au Canada. Par contre, nous aimerions voir davantage d'efforts au sujet des citoyens à faible revenu. Cela fait plus de 30 ans que la classe moyenne tend à disparaître. Si elle voit son poids diminuer depuis ce temps, ce n'est certainement pas parce que les citoyens du Québec et du Canada s'enrichissent. Cela fait plus de 30 ans que la classe moyenne tend à disparaître parce qu'il y a de plus en plus de gens à faible revenu. Si le gouvernement entend réellement être progressiste, il doit s'attaquer à la pauvreté. C'est vrai que des efforts pour consolider la classe moyenne doivent être faits, mais avant tout, le devoir de tout gouvernement est d'enrayer la pauvreté. Nous aimerions voir le gouvernement entreprendre une véritable démarche vers cet objectif.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous croyons qu'il y a plusieurs sujets sur lesquels le Bloc québécois et le gouvernement peuvent s'entendre et travailler en concertation. Les souhaits et les objectifs du premier ministre concordent avec plusieurs demandes et engagements du Bloc québécois. Par contre, des enjeux importants ont été ignorés à l'occasion du discours du Trône. Nous croyons que la non-imposition de la PUGE est bien plus avantageuse pour les Québécoises et les Québécois que la proposition d'allocation canadienne aux enfants.

Nous croyons également qu'abolir le projet de loi C-51, Loi antiterroriste de 2015 est préférable au long processus de réforme de celui-ci.

L'Adresse

En matière de développement des infrastructures, nous voulons nous assurer que les compétences du Québec ne seront pas bafouées par un énième programme fédéral qui fait fi des juridictions fédérales-provinciales. Si le fédéral entend réellement trouver des solutions quant à la modernisation des infrastructures, il doit fournir les ressources au gouvernement du Québec. C'est à Québec de décider du meilleur plan de modernisation avec le soutien et le travail concertés des municipalités de son territoire.

Je réitère que notre travail a toujours été hautement responsable et honorable. Cela étant dit, nous avons un devoir de travailler ensemble et de nous assurer que nos électeurs peuvent tirer le maximum de bénéfices de chaque législature. Depuis que le Bloc québécois est présent à la Chambre, cette motivation a fait de notre parti un des partis les plus respectés des Québécoises et des Québécois. Au fil des ans, nous avons même bénéficié d'éloges et d'encouragements en provenance du reste du Canada pour notre travail constructif. Aujourd'hui, nous poursuivons dans cette voie avec notre tradition de promotion et de défense des valeurs et des intérêts du Québec, peu importe les circonstances. C'est la raison pour laquelle nous appuyons, mais avec réserve, les orientations générales du discours du Trône.

C'est également pour cette raison que nous suggérons d'être à notre écoute et d'entreprendre un dialogue avec nos parlementaires afin de répondre aux exigences des Québécoises et des Québécois. Si nous travaillons de cette manière depuis toujours, c'est parce que nous représentons le Québec. Notre nation, c'est notre raison d'être. Notre nation a choisi un modèle il y a plus de 50 ans lorsqu'une équipe du tonnerre a entrepris de faire des Québécois des maîtres chez eux. Ce modèle fait consensus au Québec. Ce modèle, c'est le refus de laisser un citoyen de côté.

Nous chérissons une société juste et équitable. Le Québec moderne est une société empreinte d'une soif de justice sociale et d'autodétermination. Toutefois, le modèle québécois semble toujours être freiné par Ottawa et son gouvernement. Année après année, nous constatons toujours davantage que le Québec aurait une plus grande capacité à développer son économie, son environnement, sa société et ses programmes sociaux s'il était seul à choisir ses priorités.

Je mentionnais plus tôt que nous appuyons sans hésitation les démarches du premier ministre afin d'entreprendre un véritable dialogue de nation à nation avec les nations autochtones. C'est là un exemple qui devra inspirer le gouvernement dans ses rapports avec le peuple québécois.

● (1115)

Le Bloc québécois est porteur d'un idéal partagé par des millions de Québécoises et de Québécois, et cet idéal ne peut être ignoré.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de ses commentaires. En général, il s'est dit très favorable au contenu du discours du Trône et à l'approche adoptée par le premier ministre et le gouvernement du Canada à l'égard du prochain budget. Ma question porte sur la Prestation fiscale canadienne pour enfants, à laquelle il a fait allusion.

Dans son discours, le député a parlé de l'importance de la lutte contre la pauvreté chez les enfants. Parmi les éléments de la plateforme électorale qui ont été intégrés au discours du Trône, mentionnons l'objectif de sortir les enfants de la pauvreté. À cet égard, nous disposons de la prestation ou du régime fiscal le plus

généreux possible, qui visera directement les enfants. On estime que ces mesures permettront de sortir de la pauvreté des dizaines de milliers d'enfants partout au Canada.

Le député ne voit-il pas l'importance d'alléger le fardeau fiscal des personnes qui ont des enfants selon une échelle graduelle, ce qui aura pour effet de sortir des enfants de la pauvreté au Canada? Considère-t-il qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction?

● (1120)

[Français]

M. Rhéal Fortin: Monsieur le Président, cela va de soi que nous sommes tout à fait d'accord et que nous sommes partie prenante du projet visant à sortir les enfants et les familles québécoises de la pauvreté. Nous avons fait de cet objectif le nôtre il y a déjà longtemps.

Ce que je faisais remarquer dans mon allocution précédente, c'était que le programme de la PUGE nous apparaissait plus avantageux pour les familles appauvries et la classe moyenne que le programme que veut mettre en avant le gouvernement fédéral.

D'autre part, il y a une question de taxation. Les programmes d'avantages pour les familles dans le besoin doivent être exempts de taxation. La PUGE qui a été remise aux familles admissibles en 2015 leur sera imposée en 2016, lorsqu'elles produiront leurs rapports d'impôt. Cette situation nous apparaît inadmissible. Nous aurions souhaité que le gouvernement libéral abolisse cette taxation dès maintenant pour éviter cette charge fiscale inacceptable imposée aux familles qui ont bénéficié de la PUGE en 2015.

Pour le reste, évidemment, nous appuyons tout à fait l'objectif d'enrayer la pauvreté et d'aider les travailleurs de la classe moyenne.

M. Pierre Nantel (Longueuil—Saint-Hubert, NPD): Monsieur le Président, je veux d'abord souhaiter une bonne année à tout le monde ici, puisque c'est notre première journée de séance. J'aimerais aussi féliciter mon collègue pour son discours plein de sincérité et d'engagement.

Puisqu'il a beaucoup parlé de la classe moyenne, j'aimerais rappeler qu'avant Noël, nous sommes entrés ici de manière un peu précipitée pour adopter des réglementations facilitant des crédits d'impôt pour la fameuse classe moyenne. Or cela a été un peu décevant jusqu'ici. J'espère donc que le gouvernement pourra faire les ajustements qui s'imposent. Pour le moment, une famille moyenne avec deux enfants qui gagne 45 000 \$ n'en bénéficiera pas.

Par ailleurs, j'aimerais vérifier une chose auprès de mon collègue. À moins que j'aie mal entendu, il n'a pas du tout parlé du fameux engagement des libéraux concernant l'injection de 20 millions de dollars dans les infrastructures de logement social. Je crois qu'il s'agit d'une urgence. Dans Longueuil—Saint-Hubert, on fait face à un déficit majeur quant aux installations de ce type, ce qui préoccupe grandement le milieu du logement social. Alors, j'aimerais entendre son point de vue à ce sujet.

M. Rhéal Fortin: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de me poser cette question, car effectivement, je n'ai pas parlé des investissements en infrastructure. Il s'agit d'une préoccupation majeure pour le Bloc québécois et l'ensemble du Québec.

Les journaux ont récemment fait grand état de la question de la péréquation et du pipeline Énergie Est. Je n'ai pas l'intention d'aborder ce sujet maintenant, car ce serait trop long, mais je dirai que la péréquation est grandement influencée par les investissements en infrastructure.

L'Adresse

Au Québec, nous voulons des investissements, pas de la péréquation ou de l'aide sociale. Nos infrastructures sont en décrépitude. Nous avons besoin d'investissements majeurs en infrastructure. Le Québec a une charge imposante à porter en matière d'infrastructure. L'argent est à Ottawa et les besoins sont au Québec.

Alors, nous demandons effectivement que les programmes d'investissement en infrastructure soient rétablis et soient alloués en conformité avec les objectifs des provinces, et non l'inverse. Au Québec, nous croyons être en mesure de décider où effectuer des investissements en infrastructure. Nous souhaitons donc que le fédéral transfère à Québec les sommes nécessaires pour mettre en place les programmes d'infrastructure qui s'imposent depuis déjà trop longtemps.

• (1125)

M. Louis Plamondon (Bécancour—Nicolet—Saurel, BQ): Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon confrère pour son premier discours à la Chambre. Son discours avait beaucoup de contenu. On sent également qu'il est bien préparé et bien déterminé à mener le combat, ici, à la Chambre des communes, dans l'intérêt des citoyens du Québec.

Je voudrais aussi en profiter pour vous souhaiter une bonne année, Monsieur le Président, de même qu'à tous les députés qui siègent à la Chambre.

J'ai fait une courte recherche sur la représentation des députés à la Chambre. Dans les provinces du Canada, tous les partis élus sont reconnus à l'Assemblée législative. Au Québec, par exemple, les trois députés de Québec solidaire ont les mêmes droits que les autres députés; ils ont un budget et le droit de parole en comité. Ils ont aussi leur temps de parole à la Chambre, selon la proportion du nombre de députés.

C'est la même chose dans les autres provinces du Canada, ainsi qu'en Europe. La seule démocratie au monde qui ne reconnaît pas des partis politiques élus, à part celle de la Corée du Nord, si on peut appeler cela une démocratie, c'est celle du Canada. Ne serait-il pas temps de lancer une réflexion? Nous sommes en 2015. Des réseaux sociaux ont apporté de nouveaux courants d'idées. Ces débats d'idées doivent se faire ici et non dans la rue.

Mon confrère partage-t-il ce point de vue?

M. Rhéal Fortin: Monsieur le Président, j'espère qu'on ne doute pas que je partage tout à fait le point de vue de mon collègue de Bécancour—Nicolet—Saurel. Effectivement, il me semble qu'à l'ère de la démocratie et dans cette ère de changement que nous a annoncée le premier ministre à son arrivée, la reconnaissance d'un parti qui représente plus d'un million d'électeurs devrait être automatique.

À partir de combien d'électeurs les députés ont-ils le droit de parole à la Chambre?

Je ne suis pas certain du chiffre exact, mais je crois que nous avons parlé de quelque 1,1 million d'électeurs représentés par 10 députés ici, qui n'ont pas droit aux budgets de recherche, pas plus que le droit de participer à la période des questions. En fait, ils participent à la période des questions, mais dans les rangs avec les autres partis. Ils n'ont pas le droit de participer au comité, d'y faire des propositions, des amendements et autres. Cela nous apparaît inacceptable dans une démocratie qui se respecte.

J'invite notre premier ministre, en fonction depuis quelques mois à peine, de corriger la situation et de s'assurer que chaque parlementaire reçoit des budgets et du temps de parole à la Chambre

et aux comités afin de satisfaire à ses obligations vis-à-vis de ses électeurs.

Qu'on parle du Parti vert du Canada, qui a un représentant, ou du Bloc québécois qui en a 10, ou qu'on parle des libéraux, des néo-démocrates ou des conservateurs, il y a un moyen simple de régler ces questions grâce à une règle de proportionnalité. Il nous apparaît que c'est un minimum sur le plan de la démocratie que le gouvernement en place devrait satisfaire rapidement.

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a parlé de la nécessité de financement en matière d'infrastructure pour la province de Québec. Notre ministre des Finances a visité les provinces du Canada, d'un océan à l'autre, pour avoir une idée claire et nette des besoins de chaque province.

Que pense mon collègue de l'approche de notre ministre des Finances et de la façon dont il procède afin d'accomplir la nécessaire mission d'allouer les fonds dont chaque province a besoin?

M. Rhéal Fortin: Monsieur le Président, que le ministre des Finances tienne des consultations avant de préparer ses investissements en matière infrastructure est évidemment louable.

Ce que nous disons, au Bloc Québécois, c'est que les investissements en infrastructure ne doivent pas dépendre de l'interprétation que le ministre des Finances se fait de ses visites dans les provinces. Ce que nous disons, c'est que les investissements en matière d'infrastructure doivent être coordonnés par les gouvernements des provinces.

En fait, au Québec, c'est ainsi que nous souhaitons que cela se passe. Le gouvernement du Québec a de grands besoins en matière d'investissements en infrastructure, et nous souhaitons que le ministre des Finances en tienne compte lorsqu'il répartira ses budgets.

• (1130)

[Traduction]

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du premier ministre (Affaires intergouvernementales), Lib.): Monsieur le Président, c'est la première fois que je prends la parole dans cette enceinte pour m'adresser aux députés. Je veux d'abord leur souhaiter un bon retour après la pause, les féliciter pour le mandat qu'ils ont obtenu des électeurs de leur circonscription et leur offrir mes meilleurs vœux de succès dans l'exercice de leurs fonctions.

Je tiens également à souligner que nous sommes réunis ici aujourd'hui sur un territoire qui appartient officiellement aux Algonquins. Une pratique de plus en plus courante dans l'Ouest, qui a maintenant cours aussi dans l'Est, consiste à reconnaître le territoire traditionnel sur lequel se trouve notre circonscription. Dans mon cas, il s'agit du territoire traditionnel de la nation des Mississaugas de New Credit, et avant elle, de la nation nishnawbe-aski.

L'Adresse

Quand nous prenons la parole, il est important de ne pas oublier les besoins de nos concitoyens membres des communautés autochtones et des Premières Nations, car les défis que pose à la Chambre la Commission de vérité et réconciliation définiront le succès de la présente législature, y compris des mesures déjà prises pour entreprendre une enquête sur les femmes autochtones assassinées ou disparues et du travail qui se poursuit à cet égard. Ce que nous faisons pour honorer l'engagement à mettre en oeuvre toutes les recommandations de la Commission donne réellement au pays la possibilité de tourner la page. La question a été abordée dans le discours du Trône, mais je pense qu'elle nous habite le coeur et l'esprit à tous. Quand nous pensons à la tragédie survenue en Saskatchewan la fin de semaine dernière, nous sommes bien obligés de reconnaître l'importance de ce dossier et de le faire avancer.

Je m'en voudrais de ne pas rappeler à la Chambre et au Président que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Scarborough-Centre. Cette question de gestion interne m'a échappé au début de mon intervention, mais c'est ce que je vais faire.

Je représente la circonscription de Spadina—Fort York, une nouvelle circonscription située dans le centre-ville de Toronto. C'est l'une des 78 circonscriptions dont le nom vient de notre histoire autochtone. « Spadina » vient de « ishpadinaa », un mot ojibwé qui signifie « colline ». Cette colline, c'est l'ancien lit du lac qui ne se trouve maintenant plus dans la circonscription. Cela dit, la rue Spadina se rend jusqu'à la maison Spadina, en haut de la colline, près de Casa Loma. C'est une rue fort intéressante, qui a accueilli des milliers de Canadiens au fil des ans. Elle commence au bord de l'eau et monte ensuite en direction nord, vers le reste de l'Ontario. C'est une rue importante à bien des égards, car l'expérience vécue par les immigrants caractérise non seulement la ville d'où je viens, mais aussi ma famille et les autres familles qui habitent dans cette circonscription. Cette expérience est abordée directement dans le discours du Trône. Il n'y est pas seulement question du travail que nous accomplissons pour aider les réfugiés à s'établir et pour accueillir les immigrants dans notre ville et dans notre pays; on y aborde aussi les mesures que nous prenons pour que leurs attentes et leurs espoirs correspondent à ceux de nombreuses générations de Canadiens, qui aspirent à un brillant avenir dans nos villes et dans notre pays. Le discours du Trône parle de cette possibilité qui leur est offerte, et selon moi, il jette les bases d'un meilleur avenir pour nous tous. D'ailleurs, c'est particulièrement vrai dans le domaine de l'infrastructure.

Avant de décrire pourquoi les composantes relatives aux infrastructures sont si essentielles pour ma circonscription et pour le pays, je rappelle à tous que 97 jours se sont écoulés depuis l'élection générale. C'est tout le temps que nous avons eu. Je comprends que tout le monde aurait souhaité voir l'ensemble des problèmes du pays résolus dans ces 97 jours. Or, si l'on met les choses en perspective, nous avons été assermentés il y a à peine 81 jours. Pour donner une idée claire aux députés, c'est seulement trois jours de moins que la durée de la campagne électorale. Autrement dit, nous n'avons siégé au pouvoir que trois jours de plus que l'équivalent de la campagne électorale. C'est bien peu de temps, mais une foule de mesures ont été prises pendant cette période. Nous avons notamment fait des progrès dans le dossier des réfugiés et celui des Autochtones, mis en branle les consultations budgétaires et pris les dispositions voulues pour nous attaquer à la substance du discours du Trône.

Il s'agit de bien peu de temps, mais cela veut aussi dire que nous avons encore beaucoup de temps pour faire le travail. Par conséquent, j'espère pouvoir compter sur la collaboration et la

coopération de nos collègues d'en face pour fournir une critique solide et constructive, mais aussi de bonnes idées concrètes afin que le discours du Trône se concrétise non seulement avec retentissement, mais aussi avec brio et que nous puissions améliorer l'avenir et le sort de nombreux Canadiens.

La circonscription que je représente est riveraine. Il s'agit probablement de la circonscription qui compte le plus de condominiums. Or, elle comprend aussi l'un des secteurs les plus pauvres du Canada, un quartier dont les besoins en matière de logement, de services de garderie et de services sociaux sont ignorés depuis 10 ans. Les services ont fondu dans ce secteur, de sorte qu'il accuse un retard de croissance par rapport au reste de la circonscription, surtout en ce qui concerne le logement.

Au centre-ville de Toronto, dans la circonscription que je représente, il se construit et il se construira probablement, au cours de l'année, plus de logements que dans la plupart des circonscriptions en une décennie.

● (1135)

On s'attend à ce que la population de ma circonscription bondisse de 137 % au cours des cinq prochaines années. Si nous ne trouvons pas le moyen de faire valoir la diversité des villes canadiennes, une diversité culturelle, mais aussi économique, si nous ne trouvons pas une façon d'investir dans cette croissance et d'ouvrir des possibilités aux Canadiens de fraîche date, aux Canadiens de vieille souche et aux Canadiens autochtones, peu importe s'ils sont nés à l'étranger ou en ville, si nous ne trouvons pas une manière d'inscrire le logement abordable dans ce programme et de faire en sorte que les logements actuels restent abordables, les gens que je représente et dont je dois défendre les intérêts sont condamnés à l'échec.

Le volet des investissements dans les infrastructures qui concerne le logement revêt une importance absolue dans ma circonscription. Pour les gens qui vivront dans les nouveaux logements ou qui habiteront dans les logements rénovés — ce qui constitue probablement le problème le plus urgent dans certains secteurs de Toronto —, il est nécessaire de verser le plus rapidement possible ces fonds. C'est aussi de cette façon qu'on redonne du travail aux Canadiens, d'un bout à l'autre du pays.

Les projets domiciliaires sont ceux qui créent le plus d'emplois. Non seulement ils créent des emplois dans le secteur de la construction — des emplois dont nous avons d'ailleurs grandement besoin partout au pays —, mais ils fournissent aussi du travail aux architectes, aux urbanistes et à ceux qui vendent des meubles pour ces logements, faisant ainsi tourner les usines où sont fabriqués ces meubles. La croissance que nous pouvons engendrer dans le secteur du logement crée aussi du travail pour des électriciens et des paysagistes. Toutefois, si nos mesures ne profitent pas à tout le monde, mais seulement à quelques-uns, les problèmes sociaux qui persisteront en raison de la faiblesse de notre programme de logements engendreront des coûts que nous devons ensuite trouver le moyen de financer ici même à la Chambre, comme c'est souvent le cas.

Nous devons recadrer le débat sur le logement au Canada, pour qu'il ne porte pas uniquement sur un programme d'infrastructures. Il ne faut plus considérer le logement comme un problème à régler, mais comme le moyen de régler nos problèmes. En réglant correctement la question du logement, non seulement nous améliorerons le sort des familles et des collectivités, mais nous commencerons également à nous attaquer aux émissions de gaz à effet de serre et au chômage. Nous pourrions aussi réduire le coût des services de santé, de l'éducation postsecondaire et du transport.

L'Adresse

Quand on construit des logements convenables et solides, on bâtit des villes fortes. Le problème, quand on laisse le logement à la merci des forces du marché, c'est qu'on constate des dérapages à bien des égards. C'est ce qu'on observe partout au pays.

Nous avons demandé au maire d'Edmonton quel est le problème le plus important de sa ville. Au cours des 10 dernières années, alors qu'on créait toutes sortes d'emplois dont les salaires atteignaient les six chiffres, l'un des plus grands problèmes de cette ville a été son incapacité à construire des maisons pour loger ces gens. Cette situation a créé à Edmonton une crise du logement où des familles aisées prenaient la place de familles à faible revenu, lesquelles étaient repoussées de plus en plus loin du centre-ville. Puis, soudainement, les besoins en matière de transport ont surgi.

Par ailleurs, quand on songe au défi que doivent relever les personnes âgées qui essaient de vieillir chez elles dans le Canada atlantique, on constate qu'il y a des logements, mais pas assez de gens. Il faut modifier cette dynamique. Il faut trouver le moyen de résoudre ces problèmes en investissant dans des logements qui permettront aux gens de vieillir chez eux et qui créeront des emplois, ainsi qu'en créant de nouveaux débouchés pour inciter les familles à demeurer au Canada atlantique et pour développer l'économie de cette région. C'est là l'ensemble du programme d'infrastructure. Pour assurer le succès du Canada, il est essentiel de mettre en oeuvre ce programme de logement le plus rapidement possible.

Le discours du Trône donne suite à l'engagement que nous avons pris au cours de la campagne de consacrer 60 milliards de dollars d'argent frais aux infrastructures, dont le tiers est destiné aux infrastructures sociales, soit en bonne partie le programme de logement. Il est également question, dans ce discours, des 20 milliards de dollars pour les infrastructures vertes. Cet argent pourra être utilisé pour rénover des habitations, les rendre plus écoénergétiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il aura aussi comme conséquence de créer des emplois et de réduire le coût du logement.

Lorsque nous appliquons des solutions pour le secteur de l'habitation et que nous oeuvrons dans ce secteur pour résoudre les problèmes des villes et des autres collectivités du pays, l'économie, l'environnement et les perspectives sociales changent. C'est l'esprit du discours du Trône. Ajoutons à cela les mesures de réduction de la pauvreté, les allègements fiscaux pour la classe moyenne ainsi que les allègements fiscaux et l'aide pour les familles. Lorsqu'on envisage toutes ces mesures comme un tout, elles commencent à prendre leur sens. C'est le fondement, le coeur et la base de tout cela. Consolider les programmes de logement pour que les villes et les collectivités soient plus solides. Offrir de bonnes perspectives économiques et sociales à des millions de Canadiens qui vivent aujourd'hui parmi nous ainsi qu'à des millions qui viendront s'ajouter à eux.

• (1140)

M. Alexander Nuttall (Barrie—Springwater—Oro-Medonte, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député pour avoir été réélu aux Communes.

Je ne suis pas d'accord sur certains points soulevés, en particulier lorsqu'on dit que la pauvreté est au coeur du discours du Trône. C'est peut-être le cas, mais la première mesure adoptée par le gouvernement a consisté à consentir aux personnes gagnant 190 000 \$ par année le plus important allègement du fardeau fiscal.

Le député pourrait-il dire à la Chambre comment le gouvernement peut concilier ce fait avec la déclaration que nous venons d'entendre?

M. Adam Vaughan: Monsieur le Président, comme l'a dit le député, cela ne fait que 81 jours, soit trois jours de plus que la durée de la campagne électorale, que nous avons été assermentés, ce qui est très court.

Nous examinons l'ensemble du mouvement, et les changements que nous prévoyons seront instaurés et, espérons-le, appuyés par la Chambre. À cette période-ci l'an prochain, nous aurons un programme beaucoup plus global et intégré, comme nous le décrivons dans notre plateforme électorale, dans le discours du Trône et dans le prochain budget, qui réglera toutes les questions afin de favoriser cet appui.

Nous savons qu'une classe moyenne forte est extrêmement importante pour notre pays. Nous savons que les allègements fiscaux visent divers groupes de revenu. Nous savons également que d'autres mesures sont en voie d'être instaurées. Doubler la Prestation fiscale pour enfants et la rendre non imposable est une des mesures que nous prenons afin d'améliorer le sort des Canadiens à faible revenu d'une manière beaucoup plus ciblée que les allègements fiscaux dont le député parle. Nous savons aussi que les logements sociaux, les économies et l'abordabilité dont nous ferons profiter les ménages canadiens à faible et à moyen revenu par la gestion globale de l'ensemble du marché du logement, et dont il a été question dans le discours du Trône, permettront aussi d'alléger ce fardeau.

Il est donc un peu injuste d'utiliser une seule mesure pour critiquer l'ensemble de la plateforme et du discours du Trône. Quatre-vingt-dix jours ne sont pas suffisants non plus pour brosser un tableau complet de ce que nous ferons relativement à l'éventail complet des besoins dans ce pays. Le tableau complet n'est pas...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît.

La députée de London—Fanshawe a la parole.

Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, je vous félicite de votre réélection.

Mon collègue d'en face a parlé de bien des choses, mais l'un des sujets qu'il n'a pas abordés est celui des anciens combattants. Lors de la dernière campagne électorale, de nombreuses promesses ont été faites aux anciens combattants et à leur famille. Il faut qu'ils sachent si ces promesses seront tenues. Nous savons qu'il y a un nombre incroyable et désolant d'anciens combattants qui sont sans abri, et que leur famille souffre.

Que compte faire le député pour que ces promesses soient remplies et que les anciens combattants soient respectés?

M. Adam Vaughan: Évidemment, monsieur le Président, il faut se pencher de nouveau sur certains services aux anciens combattants qui ont été négligés ou affaiblis sous l'ancien gouvernement ainsi que sur la question des bureaux de services aux anciens combattants qui ont été fermés. Il faut aussi, bien franchement, faire cesser la pratique qui consiste à amener les anciens combattants devant les tribunaux chaque fois qu'ils veulent être bien traités par un gouvernement qui leur est redevable.

Cependant, pour ce qui est de miser sur le logement pour résoudre des problèmes, soulignons que, dans bien des cas, les emplois dans le secteur du logement font appel à des compétences déjà acquises par les militaires qui reviennent au pays. Pour ce qui est d'offrir des logements abordables, bon nombre d'anciens combattants qui ont des difficultés financières en raison de leurs blessures bénéficient de ce genre de programmes.

L'Adresse

Ainsi, le programme ne s'adresse peut-être pas nommément aux anciens combattants, et ils ne sont peut-être pas inclus expressément dans notre façon de décrire le programme, mais ils font partie d'un groupe de Canadiens qui a besoin de notre appui. Les programmes d'infrastructure promettent d'offrir à ces gens non seulement des emplois, mais également des services. Cela s'inscrit dans une approche globale visant à ce que les anciens combattants qui ont servi le pays soient servis par le gouvernement.

M. Rodger Cuzner (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et du Travail, Lib.): Monsieur le Président, c'est un plaisir de vous revoir là.

Je sais que le logement est un dossier qui tient à coeur à mon collègue, mais dans un contexte général, j'aimerais parler de la manière dont fonctionne notre démocratie et de ce qui s'est passé depuis quatre ans.

Pendant les séances des comités, les conservateurs ont posé des questions sur la pauvreté. Le comité des ressources humaines, du développement des compétences et du développement social faisait du bon travail avant l'élection de 2011. Il a transmis des recommandations de qualité au ou à la ministre en poste, mais le gouvernement précédent a toujours refusé d'y donner suite.

Je discutais avec l'ancien député néo-démocrate Peter Stoffer il y a quelques semaines, et nous nous rappelions la manière dont les comités fonctionnaient, autrefois. On pouvait avoir d'un côté John Cummins, qui pouvait être considéré comme étant légèrement à droite, et de l'autre un social-démocrate comme M. Stoffer, mais une chose était sûre, c'est qu'ils allaient réussir à s'entendre et à transmettre une recommandation unanime au ou à la ministre et au gouvernement sur les mesures à prendre pour aider ces gens.

Mon collègue entrevoit-il un changement par rapport à ce que nous avons connu ces quatre dernières années, pendant lesquelles les comités n'étaient rien d'autre qu'un moyen de faire valoir une idéologie bien précise? Entrevoit-il la législature qui commence avec espoir?

• (1145)

M. Adam Vaughan: Monsieur le Président, je figure parmi les nombreux députés ici présents qui ont l'expérience des conseils municipaux. Or, l'un des plus gros chocs que nous avons eus en arrivant à Ottawa, c'est de constater à quel point les comités étaient dysfonctionnels et biaisés idéologiquement, alors qu'ils auraient dû permettre à tous les députés de faire valoir les préoccupations et les besoins de leur circonscription, aussi divers ou pointus soient-ils, afin de guider le processus législatif pour qu'il serve les intérêts des Canadiens de partout au pays.

À mon avis, en permettant d'améliorer les projets de loi, les comités jouent un rôle essentiel dans le processus législatif. Il s'agit d'un élément essentiel du travail de député. Nous devons trouver un moyen pour que les comités soient plus productifs, parce qu'ils sont garants de la qualité du travail de représentation que nous accomplissons, quel que soit le parti que nous représentons auprès de la Chambre.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui, pour la première fois, à titre de députée de Scarborough-Centre, dans le cadre du débat en réponse au discours du Trône. Je tiens à remercier les électeurs de Scarborough-Centre de m'avoir accordé leur confiance et de compter sur moi pour concrétiser le vrai changement, le changement dont ils ont besoin, le changement qu'ils méritent. Je travaillerai avec acharnement afin de bien les représenter ici, à Ottawa.

Je tiens aussi à remercier les bénévoles dévoués sans lesquels je ne serais pas à la Chambre aujourd'hui. Je remercie particulièrement mon époux, Salman, et mes enfants, Umaid et Usman. Je pense aussi à mes parents, maintenant décédés. Ma mère est décédée pendant la campagne. Les valeurs qu'ils ont su m'inculquer m'ont soutenue tout au long du chemin qui m'a menée ici, à la Chambre des communes.

C'est un honneur de représenter Scarborough-Centre et toutes ses vaillantes familles de la classe moyenne. Notre collectivité se distingue par ses parcs et ses centres communautaires, et les pancacs et les biryanis qu'on y déguste comptent parmi les meilleurs à l'extérieur des Philippines et de l'Asie du Sud. Notre collectivité est aussi l'une des plus diverses au Canada. Des milliers de personnes originaires des quatre coins du monde ont choisi de s'établir à Scarborough. C'est là qu'elles ont choisi de vivre, de travailler, de se divertir, d'élever leurs enfants et de bâtir un avenir meilleur pour leur famille.

Les familles de Scarborough-Centre ont besoin d'aide pour joindre les deux bouts. Elles ont de plus en plus de mal à y arriver avec le revenu qu'elles gagnent. Il y a 16 ans, moi et ma famille avons immigré au Canada afin d'assurer un meilleur avenir à nos fils. Comme tant de familles de Scarborough, nous savons combien il est difficile de payer le loyer et l'épicerie avec un salaire minimum, de se rendre à l'école et au travail en transport en commun et, maintenant, de préparer nos enfants pour l'université.

Les familles de Scarborough ont besoin de meilleurs moyens de transport en commun. Les embouteillages paralysent Toronto et les villes canadiennes. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'économie, mais aussi de qualité de vie. Le temps perdu dans la circulation représente une perte de productivité et de moments passés auprès de nos familles. Pendant trop longtemps, Scarborough n'a pas eu de partenaire fédéral de son côté dans le dossier des transports en commun. Il faut que cela change.

Je me réjouis de voir que le discours du Trône aborde tant de priorités qui sont chères aux familles de ma circonscription. Je salue la promesse historique d'investissements dans les transports en commun, l'infrastructure verte et les infrastructures sociales. Ces engagements répondent aux besoins criants des collectivités comme Scarborough en matière de transports en commun, de même qu'aux besoins concernant les centres communautaires et pour aînés et le logement abordable.

Tous les Canadiens méritent d'avoir accès à un endroit sûr, propre et abordable où vivre. Pourtant, de nos jours, beaucoup trop de Canadiens vivent en marge de l'économie. D'après l'Indice sur le logement locatif canadien, 22 % des ménages locataires à Toronto consacrent plus de la moitié de leur revenu au loyer, et 20 % d'entre eux vivent entassés dans un logement trop petit. Les habitants de Scarborough se réjouissent de l'investissement historique sur 10 ans dans l'infrastructure sociale. Ils sont soulagés d'avoir finalement, de nouveau, un gouvernement fédéral qui comprend la nécessité d'investir dans le logement abordable.

Je suis aussi heureuse d'entendre parler de la baisse d'impôts pour la classe moyenne et de la nouvelle Allocation canadienne aux enfants. Selon le directeur parlementaire du budget, ces deux mesures sortiront plus de 315 000 enfants canadiens de la pauvreté et avantageront neuf familles canadiennes sur dix.

Ayant un fils aîné qui soumet actuellement des demandes d'admission aux universités et un deuxième fils qui ne tardera pas à lui emboîter le pas, je me réjouis de l'engagement du gouvernement de rendre l'éducation postsecondaire plus accessible et abordable.

L'Adresse

De nombreux jeunes vivant dans ma circonscription ont des difficultés à trouver du travail, plus particulièrement leur premier emploi important après le collège ou l'université qui leur permettrait d'acquérir de l'expérience de travail. Le taux de chômage chez les jeunes est supérieur au taux de chômage national, dans une proportion inacceptable. Ma circonscription a grandement besoin de la stratégie de création d'emplois pour les jeunes proposée par le gouvernement.

• (1150)

Je me réjouis de l'investissement sur quatre ans dans les programmes qui aideront les jeunes Canadiens à intégrer le marché du travail et qui créeront des dizaines de milliers d'emplois tous les ans. Les jeunes de Scarborough bénéficieront également de milliers de nouveaux emplois verts ainsi que de l'aide offerte aux employeurs pour qu'ils créent des stages pour les étudiants dans les programmes de sciences, de technologie, de mathématiques, de génie et d'études commerciales. Les jeunes profiteront aussi d'un programme Stratégie emploi jeunesse revitalisé, pour aider les jeunes à décrocher un emploi et à obtenir de l'expérience de vie en participant à des projets de développement communautaire dans l'ensemble du pays. Investir dans les jeunes, c'est le meilleur investissement dans l'avenir du Canada.

Enfin, c'est un grand plaisir de lire dans le discours du Trône quelque chose que savent déjà mes voisins depuis si longtemps, que le Canada n'est pas fort en dépit de ses différences, mais bien grâce à elles.

De regrettables incidents sont survenus récemment au Canada, notamment à Toronto. Deux femmes musulmanes ont été la cible d'injures dans le métro. L'une d'entre elles a été battue et volée et il semble que l'autre se soit fait cracher dessus. Une mosquée de Peterborough a aussi été la cible d'un incendie criminel. Ce sont les gestes d'une minorité de gens haineux qui ne sont pas du tout à l'image de l'ensemble des Canadiens. En réalité, bien plus de gens sont intervenus pour condamner ces actes de violence et pour dire « Je vous accompagne », ou encore « Ce n'est pas ça, le Canada ».

Récemment, j'ai eu l'honneur d'accompagner le premier ministre et la ministre des Institutions démocratiques lorsque la communauté s'est réunie pour rouvrir la mosquée. Ce jour-là, le message était très clair: un Canadien est un Canadien.

À Scarborough, nous sommes chrétiens et catholiques, musulmans et hindous, bouddhistes et juifs. Nous parlons l'anglais et le français, mais aussi le tamoul et le tagalog, le mandarin et le cantonais, le grec et l'ourdou, le gujarati et le bengali. Nous avons diverses origines, mais nous partageons le plus important: notre amour pour nos familles et pour ce beau pays, et notre désir de bâtir un Canada meilleur pour nos enfants.

L'égalité des chances dont nous jouissons est sans pareil. J'ai immigré au Canada il y a 16 ans. Nous avons d'abord habité dans un petit appartement de Regent Park, où j'ai démarré un service de traiteur. Je préparais des kebabs et des caris pour arrondir nos revenus, tout en m'occupant de deux bambins; aujourd'hui je suis députée à la Chambre des communes. Voilà le Canada qui fait l'envie du reste du monde et la preuve qu'ici, on peut toujours faire mieux, comme le dit le premier ministre.

J'ai hâte de travailler avec mes collègues pour faire des engagements du discours du Trône une réalité et pour apporter les vrais changements dont ont besoin les familles de la classe moyenne, et qu'elles méritent.

• (1155)

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter ma collègue pour sa première intervention.

Dans les deux derniers discours, on a parlé des besoins en matière de logement. C'est vrai qu'il y a des besoins dans les circonscriptions de ces députés. Dans ma petite circonscription, Sarnia—Lambton, on a aussi besoin d'améliorer les refuges, de résidences pour personnes âgées et de logements pour les sans-abri. J'aimerais savoir quel est le plan du gouvernement pour veiller à ce que les dépenses en infrastructures ne soient pas uniquement destinées aux grandes villes.

Mme Salma Zahid: Monsieur le Président, je suis fière de faire partie d'un gouvernement qui a promis de faire des investissements historiques dans les infrastructures. Nous sommes tous d'accord pour dire que le Canada doit composer avec un énorme déficit sur le plan des infrastructures. Nous devons tenir compte de ce problème et éviter de le transmettre à nos enfants. Le gouvernement s'emploiera à collaborer avec les municipalités et les provinces pour déterminer les besoins à l'échelle locale et pour veiller à ce que nous disposions d'un financement prévisible à long terme pour répondre à ces besoins.

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de Scarborough-Centre de son excellent discours aujourd'hui, son tout premier à la Chambre.

La députée a parlé des besoins en matière de garderies, un domaine extrêmement important pour les Canadiens. Les familles canadiennes souffrent parce qu'elles sont incapables d'avoir accès à des services de garde abordables. Dans leurs collectivités, elles ne peuvent pas avoir accès à des services de garde sûrs, qui ne les obligent pas à choisir entre le fait d'occuper un emploi et le fait de prendre soin de leurs enfants de la façon qu'elles le souhaitent.

La députée ne pense-t-elle pas que nous devons rendre les places en garderies plus abordables et plus accessibles pour les familles canadiennes?

Mme Salma Zahid: Monsieur le Président, le gouvernement est entièrement d'accord avec la députée. Dans le cadre des investissements promis dans les infrastructures, les fonds destinés aux infrastructures sociales permettront la construction de garderies, et les allègements fiscaux pour la classe moyenne ainsi que l'Allocation canadienne aux enfants permettront de sortir 315 000 enfants de la pauvreté et profiteront à 9 familles canadiennes sur 10.

[Français]

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier et féliciter ma consœur de son premier discours à la Chambre et lui souhaiter la meilleure des années en 2016.

Dans le discours du Trône, notre gouvernement a annoncé des investissements, ainsi que des allègements fiscaux pour la classe moyenne. J'aimerais demander à ma consœur comment ces mesures vont stimuler l'économie dans sa circonscription.

[Traduction]

Mme Salma Zahid: Monsieur le Président, la circonscription de Scarborough-Centre se compose de familles de la classe moyenne.

Les allègements fiscaux et la Prestation fiscale canadienne mis en place par le gouvernement profiteront à 9 familles canadiennes sur 10, et la circonscription de Scarborough-Centre, où résident de nombreuses familles de la classe moyenne, va assurément bénéficier de ces investissements.

L'Adresse

Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, je suis soulagée d'entendre qu'il y aura des fonds pour le logement abordable, car dans ma circonscription, la construction de la dernière coopérative d'habitation fédérale remonte à 1992, et en 1993, le gouvernement libéral de l'époque avait complètement aboli le programme. On comprendra que je me réjouis de cette nouvelle, parce que, dans ma circonscription, des personnes handicapées, des aînés et des gens qui vivent dans la pauvreté attendent depuis 10 ans un logement abordable. On peut imaginer que j'ai bien hâte de savoir quand ce programme sera mis en place.

Quand verrons-nous le programme de logement abordable débiter dans ma circonscription, après 25 ans d'absence?

• (1200)

Mme Salma Zahid: Monsieur le Président, nous commencerons à investir dans l'infrastructure dès le début. Le ministre des Finances a parcouru le pays pour consulter la population sur ses besoins et ses priorités et il tiendra compte de ce qu'on lui a dit dans le prochain budget.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite d'avoir été reconduit dans vos fonctions à la présidence.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Haliburton—Kawartha Lakes—Brock.

Puisqu'il s'agit du premier discours en bonne et due forme que je fais à la Chambre depuis les élections, je tiens à profiter de l'occasion pour remercier les gens de Foothills, qui m'ont encore une fois élu pour les représenter au Parlement. C'est un véritable honneur pour moi d'avoir obtenu la confiance des vaillants travailleurs du Sud de l'Alberta. De mon côté, je travaillerai d'arrache-pied jour après jour pour les représenter avec fougue, mais de façon honorable et éthique.

Plus que toute autre chose, je veux que le Canada demeure le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille. J'ai donc été extrêmement déçu lorsque j'ai écouté le discours du Trône, en décembre. Le discours du Trône devrait susciter l'enthousiasme, l'optimisme et l'espoir chez tous les Canadiens. Sur ce plan, le discours du Trône présenté par le gouvernement est un échec. Le gouvernement n'y a pas mentionné les dossiers qui revêtent le plus d'importance pour les Canadiens, en l'occurrence les emplois, la croissance et l'économie.

Au cours des dernières semaines, j'ai sillonné ma circonscription, ce qui m'a permis de discuter avec des dirigeants communautaires, des conseillers municipaux, des familles et des propriétaires d'entreprise. Pour la première fois depuis longtemps, les gens de l'Alberta sont loin d'être enthousiastes, optimistes et confiants. Ils vivent plutôt dans l'anxiété et la peur.

Le discours du Trône du gouvernement n'a rien fait pour apaiser leurs inquiétudes. Il n'a même pas mentionné deux éléments clés des fondements économiques du Canada: l'agriculture et notre secteur énergétique. En tant qu'Albertain vivant en milieu rural, j'ai été consterné de voir que le gouvernement n'a pas élaboré de plans ni établi de priorités pour soutenir ces secteurs importants de l'exploitation des ressources, ou pour en favoriser la croissance, alors que ces secteurs emploient de nombreux Canadiens et de nombreux Albertains, particulièrement dans ma circonscription, Foothills.

Par exemple, plus de 2,2 millions de Canadiens travaillent dans le secteur agricole et agroalimentaire. Cela signifie qu'un emploi sur huit au Canada dépend de cette industrie. Plus important encore, je dirais que la vitalité de presque toutes les communautés rurales du pays en dépend elle aussi.

Si la liste de priorités d'un gouvernement inclut la croissance économique, la création d'emplois et le renforcement de la classe moyenne, ne serait-il pas logique que l'industrie agricole canadienne fasse partie de ses priorités?

Le Canada se classe au cinquième rang des pays exportateurs de produits agricoles. Notre industrie agricole contribue à notre PIB à hauteur de plus de 100 milliards de dollars chaque année, et cette somme ne cesse d'augmenter. En 2013, les exportations canadiennes ont atteint 46 milliards de dollars, une augmentation de 6 % par rapport à 2012. Statistique Canada prévoit que la valeur nette moyenne des exploitations agricoles familiales atteindra cette année le niveau record de 2,1 millions de dollars. Quant au revenu total des exploitations familiales, il a régulièrement augmenté, et on prévoit qu'il atteindra 135 000 \$ en 2015.

Alors pourquoi le gouvernement ne fait-il pas tout en son pouvoir pour favoriser la croissance de cette industrie? Il pourrait, par exemple, appuyer l'accord commercial Partenariat transpacifique, l'un des plus importants accords commerciaux de l'histoire du monde. Cet accord historique préserverait l'accès privilégié du Canada à notre plus important partenaire commercial, les États-Unis, et renforcerait notre partenariat au sein de l'ALENA.

Le Canada est un fournisseur mondial important de produits agricoles de haute qualité, et je dirais même les meilleurs au monde. Grâce au Partenariat transpacifique, les agriculteurs et les éleveurs de l'Alberta auraient accès à 800 millions de nouveaux consommateurs, un débouché sans précédent qui leur procurerait des occasions fantastiques dans des marchés établis et émergents.

Nos familles d'agriculteurs et d'éleveurs réussissent parce qu'elles sont bien scolarisées. Leurs membres sont des innovateurs, des inventeurs, des protecteurs de l'environnement et des entrepreneurs. Surtout, ce sont des travailleurs acharnés. Ils s'attendent à un gouvernement qui travaille avec la même ardeur à leur fournir le cadre réglementaire qui leur permettrait de soutenir la concurrence sur la scène mondiale.

Comme le Canada compte plus de 200 000 exploitations agricoles, il est clair que la ferme familiale demeure un fondement essentiel de l'économie canadienne. Plutôt que de ne pas tenir compte de l'industrie agricole du Canada, le gouvernement devrait créer de nouvelles occasions économiques pour les agriculteurs canadiens en ouvrant et en étendant nos marchés dans le monde.

Les libéraux devraient rechercher activement de nouveaux marchés pour nos producteurs tout en protégeant la gestion de l'offre. Ils devraient investir dans des technologies de pointe destinées à l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ils devraient veiller à ce qu'un système de transport efficace et efficient soit en place et maintenir un faible taux d'imposition. En augmentant les échanges commerciaux et en veillant à ce que les producteurs aient accès à un marché mondial, nous favoriserions la création d'emplois, la croissance et la prospérité pour tous les Canadiens.

Or, le discours du Trône ne mentionne aucunement l'agriculture et ne renferme aucun plan pour parvenir à une entente concernant l'accord commercial Partenariat transpacifique.

• (1205)

Nous savons probablement pourquoi: parce que l'agriculture est une ressource lucrative; le premier ministre a d'ailleurs clairement dit, à Davos, ce qu'il pense des ressources du Canada et des gens novateurs et mondialement reconnus qui travaillent dans ces industries.

L'Adresse

C'est peut-être aussi ce qui explique pourquoi il n'est aucunement question dans le discours du Trône de terminer certains projets de construction d'infrastructures dans le secteur énergétique, comme l'oléoduc Énergie Est. Il est inquiétant de voir que le gouvernement reste muet au sujet de ce projet, qui créerait pourtant des emplois bien rémunérés et essentiels pour l'économie canadienne.

À titre d'exemple, la semaine dernière, lorsque les maires de la région de Montréal se sont prononcés contre l'oléoduc Énergie Est avant même que le projet soit déposé, le premier ministre avait l'excellente occasion de prendre la parole et d'affirmer haut et fort que ce projet est essentiel, non seulement pour l'économie de l'Alberta, mais aussi pour celle de l'ensemble du Canada.

Le gouvernement libéral minimise l'importance du secteur des ressources naturelles même si celui-ci, à hauteur de 160 milliards de dollars par année, représente 20 % du PIB nominal du Canada. On ne peut quand même pas faire fi des milliers d'Albertains qui ont perdu leur emploi. On ne peut pas minimiser la situation des familles qui perdent leur demeure, leur entreprise et leur dignité.

J'ai récemment rencontré le propriétaire d'une entreprise de High River. Il était au bord des larmes parce qu'il peinait à trouver des moyens pour sauver sa petite entreprise de soudage. Il a gardé son personnel aussi longtemps qu'il l'a pu, même s'il n'avait pas de travail sur les champs de pétrole. Il a payé les salaires à même sa marge de crédit, mais après avoir atteint la limite, il a dû licencier tout son personnel, dont 10 soudeurs. C'est 10 familles qui cherchent du travail dans une petite localité rurale. La situation a des répercussions importantes et profondes dans nos petites localités rurales.

Ce n'est là qu'une histoire parmi bien d'autres qu'un grand nombre de mes collègues ont sans doute entendues de gens de l'Alberta, où le sentiment d'être abandonnés et la peur dominant. Si le gouvernement libéral ne réagit pas, les choses ne feront qu'empirer.

Des groupes prédisent la perte de 185 000 autres emplois dans le secteur énergétique du Canada en 2016, dont 125 000 en Alberta seulement. Le gouvernement a peut-être des réticences à l'admettre, mais c'est une crise. Le gouvernement libéral doit voir la réalité en face et intervenir. Nous n'avons pas d'emprise sur le cours du pétrole — et ce n'est pas là mon propos —, mais nous pouvons prendre des mesures pour limiter les dégâts.

Nous pouvons éviter des politiques comme la taxe fédérale sur le carbone, qui constituerait un obstacle additionnel pour le secteur des hydrocarbures. Nous pouvons redonner confiance aux investisseurs en appuyant des projets comme l'oléoduc Énergie Est, qui permettrait aux producteurs canadiens d'avoir accès à de nouveaux marchés. Faut-il le répéter, ce projet ne serait pas bénéfique uniquement pour l'Alberta. On estime que la construction de l'oléoduc Énergie Est créerait à elle seule 1 200 emplois à temps plein en Alberta, mais qu'elle créerait aussi 14 000 autres emplois dans le reste du Canada.

L'oléoduc Énergie Est est un bon moyen d'acheminer un produit canadien jusqu'aux ports de mer pour accroître notre accès aux marchés d'une manière écologique et viable. Les oléoducs produisent peu de gaz à effet de serre et constituent le moyen le plus sûr de transporter du pétrole. Ils atteignent un degré de sécurité de 99,99 %.

C'est le gouvernement précédent, formé par le Parti conservateur, qui a présenté la Loi sur la sûreté des pipelines et qui a ainsi doté le pays d'un régime de sécurité des pipelines de classe mondiale.

Grâce à l'oléoduc Énergie Est, le Québec et l'Atlantique pourront remplacer le pétrole qu'ils importent de l'étranger par une source sûre de pétrole brut canadien. Actuellement, le Québec et les provinces de l'Atlantique importent 630 000 barils par jour de pétrole provenant

d'endroits comme le Moyen-Orient et l'Afrique de l'Ouest, qui ne jouissent pas exactement d'une réputation sans faille, dans le monde, pour ce qui est de la protection de l'environnement.

À l'inverse, le projet Énergie Est servirait à transporter du pétrole canadien, extrait selon les normes canadiennes, ce qui créerait des emplois au Canada et hausserait les recettes dont l'État a besoin pour les projets et les infrastructures sociaux essentiels.

Mais le gouvernement libéral ne sourcille même pas à l'idée que des pétroliers étrangers remontent le Saint-Laurent ou qu'on y déverse huit milliards de litres d'eau d'égout. Il lève le nez sur les ressources naturelles du Canada. Les conservateurs ont un solide bilan d'aide au secteur des ressources naturelles et ils y resteront fidèles.

Qu'il s'agisse d'extraire le pétrole des sables bitumineux, de creuser une mine de charbon dans l'environnement peu hospitalier des montagnes Rocheuses ou de faire pousser du canola dans le climat rigoureux des Prairies, notre ténacité, notre ingénuité et notre éthique du travail inégalée nous ont conduits à des réussites incroyables en matière de technologie, d'innovation et de protection de l'environnement au Canada.

Espérons que le gouvernement libéral finira par se rendre compte que nous, les Canadiens, sommes déjà très fiers des richesses de notre terre et que nous sommes déjà bien connus dans le monde pour notre matière grise. J'espère que le gouvernement saura épauler notre secteur des ressources et qu'il se montrera fier, lui aussi.

● (1210)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je trouve les observations du député très intéressantes dans la mesure où personne ne met en doute l'importance du secteur des ressources naturelles pour les Canadiens. Nous dépendons énormément de ce secteur. Cependant, le Parti libéral a également reconnu l'importance de l'environnement et de l'établissement d'un contrat social avec les divers intervenants.

Le gouvernement précédent n'a pas fait grand-chose pour élaborer ce contrat social visant à protéger l'environnement du Canada. Toutefois, le député défie le gouvernement libéral de faire avancer les projets d'oléoducs. Je tiens à lui rappeler que le gouvernement conservateur n'a pas construit un kilomètre, ni même un mètre, d'oléoduc pendant son mandat. Pourtant, les habitants de l'Ouest canadien, surtout, mais aussi ceux de tout le pays, dépendent fortement de l'avenir des marchés mondiaux et ainsi de suite.

La question que je pose au député est la suivante. Croit-il que le gouvernement conservateur a raté des occasions d'exploiter nos ressources naturelles parce qu'il a fait preuve de négligence quant à l'importance de l'impact des projets d'oléoducs sur l'environnement, entre autres choses?

L'Adresse

M. John Barlow: Monsieur le Président, il est très intéressant que le député affirme que le gouvernement libéral est en faveur des ressources naturelles et qu'il comprend leur importance pour l'économie canadienne. Ce n'est certainement pas le message qu'a formulé le premier ministre à Davos la semaine dernière. Il a plutôt dit le contraire, soit que le gouvernement précédent a fait en sorte que le Canada soit reconnu mondialement pour ses ressources, car les conservateurs appuyaient leur mise en valeur, alors que le nouveau gouvernement veut que le Canada soit reconnu pour son ingéniosité; nous ne voulons pas être reconnus pour ce que nous avons sous les pieds, mais pour ce que nous avons entre les deux oreilles. Nous perdons ainsi complètement de vue les incroyables progrès technologiques en matière de gestion de l'environnement, de sécurité des pipelines, et toutes les innovations réalisées par des Canadiens ici, au Canada, et qui font de notre secteur des ressources naturelles une partie intégrante de notre économie. La différence entre les deux, c'est que les conservateurs ont fermement appuyé le secteur des ressources, alors que les libéraux préféreraient le voir disparaître.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je félicite le député de Foothills d'avoir été élu.

Je veux souligner que la manie commune qu'ont malheureusement l'opposition officielle et le gouvernement de vouloir « transporter le bitume jusqu'aux côtes » fait qu'ils passent complètement à côté des possibilités, sur le plan économique, de transformer le bitume au Canada, en particulier en Alberta. Ma province, la Colombie-Britannique, ainsi que le Québec continueront de s'opposer au transport du bitume et du diluant par pipeline, car cela comporte tout simplement trop de risques et aucun avantage pour la Colombie-Britannique, le Québec ou le Canada.

M. John Barlow: Monsieur le Président, je suis ravi de voir la députée à la Chambre.

Dans le cas du projet Énergie Est, par exemple, l'oléoduc existe déjà; il se trouve déjà sous terre. L'infrastructure est déjà en grande partie mise en place, et on l'utilise déjà pour le gaz naturel; cela n'a rien de nouveau.

Pour ce qui est de raffiner du bitume au Canada, je crois que c'est le secteur privé qui devrait s'en charger, s'il y a un marché pour cela. Chaque fois que le gouvernement finance ce genre d'activité, cela ne donne jamais de bons résultats. C'est un domaine dans lequel le secteur privé devrait prendre l'initiative. Si jamais une société propose de construire une raffinerie de 20 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années, alors je suis sûr qu'elle serait également prête à participer à ce processus de réglementation, mais ce n'est tout simplement pas arrivé.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de son discours très éloquent qui donne matière à réflexion. À vrai dire, il a remarqué que le discours du Trône présenté par le gouvernement ne disait rien sur le secteur agricole et les ressources naturelles, et nous avons abordé la question des oléoducs.

Ce dont parle le discours du Trône, c'est de la nécessité de faire des déficits.

Si un projet d'oléoduc se concrétisait, j'aimerais que mon collègue me dise quels en seraient les effets économiques sur les dépenses gouvernementales comparativement aux effets sur les dépenses du secteur privé, et quelle en serait l'incidence sur sa province, l'Alberta.

• (1215)

M. John Barlow: Monsieur le Président, je suis enchanté qu'on me pose cette question. La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de

discuter avec plusieurs dirigeants du secteur pétrolier et gazier à Calgary, une discussion intéressante. Nous avons parlé de l'engagement du premier ministre, qui a promis de verser 1 milliard de dollars à l'Alberta pour la soutenir pendant cette période difficile, une somme dérisoire étant donné le contexte.

Ces dirigeants ont aussi rencontré le ministre des Finances. Ils lui ont dit qu'ils n'avaient pas besoin de ce milliard de dollars, qu'il fallait plutôt voir à ce que le projet Énergie Est se concrétise afin qu'ils puissent produire eux-mêmes les revenus dont ils ont besoin. Leur message: ils n'ont pas besoin d'un cadeau du gouvernement, mais de son appui. C'est un message très clair, que nous devrions appuyer.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Foothills de son discours très éclairant.

Avant toute chose, je tiens à vous féliciter, monsieur le Président, d'avoir été élu dans Simcoe-Nord, une circonscription voisine de la mienne, et d'avoir été choisi comme vice-président. Ce sera un plaisir de travailler avec vous.

Je remercie aussi les électeurs de Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, qui m'ont choisi pour les représenter à la Chambre. Je tiens également à remercier mon directeur de campagne, l'équipe de campagne et tous les bénévoles qui, jour après jour, ont fait du porte-à-porte, installé des affiches et distribué des documents. La députée provinciale, Laurie Scott, était aussi de la partie. J'adresse aussi des remerciements chaleureux à John et Brenda Hymus, d'excellents amis qui ont été à mes côtés tout au long de la campagne et m'ont offert un soutien précieux.

Bon nombre de députés connaissent mon prédécesseur, Barry Devolin. J'ai eu la chance de travailler avec Barry pendant les 11 dernières années, et je m'en voudrais de ne pas le mentionner. Barry a été pour moi un mentor, un modèle et un excellent ami. Je le remercie pour ses conseils et son soutien constant.

C'est pour nous tous un exercice d'humilité que de prendre la parole à la Chambre. C'est mon rêve depuis toujours et je crois parler en notre nom à tous en disant qu'il fait bon d'être ici. J'en suis honoré. Je suis fier de dire que mon bureau de circonscription était ouvert et opérationnel deux semaines seulement après l'élection. On répondait aux appels et aux questions des électeurs au sujet des demandes de citoyenneté, du Régime de pensions du Canada, de l'Agence du revenu du Canada, des passeports bien sûr, et j'en passe. Je tiens à remercier mon personnel d'avoir travaillé sans relâche pour organiser le bureau le plus rapidement possible et recommencer à servir les électeurs d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock.

J'aimerais souligner que, la semaine dernière, j'ai tenu la première de ce que j'espère être une série de séances d'information sur les passeports dans ma circonscription. J'ai eu l'occasion de rencontrer des centaines d'électeurs qui m'ont parlé non seulement des passeports, mais aussi des divers enjeux qui les touchent.

L'Adresse

Qui sont les électeurs d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock? Les gens là-bas sont aussi forts que leur circonscription est belle. Nous n'avons pas peur du labeur, nous servons toutes sortes de causes et, quand nous relevons des défis, nous y mettons tout notre cœur et notre esprit. Nous prenons soin de nos voisins. Nous montrons à nos enfants à apprendre les bonnes choses, à cultiver la terre, à faire les bons choix, à respecter ceux qui sont passés par là avant eux et qui ont fait du bon travail, et à continuer de se mettre au service de la collectivité. Nous sommes des gens polis. Nous nous retrouvons les manches pour le bien de nos villes, et nous prenons bien évidemment nos fins de semaine au sérieux. Nous dormons au son des huards et des grenouilles et, lorsque l'envie nous prend de nous retrouver dans un endroit plus bruyant, il nous suffit de faire un peu de route pour aller à Toronto. Nous sommes des agriculteurs, des machinistes, des protecteurs, des environnementalistes, des jardiniers, des artistes, des médecins, des marchands et des boutiquiers. Nous mettons la main à la pâte. Nous sommes fiers de nos vieilles bâtisses, de nos étendues naturelles et de notre gros bon sens. Histoire, morale et détermination, nous avons tout cela. Nous savons profiter de la vie.

Ce sont ces gens, justement, qui se demandent dans quelle direction le gouvernement libéral actuel mène notre grand pays. Combien d'autres promesses seront rompues à mesure qu'avancera le mandat libéral? J'aimerais aborder quelques-uns des enjeux dont les gens de ma circonscription m'ont parlé.

Sous le gouvernement conservateur précédent, le Canada a joué un rôle de premier plan dans la lutte contre la terreur partout dans le monde. Le discours du Trône des libéraux promet que : « le gouvernement renforcera ses relations avec ses alliés, notamment avec les États-Unis, son meilleur ami et partenaire. »

En dépit de cela, le gouvernement libéral a déclaré qu'il se retirait du combat contre l'EIIL, ce qui a gravement nui à nos relations avec nos alliés, notamment les États-Unis. Il y a à peine six mois, Rob Nicholson, alors ministre des Affaires étrangères, a tenu une réunion internationale à Québec afin de discuter des aspects militaires et politiques de la mission contre l'EIIL. Aujourd'hui, nous ne sommes même pas les bienvenus à la table.

L'actuel gouvernement soutient également qu'il « continuera de collaborer avec ses alliés dans la lutte contre le terrorisme ». Comment les libéraux peuvent-ils affirmer qu'ils resserrent les liens avec les alliés et qu'ils luttent avec eux contre le terrorisme alors qu'ils ont à eux seuls isolé le Canada des autres pays et retiré ses forces au moment même où ceux-ci intensifient leurs efforts? Le Canada, autrefois un pays qui, à mon avis, se surpassait invariablement, est devenu un pays qui se tient à l'écart du combat mené par nos alliés contre le terrorisme.

Les libéraux ont proclamé que le Canada est de retour sur la scène internationale. En réalité, selon moi, nous sommes forcés de nous croiser les bras tandis que nos alliés livrent bataille afin de défendre nos valeurs communes. Tout cela s'est produit en quatre mois, ce qui est court, et je crains que cette tendance se poursuive le reste du présent mandat.

• (1220)

J'ai soulevé la question de la réforme démocratique auprès de mes électeurs. Ils s'inquiètent au sujet du programme libéral. Dans le discours du Trône, les libéraux ont dit que « l'élection de 2015 aura été la dernière à être menée selon le système électoral majoritaire à un tour ». Le même ministre a affirmé que la question ne serait pas soumise à un référendum. Comment le gouvernement libéral compte-t-il rétablir la confiance des Canadiens dans les institutions

publiques après avoir affirmé ne pas avoir l'intention de permettre aux Canadiens de s'exprimer dans le cadre d'un référendum national?

En refusant de permettre aux Canadiens de s'exprimer directement, les libéraux vont à l'encontre de la promesse qu'ils ont faite de rétablir la confiance des Canadiens. Ce n'est qu'une autre des maintes promesses que les libéraux vont briser. À mon avis, un comité composé d'un nombre restreint de parlementaires chargé d'étudier la réforme électorale ne saurait jamais remplacer la chance pour tous les Canadiens de s'exprimer directement. Le comité libéral n'est qu'un moyen pour eux d'imposer leur programme établi d'avance sans qu'on puisse les en empêcher.

Je passe maintenant à la question de l'agriculture et des ressources naturelles, dont a déjà parlé mon ami de Foothills. Comme celui-ci l'a si bien exprimé, le premier ministre a représenté le Canada au Forum économique mondial, en Suisse. C'était une occasion pour lui de promouvoir le Canada dans le monde. Il a préféré passer certains de nos plus importants secteurs sous silence, soit les ressources naturelles et l'agriculture. Qu'on me comprenne bien: notre ingéniosité, notre capacité d'innovation, toutes ces choses jouent un rôle important dans la prospérité du Canada. Mais au lieu de promouvoir les nombreux secteurs et entreprises fantastiques que notre grand pays a à offrir, le premier ministre s'est contenté de parler de confiance sur un ton d'optimisme.

Le Canada est un pays riche, doté d'une économie prospère fondée sur les ressources. Le premier ministre avait l'occasion d'en faire la promotion dans le monde, mais il a failli à la tâche.

Un emploi sur cinq au Canada dépend du commerce; le gouvernement conservateur oeuvrait à élargir les possibilités offertes aux Canadiens en signant des accords de libre-échange dans le monde entier. Nous marchions côte à côte avec les Canadiens pour promouvoir et protéger leurs emplois.

En plus de faire fi des ressources naturelles, le gouvernement ne dit pas que le Canada dispose d'un système d'approvisionnement en aliments de classe mondiale. Or, nous sommes connus dans le monde entier pour la qualité et la sécurité de notre système de production alimentaire. Beaucoup de députés ont déjà entendu parler de Kawartha Dairy, une entreprise implantée dans ma circonscription. Les gens font la queue longtemps pour pouvoir savourer l'excellente crème glacée fabriquée par cette crèmerie. Par ailleurs, Mariposa Dairy, une société innovatrice, est en voie de terminer des travaux d'agrandissement d'une valeur de 2 millions de dollars pour produire son fromage de chèvre primé. Grass Hill Farms, une entreprise de ma localité, Bobcaygeon, est un chef de file mondial en matière de lait de chèvre de qualité et de recherche génétique. Les produits de chèvre de cette entreprise sont populaires partout dans le monde, et nous devons veiller à ce qu'elle ait accès à ces marchés.

Examinons la situation actuelle. Nous sommes en hiver. Le printemps approche à grands pas. Le gouvernement va présenter son budget. Quels sont ses projets pour 2016 et comment favoriseront-ils la création d'emplois? Le député de Foothills a parlé de l'approvisionnement en pétrole. Le dollar canadien, dont la valeur ne cesse de diminuer, est maintenant à son plus bas niveau depuis 2003. Le gouvernement libéral a promis d'enregistrer des déficits de 10 milliards de dollars par année, soutenant que des investissements sont nécessaires pour stimuler l'économie. On s'attend maintenant à ce que les déficits s'élèvent plutôt à 13 ou 14 milliards de dollars par année. Pourquoi donc?

Je crois que les libéraux ont dit, lors de la campagne électorale, que les hausses d'impôt qui seront imposées aux gens faisant partie du 1 % le plus riche de la population canadienne permettront d'assumer les coûts des baisses d'impôt pour la classe moyenne. Or, selon de savants calculs, il s'avère que l'impôt perçu auprès des gens ayant de gros revenus ne permettra pas de couvrir les baisses d'impôt pour la classe moyenne. Ces mesures coûteront plutôt 1,2 milliard de dollars par année à Ottawa. En fin de compte, il y aura donc plus tard des augmentations d'impôt ou des compressions budgétaires, voire les deux. Les prochaines générations — mes enfants, mes petits-enfants — en feront donc les frais.

On sait que cette idéologie a miné l'économie de bien des pays. Elle a miné l'économie de certaines provinces. J'entrevois une grosse augmentation d'impôt, et c'est ce qui me fait peur. Depuis 2008, 200 millions de dollars ont été investis dans la circonscription d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock dans le domaine des infrastructures. Ces sommes ont permis de construire des arènes et des bibliothèques, de rénover des bâtiments, et cetera; tout cela crée des infrastructures et des emplois. Il faut continuer dans cette voie.

Il faut élargir l'accès aux services Internet à haute vitesse. Nous l'avons élargi à l'Est de l'Ontario et du Canada; c'était un bon début, mais il y a encore des trous. Il y en a dans le comté de Haliburton, et il faut les combler. Lorsqu'on n'est pas branché à Internet, on n'est pas branché sur le monde et on ne peut pas avoir d'activité économique. C'est la clé du succès.

• (1225)

Le vice-président: Avant que nous passions aux questions et aux observations, je tiens simplement à rappeler à tous les députés qu'ils doivent éviter d'utiliser les prénoms ou les noms d'autres députés durant leurs discours et leurs discussions.

Nous passons maintenant aux questions et observations. Le député d'Hastings—Lennox and Addington a la parole.

M. Mike Bossio (Hastings—Lennox and Addington, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député pour son élection.

Le député a parlé de l'infrastructure et des déficits, et il a mentionné qu'à un moment donné, nous devons investir dans nos collectivités. J'ai assisté à de nombreuses réunions communautaires ces derniers mois, et dans chacune d'elles, il a été question de l'énorme déficit que notre pays doit surmonter en matière d'infrastructure et de la nécessité de ces investissements, en particulier dans l'infrastructure numérique. Je viens d'une circonscription rurale où il y a d'importantes lacunes à ce chapitre.

Le député pourrait-il nous dire d'où proviendront, selon lui, les fonds qui permettront d'investir dans les infrastructures sans faire de déficit, compte tenu du climat économique actuel?

M. Jamie Schmale: Monsieur le Président, je félicite, moi aussi, mon collègue pour son élection. J'ai hâte de travailler avec lui à la Chambre.

L'argent vient essentiellement de la création d'emplois et de la croissance économique. À mon avis, le gouvernement a pour tâche d'instaurer un climat qui permet au secteur privé de croître pour bâtir, réussir, engendrer la richesse, créer des emplois et établir une assiette fiscale. C'est ainsi que nous obtiendrons les fonds nécessaires à ces investissements.

Nous ne pouvons pas trouver l'argent qu'il nous faut comme par magie, en empruntant. Nous savons ce que cela a donné en Ontario: le troisième poste budgétaire en importance de la province est l'intérêt sur la dette. Comment s'en sortir, quand on continue de payer

des intérêts élevés? C'est impossible tant pour un gouvernement que pour un ménage ou une entreprise.

J'ai hâte de travailler avec le député à accroître l'accès aux services Internet haute vitesse dans les régions rurales de l'Ontario et dans l'ensemble du pays. Enfin, ce que je recommande, c'est de créer le climat qui permettra au secteur privé de croître et de réussir.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, je remercie les deux dernières personnes qui ont pris la parole de ce côté-ci de la Chambre d'avoir parlé d'agriculture. Le discours du Trône est muet à ce chapitre. Pourtant, les effets de la situation dans ce secteur se font sentir maintenant au pays. Il y a à peine 10 jours, la plus grosse entreprise productrice de potasse au monde a mis à pied plus de 400 employés au Nouveau-Brunswick.

J'ai récemment assisté au salon de la production agricole tenu au parc Prairieland, à Saskatoon. C'était la plus grosse foire de la Saskatchewan. Beaucoup d'Américains viennent ici à cause du dollar, mais les producteurs agricoles canadiens sont très préoccupés du fait que le discours du Trône ne touche pas à la question de l'agriculture.

L'agriculture a une grande importance en Alberta et en Ontario, comme nous l'avons constaté de ce côté-ci de la Chambre. Je remercie donc mes deux collègues d'en avoir parlé. Ces 10 derniers jours, l'entreprise PotashCorp de la Saskatchewan a envoyé un message que personne n'a aimé: la mise à pied de plus de 400 travailleurs au Nouveau-Brunswick.

• (1230)

M. Jamie Schmale: Monsieur le Président, ce que dit mon collègue est on ne peut plus vrai. Dans ma circonscription, l'agriculture occupe une place importante au sein de l'économie. Si elle ne peut pas prendre son essor, je crois que nous allons avoir des problèmes. Je crois que nous serons dans le pétrin si l'ensemble du secteur agricole ne parvient pas à nourrir la nation.

Cependant, je crois que nous avons encore le meilleur système d'approvisionnement alimentaire du monde. Nous avons des produits d'excellente qualité qui sont recherchés par les pays émergents qui connaissent une croissance du revenu disponible, et c'est une bonne chose. Cela permet aux jeunes qui veulent se lancer dans l'agriculture ou reprendre la ferme familiale de gagner de l'argent tout en produisant des aliments de qualité.

J'encourage le gouvernement à continuer de miser sur l'agriculture et à aider les gens de ma circonscription à vendre leurs produits sur les marchés. Cela assurera notre réussite à tous.

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à vous aviser que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Peterborough—Kawartha.

Monsieur le Président, je tiens d'abord à vous féliciter d'avoir été nommé vice-président de la Chambre des communes. J'offre aussi mes sincères félicitations à mes collègues députés pour leur élection.

C'est à la fois un honneur et un privilège de prendre la parole pour la première fois à la Chambre à titre de député de Nickel Belt. Je remercie les électeurs de Nickel Belt et du Grand Sudbury pour leur soutien. Je tiens aussi à souligner le soutien inconditionnel que m'ont offert mon épouse, mes enfants, mes parents, ma famille et de nombreux bénévoles.

L'Adresse

J'ai grandi dans Nickel Belt. Je connais bien les défis et les possibilités qu'offrent les petites localités rurales, et j'éprouve une confiance absolue envers les gens de Nickel Belt et du Nord de l'Ontario. Travailler au service de la population est une tradition familiale. Mon père et mon oncle ont été députés à la Chambre des communes. En tant qu'homme d'affaires et défenseur des droits des personnes handicapées, j'ai à coeur d'améliorer la qualité de vie dans tous les milieux qui m'entourent.

[Français]

Pour ma part, j'ai eu l'occasion, depuis mon élection, de sillonner les routes de la belle et grande circonscription de Nickel Belt, qui s'étend sur 30 000 km. Je suis fier des priorités énoncées par mon gouvernement dans le discours du Trône.

[Traduction]

J'ai hâte de collaborer avec mes collègues en ma qualité de président du caucus libéral du Nord de l'Ontario dans les dossiers prioritaires de cette région. Mon caucus jouera un rôle de premier plan dans les efforts visant à promouvoir et à mettre en oeuvre le programme du gouvernement, et ce, sur divers fronts.

J'ai déjà eu le plaisir de rencontrer 6 maires et plus de 20 conseillers ainsi que des chefs des Premières Nations et de nombreux dirigeants communautaires et d'entreprises de l'ensemble de ma circonscription. Certaines priorités ont déjà été cernées.

Il faut absolument investir dans les infrastructures du Nord de l'Ontario si l'on souhaite attirer les investissements du secteur privé. Les petites localités comme Nipissing Ouest, Rivière des Français, Markstay-Warren et Killarney et les cantons comme Gogama et Cartier ont de la difficulté avec le financement, les rapports techniques et les projets de développement.

Il y a des projets prêts à démarrer dans le Grand Sudbury, comme le prolongement de la promenade Maley, dont le financement par la province et la municipalité est déjà assuré. Il est important d'élargir la route municipale 35 à quatre voies entre Azilda et Chelmsford. J'ai hâte de faire la promotion de ces projets.

Il faut également envisager l'élargissement à quatre voies de la route 144, vers Timmins et se pencher sur les travaux à effectuer sur la Transcanadienne entre North Bay et Thunder Bay.

En ce qui a trait à certaines priorités d'investissement dans le logement social, j'ai déjà rencontré plusieurs partenaires communautaires et gens d'affaires qui ont des projets prêts à démarrer et qui sont disposés à investir dès maintenant des millions de dollars dans notre économie pour créer des complexes d'habitation abordables pour les personnes âgées et des logements sociaux. Les projets en question se situent à Chelmsford, Valley-Est, Capreol et Nipissing-Ouest, où ils répondront aux besoins d'une population vieillissante.

En ce qui concerne le service Internet à large bande, nous devons veiller à ce que la plupart des Canadiens jouissent d'un accès Internet à haute vitesse de qualité. Le réseau à fibres optiques doit être élargi pour inclure les localités rurales, partout au Canada et dans le Nord de l'Ontario. La survie des régions rurales du Canada dépend de l'investissement de fonds d'infrastructure dans un réseau haute vitesse à fibres optiques.

Je vais travailler en étroite collaboration avec le personnel dévoué de FedNor et les organismes de développement locaux. Au cours de ma carrière, j'ai été membre de 12 chambres de commerce en Ontario. Nous devons bonifier les investissements déjà faits par FedNor dans le Nord de l'Ontario. Nous devons songer à accroître le rôle de FedNor à l'égard des investissements dans les services à large bande, l'innovation et la recherche pour faire du Nord de l'Ontario et

du Canada entier des chefs de file mondiaux dans le secteur minier et celui des services d'approvisionnement.

Le secteur minier canadien est de ceux qui emploient le plus de gens. Environ 380 000 personnes au Canada y travaillent. Toutes proportions gardées, c'est le secteur minier qui emploie le plus d'Autochtones dans le secteur privé au Canada. Le Canada possède l'un des plus grands secteurs d'approvisionnement minier du monde, soit plus de 3 400 entreprises. De tous les secteurs industriels au Canada, c'est celui-là qui offre les meilleurs salaires, avec un salaire annuel moyen supérieur à 110 000 \$.

Selon les statistiques de 2013, le moteur économique qu'est le secteur minier a contribué au produit intérieur brut du Canada à hauteur de 54 milliards de dollars. Il compte pour près de 20 % de la valeur des produits et des exportations du Canada. La valeur de la production minière du Canada totalise près de 43 milliards de dollars.

● (1235)

Le député de Sudbury et moi avons visité le Centre d'excellence en innovation minière — le CEIM —, le Centre pour la vitalité des lacs Vale, le centre NORCAT, la société MIRARCO, ainsi que l'Université Laurentienne, le Collège Boréal et le Collège Cambrian, qui sont d'excellents exemples des possibilités illimitées qui découlent des investissements dans la recherche et les technologies novatrices. J'ai également visité l'agence Blue Sky avec le député de Nipissing—Timiskaming pour étudier la possibilité d'offrir davantage de services à large bande dans nos circonscriptions du Nord de l'Ontario.

Nous sommes déterminés à renouer le dialogue avec les collectivités des Premières Nations. C'est un sujet important auquel j'ai l'intention de me dévouer en tant que fier citoyen de la nation algonquine de Mattawa/North Bay, dont le territoire s'étend jusqu'au Parlement. Dans ma circonscription, Nickel Belt, je suis en train d'établir des liens solides avec les chefs autochtones des Premières Nations Atikameksheng Anishnawbek, de Mattagami et de Wahnapitae.

J'ai aussi eu le privilège de souhaiter la bienvenue à des familles de réfugiés syriens à l'aéroport du Grand Sudbury. L'appui de la communauté est extraordinaire, grâce au leadership du premier ministre. Ces familles sont parrainées par l'église St. Andrew et par le groupe catholique Capreol-Valley. D'autres groupes, comme Neighbours Without Borders, de Nipissing-Ouest, continuent de déployer des efforts dans l'espoir d'accueillir d'autres familles syriennes.

Il faut aussi rétablir le bureau fédéral d'immigration de Sudbury. Je garantis aux députés que le Nord de l'Ontario accueillera d'autres immigrants pour soutenir ses collectivités et répondre aux besoins en personnel des entreprises locales.

N'oublions pas nos anciens combattants, dont le gouvernement a promis de s'occuper et auxquels il a promis les services qu'ils méritent. Je suis fier de la présence de 11 filiales de la Légion royale canadienne dans la région de Nickel Belt et du Grand Sudbury. Il est urgent d'investir dans nos anciens combattants et de saisir cette occasion de leur offrir des services de calibre mondial en matière de trouble de stress post-traumatique.

L'Adresse

[Français]

Ce qui distingue la circonscription de Nickel Belt et du Grand Sudbury, c'est qu'elle est composée d'une multitude de petites localités, surtout rurales, tout à fait particulières et qui ont chacune leur charme et leur beauté, ainsi que plus de 300 lacs. C'est de toute beauté.

J'ai rencontré les citoyens et citoyennes de toutes les localités, et ils m'ont fait part de leurs préoccupations et priorités. Celles-ci ont été entendues, et j'entends bien me consacrer aux dossiers qui me tiennent à cœur, tels que ceux de l'industrie minière, de la science et de la technologie, de l'amélioration de l'Internet dans la communauté et des besoins en infrastructure.

Notre gouvernement entend appuyer CBC/Radio-Canada. Cette société joue le rôle de moteur dans le développement et l'épanouissement de nos communautés. Mon père a présenté une pétition, ici, à la Chambre, de 20 000 noms, en 1970, pour la création de CBC/Radio-Canada télévision à Sudbury, dans le Nord de l'Ontario. Il faut poursuivre nos efforts et encourager la promotion et l'utilisation des langues officielles du Canada. La dualité linguistique est un atout pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Je suis fier du beau travail accompli par plusieurs organismes culturels, comme l'organisation Café-Héritage de Chelmsford et le Conseil des arts de l'Ontario parmi tant d'autres, surtout pour ce qui est des célébrations du 400^e anniversaire de la francophonie en Ontario. Voilà qui rappelle qu'il est de notre responsabilité d'ériger une société sûre au sein de laquelle tous les artistes, leur diversité, leur savoir et leur détermination peuvent s'épanouir.

● (1240)

[Traduction]

J'ai l'esprit d'équipe, c'est pourquoi je comprends l'importance des besoins, des rêves, des aspirations et des attentes des députés et des électeurs de la région de Nickel Belt et du Grand Sudbury. Je suis heureux d'avoir pu prendre la parole et je suis impatient de travailler avec tous les députés.

M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de Nickel Belt.

Lorsque j'étais maire d'Hamilton, je me suis beaucoup occupé des dossiers qui concernaient les Autochtones vivant hors des réserves, y compris le logement et la pauvreté. Y a-t-il beaucoup d'Autochtones qui vivent hors des réserves dans la circonscription de Nickel Belt et qui ont des besoins auxquels le programme d'infrastructures et d'autres mesures répondraient?

M. Marc Serré: Oui, monsieur le Président, dans la région de Sudbury, qui est comprise dans la circonscription de Nickel Belt, se trouvent trois collectivités des Premières Nations, mais nous avons investi et nous pouvons aussi compter sur le Collège Cambrian, le Collège Boréal et l'Université Laurentienne, qui amènent beaucoup d'étudiants autochtones à faire des études supérieures.

Nous avons également voulu encourager les entreprises privées à miser sur l'embauche de travailleurs autochtones dans le secteur minier, comme je l'ai indiqué.

Je continue de collaborer avec le gouvernement et nos partenaires locaux pour améliorer la qualité de vie et l'éducation pour les Autochtones vivant hors des réserves.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NP): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours du député de Nickel Belt. Je sais que l'emploi est toujours une préoccupation majeure dans sa circonscription.

Je me demande comment il réagit au point de vue du ministre du Commerce international. Pendant la campagne électorale, lui et son parti disaient avoir d'importantes réserves concernant le Partenariat transpacifique. Mais le ministre dit aujourd'hui que ce partenariat est déjà une affaire réglée et que le gouvernement a l'intention de le signer sans y apporter aucune modification.

Les gens de ma circonscription s'inquiètent évidemment beaucoup des effets sur l'emploi que pourrait avoir le Partenariat transpacifique. Ils s'inquiètent aussi de ses effets sur la sécurité alimentaire et des attaques auxquelles il pourrait donner lieu contre le système de gestion de l'offre.

J'aimerais bien savoir ce que pense le député au sujet de ce changement apparent d'attitude de son gouvernement à l'égard du Partenariat transpacifique.

M. Marc Serré: Monsieur le Président, ceux qui forment le gouvernement et moi-même avons travaillé dans le secteur privé pendant de nombreuses années. J'ai été propriétaire d'une entreprise et j'ai travaillé en collaboration avec les chambres de commerce. C'est très important dans la circonscription de Nickel Belt et dans le Nord de l'Ontario, une région qui exporte beaucoup de produits et de services partout dans le monde. Nous sommes déterminés à accroître l'offre et à favoriser l'expansion du secteur minier afin d'exporter davantage de produits et d'expertise partout dans le monde.

Nous sommes tous résolus à aller de l'avant à cet égard. Nous prendrons les mesures nécessaires pour y arriver et nous collaborerons avec les députés dans l'intérêt du secteur privé.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de mon collègue. Il a parlé avec beaucoup d'éloquence du rôle clé que les emplois dans le secteur minier jouent dans sa circonscription. Je suis le président du caucus de l'Alberta, un rôle équivalent à celui qu'il prétend jouer au sein du caucus libéral du Nord de l'Ontario. À ce titre, je me demande s'il est d'avis que l'exploitation minière sous toutes ses formes, par exemple l'exploitation en surface des sables pétrolifères et du bitume, joue un rôle essentiel dans l'économie et est importante pour tous les Canadiens, et pas seulement pour les Premières Nations, comme celle de Fort McKay, qui est l'une des plus riches au pays, car elle est située à proximité de ce fantastique projet d'exploitation.

De plus, n'est-il pas préoccupé par le fait qu'il n'a pas du tout été question du Cercle de feu dans le discours du Trône, qui a été lu en 15 minutes et qui aurait pu être rédigé — ou a peut-être été rédigé — par des élèves de huitième année dans le cadre d'un cours de sciences sociales? Puisqu'il est le président du caucus du Nord de l'Ontario, ne s'inquiète-t-il pas du fait qu'on ne fait nullement mention de ce projet ou des perspectives économiques qui en découlent dans le discours du Trône?

Puis-je espérer qu'il appuiera le secteur minier de ma province, l'Alberta, tout autant que j'appuierai moi-même, à titre de conservateur, tous les autres projets menés un peu partout au Canada, quelle que soit la région où ils sont mis en œuvre?

L'Adresse

● (1245)

M. Marc Serré: Effectivement, monsieur le Président, il va sans dire que, lorsqu'il est question des ressources, les ressources naturelles sont très importantes. Je peux assurer au député que mes collègues du caucus du Nord de l'Ontario travaillent d'arrache-pied et sont conscients des priorités de l'industrie minière dans ce coin de pays là. Je suis impatient de collaborer avec mon collègue de l'Alberta à l'élaboration d'un meilleur partenariat et à la bonification du rôle joué par le secteur privé. J'ai l'intention de ne pas faire traîner les choses.

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Institutions démocratiques, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Nickel Belt de partager son temps de parole avec moi. Je lui en suis reconnaissante.

C'est avec une très grande fierté et autant d'humilité que je participe à mon premier débat à la Chambre des communes, qui se tient sur le territoire traditionnel des peuples algonquins. C'est un moment qui restera à jamais marqué dans ma mémoire.

J'aimerais tout d'abord remercier les habitants de Peterborough—Kawartha pour leur confiance et leur soutien. J'entends leur faire honneur en travaillant sans relâche, en m'engageant à écouter le point de vue de tous et en faisant tout en mon pouvoir pour répondre aux besoins des électeurs de ma circonscription.

Je suis arrivée ici après un long périple. Je suis née à l'autre bout du monde, dans un endroit très différent du Canada. Là d'où je viens, il y avait la guerre, les droits de la personne n'étaient pas respectés, les femmes n'avaient pas le droit à l'instruction et il était inimaginable qu'une femme de 31 ans puisse devenir parlementaire et ministre.

J'ai amorcé mon cheminement avec la personne la plus courageuse que je connaisse, ma mère, qui a sacrifié tout ce qu'elle connaissait et ce qu'elle aimait dans le seul but de rechercher une vie meilleure pour ses filles, c'est-à-dire mes deux soeurs et moi. Notre périple nous a menés à Peterborough, en Ontario. J'avais 11 ans, j'étais en terre inconnue, je ne parlais pas la langue, je ne comprenais pas la culture, je n'avais pas d'amis. Mon cheminement a été rendu possible par la bonté des gens de Peterborough—Kawartha, qui nous ont hébergées, nous ont aidées à nous inscrire à l'école, nous ont invitées à des occasions spéciales, ont atténué notre solitude et ont pris soin de nous. Je suis le fier produit de ce que Peterborough fait de mieux, et je suis résolue à retourner cette bonté en me mettant au service de ma collectivité.

La liste de ceux et celles qui m'ont aidé à parvenir à cet endroit est longue, mais j'aimerais remercier ma famille, et particulièrement ma mère et mes soeurs, mon beau-frère et ma nièce de six ans, Leila, l'amour de ma vie.

J'aimerais également remercier ma famille de campagne, une équipe de centaines de femmes et d'hommes, des jeunes de coeur, des gens d'expérience dans le milieu politique ainsi que des débutants, qui ont travaillé sans relâche pour rendre ce jour possible.

Je suis ici aussi parce que le premier ministre a présenté un plan cohérent en vue d'un réel changement et a offert aux Canadiens une solution de rechange positive à la politique de division. Le discours du Trône énonce clairement la voie à suivre pour atteindre ces objectifs. En tant que ministre des Institutions démocratiques, j'entends apporter des changements pour créer un gouvernement plus ouvert et plus transparent. À ce titre, j'ai hâte de travailler avec tous les députés pour renforcer et moderniser nos institutions démocratiques.

Pour réaliser cette tâche, je compte miser sur certains principes clés: d'abord, les réformes que nous choisirons devront veiller aux intérêts de tous les Canadiens et non seulement à ceux des partis politiques que nous représentons; ensuite, nos réformes devront favoriser la participation de ceux qui se sont sentis marginalisés par le passé, notamment les jeunes, les personnes désavantagées sur le plan économique, les minorités et de nombreuses autres personnes; enfin, les réformes doivent s'adresser aux personnes qui pensent que leur opinion n'a pas d'importance, que leurs préoccupations sont ignorées et que leurs espoirs et aspirations ne comptent pas. La réforme démocratique doit tenir compte de ces personnes et doit veiller à ce que dans un avenir rapproché, la Chambre des communes soit un meilleur reflet de la société canadienne.

Enfin, j'aimerais parler de la nature des débats à la Chambre. Plutôt qu'être partisans, ceux-ci devraient viser un consensus impartial qui correspond aux intérêts des Canadiens et non à ceux des partis politiques. La discussion doit avoir un caractère inclusif et accorder aux groupes et aux particuliers un rôle à part entière, y compris les premiers habitants et les autochtones, les populations rurales et urbaines du Canada, les communautés anglophones et francophones, en tenant compte de l'avis des spécialistes, des universitaires, des personnes et de leur vécu, avec la participation de ceux qui connaissent bien ces lieux et des Canadiens qui exercent depuis peu leur devoir politique.

● (1250)

Il est important que le débat demeure civilisé, que nous arrivions à nous affronter sans effronterie et que, plutôt que de chercher à étouffer la voix de nos opposants, nous ayons avec eux une discussion constructive et empreinte de respect. Ce principe ne s'applique pas seulement aux débats sur la réforme démocratique, mais aussi à tous les débats politiques tenus à la Chambre.

Voilà pourquoi j'appuie de tout coeur la résolution du Président, qui souhaite faire cesser le chahut. Je suis troublée quand j'en suis témoin. De tels comportements me décontenaient et me rappellent les effets dévastateurs du persiflage et de l'intimidation dans nos écoles, de même que les projets mis en place partout au pays pour les contrer. L'intimidation reste la même, qu'elle se manifeste dans la cour d'école ou à la Chambre. Je suis résolue à ne pas participer au chahut et j'invite les autres députés à faire de même. Notre présence ici est un cadeau. Nous devons utiliser ce temps de manière responsable, productive et respectueuse.

En conclusion, je souhaite rappeler la promesse que j'ai faite aux gens de Peterborough—Kawartha et la faire à tous les Canadiens: je vais travailler fort, je serai leur voix au Parlement et je serai prête à entendre et à recevoir des arguments sensés et communiqués avec respect.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, je vous souhaite, à vous ainsi qu'à la ministre, une bonne année. Je tiens aussi à féliciter la ministre. Elle était déjà intervenue à la Chambre, mais il s'agit là de son premier discours, et elle a fait un très bon travail. Je pense que le whip de son parti aurait dû la laisser utiliser tout le temps qui lui était accordé.

La ministre parle de respect. Je crois qu'elle veut vraiment se montrer respectueuse et entretenir un dialogue respectueux avec les députés à la Chambre et les Canadiens. Le plus grand signe de respect pour les Canadiens serait de nous donner la chance de voter sur toute proposition de nouveau système électoral présentée par le gouvernement. Il n'est certainement pas respectueux de dire aux Canadiens qu'ils ont confié aux libéraux un mandat lors des élections, mais qu'ils n'ont pas leur mot à dire sur l'acceptabilité de ce que les libéraux proposent pour les prochaines élections. Quand elle pense à cela et qu'elle voit tous les éditorialistes en faveur de la tenue d'un référendum, elle n'a certainement pas la même opinion qu'elle avait en 2015.

Elle est sûrement maintenant en faveur d'un référendum sur toute proposition que le gouvernement formulera avant les prochaines élections.

L'hon. Maryam Monsef: Monsieur le Président, nous sommes maintenant passés à une nouvelle année et, pourtant, le député demande encore à peu près la même chose.

Les Canadiens possèdent clairement une grande variété d'opinions sur ce sujet. Nous avons l'intention de respecter leur intelligence en engageant une conversation approfondie et sérieuse à l'échelle du pays.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Monsieur le Président, je tiens aussi à féliciter la ministre des Institutions démocratiques de son élection à la Chambre. J'ai eu le privilège d'agir en tant qu'observateur international des droits de la personne en Afghanistan et je connais le long parcours, sur le plan tant physique que culturel, que la ministre a dû accomplir pour se retrouver ici, à la Chambre. Je les félicite, elle et sa famille, de leurs réalisations.

Je tiens également à la féliciter de se préoccuper des effets de la réforme démocratique sur les personnes marginalisées. J'aimerais lui poser une question sur la lutte contre la pauvreté, un engagement qui, selon les néo-démocrates, était absent du discours du Trône. Les libéraux ont parlé de quelques mesures distinctes, mais pas d'un plan global. Lors de la dernière législature, il a été question de rétablir le salaire minimum fédéral. Le caucus libéral précédent avait voté pour cette mesure, mais, lors de la dernière campagne électorale, les candidats libéraux ont eu tendance à s'en moquer. Ils n'ont pas parlé du tout de la possibilité de bonifier le Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu afin d'éviter que les bâtisseurs de notre pays soient réduits à la pauvreté. Le Parti libéral ne s'est pas engagé non plus à éliminer ce qui constitue probablement la plus importante échappatoire fiscale qui soit, c'est-à-dire celle qui permet à des PDG d'investir dans des options d'achat d'actions et d'ainsi éviter de payer de l'impôt.

Avec tout le respect que je dois à la ministre et compte tenu de son engagement envers les personnes marginalisées, j'aimerais qu'elle me dise si le gouvernement est résolu à lutter systématiquement contre la pauvreté au pays.

● (1255)

L'hon. Maryam Monsef: Monsieur le Président, je remercie le député de ce qu'il a fait dans mon pays d'origine et je lui rappelle que le gouvernement est résolu à s'attaquer au problème de la pauvreté.

L'un des moyens employés, par exemple, est la baisse d'impôt pour la classe moyenne. Le nouveau régime de prestations pour les familles avec enfants permettra de sortir des centaines de milliers d'enfants de la pauvreté. Les fonds que nous consacrerons aux infrastructures ont pour but de créer des emplois. Nous sommes

L'Adresse

certainement tous d'accord pour dire que la création de bons emplois est la façon la plus efficace de sortir les gens de la pauvreté.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la ministre du message qu'elle a adressé aux Canadiens; elle a très bien réussi à résumer un dossier qui compte beaucoup pour les Canadiens.

Les Canadiens savent que, dans notre plateforme électorale, nous nous sommes engagés à remplacer le système de scrutin uninominal majoritaire à un tour. Ce système nous a bien servis, mais il est temps de changer les choses.

La ministre pourrait-elle expliquer comment le gouvernement entend remplacer le système de scrutin uninominal majoritaire à un tour par un autre système bien meilleur lors des prochaines élections fédérales?

L'hon. Maryam Monsef: Monsieur le Président, j'en profite pour rappeler que, il y a environ 100 ans cette semaine, les femmes du Manitoba se sont battues pour obtenir le droit de vote et elles l'ont obtenu. Nous en sommes à une autre étape des changements révolutionnaires et historiques, qui améliorera le système de scrutin actuel.

Nous entendons instaurer un comité parlementaire regroupant tous les partis, qui sera chargé d'étudier la question en profondeur, et engager un dialogue sérieux et approfondi avec les gens des quatre coins du Canada avant d'en arriver à la moindre conclusion.

Le vice-président: Avant que nous reprenions le débat, je rappelle poliment aux députés qui accueilleront, de temps à autre, des visiteurs, ici sur la Colline du Parlement et aux tribunes, qu'il appartient au Président de signaler leur présence aux tribunes. Les députés pourraient, par exemple, mentionner que des personnes se trouvent sur la Colline du Parlement ou sont de passage dans la capitale nationale, mais je les prie d'éviter tout geste pour signaler leur présence à la tribune. Seul le Président peut le faire.

Nous allons maintenant reprendre le débat. Le député de Lanark—Frontenac—Kingston a la parole.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, je veux parler des deux questions démocratiques qui sont au programme en ce moment. Je soupçonne qu'il y en aura d'autres durant cette législature, mais les deux en question portent sur une réforme électorale, à savoir des changements à la Chambre et l'absence de changements, à vrai dire, que le gouvernement propose d'adopter pour l'autre endroit en ce qui a trait au processus de nomination. Les conservateurs aimeraient voir un réel changement, opéré d'une manière qui reflète fidèlement les désirs des Canadiens.

Depuis sa création, le Parti conservateur a toujours considéré qu'il ne fallait pas modifier le système électoral sans le consentement des Canadiens, exprimé dans un référendum. C'est sa politique depuis des années. J'ai contribué à l'adoption de cette politique. Cet avis était partagé par la majorité de mes collègues à la convention où la politique a été adoptée. Les conservateurs ont toujours cru que le système électoral ne devrait jamais être modifié sans l'approbation de la population, et ce, pour plusieurs raisons.

L'Adresse

Tout d'abord, c'est ce qui se fait dans les autres pays du Commonwealth, qui ont des régimes semblables au nôtre. C'est ce qu'a fait la Nouvelle-Zélande quand elle a envisagé de modifier son système électoral dans les années 1990 et qu'elle l'a effectivement réformé. C'est la formule qu'a utilisée le Royaume-Uni quand, en 2011, il a songé à adopter le mode de scrutin préférentiel pour les circonscriptions uninominales, option qui a été rejetée par les électeurs britanniques. C'est également la pratique qu'ont suivie toutes les provinces qui, de mémoire d'homme, ont pensé à changer leur système électoral. L'Île-du-Prince-Édouard a tenu un référendum en 2006, si je me souviens bien, mais il se peut que je me trompe sur l'année. La Colombie-Britannique en a tenu deux et l'Ontario en a tenu un sur la réforme électorale en 2007.

Aucune province canadienne n'a modifié son système électoral sans tenir de référendum depuis les années 1950, où un gouvernement libéral de la Colombie-Britannique l'avait fait sans consulter la population, qui l'avait d'ailleurs puni en le remplaçant au scrutin suivant par un autre gouvernement qui avait rétabli le système antérieur. Je ne dis pas que c'est ce qui se produira cette fois-ci si le gouvernement va de l'avant. En fait, si les libéraux mettent à exécution leur projet de réforme électorale, comme ils le disent, sans consultation populaire, je m'attends à ce qu'ils conçoivent quelque chose qui les avantagera.

Au fil des ans, l'un des aspects de la question sur lequel j'ai insisté à maintes reprises est qu'il est très difficile pour les gouvernements et pour les députés de participer de façon objective, désintéressée et impartiale à des discussions sur la réforme électorale. Chacun d'entre nous peut trouver un système qui aurait permis à son parti de s'en tirer à meilleur compte que le système actuel, même pour ce qui est du parti qui a remporté la victoire. Nous pouvons tous penser à un système qui nous aurait désavantagés. Nous avons tous un parti pris à cet égard, c'est inévitable. Même si nous avons comme premier ministre une personne d'une grandeur morale telle qu'elle réussirait à mettre cela de côté et comme ministre des Institutions démocratiques une personne au sens moral tout aussi titanesque, il n'en demeure pas moins que ces personnes extraordinaires seraient tout de même entourées de gens ordinaires comme vous et moi, monsieur le Président, qui voudront le système qui est avantageux pour eux.

C'est un problème insurmontable. J'ai écrit des textes sur cette question à de nombreuses occasions. Ceux qui consulteront mon site Web y trouveront des essais que j'ai rédigés en 2001 et en 2005 sur ce même sujet, ce même problème. Comment le surmonter? Ce qu'il faudrait faire est très simple. Toute proposition faite par le gouvernement devrait être soumise à la population; l'ensemble de la population n'a pas de parti pris. Dans la population, certaines personnes appuient les libéraux, d'autres les conservateurs, les néo-démocrates, les verts, les bloquistes, ou les membres du Parti marijuana. Tous les angles sont couverts lorsque l'ensemble de la population se prononce. Les gens n'ont pas de parti pris et ils accepteront un système (a) s'ils estiment qu'un changement est nécessaire et (b) s'ils estiment objectivement que le système proposé est meilleur que celui qui est en place. Cependant, ils ne l'appuieront pas s'ils le jugent pire.

● (1300)

C'est très important. Nous parlons des solutions de rechange au système actuel. Nous parlons du mode de scrutin à vote unique transférable comme celui de l'Irlande, du système de représentation proportionnelle mixte comme celui de la Nouvelle-Zélande, et du mode de scrutin préférentiel dans une circonscription uninominale comme celui de l'Australie.

Le fait est qu'il y a plus d'une option pour chacune de ces catégories, et il n'est pas difficile de comprendre comment je pourrais ou la ministre pourrait concevoir un système en fonction de n'importe lequel de ces éléments qui aurait des effets prévisibles radicalement différents. Autrement dit, on pourrait démontrer à l'avance qu'il pourrait avantager un parti et en désavantager un autre. Au fil des élections, les habitudes changeraient; l'avantage pour un parti et le désavantage pour les autres disparaîtraient. Toutefois, au début, cela pourrait avoir une incidence sur la prochaine élection.

Il n'est pas du tout difficile d'imaginer un système qui assurerait la victoire aux libéraux en 2019, et j'invite les libéraux à me demander de quoi je veux parler exactement. Nous croyons tout simplement que l'élaboration d'un système qui privilégie les libéraux et ceux qui votent pour le Parti libéral au détriment de ceux qui votent pour d'autres partis n'est pas une façon acceptable de changer le statu quo. Il est évident que les libéraux n'ont pas reçu le mandat d'effectuer une telle réforme. Ils n'obtiendraient jamais un tel mandat par voie référendaire. Ils pourraient obtenir le mandat de mettre en place un certain nombre de changements si les Canadiens étaient d'avis que cela serait objectivement préférable au statu quo. Comment pouvons-nous vérifier cela? En tenant un référendum.

J'aimerais seulement préciser que je compte partager mon temps de parole avec le député de Markham—Unionville.

J'ai expliqué brièvement pourquoi il est important de tenir un référendum. J'aimerais prendre un instant pour faire une dernière remarque avant de parler du processus de nomination qui est proposé pour l'autre endroit.

Apparemment, certains députés d'en face considèrent que l'argument absolu contre les référendums consiste à dire que les consultations populaires ont tendance à conduire à des échecs. En juin dernier, lorsque le premier ministre nous expliquait pourquoi il écartait l'idée de tenir un référendum, il nous disait qu'il est difficile d'obtenir l'assentiment du public. Il est difficile d'obtenir des gens qu'ils disent oui. Donc, quiconque préconise la tenue d'un référendum est en fait un partisan du statu quo et adopte cette position pour empêcher tout changement.

Avant tout, j'aimerais dire que les référendums conduisent parfois à une réponse favorable. Lorsqu'un référendum s'est tenu sur le sujet en Colombie-Britannique, au début des années 2000, environ 57 % des électeurs de cette province ont voté pour l'idée de changer leur système électoral. Le gouvernement avait fixé un seuil artificiellement élevé de 60 %, qui n'a pas été atteint, mais il serait possible d'atteindre le seuil normal de 50 % plus un dans un référendum. Cette approche a d'ailleurs conduit à un oui en Nouvelle-Zélande, au cours des années 1990, alors il est tout simplement faux de prétendre que ce n'est pas possible. Le vote est défavorable lorsque le système proposé est mauvais ou inéquitable.

Ensuite, les Canadiens n'ont-ils pas le droit légitime de rejeter une réforme? Avons-nous tous les droits, sauf celui de maintenir le statu quo? Je ne pense pas. En effet, si toutes les solutions proposées par le gouvernement sont rejetées, le statu quo pourrait en fait être un bon choix jusqu'à ce qu'une meilleure solution soit proposée. C'est l'argument que j'essaie de faire valoir.

L'Adresse

Je vais maintenant consacrer la dernière minute de mon discours à un autre sujet, en l'occurrence le Sénat. La ministre et le gouvernement ont proposé un système selon lequel des candidatures seront suggérées au premier ministre. Ce système, qu'on vient tout juste de commencer à mettre en place, est une réforme extrêmement minime. En fait, ce n'est même pas une réforme. Un comité constitué de cinq personnes choisies uniquement par le premier ministre formulera des recommandations à ce dernier en ce qui concerne les nominations au Sénat. Le premier ministre fera un choix parmi les cinq personnes proposées, en secret. Les noms des cinq personnes proposées et la raison pour laquelle le premier ministre a choisi une personne plutôt qu'une autre ne seront jamais révélés. Le premier ministre aura le droit de ne pas tenir compte de la liste et de choisir n'importe qui d'autre. En fait, le communiqué publié par les libéraux indique que le premier ministre a un pouvoir discrétionnaire absolu en la matière et qu'il s'agit d'un aspect clé de ce processus. Le pouvoir absolu est un élément crucial.

J'ai demandé au secrétaire parlementaire de m'expliquer pourquoi on fait tant de mystères. On m'a dit que certaines personnes pourraient être congédiées par leur employeur si celui-ci apprenait qu'on envisage de les nommer au Sénat.

• (1305)

Je ne pense pas avoir entendu d'argument plus absurde en 16 ans de carrière politique. Je ne peux pas imaginer qu'un employeur congédierait un employé simplement parce qu'un comité envisage de le nommer au Sénat. J'espère que le député ou la ministre pourront fournir des arguments plus réalistes, peut-être pendant la période des questions.

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, on peut parler de processus démocratiques et de résultats démocratiques. Le député s'attarde constamment sur l'importance d'un processus démocratique et souligne qu'il faudrait soumettre la proposition à un référendum. Il néglige toutefois un point que nous avons souligné à maintes reprises pendant la campagne, soit l'importance d'obtenir un résultat démocratique, donc de voir à ce que chaque vote compte.

À l'heure actuelle, un gouvernement peut détenir 100 % du pouvoir même s'il obtient seulement le vote d'une minorité de Canadiens, soit moins de 40 % des votes exprimés, alors que moins d'un quart des Canadiens admissibles participent au suffrage. Est-ce équitable, selon le député?

• (1310)

M. Scott Reid: Monsieur le Président, si le député considère le système actuel injuste pour les raisons qu'il a mentionnées, il devrait en parler avec la ministre, lui vanter les mérites d'un système de représentation proportionnelle, et lui demander de soumettre le système proposé à un référendum. On pourra ainsi savoir si, selon les Canadiens, le système actuel est injuste et gagnerait à être remplacé par le nouveau système recommandé par les libéraux.

Rien dans les propos du député ne me fait croire qu'il faudrait renoncer à un référendum. Laissons les Canadiens décider si le système est juste ou non.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, le député de Lanark—Frontenac—Kingston a vigoureusement appuyé l'idée de soumettre quelque réforme que ce soit à un référendum. Il a d'ailleurs précisé que, si la réforme entamée par la Colombie-Britannique avait échoué, c'était en partie parce que le gouvernement avait imposé une supermajorité. Dois-je comprendre qu'il se satisferait d'un résultat de 50 % plus un à un éventuel

référendum portant sur la réforme que proposera le gouvernement actuel?

M. Scott Reid: Monsieur le Président, il ne pourrait y avoir de meilleur jour pour répondre à une question du député, puisque c'est aujourd'hui l'anniversaire de Robbie Burns. Le père du député était l'un des meilleurs joueurs de cornemuse à avoir jamais siégé à la Chambre des communes, et sa présence lors de ces festivités nous manque cruellement.

Pour répondre à la question: oui, selon moi, le seuil pour remporter un référendum devrait correspondre à la majorité simple, qui est de 50 % plus un, et non à une espèce de supermajorité comme celle qu'a imposée la Colombie-Britannique, où il fallait atteindre 60 % des voix plus une dans la majorité des circonscriptions. À mon sens, c'est tout aussi contraire à la démocratie, quoique dans un sens différent, surtout que nous vivons dans un monde où les gouvernements obtiennent très rarement plus de la moitié des voix, ce qui ne les empêche pas de gouverner et de prendre des décisions sur un grand nombre d'enjeux. Il s'agit après tout d'une seule et unique loi, et je crois qu'un résultat de 50 % plus un suffirait amplement.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a été d'une grande éloquence. Il a dit aux libéraux d'en face que, si jamais ils voulaient lui demander comment ils pouvaient truquer le processus de manière à remporter la prochaine élection, il était tout prêt à leur répondre. Mais comme ils n'ont pas eu le courage de la poser, cette question, je vais le faire à leur place.

M. Scott Reid: Monsieur le Président, je peux imaginer plusieurs façons de faire, mais je vais décrire la plus facile d'entre elles.

Selon un sondage mené par Nik Nanos, nous savons que parmi les électeurs qui ont voté pour le Parti libéral, le Parti vert, le Bloc québécois ou le Nouveau Parti démocratique à la dernière élection, entre 10 % et 15 % n'avaient pas de deuxième choix, c'est-à-dire qu'ils n'auraient pas voté pour un autre parti. Parmi les électeurs qui ont voté pour le Parti conservateur, cette statistique est de 46 %. Selon moi, cela indique qu'il y a de nombreux partis de gauche et un seul candidat de droite.

Avec un système de scrutin alternatif comme celui que nous avons utilisé pour élire le président — système que j'ai conçu —, les électeurs votent pour les candidats de leur choix en indiquant leur ordre de préférence. Si un électeur ne vote que pour trois parmi cinq candidats, son vote demeure valide tant que l'un de ces trois candidats demeure sur le bulletin de vote et il est compté pour le candidat préféré. Il s'agit là de la forme optionnelle du vote préférentiel.

Par contre, en utilisant un système de scrutin préférentiel de forme absolue, on obtiendrait des résultats différents. Dans ce système, une personne qui vote pour seulement trois des cinq candidats voit son bulletin de vote considéré comme invalide, ou nul, comme on dit en Australie, où ce système est en vigueur. Le bulletin de vote est alors réputé nul et mis de côté.

L'Adresse

En l'occurrence, si un parti compte beaucoup de partisans n'ayant pas exprimé de deuxième choix et que ce parti ne s'emploie pas énergiquement à expliquer à ses électeurs ne connaissant pas du tout le système qu'ils doivent voter pour toutes ces personnes qu'ils détestent et les numéroter par ordre de préférence afin que leurs bulletins de vote ne soient pas rejetés, un nombre important de votes des électeurs de ce parti — quatre ou cinq fois plus que ceux des électeurs des autres partis — seront rejetés et perdus. Cela garantira pratiquement la disparition de la carte de ce parti, qui perdra des sièges aux endroits où il obtient une majorité absolue de premiers choix.

C'est l'une des façons dont les libéraux pourraient truquer le processus. C'est évidemment une chose à laquelle je pense beaucoup quand je les vois aller de l'avant avec un plan visant à changer le système sans tenir d'abord de référendum.

● (1315)

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord remercier mon collègue, le député de Lanark—Frontenac—Kingston, d'avoir partagé son temps de parole avec moi afin que je puisse intervenir pour la première fois à la Chambre des communes au nom des électeurs de Markham—Unionville.

Avant de passer aux faiblesses du discours du Trône du gouvernement, j'aimerais prendre quelques instants pour exprimer ma gratitude envers les habitants de Markham—Unionville pour la confiance qu'ils m'ont portée lorsqu'ils m'ont choisi pour représenter leurs intérêts à Ottawa. Je leur fais la promesse suivante à la Chambre afin qu'elle figure officiellement dans le hansard: Je travaillerai sans relâche pour me montrer digne de l'honneur qu'ils m'ont fait.

J'aimerais aussi dire combien j'ai hâte de travailler avec mes collègues de l'opposition officielle de Sa Majesté afin d'exiger des comptes du gouvernement, notamment dans le dossier de l'immigration, dont j'ai été chargé à titre de porte-parole adjoint.

Je tiens à remercier tout particulièrement ma famille, mon directeur de campagne Joe Reis et l'ensemble de mon équipe de campagne, qui ont travaillé d'arrache-pied pour assurer ma victoire. Markham—Unionville est une collectivité diversifiée. Ses habitants, qui viennent de toutes sortes d'horizons différents et qui partagent la vision conservatrice, m'ont élu pour les représenter à Ottawa.

J'aimerais maintenant exprimer mes préoccupations, ainsi que celles des citoyens de ma circonscription, à l'égard du discours du Trône prononcé le mois dernier. En l'écoutant puis en le lisant, j'avais souvent l'impression de lire les grandes lignes d'un concept d'affaires mal rédigé. Avant de me lancer en politique, j'étais homme d'affaires. Je connais donc bien le monde des affaires et je peux dire à la Chambre sans peur de me tromper qu'il s'agit-là d'un bien piètre plan d'affaires pour gouverner le Canada au cours des quatre prochaines années. Qu'on ne se y méprenne pas, selon les promesses d'une ligne et sans fondement contenues dans le discours, le présent gouvernement ne sera au pouvoir que jusqu'en 2019. Cela dit, je m'écarte du sujet.

Bien que le gouvernement mentionne l'ouverture et la transparence des institutions, il ne parle aucunement de son plan fiscal ni de comment ses platitudes se paieront. Comme nous le savons tous, les promesses creuses sans explication des dépenses ne sont que de belles paroles qui ne valent même pas le papier sur lesquelles elles sont imprimées. Il est plutôt honteux que le gouvernement ne fasse pas même mention de son plan en matière de responsabilité financière ou de transparence dans les thèmes de son discours, car

c'est une question que les gens de ma circonscription et moi avons à coeur.

Les Canadiens savent pertinemment que les politiques doivent être appuyées par un plan financier. L'un ne va pas sans l'autre. On ne peut gouverner à moitié sans appui financier, et le gouvernement n'a fourni aucune explication financière dans le discours du Trône pour appuyer ses idées économiques dignes des Calinours.

La semaine dernière, le directeur parlementaire du budget a publié un nouveau rapport sur l'endettement des ménages, soulignant l'importance pour le gouvernement fédéral d'aborder la question. Malheureusement, le discours du Trône ignore aussi cet enjeu, qui touche de nombreuses familles canadiennes. À mon avis, et à celui de mon parti, la meilleure façon de réduire le taux d'endettement des ménages est de renforcer l'économie pour offrir de meilleurs revenus aux travailleurs et à leur famille et non d'augmenter la dette du gouvernement fédéral. Cela ne fait qu'empirer les choses pour nous tous.

De plus, le plan des platitudes du gouvernement continue d'ignorer nombre des industries qui permettent aux habitants de Markham—Unionville de gagner leur vie.

● (1320)

On ne parle pas du secteur automobile, qui fournit un emploi à de nombreux Ontariens, notamment ceux de ma circonscription, ni des autres secteurs manufacturiers sur lesquels comptent de nombreux Canadiens pour travailler. C'est à mon avis l'une des plus grandes failles de ce programme présenté le mois dernier. C'est pourquoi je me joins à mes collègues du caucus pour rejeter le discours du Trône du gouvernement.

Les électeurs de Markham—Unionville travaillent fort. Je suis triste de voir que le gouvernement libéral ne tient pas compte de leurs intérêts ni de ceux des autres résidents de la région du Grand Toronto. Le gouvernement a clairement montré que le programme visait surtout à l'enrichir. Pour quelle autre raison les libéraux auraient-ils fait part de leur intention de réduire de moitié le montant maximal que les Canadiens peuvent investir dans leur CELI?

Mon parti et moi croyons que la plupart des Canadiens savent gérer leur propre argent. Nous appuierons uniquement les mesures qui leur permettront de le faire, qui permettront de réduire les impôts et de laisser plus d'argent dans les poches des Canadiens. Les Canadiens savent comment vivre leur vie et gérer leur famille et leurs entreprises. Ils savent comment atteindre leurs objectifs. Ils n'ont pas besoin que le gouvernement le fasse à leur place.

L'Adresse

Enfin, j'aimerais parler de l'une des plus grandes omissions du discours du Trône, soit la lutte contre le groupe armé État islamique et le plan du gouvernement en matière de lutte contre le terrorisme à l'échelle internationale. Même si des Canadiens se sentent peut-être peu touchés par ce problème, certains de mes collègues des deux côtés de la Chambre en ont subi directement les conséquences il y a plus d'un an, dans les corridors mêmes du Parlement. Tous les jours, les Canadiens entendent parler de la lutte internationale contre le groupe État islamique ou de la destruction humaine et matérielle qu'il laisse sur son passage, mais le gouvernement n'aborde jamais cette question. Il est vraiment honteux que le plan du gouvernement libéral relativement à la mission canadienne contre le groupe État islamique soit flou et incohérent et qu'il prête à confusion pour nos alliés et nos compatriotes. Sous le gouvernement libéral, le Canada reste en retrait alors que nos alliés internationaux prennent part au combat commun pour défendre nos valeurs communes. J'en veux pour preuve le fait que le Canada n'a même pas été invité à participer aux discussions administratives qui se sont déroulées la semaine dernière à Paris. Le gouvernement est déjà en train de se tailler la réputation de préférer les paroles aux mesures énergiques, ce qui plonge les Canadiens dans l'embarras.

De nouveau, je tiens à remercier mon collègue, le député de Lanark—Frontenac—Kingston de partager son temps avec moi, ainsi que les résidents de Markham—Unionville, que j'ai l'honneur de servir.

M. Gary Anandasangaree (Scarborough—Rouge Park, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de sa victoire du mois d'octobre.

Le député a parlé de plan d'affaires. La population canadienne nous a donné le mandat de mettre au point un plan d'affaires, et le discours du Trône présenté par le gouvernement le mois dernier s'inscrit dans cette démarche. Il y est question de la somme de travail nécessaire pour remettre le pays sur la bonne voie. Pendant les 10 dernières années, le gouvernement conservateur a lamentablement échoué à contrôler notre dette. Sous ce gouvernement, la dette nationale a augmenté de 160 milliards de dollars. Voilà le plan d'affaires avec lequel nous rivalisons et nous ferons beaucoup mieux.

Le gouvernement propose d'investir 60 milliards de dollars dans les infrastructures au cours des 10 prochaines années. En tout, cela fera plus de 100 milliards de dollars sur cette période. Le député de Markham—Unionville peut-il me dire de quelle façon cela profiterait à sa circonscription? Quels besoins cette somme d'argent pourrait-elle combler pour améliorer le sort des habitants de Markham—Unionville ainsi que celui de tous les Ontariens et de tous les Canadiens?

• (1325)

M. Bob Saroya: Monsieur le Président, je peux répondre à la question en deux volets. D'abord, le gouvernement fera faillite aussitôt qu'il aura épuisé l'argent des autres. Je viens du milieu des affaires et je sais ce qu'est une approche équilibrée. Lorsque nous formions un gouvernement minoritaire et que le pays est entré en récession, nous avons fini par emprunter de l'argent et par faire ce qui s'imposait à l'époque, mais aujourd'hui, il n'y a pas de plan d'affaires. Dans le monde des affaires, le PDG de l'entreprise, le premier ministre en l'occurrence, serait congédié parce qu'il agit à l'aveuglette. J'estime qu'il n'y a aucun plan d'affaires et il nous faut un plan d'affaires équilibré qui présente les deux côtés de la médaille.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, les conflits qui font rage dans la région et qui sont causés par la guerre civile généralisée et les dissensions intérieures en Syrie,

la crise des réfugiés et la menace que représente Daech, qu'on appelle aussi parfois le groupe État islamique, ne sont qu'un aspect d'un conflit très vaste, troublant et dangereux.

Absolument rien n'indique que les missions de bombardement, qui ont commencé lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir, contribuent à mettre fin au règne du groupe État islamique et à la propagation de Daech. En fait, nous sommes devant une force qui s'oppose au cruel dictateur Bachar al-Assad, parmi de nombreuses autres forces d'opposition là où il constitue une menace. Cette mission de bombardement a aussi incité la Russie à entreprendre des missions de bombardement dans la même région de ce pays, ce qui risque maintenant d'accroître l'instabilité dans la région.

On est loin d'être certain que les missions de bombardement sont efficaces. Le député croit-il que nous devrions concentrer nos efforts sur des mesures multilatérales comme celles-ci, qui ne nous ont rapproché en rien de la fin de la guerre civile en Syrie?

M. Bob Saroya: Monsieur le Président, si nous cessons de bombarder les bastions du groupe État islamique en Irak, en Syrie ou ailleurs, ce groupe s'étendra partout. Il n'y a rien d'autre à espérer. Nos alliés et nous tâchons de contenir le groupe en Syrie ou en Irak ou de l'affaiblir. C'est la seule chose que les membres du groupe État islamique comprennent. Pour ma part, je ne vois pas d'autres solutions.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux d'entendre parler du bon sens des affaires que possède mon nouveau collègue à la Chambre des communes, et je vais lui demander si, dans sa circonscription, comme dans la mienne, le milieu des affaires s'inquiète de la direction que prend le pays, parce que le gouvernement ne sait absolument pas où il s'en va. Mon collègue est-il d'accord avec moi?

M. Bob Saroya: Tout à fait, monsieur le Président. Je viens du monde des affaires et, je le répète, il faut être raisonnable quand on fait des affaires. Le budget doit être équilibré, comme pour les familles. Une famille qui dépense plus que ce qu'elle a court à la faillite. Si le pays dépense plus que ce qu'il reçoit, il va, lui aussi, à la faillite. Il semble cependant que ce soit vers cela que nous nous dirigeons avec le gouvernement libéral.

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Condition féminine, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de pouvoir participer au débat sur le discours du Trône. Je vais partager mon temps de parole avec le député de Nova-Centre.

D'entrée de jeu, je tiens à dire que je suis fière de faire partie d'un gouvernement qui a l'intention de réaliser le vrai changement dans notre pays en se concentrant sur les choses qui comptent le plus pour les Canadiens, comme de stimuler la croissance économique, de créer des emplois, d'améliorer la situation de la classe moyenne et d'aider ceux qui travaillent fort pour y accéder.

Je me sens aussi très privilégiée d'occuper mon siège ici. Les gens de Thunder Bay—Supérieur-Nord m'ont confié le soin de les représenter comme députée et le premier ministre m'a confié le poste de ministre de la Condition féminine.

Dans ces deux fonctions, j'ai l'intention de m'acquitter de mes obligations en travaillant avec les autres dans un esprit renouvelé d'innovation, d'ouverture et de collaboration, exactement comme le gouvernement s'est engagé à le faire dans le discours du Trône. Dans ces deux fonctions, je suis fière de perpétuer la tradition léguée par l'honorable Bob Andras qui, en 1971, est devenu le tout premier ministre de la Condition féminine. Il vient d'ailleurs de la même région que moi puisqu'il a représenté les circonscriptions de Port Arthur, puis de Thunder Bay—Nipigon de 1965 à 1980.

L'Adresse

D'une certaine façon, ma circonscription, Thunder Bay—Supérieur-Nord, se passe de présentation. Elle s'est distinguée au cours de l'histoire par la qualité de sa représentation au Parlement, et je compte maintenir cette tradition par mon dévouement et ma fidélité envers la population de ma circonscription.

À l'intention de mes collègues et des Canadiens qui nous regardent et qui ne le savent peut-être pas, je précise que la circonscription de Thunder Bay—Supérieur-Nord se trouve dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Elle comprend une vaste superficie de près de 90 000 kilomètres carrés. On y trouve de nombreuses collectivités dynamiques, comme Greenstone, Marathon, Shuniah, Manitowadge, Biigtigong Nishnaabeg et, bien entendu, une partie de la ville de Thunder Bay.

Cependant, ce sont les gens de cette vaste circonscription qui m'inspirent et qui m'ont amenée à vouloir être leur députée. Ce sont eux qui font que je suis très fière d'être ici aujourd'hui.

La possibilité qui m'est donnée de servir les gens formidables de Thunder Bay—Supérieur-Nord s'inscrit dans mon parcours professionnel et personnel, qui est axé sur les services communautaires et la défense des droits sociaux. Au cours de ma carrière et encore aujourd'hui, j'ai trouvé le plus souvent ma motivation dans le désir d'améliorer le sort des autres et de voir à ce que tous aient une chance réelle et équitable de bien réussir dans la vie.

Au fil des ans, je me suis employée à améliorer ma collectivité en m'occupant d'alphabétisation des adultes, d'accès au logement et de réduction des méfaits associés à la toxicomanie. Dernièrement, j'ai fièrement dirigé un organisme dont le travail visait principalement à créer un lieu sûr et accueillant pour les personnes les plus exclues et les plus vulnérables de la société.

Selon mon expérience, chaque mesure que nous prenons pour aider les personnes qui ont le plus de difficultés à réussir profite non seulement à la personne même, mais aussi à l'ensemble de notre société.

Soutenir les personnes marginalisées de notre société — et ce sont beaucoup trop souvent des femmes — ne signifie pas seulement les aider durant une crise, même si c'est ce qu'il faut faire; c'est aussi les soutenir afin que cette période de crise ne dure pas leur vie entière, ce qui pourrait engendrer des défis intergénérationnels qui toucheront leur famille pendant des années.

En soutenant les personnes les plus exclues, nous favorisons la prospérité de nos collectivités et de notre pays. Comme je l'ai dit tout à l'heure, je crois que la collaboration et le respect à l'égard de nos concitoyens sont essentiels pour atteindre nos objectifs communs, qu'ils soient modestes ou ambitieux. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que les individus, les organisations, les collectivités et, bien sûr, les pays pourront réussir.

C'est cette approche axée sur la collaboration que le gouvernement a l'intention d'adopter et que j'ai l'intention d'adopter, en tant que ministre de la Condition féminine, afin de trouver des solutions novatrices qui permettront aux femmes et aux filles de s'épanouir et de participer pleinement à tous les aspects de la société canadienne.

Il est urgent de réduire et de prévenir la violence fondée sur le sexe dans notre société, et c'est d'ailleurs l'une de nos grandes priorités. Évidemment, la violence faite aux femmes est inacceptable et elle ne devrait pas être tolérée dans notre société. Selon la façon dont nous interviendrons dans ce dossier, nous pourrions améliorer véritablement la situation des femmes et des membres de leur famille.

Le gouvernement a l'intention d'agir. Ainsi, nous avons lancé une enquête publique nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Au cours des semaines et des mois à venir, je rencontrerai des spécialistes, des intervenants et des collègues pour discuter d'idées novatrices qui pourraient être intégrées à une stratégie fédérale visant à réduire et à prévenir la violence fondée sur le sexe, qui correspondra aux stratégies provinciales et territoriales.

Le gouvernement est également déterminé à élargir et à maintenir le réseau canadien de refuges et de maisons de transition à l'échelle du pays et à donner ainsi suite à l'engagement qu'il a pris d'améliorer la sécurité des femmes et des enfants.

Le gouvernement du Canada est aussi résolu à prendre des mesures qui nous aideront à nous rapprocher de notre objectif commun, qui consiste à garantir l'égalité entre les hommes et les femmes dans de nombreux domaines, et il donne l'exemple en la matière.

● (1330)

Sous la direction du premier ministre, les femmes occupent maintenant la moitié des postes au Cabinet, une décision qui attire beaucoup d'attention positive à l'échelle internationale. Nous continuerons à inclure équitablement des femmes leaders en nous assurant que les nominations à des postes supérieurs du gouvernement sont fondées sur le mérite et qu'elles comprennent à parts égales des représentants des deux sexes. Nous veillerons à ce que l'équité entre les sexes soit prise en compte dans nos décisions afin de pleinement réfléchir à la façon dont elles toucheront les femmes.

Finalement, je m'en voudrais de ne pas prendre un instant aujourd'hui pour dire à quel point je me sens chanceuse de faire partie des nombreuses femmes ayant eu l'honneur d'être élues à la Chambre et d'y siéger au fil des décennies. Je suis passée à l'histoire, comme bon nombre d'entre elles. En effet, je suis la première femme à être élue dans la circonscription de Thunder Bay—Supérieur-Nord en Ontario.

N'oublions pas que la diversité n'apparaît pas facilement ou automatiquement. Les femmes de tous les partis qui siègent actuellement à la Chambre sont les héritières de leurs courageuses devancières qui ont forgé la place importante que nous occupons maintenant sur la Colline.

Avoir plus de femmes au Parlement et dans des postes de responsabilité partout au Canada accroît non seulement le rôle joué par les femmes, mais contribue aussi à changer la conversation sur les nombreux enjeux régionaux et nationaux importants. Par conséquent, je pense que nous pouvons dire sans risque de nous tromper que les enjeux importants pour les femmes ne sont plus considérés comme des questions concernant les femmes, mais, à juste titre, comme des questions concernant tous les Canadiens.

Il sera possible de trouver des solutions durables qui aident le Canada à prospérer et assurent le succès intergénérationnel si nous abordons ces questions, comme le propose le discours du Trône, avec un nouvel esprit d'innovation, d'ouverture et de collaboration.

À titre de ministre, c'est ce que je m'engage à faire. Je crois que, au bout du compte, nous sommes plus forts si nous travaillons ensemble que si nous travaillons seuls pour assurer ce type d'égalité entre les hommes et les femmes, qui favorisera la croissance économique et l'édification d'une société saine et inclusive.

● (1335)

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Monsieur le Président, je salue le travail que la ministre a effectué dans la collectivité avant de venir à la Chambre.

L'Adresse

J'ai deux brèves questions à lui poser.

Premièrement, elle sait peut-être que j'ai présenté un projet de loi visant à offrir aux Canadiens transgenres les mêmes protections qu'aux autres Canadiens, puisque les transgenres font très souvent partie des gens qui sont forcés de fréquenter les refuges et qui doivent faire face à l'un des pires niveaux de violence au pays. Voudrait-elle joindre sa voix à la mienne pour exhorter la ministre de la Justice à inclure ce genre de mesure dans un projet de loi d'initiative ministérielle?

Ma deuxième question a trait à la situation des gens qui travaillent dans l'industrie du sexe au Canada. Sous le gouvernement précédent, la décision de la Cour suprême qui tendait à décriminaliser le travail du sexe a été, dans les faits, renversée par le projet de loi C-36. Aujourd'hui, de nombreuses personnes qui, pour quelque raison que ce soit, travaillent dans l'industrie du sexe doivent faire face à de la discrimination et à beaucoup de violence à cause de ce projet de loi.

Quelle est la position de la ministre sur la recriminalisation du travail du sexe?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, ce sont deux questions très importantes.

Je crois que, dans le cadre de notre mandat, nous avons pris l'engagement de rendre les refuges plus accessibles. À mon avis, cela s'applique à toutes les femmes, qu'une personne soit née femme où qu'elle le soit devenue. Il y a des mesures que les administrateurs de refuge peuvent prendre pour rendre les refuges les plus inclusifs possible tout en assurant la sécurité de tous.

Pour ce qui est du travail du sexe, nous savons que les femmes qui travaillent dans ce domaine sont également très vulnérables. C'est ce que nous entendons constamment, non seulement dans le cadre de l'enquête sur les femmes autochtones assassinées ou disparues, mais aussi dans de nombreux secteurs du pays.

J'ai hâte d'entendre les recommandations de la ministre de la Justice sur les mesures que nous pouvons prendre pour protéger les femmes qui travaillent dans l'industrie du sexe et qui se trouvent dans d'autres situations précaires.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je tiens, moi aussi, à féliciter la ministre pour son élection. Je lui souhaite beaucoup de succès dans son nouveau poste, bien que le député qu'elle remplace me manque, comme elle le sait. Je me réjouis également que la ministre et ses collègues aient déclenché une enquête sur les femmes autochtones assassinées ou disparues.

Cela dit, je soutiens le point de vue du député d'Esquimalt—Saanich—Sooke, selon lequel le projet de loi C-36 représente une menace non seulement pour les travailleuses du sexe, mais pour l'ensemble des travailleurs du sexe. J'ai entendu des témoignages de travailleurs du sexe et de groupes qui travaillent avec eux. À leur avis, le projet de loi C-36 les laisse plus vulnérables qu'ils ne l'étaient avant la décision de la Cour suprême. Au lieu de respecter les exigences de la Cour suprême, cette mesure a donc l'effet contraire.

Je sais que la ministre attend la décision et les recommandations de la ministre de la Justice, mais j'espère que le nouveau gouvernement restera résolu à supprimer le projet de loi C-36.

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, c'est un privilège de représenter les électeurs de Thunder Bay—Supérieur-Nord à la Chambre. Je sais qu'ils étaient superbement représentés par mon prédécesseur.

D'après les témoignages que nous entendons dans le cadre de l'enquête sur les femmes autochtones assassinées ou disparues, les travailleuses du sexe sont particulièrement vulnérables. Les

commentaires qu'entend la ministre Wilson-Raybould pendant l'enquête préliminaire vont dans le même sens. Je suis convaincue que le gouvernement réexaminera les lois qui accroissent la vulnérabilité des femmes, et je suis impatiente de voir les stratégies que proposera la ministre afin d'atteindre cet objectif.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais moi aussi féliciter la députée d'avoir été nommée ministre de la Condition féminine et d'avoir été élue dans la circonscription de Thunder Bay.

Le discours du Trône était particulièrement avare de détails sur la question des ressources naturelles, de ce que nous allons en faire et de la direction que nous entendons prendre. Je sais que, dans la circonscription que représente la ministre, la forêt et les mines jouent un rôle particulièrement important. J'aimerais avoir son point de vue sur ce qui nous attend, même si le gouvernement est demeuré muet sur des enjeux qui revêtiront pourtant une importance cruciale pour les électeurs de sa circonscription.

● (1340)

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, j'étais ravie de voir que la députée a assisté aux consultations préliminaires. Je l'en remercie.

Je représente la circonscription de Thunder Bay—Supérieur-Nord; je peux donc confirmer que la députée a tout à fait raison de dire qu'il s'agit d'une économie axée sur l'extraction des ressources. Or, les libéraux sont d'avis qu'il faut diversifier l'économie et explorer d'autres avenues d'excellence économique pour le bien de la région. Voilà pourquoi je me ferai un plaisir de collaborer avec le ministre responsable de l'industrie forestière, de l'énergie et des Ressources naturelles afin de faire avancer le dossier et de trouver des solutions.

Le vice-président: Avant de reprendre le débat, je rappellerai gentiment une fois de plus aux députés qu'ils doivent s'abstenir de désigner leurs collègues par leur nom ou leur prénom. Ils doivent employer soit le nom de leur circonscription soit leur titre, dans le cas des secrétaires parlementaires et des ministres.

Reprenons le débat. Le député de Nova-Centre a la parole.

M. Sean Fraser (Nova-Centre, Lib.): Monsieur le Président, c'est un grand honneur de prendre la parole pour la première fois dans cette auguste Chambre en tant que représentant des électeurs de Nova-Centre. Siéger ici aujourd'hui avec l'appui des gens de ma région revêt pour moi une importance sans borne. Cela me remplit de fierté et m'investit d'un devoir envers les électeurs qui m'ont donné l'occasion de défendre leurs intérêts.

Je m'en voudrais de ne pas souligner combien ma femme Sarah a contribué à mon existence et à mon évolution en tant qu'être humain. Son appui indéfectible m'est plus précieuse que toute chose matérielle en ce monde. De plus, je ne saurais trop insister sur l'influence qu'a eue ma famille. Dès un très jeune âge, elle m'a appris à contribuer à ma collectivité et à me fier à mon jugement devant une décision difficile plutôt que de simplement faire comme les autres. Enfin, je ne serais pas ici sans l'aide de mes amis et de tous ceux qui m'ont appuyé. Infatigables, ils ont cogné à des milliers de portes et travaillé d'innombrables soirées, pendant des mois et des mois. Leurs efforts m'ont servi d'inspiration. Grâce à eux, j'en ai beaucoup appris sur ma collectivité et sur moi-même. Je les remercie du fond du coeur.

L'Adresse

Nova-Centre abrite certains des plus beaux endroits sur Terre. Le détroit de Northumberland et le littoral Est renferment certaines des côtes les plus pures et des collectivités les plus pittoresques du Canada. Mais surtout, ma circonscription abrite les gens les plus extraordinaires que j'ai jamais rencontrés. Le charme et l'hospitalité de la côte Est sont inégalés, et notre volonté de s'entraider n'a pas son pareil. Dans mon coin de pays, les gens s'entraident. Cela a fait de moi une meilleure personne; tout le monde y gagne. Si je pouvais rembourser ne serait-ce qu'une fraction de la dette que je dois à cet endroit incroyable en contribuant de manière positive à la qualité de vie des gens qui y habitent, j'aurais accompli quelque chose de significatif.

Bien que Nova-Centre soit ma région du monde préférée, la région est aux prises avec des difficultés courantes, telles qu'une économie fléchissante et l'exode des jeunes. Nous sommes également confrontés à des obstacles au chapitre de l'environnement, et le coût de l'éducation continue d'augmenter plus rapidement que les salaires de la région. Le système de santé local est saturé et ne peut servir adéquatement les besoins de la population vieillissante, tandis que les secteurs vulnérables de la région trouvent de plus en plus difficile d'accéder aux programmes sociaux pourtant si nécessaires.

Je suis fier d'appuyer le discours du Trône parce qu'il établira un cadre qui permettra à ma région de surmonter ces défis et d'apporter des changements qui aideront les habitants de Nova-Centre.

En cette période de mondialisation, l'économie de régions comme celles de Merigomish et de Middle Musquodoboit souffre et un grand nombre d'employeurs industriels ont quitté au fil du temps. Beaucoup de jeunes et leur famille sont partis et certaines de nos collectivités jadis prospères ne sont plus ce qu'elles étaient. Tout le monde chez nous connaît quelqu'un qui a dû quitter la région pour arriver à joindre les deux bouts.

Avec la main-d'oeuvre qualifiée qui vit dans la circonscription ou qui souhaite désespérément y revenir, il n'y a aucune raison pour ne pas fabriquer ici, à Nova-Centre, des produits pour les clients de partout dans le monde. Les formidables possibilités d'éducation et l'amélioration de la connectivité dans notre région nous permettent de créer une économie moderne dans les petites villes et les collectivités rurales de la Nouvelle-Écosse et du reste du Canada. Les possibilités sont là, et les politiques économiques proposées par le gouvernement nous permettront de rapatrier nos familles.

L'investissement dans l'infrastructure est susceptible de stimuler la croissance économique en facilitant la participation des gens et des entreprises de la région aux projets de construction des infrastructures dont les localités ont besoin. La baisse d'impôt pour la classe moyenne et la refonte des programmes qui aident les Canadiens moins bien nantis, comme le programme d'assurance-emploi et la prestation canadienne pour la garde d'enfants, laisseront plus d'argent dans le compte en banque des Canadiens qui ont besoin d'aide pour assumer le coût croissant des produits essentiels, et sortiront plus de 300 000 enfants canadiens de la pauvreté.

À Nova-Centre, la lutte entre l'environnement et l'économie est manifeste. À mon avis, la qualité de l'air que nous respirons est plus importante que l'épaisseur de notre portefeuille. Les forêts et les côtes de ma terre natale contribuent depuis la nuit des temps à la prospérité des êtres humains. Nous devons donc nous occuper pour veiller à la prospérité des générations futures. Je suis satisfait des priorités environnementales du gouvernement car elles misent sur le fait qu'il est possible de créer des débouchés dans le domaine si

seulement nous percevons l'environnement non pas comme un obstacle à contourner mais plutôt comme une occasion à saisir.

En investissant dans l'infrastructure verte, nous pourrions extraire de l'énergie de ressources renouvelables. En faisant une priorité de l'innovation écologique, nous pourrions bâtir dans toutes les régions du Canada une économie du savoir qui viendrait s'ajouter à notre secteur déjà bien établi des ressources naturelles. Il y a moyen de protéger l'environnement tout en stimulant l'économie, et c'est justement ce que le gouvernement compte faire.

La Nouvelle-Écosse compte certains des meilleurs établissements d'enseignement postsecondaire au Canada. Il faut veiller à ce que les frais de scolarité ne soient pas si élevés que de jeunes gens intelligents n'aient pas les moyens de suivre le programme de leur choix. Il est intolérable de se dire qu'une personne qui n'a pas les moyens de se payer des études aurait le potentiel de proposer les meilleures solutions d'affaires ou de réaliser les plus importants progrès scientifiques que le monde ait connus. En réduisant les frais de scolarité des familles à faible revenu, nous contribuerons à l'élimination des obstacles financiers à l'éducation et, éventuellement, au succès.

● (1345)

Moi qui ai grandi au sein d'une famille de six enfants, dont tous sont maintenant diplômés de l'Université St. Francis Xavier, je connais très bien le fardeau financier qu'entraînent les études. Nous avons créé un système qui incite les jeunes à étudier à la maison, mais à faire valoir leur talent ailleurs à la fin de leurs études. En soutenant les étudiants à la fin de leurs études, nous pouvons ainsi réduire l'exode qu'entraînent les difficultés économiques.

Je suis très fier des mesures que le gouvernement a récemment prises pour améliorer son bilan en matière de respect des droits de la personne, ici et à l'étranger, et pour faire de nouveau du Canada un pays respecté sur la scène mondiale. Toutefois, les initiatives communautaires qui sont prises concrètement dans ma propre circonscription m'impressionnent encore plus. La vague d'appui aux réfugiés syriens de la part d'organismes comme SAFE et Tri-Heart, dans le comté et la ville d'Antigonish, ou Safe Harbour ou CAIRN, dans le comté de Pictou, est remarquable. Les Canadiens veulent se montrer dignes de la réputation que le Canada a acquise depuis plus d'un siècle et demi.

Par ailleurs, le gouvernement collaborera de nation à nation avec les communautés autochtones du pays, comme la nation de Pictou Landing, afin d'établir un climat de confiance entre les gouvernements. Nous allons aider les Autochtones canadiens à obtenir les outils dont ils ont besoin pour connaître du succès grâce à l'autonomie gouvernementale, plutôt que de tenter de leur dicter de l'extérieur ce qui est le mieux pour eux. Je suis aussi très fier de faire partie d'un gouvernement qui mènera une enquête attendue depuis longtemps sur la tragédie nationale que représentent la disparition et l'assassinat de femmes et de filles autochtones.

L'Adresse

La santé et le bien-être ont des effets sur la vie de tous les Canadiens et coûtent cher aux contribuables. En investissant dans des initiatives comme les soins à domicile et l'achat groupé de produits pharmaceutiques, nous permettrons aux gens de rester chez eux plus longtemps et d'obtenir les soins dont ils ont besoin, à un coût moindre. De plus, les investissements dans les infrastructures sociales, comme les logements abordables, les maisons de transition pour femmes et les installations de loisirs, pourraient améliorer les facteurs déterminants de la santé sur le plan socioéconomique et réduire la nécessité d'avoir recours à des soins coûteux. La santé mentale figure également au nombre des priorités du gouvernement. Nous devons collaborer avec les provinces pour veiller à ce que toutes les régions du pays disposent des infrastructures et de l'expertise nécessaires pour prendre soin adéquatement de nos concitoyens qui souffrent de maladie mentale.

Nous devons également prendre mieux soin de nos aînés. La Nouvelle-Écosse compte un taux de personnes âgées plus élevé que toutes les autres provinces. J'ai rencontré de très nombreux aînés aux moyens modestes qui vivent dans des conditions inacceptables. Le problème est exacerbé par le fait que leur loyer grimpe chaque fois que les prestations qu'ils touchent du gouvernement augmentent. En investissant dans les logements abordables, nous pourrions créer des emplois et améliorer les conditions de vie des aînés. En bonifiant les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et du Régime de pensions du Canada, nous pourrions servir les intérêts des personnes âgées et stimuler les économies locales.

Le pays a oublié comment s'occuper adéquatement des anciens combattants. Nous avons omis de leur fournir les soins nécessaires, occupés que nous étions à planifier la construction de monuments. Nous avons un devoir sacré envers ceux qui ont servi le pays. Si nous pouvons nous permettre d'envoyer nos citoyens à la guerre, nous avons les moyens de nous occuper d'eux quand ils reviennent chez eux.

Je suis fier de représenter la population néo-écossaise d'Antigonish jusqu'à Dutch Settlement. J'ai bien hâte de défendre les intérêts de chacune des localités rurales de ma circonscription, de Sherbrooke à River John. J'ai de l'espoir pour l'avenir des municipalités du comté de Pictou de même que pour Musquodoboit Harbour et le reste de la côte Est. Ces collectivités ont peut-être des situations différentes, mais elles aspirent toutes à faire de chez elles un endroit où il fait mieux vivre.

Le programme exposé dans le discours du Trône contribuera à la concrétisation de cette vision. C'est pourquoi je suis heureux de soutenir le gouvernement, et c'est avec fierté que j'appuierai le discours du Trône.

• (1350)

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais demander au député ce qu'il pense du projet d'oléoduc Énergie Est. L'importance du secteur énergétique n'est pratiquement pas mentionnée dans le discours du Trône. L'oléoduc Énergie Est créerait des emplois et des débouchés dans ma région, et dans celle de mon collègue. Alors, pourquoi n'y a-t-il aucune mention du secteur de l'énergie dans le discours du Trône? Quel est le point de vue du député sur cet oléoduc?

M. Sean Fraser: Monsieur le Président, le gouvernement a dit très clairement que nous appuyions les projets permettant d'acheminer nos produits vers les marchés à condition qu'ils soient respectueux de l'environnement et qu'ils soient acceptés par les collectivités locales. J'aimerais souligner, cependant, qu'il y a eu un profond changement dans le secteur pétrolier et gazier au Canada. La

chute du prix du pétrole met en lumière la nécessité de diversifier l'économie. Nous ne pouvons pas mettre tous nos oeufs dans le même panier. Nous devons nous concentrer sur les énergies renouvelables, tout comme sur les projets comme celui d'Énergie Est, de même que sur l'innovation, la fabrication et le soutien du secteur primaire.

À court terme, nous devons aussi prendre en considération les travailleurs qui sont touchés par la phase descendante dans le secteur de l'énergie en leur donnant rapidement accès aux programmes sociaux qui les aideront à s'en sortir.

Pour être originaire d'une petite localité rurale en Nouvelle-Écosse et pour avoir travaillé plusieurs années en Alberta, je comprends les répercussions que peut avoir le secteur pétrolier et gazier sur l'économie du pays.

M. Erin Weir (Regina—Lewvan, NPD): Monsieur le Président, je félicite le député de Nova-Centre pour son discours. L'une des choses qu'il a dites, c'est que ce qu'il appelle la baisse d'impôts pour la classe moyenne profiterait à ceux qui en ont le plus besoin et sortirait les enfants de la pauvreté. Je me demande si le député de Nova-Centre est prêt à reconnaître que cette mesure n'apporterait strictement rien à tous ceux qui gagnent moins de 45 000 \$ par an et que réduire la première tranche d'imposition, comme l'a proposé le NPD, serait un bien meilleur moyen d'aider ceux qui en ont le plus besoin.

M. Sean Fraser: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question sur cet important dossier.

Dans ma circonscription, les statistiques révèlent que le revenu médian des ménages est inférieur à 45 000 \$ par année. Toutefois, pendant les discours qui ont été livrés à la Chambre sur les politiques économiques du gouvernement, j'ai remarqué un élément important dont nous devons tous être conscients. Il ne faut pas s'en tenir à quelques politiques individuelles, mais plutôt examiner le programme dans son ensemble, car celui-ci contient nombre de bonnes mesures qui aideraient les gens gagnant beaucoup moins de 45 000 \$ par année.

Par exemple, il convient de souligner les investissements dans les infrastructures, tout particulièrement dans les infrastructures sociales. Des investissements sans précédent sont prévus en matière de logement abordable pour les personnes âgées ou vulnérables, ainsi qu'à l'égard des refuges de transition pour les femmes. Nous allons modifier le fonctionnement de la prestation canadienne pour la garde d'enfants afin de laisser plus d'argent dans les poches des gens qui en ont besoin au lieu d'envoyer des chèques aux millionnaires qui font garder leurs enfants. Nous allons également travailler avec les provinces pour accroître le montant que les personnes âgées peuvent recevoir du Régime de pensions du Canada, ramener de 67 à 65 ans l'âge d'admissibilité aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et relever le Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées à faible revenu vivant seules, mesure qui, au Canada, toucherait principalement des femmes.

Je suis prêt à débattre avec n'importe quel député qui prétend que la plateforme du gouvernement n'inclut pas suffisamment d'aide pour les personnes à faible revenu de ma circonscription.

Déclarations de députés

[Français]

M. Louis Plamondon (Bécancour—Nicolet—Saurel, BQ): Monsieur le Président, j'ai entendu la réponse du député concernant Énergie Est. Si j'ai bien compris, il faut le consentement des communautés locales pour pouvoir y installer un pipeline. Le premier ministre a dit que le pipeline allant vers l'ouest n'avait pas l'appui des communautés autochtones et qu'il n'appuyait donc pas ce projet-là.

La semaine dernière, 85 maires, représentant 4 100 000 personnes, se sont opposés au pipeline du projet Énergie Est. Il n'y a donc pas consentement d'une communauté locale. La position du député sera-t-elle de dire non au pipeline?

[Traduction]

M. Sean Fraser: Monsieur le Président, je pense que la question du député met en évidence la nécessité de mieux consulter les populations locales. L'oléoduc Énergie Est figure parmi de nombreux projets semblables qui voient le jour dans l'ensemble du pays. Je maintiens que, si nous consultons les populations locales et que nous recueillons leur appui, il est acceptable de transporter le pétrole vers les marchés de cette façon.

Cependant, il est trop tôt pour que je puisse répondre qu'il est temps de réaliser ce projet ou de l'abandonner définitivement. Tant qu'il n'y aura pas eu suffisamment de consultation parmi les gens de ma circonscription et des autres circonscriptions touchées, il ne sera pas possible de se prononcer pour une décision dans un sens ou dans l'autre.

● (1355)

M. Mike Bossio (Hastings—Lennox and Addington, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député pour son premier discours à la Chambre des communes. Il a été très éloquent.

Dans le Discours du Trône, le gouvernement a mis l'accent sur les infrastructures et la possibilité de créer un environnement propice à la croissance. En investissant dans nos infrastructures, nous pouvons ouvrir les vannes de nos marchés et renforcer leur capacité à accroître la productivité, de telle sorte qu'ils puissent engendrer de la croissance et des emplois, ce dont notre pays a besoin pour reprendre le chemin du progrès.

Dans l'environnement idéal où nous nous trouvons aujourd'hui, alors que le ratio de la dette par rapport au PIB est faible et que les taux d'intérêt atteignent un creux historique, il est logique d'investir dans notre pays. Si nous ne le faisons pas, qui s'en occupera?

Je voudrais poser une question au député concernant les effets qu'auront dans sa circonscription les sommes injectées dans les infrastructures.

M. Sean Fraser: Monsieur le Président, le gouvernement libéral a été élu en grande partie grâce à son plan visant à faire des investissements importants et historiques en infrastructure pour stimuler la croissance, afin que nous puissions à long terme équilibrer le budget fédéral tout en remettant les gens au travail en cette période de fragilité économique. Notre but n'est pas de trouver une solution à court terme en vendant des actifs ou en ayant recours à des trucs comptables. Nous envisagerons la situation à long terme, même au-delà d'un cycle électoral de quatre ans, et nous dirons ce que nous pouvons faire pour relancer l'économie dans chaque circonscription.

Dans la mienne, comme partout ailleurs au pays, nous avons un déficit en matière d'infrastructure. Il nous faut de nouveaux projets d'aqueducs et d'égouts. Les villes doivent améliorer la qualité de leurs paysages urbains. Il nous faut des infrastructures, comme des

digues dans le havre de Jeddore, qui favoriseront l'industrie primaire en résistant davantage aux changements climatiques.

Il me paraît assez évident que cela ne profitera pas seulement aux travailleurs de la construction qui montent les installations dont nous avons besoin, mais aussi au comptable, au bout de la rue, qui obtiendra le projet, et également aux restaurateurs de la ville. C'est précisément de ce genre de plan qu'a besoin Nova-Centre. J'ai été ravi de présenter le programme du gouvernement aux électeurs de ma circonscription durant la campagne, et ils me l'ont bien rendu.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

RENÉ ANGÉLIL

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, le 14 janvier dernier, M. René Angélil nous quittait. Ce grand Québécois a su laisser sa trace dans notre histoire, d'abord comme chanteur, puis comme imprésario.

C'est grâce à des fonceurs comme René Angélil que de nouvelles frontières se sont ouvertes pour les Québécoises et les Québécois et que, désormais, tout nous est possible.

Sous l'oeil attentif de M. Angélil, la carrière de Céline Dion, originaire de Charlemagne, dans le comté de Repentigny, a atteint de nouveaux sommets qu'aucun artiste du Québec n'aurait même pu envisager.

Nous nous souviendrons de René Angélil, l'homme, un personnage au charisme indéniable et aux talents multiples. Il a été l'un de ceux qui ont défini, défendu et fait la promotion d'une importante partie de la culture québécoise.

Merci, monsieur Angélil, de nous avoir fait rêver. Au nom de toute l'équipe du Bloc québécois, nous offrons nos profondes condoléances à la famille et aux proches de René Angélil.

* * *

MADAWASKA—RESTIGOUCHE

M. René Arseneault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite une bonne année constructive à tous les députés.

Je remercie également tous les bénévoles et concitoyens de ma circonscription qui m'ont donné leur confiance le 19 octobre dernier, faisant de moi leur représentant à la Chambre des communes.

Évidemment, je voudrais aussi profiter de cette occasion pour remercier tous les membres de ma famille qui m'ont encouragé et qui m'ont accordé leur assentiment, à commencer par mes parents, Hébert et Pierrette, mes enfants, Dominik, Cloé et Olivier, ainsi que mon épouse, Michèle.

La situation économique de ma circonscription est très difficile depuis trop longtemps. Elle contribue à la mise en place d'un exode structurel de sa population, contre lequel nous devons agir immédiatement.

● (1400)

[Traduction]

Je tiens à assurer à mes concitoyens que, avec le nouveau gouvernement, je ferai tout ce que je pourrai, dans les prochaines années, pour corriger la situation.

*Déclarations de députés***LES DONNS D'ORGANES**

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, chaque année, plus de 200 Canadiens meurent inutilement en attendant une transplantation d'organe. Si seulement il y avait plus de gens conscients des besoins et prêts à offrir de l'aide, ces décès pourraient être évités. En 2003, j'ai fait don d'une partie de mon foie à mon fils, Tyler, car il avait besoin d'un donneur vivant. N'importe quel père aurait fait la même chose. Cependant, il a subi une insuffisance hépatique à deux reprises. Deux familles en deuil ont fait un don de façon anonyme. Leur don a permis à mon fils de continuer à vivre.

Malheureusement, pour un trop grand nombre de personnes, le résultat n'est pas aussi heureux. Il semble que les donneurs potentiels ou leur famille ne sont pas conscients du bien qu'ils pourraient faire.

J'exhorte tous les députés à appuyer la création d'un registre national des donneurs d'organes afin de coordonner et de promouvoir les dons d'organes dans l'ensemble du Canada.

* * *

[Français]

RENÉ ANGÉLIL

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, le 14 janvier, un géant s'est éteint. René Angélil nous a quittés, et son départ ne laisse personne indifférent.

Imprésario doté d'un flair extraordinaire, homme d'affaires, philanthrope et artiste, il a repoussé les limites de ce qu'il était possible de faire. Il a permis à nos artistes de rêver, d'y croire, de réussir et de rayonner dans le monde entier. Il était hors norme. Il avait du flair et de l'intuition, mais aussi du courage, de la persévérance et une grande détermination.

De par son travail et son propre exemple, il a pavé la voie à des générations de créateurs et d'artistes. Cet homme chaleureux, loyal et doté d'une grande gentillesse va vraiment nous manquer.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à son épouse, Céline, à ses enfants, à ses proches et à ses amis.

Nous avons appris à te connaître, à te respecter et à t'aimer; repose en paix, René.

* * *

LES ATTENTATS TERRORISTES EN INDONÉSIE ET AU BURKINA FASO

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Monsieur le Président, les 14 et 15 janvier dernier, sept Québécois ont perdu la vie dans les attentats terroristes en Indonésie et au Burkina Faso: Tahar Amer-Ouali, Louis Chabot, Suzanne Bernier, Gladys Chamberland et Yves Carrier, ainsi que leurs enfants Charlelie et Maude Carrier.

Ces Canadiens étaient l'exemple même de ce que le Canada et l'humanité ont de meilleur à offrir: bonté et compassion. C'est une violence inhumaine qui leur a coûté la vie. Il est difficile de trouver les mots pour décrire une telle injustice. Je voudrais qu'ensemble, aujourd'hui, nous ayons une pensée pour leurs proches et que nous prenions cet instant pour leur réitérer nos condoléances les plus sincères.

Nous devons faire honneur à leur mémoire en redoublant tous nos efforts pour construire un monde meilleur, plus juste et plus humain.

● (1405)

[Traduction]

JAMES LOADER

M. Gary Anandasangaree (Scarborough—Rouge Park, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec une certaine tristesse que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à une personnalité marquante de Scarborough. James Loader était un pilier de notre collectivité. Il a été un visage familier pour les clients des cinémas Morningside et d'autres salles de cinéma partout dans la région pendant plus de 55 ans. James a accueilli des générations de cinéphiles avec son sourire amical. Alors que tout semblait changer constamment autour de nous, James, lui, est toujours demeuré le même. Il incarnait la bienveillance dans notre collectivité.

Pendant sa carrière au sein du Service de la santé publique de la Ville de Toronto et après avoir pris sa retraite, et ce, jusqu'à quelques jours avant sa mort, à l'âge de 83 ans, James a occupé un autre emploi, celui de receveur de billets. Il a fait son dernier quart de travail le 1^{er} janvier cette année. Grâce à ses longues heures de travail sans relâche, ses enfants, qui étaient tout pour lui, ont pu avoir une enfance heureuse. James Loader laisse dans le deuil ses quatre enfants, Kevin, Russell, Patricia et Terrence, de même que ses deux petits-enfants, Nicole et Alex. Il nous manquera énormément.

J'offre mes plus sincères condoléances à la famille de James, à ses amis, à ses collègues et à tous ceux qui l'admiraient.

* * *

NORTH OKANAGAN—SHUSWAP

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole à titre de député de North Okanagan—Shuswap. Je souhaite à tout le monde une bonne et heureuse année.

Je remercie tous ceux qui m'ont offert leur soutien en octobre dernier, et je tiens à souligner que je suis ici pour représenter tous les électeurs de ma circonscription. Leur confiance m'honore, et j'ai à coeur de bien défendre leurs intérêts ici, à Ottawa.

C'est un grand honneur de représenter North Okanagan—Shuswap, une région très diversifiée, reconnue pour la remontée des saumons dans la rivière Adams, son agriculture et ses vignobles de calibre mondial, ses petites entreprises manufacturières et sa neige poudreuse. Elle a beaucoup à apporter au Canada et au monde entier.

Je suis résolu à bien représenter les gens de North Okanagan—Shuswap. Nous pourrions surmonter ensemble les défis actuels et futurs grâce à nos efforts et à notre persévérance.

* * *

[Français]

CÉDRIKA PROVENCHER

M. François-Philippe Champagne (Saint-Maurice—Champlain, Lib.): Monsieur le Président, en décembre dernier, les ossements de la fillette Cédrika Provencher, enlevée en 2007, ont été découverts dans ma circonscription, Saint-Maurice—Champlain.

Déclarations de députés

Je me permettrai d'abord d'offrir mes profondes condoléances à sa famille, à ses amis et à toute une communauté bouleversée par ce crime inqualifiable. Je tiens aussi à rendre hommage à ses proches pour leur persévérance dans le cadre de nombreuses actions ainsi qu'aux centaines de bénévoles et d'intervenants qui se sont mobilisés depuis huit ans pour retrouver Cédrika. Nous avons tous le devoir de veiller à la sécurité des enfants.

Je lance donc un appel à tous pour augmenter encore davantage le degré de vigilance et de solidarité, afin d'éviter ou de solutionner chaque enlèvement d'enfant.

* * *

[Traduction]

LA BAIGNADE DES OURS POLAIRES DES FRÈRES COURAGE

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Monsieur le Président, on pourrait croire qu'il est difficile de convaincre des centaines de personnes de plonger dans un lac gelé et de payer pour avoir ce privilège, mais ce tour de force, Todd et Trent Courage et l'équipe de la baignade des ours polaires le réussissent année après année.

Tenue au parc Coronation d'Oakville le 1^{er} de l'an, la baignade des ours polaires des frères Courage est la plus importante baignade en eau glacée du Canada organisée à des fins caritatives. Depuis plus de 31 ans, elle a permis de verser pas moins de 1,4 million de dollars à divers projets d'approvisionnement en eau potable financés par Vision mondiale. Chaque année, un groupe de musiciens et des milliers de spectateurs encouragent les 800 plongeurs et plus — et je suis du nombre — pendant qu'ils se précipitent dans les eaux glacées du lac Ontario afin que, de l'autre côté de l'océan, des gens puissent avoir accès à de l'eau potable.

Je suis fier des gens de partout au Canada qui, comme Todd, Trent et leur équipe, s'efforcent de rendre le monde plus agréable, plus sûr et plus sain, que ce soit ici ou ailleurs sur la planète.

* * *

[Français]

LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, Thetford Mines, durement touchée par les fermetures de mines d'amiante, se relève. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a placé Thetford Mines au troisième rang des villes où il est le plus facile de faire des affaires au Québec. La relance est fragile et le gouvernement du Canada doit continuer d'appuyer les initiatives de diversification économique pour créer des emplois.

J'aimerais aussi parler de l'inquiétude des producteurs de lait de Mégantic—L'Érable. L'exportation des protéines laitières se poursuit, mettant en péril nos petites fermes, et cela au mépris du système de la gestion de l'offre. Le temps presse.

En 2016, les citoyennes et les citoyens de Lac-Mégantic attendent des réponses. Une étude sur la voie de contournement ferroviaire est en cours, et nous invitons le nouveau ministre des Transports à venir rapidement rencontrer le maire de Lac-Mégantic pour en parler.

Enfin, en tant que député du Québec représentant la circonscription la plus touchée par le transport du pétrole sur rail, je tiens à affirmer haut et fort mon soutien au projet d'oléoduc Énergie Est, une méthode de transport nettement plus sécuritaire.

● (1410)

[Traduction]

UN HÉROS DANS STEVESTON—RICHMOND-EST

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de rendre hommage à Ken Brodie, 73 ans, un facteur à la retraite et résidant de longue date de Richmond.

Le 30 décembre dernier, Ken Brodie a fait preuve d'un courage hors du commun en neutralisant sans hésiter l'attaque brutale d'un chien. Ken travaillait dans son jardin lorsqu'il a entendu des femmes crier à l'aide depuis la cour d'école voisine. Sans attendre, il a sauté par-dessus sa clôture et est passé à l'action, en tirant le chien qui s'attaquait à l'une des femmes. Malheureusement, l'intervention héroïque de Ken lui a aussi valu des blessures.

Au nom des résidents de Richmond, je suis très heureux de souligner à la Chambre la bravoure et le courage exceptionnels de Ken Brodie.

* * *

JOHN HARVARD

M. Doug Eyolfson (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour honorer le mémoire de John Harvard, ancien député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, qui est mort le 9 janvier après un courageux combat contre le cancer à l'âge de 77 ans.

Né et élevé à Glenboro, au Manitoba, John a commencé en 1957 une carrière de téléjournaliste, qui dura trois décennies et fut ponctuée de prix. Puis, il s'est lancé avec succès en politique fédérale en 1988 et a été député pendant 16 ans. En 2004, John Harvard est devenu le 23^e lieutenant-gouverneur du Manitoba, poste qu'il occupa jusqu'en 2009.

L'engagement de John envers la démocratie a été inébranlable jusqu'à la fin. À l'automne 2015, John a demandé à un ami de l'amener à un bureau de vote par anticipation pour voter parce qu'il n'était pas certain qu'il serait encore vivant le jour des élections.

Au nom des électeurs de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, j'offre mes condoléances aux amis et à la famille de John Harvard, et je remercie John de ses loyaux services à la population canadienne.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, la violence faite aux femmes fait encore partie de la vie au Canada. Le 22 septembre 2015, Carol Culleton, Nathalie Warmerdam et Anastasia Kuzyk ont été abattues par quelqu'un qu'elles connaissaient. En moyenne, au Canada, une femme est tuée par son partenaire intime tous les cinq jours.

L'homme que l'on a arrêté pour leur meurtre avait de lourds antécédents criminels et il avait déjà fait l'objet d'accusations dans des affaires mettant en cause deux des trois femmes en question. Les médias nationaux se sont à peine intéressés à leur mort violente, survenue en plein milieu de la récente campagne électorale fédérale, laissant la famille et les amis des victimes à vivre leur deuil en silence dans la localité rurale de l'Ontario où habitaient les trois femmes.

Questions orales

J'invite la ministre de la Justice à prendre le temps d'écouter les familles de ces femmes assassinées. Il est tout simplement inadmissible de modifier la loi de manière à blâmer les victimes. Faisons en sorte que Carol, Nathalie, Anastasia et toutes les autres femmes assassinées par leur partenaire intime ne soient pas mortes pour rien.

* * *

LA FUSILLADE À LA LOCHE

M. Robert-Falcon Ouellette (Winnipeg-Centre, Lib.): Monsieur le Président, la tragédie de La Loche nous a tous ébranlés et choqués. J'offre à la famille et aux amis des victimes nos plus sincères condoléances. Nous sommes également de tout coeur avec les personnes qui ont été blessées lors de l'attaque. Puissent-elles connaître un prompt et complet rétablissement.

Nous devons souligner le travail des professionnels du milieu médical ainsi que des agents de la GRC, qui ont tous travaillé sans relâche dans une situation très dangereuse et ont fait preuve de courage.

Le Canada entier est solidaire de la collectivité de La Loche et de ses résidents en cette période tragique.

Nous devons être déterminés à faire le nécessaire pour offrir de l'espoir et une voie d'avenir aux habitants des collectivités telles que La Loche. Il faut trouver des solutions en s'inspirant des membres de la collectivité, en écoutant leurs espoirs et leurs rêves.

Pour l'instant, nous sommes en deuil.

[*Le député s'exprime en langue autochtone.*]

* * *

LA FUSILLADE À LA LOCHE

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, vendredi dernier, tout le pays a eu le coeur brisé en apprenant la nouvelle d'une fusillade à l'école communautaire de La Loche. Nous offrons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes et nous remercions les premiers répondants de leur intervention rapide. Nous envoyons un message d'amour à la collectivité qui subit cette terrible perte.

Je tiens à remercier particulièrement mon amie et collègue, la nouvelle députée de Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, qui appuie la collectivité de façon remarquable dans cette tragédie. Elle a déjà été mairesse de La Loche. Elle avait des amis et des membres de sa famille qui se trouvaient dans l'école. Cette fusillade la touche de très près.

•(1415)

[*Français*]

Les mots manquent pour décrire notre désarroi devant cette tragédie. Peu importe où nous sommes, nous ressentons tous une douleur profonde et sympathisons de tout coeur avec les personnes touchées par ce drame.

La Loche est une petite communauté qui a besoin de ressources et d'aide maintenant et pour l'avenir. Travaillons ensemble pour leur offrir cette aide et pour amorcer le processus de guérison.

* * *

LES ATTENTATS TERRORISTES EN INDONÉSIE ET AU BURKINA FASO

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de m'adresser de cette Chambre à tous les

Canadiens afin de porter à leur attention les drames survenus à Jakarta et à Ouagadougou. Recueillons-nous en la mémoire de Tahar Amer-Ouali, audioprothésiste et citoyen de Laval, qui est malheureusement décédé dans un attentat en Indonésie.

Recueillons-nous également pour les victimes de l'attentat survenu au Burkina Faso. Pensons à Louis Chabot et à Suzanne Bernier, résidents de la grande région de Québec, ainsi qu'à Maude Carrier, Charlelie Carrier, Gladys Chamberland et Yves Carrier, résidents de Lac-Beauport dans la circonscription de Portneuf—Jacques-Cartier.

Ils étaient tous affairés à apporter de l'aide et de l'espoir aux citoyens de ce pays. Tous ceux qui les ont côtoyés les décrivent unanimement comme des personnes généreuses, empathiques et charitables. Personne ne mérite cette fin tragique, et notre communauté perd en eux des gens extraordinaires.

Il est de notre devoir d'honorer leur mémoire à travers le temps. Devant ces attentats cruels, injustes et inexplicables, unissons nos efforts devant la menace terroriste et travaillons ensemble à construire un monde meilleur.

* * *

L'ATTENTAT TERRORISTE AU BURKINA FASO

M. Joël Lightbound (Louis-Hébert, Lib.): Monsieur le Président, alors que je prends la parole aujourd'hui pour la première fois en 2016, je le fais avec l'esprit assombri. Le 15 janvier dernier, il y a 10 jours exactement, six des nôtres, six personnes formidables de ma région, ont tragiquement perdu la vie au Burkina Faso dans un attentat terroriste que l'on condamne avec la plus grande fermeté.

Ils ont perdu la vie dans un attentat d'une violence et d'une barbarie sans nom; mais eux, ils avaient un nom. Suzanne Bernier, Louis Chabot, Maude Carrier, Charlelie Carrier, Yves Carrier et Gladys Chamberland incarnaient ce qu'il y a de mieux chez l'homme: le dévouement, la générosité et la joie de vivre. Ils ont malheureusement rencontré sur leur chemin ce qu'il y a de pire.

Je tiens donc à offrir mes condoléances aux familles des victimes, et j'invite tous mes collègues de la Chambre à honorer la vie de ces hommes et de ces femmes d'exception et à m'accompagner pour les inclure dans nos pensées et dans nos prières.

* * *

[*Traduction*]

LA FUSILLADE À LA LOCHE

Le Président: J'invite maintenant les députés à se lever et à observer un moment de silence en l'honneur des victimes de La Loche, en Saskatchewan.

[*La Chambre observe un moment de silence.*]

QUESTIONS ORALES

[*Français*]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, vendredi, tous les Canadiens ont été choqués et attristés par la nouvelle de La Loche, en Saskatchewan.

Questions orales

● (1420)

[Traduction]

Le premier ministre peut-il informer la Chambre de faits nouveaux quant aux événements survenus à La Loche?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée d'en face de ses paroles bien senties. J'ajouterais que le gouvernement et le pays tout entier sont solidaires de la collectivité de La Loche. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux résidents de cette localité et aux familles des victimes et leur offrons tout notre soutien.

La GRC et les services d'aide aux victimes travaillent d'arrache-pied pour offrir à la collectivité tout l'appui dont elle aura besoin, non seulement en ces jours difficiles, mais aussi au cours des semaines, des mois et des années à venir.

* * *

L'ÉCONOMIE

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, pendant que le premier ministre se baladait en Suisse en compagnie d'acteurs et de milliardaires, les conservateurs étaient dans leur circonscription pour tendre l'oreille aux chefs d'entreprises, aux bénévoles et aux simples citoyens. Ces gens nous disent qu'ils s'inquiètent de plus en plus que le premier ministre n'ait rien prévu pour stimuler l'économie.

Les Canadiens craignent de perdre leur emploi; l'augmentation du coût du panier d'épicerie et l'avenir de leurs enfants les inquiètent aussi. Les investissements dans les infrastructures ne seront pas suffisants. Qu'entend faire le premier ministre pour redonner du travail à ces gens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, depuis 10 ans, la faible croissance du Canada étouffe les perspectives des Canadiens. C'est pourquoi nous avons été élus: nous avons promis d'investir dans la collectivité et de créer des emplois pour les Canadiens. À Davos, je me suis notamment entretenu avec des chefs de file, comme Jack Ma, d'Alibaba, et Mary Barra, de GM, et j'ai discuté avec eux des difficultés auxquelles ils doivent faire face. Je me suis aussi entretenu avec Axel Weber, d'UBS, afin d'inciter les gens à investir, et avec des entreprises comme Ubisoft, GE et Unilever, qui investissent déjà beaucoup au Canada. Nous travaillons très fort, chaque jour, pour créer des emplois au Canada.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre est allé en Suisse pour frayer avec le un pour cent, mais il n'a pas pu s'empêcher de dénigrer les gens d'ici qui travaillent dur tous les jours. Le secteur des ressources naturelles possède une technologie parmi les plus avancées au monde et se démarque par sa créativité et son innovation scientifique, mais le premier ministre ne le comprend pas, parce que ce n'est pas son monde. Il ne se préoccupe pas des emplois.

Nos pensées et nos prières accompagnent cette collectivité ainsi que les familles et les amis des victimes.

Le premier ministre comprend-il qu'il insulte les gens de tout le pays quand il insulte le secteur des ressources naturelles?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je trouve assez spécial que la députée ne se rende pas compte que, lorsque nous parlons de l'ingéniosité des Canadiens, nous incluons le secteur des ressources naturelles et les gens qui

travaillent extrêmement fort pour innover, créer des technologies, mettre à profit la science et nous assurer, en travaillant fort, d'ajouter le plus de valeur possible à tout ce que nous avons à offrir au monde. L'ingéniosité est au cœur de tout ce que les Canadiens font, et il continuera d'en être ainsi tant que nous formerons le gouvernement.

* * *

*[Français]***L'ÉCONOMIE**

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le fait est que nous avons laissé à ce gouvernement un surplus de 1,2 milliard de dollars.

Les libéraux ne peuvent même pas nous dire à combien va s'élever leur déficit et combien ils vont emprunter aux Canadiens pour financer toutes leurs promesses. Ils ont déjà manqué à leur promesse de limiter le déficit à 10 milliards de dollars.

Est-ce que le ministre des Finances est seulement un mauvais gestionnaire économique ou, pire encore, est-ce qu'il se fiche des conséquences?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je trouve un peu particulier que ce parti parle de mauvaise gestion économique.

Nous nous sommes fait élire grâce à une plateforme visant à faire des investissements au Canada afin d'assurer un avenir plus fort, de créer une croissance manquante depuis 10 ans et de donner des emplois à la classe moyenne et à tous ceux qui veulent s'y joindre.

C'est ce que nous allons faire. Nous travaillons fort tous les jours pour offrir des perspectives d'emploi aux Canadiens, et c'est ce que nous allons continuer à faire dans le cadre de notre budget.

* * *

*[Traduction]***LES RESSOURCES NATURELLES**

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre devrait peut-être arrêter d'utiliser son cellulaire pour prendre des égoportraits avec Leo DiCaprio et l'utiliser plutôt pour appeler Denis Coderre et défendre les ressources naturelles. Il y a près de 100 000 chômeurs dans ce secteur.

Le premier ministre comprend-il que son manque de leadership sur cette question crée de la dissension au pays?

● (1425)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, il est intéressant de constater que les députés d'en face nous reprochent de ne pas avoir accompli en 10 semaines ce qu'ils ont été incapables d'accomplir en 10 ans.

Nous travaillons très fort avec les dirigeants municipaux et provinciaux de partout au pays pour obtenir l'approbation sociale, nous assurer de la surveillance et de la responsabilité environnementale, et agir en partenariat avec les collectivités afin d'acheminer nos ressources vers les marchés d'une manière responsable, parce que c'est ce qu'il faut faire au XXI^e siècle.

*Questions orales***LE COMMERCE INTERNATIONAL**

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, le Partenariat transpacifique a été négocié en secret dans les derniers jours du gouvernement conservateur. Aujourd'hui, après avoir promis à l'électorat, en campagne, qu'ils allaient former un gouvernement plus ouvert et tenir de véritables consultations, les libéraux nous disent qu'ils veulent signer cet accord commercial négocié par les conservateurs sans y apporter aucun changement.

Le Partenariat transpacifique fera disparaître 58 000 emplois au Canada. Il minera le système de gestion de l'offre. Il nuira à notre secteur de l'automobile et il mettra les innovateurs canadiens dans une position désavantageuse par rapport à la concurrence.

Pourquoi le premier ministre signe-t-il ce mauvais accord commercial des conservateurs sans faire les consultations qu'il avait promises?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question parce qu'elle me permet de rétablir les faits très clairement.

Nous avons été élus en prenant l'engagement de consulter les Canadiens. Nous avons dit que nous consulterions la Chambre des communes avant qu'une décision ne soit prise concernant le Partenariat transpacifique. Ne pas signer à la prochaine étape signifierait que nous avons décidé, sans consulter le Parlement, d'abandonner le Partenariat transpacifique.

Évidemment, nous voulons consulter les Canadiens et le Parlement, et ce n'est qu'après l'avoir fait que nous pourrions décider de ratifier l'accord ou de ne pas le ratifier. C'est ainsi que le problème se pose et c'est l'engagement que nous avons pris.

[Français]

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, les libéraux ont décidé de signer le très controversé Partenariat transpacifique, sans modification, et nous n'avons pas eu de consultations.

Le premier ministre croit-il vraiment que le public est dupe, qu'il ne voit pas que tout cela est de la poudre aux yeux et qu'il n'a aucune intention d'y apporter la moindre modification? Cela va tuer des dizaines de milliers de bons emplois dans le secteur manufacturier. En fait, il y a lieu de craindre que la seule usine qui va continuer de fonctionner à plein régime au Canada est l'usine qui fabrique les lieux communs, les phrases creuses et les clichés du premier ministre.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souligner que si notre volonté de consulter les Canadiens et les députés de ce Parlement est sérieuse, ce qu'elle est, nous ne pouvons que signer l'entente la semaine prochaine pour nous permettre d'avoir ces consultations. En effet, si nous ne la signions pas la semaine prochaine, ce serait la décision du NPD de ne pas faire de consultation et de ne pas analyser s'il s'agit d'un bon accord pour les Canadiens. Ce n'est pas ce que nous allons faire. Nous serons responsables, comme les Canadiens nous ont demandé de l'être quand ils nous ont élus.

* * *

LA FISCALITÉ

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, quand l'économie va mal, ce sont ceux qui en ont le moins qui souffrent le plus. Le prochain budget sera l'heure des choix. Aider les familles et lutter contre les inégalités doit devenir une priorité.

Le directeur parlementaire du budget confirme que le plan fiscal libéral aide surtout les plus riches et que la grande majorité des Canadiens, incluant les plus bas salariés, ne reçoivent strictement rien du plan libéral.

Le premier ministre va-t-il accepter la proposition du NPD, que le directeur parlementaire du budget a...

Le Président: Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis très fier de la proposition du Parti libéral qui sera au cœur de notre budget, soit de donner une nouvelle allocation familiale aux Canadiens. Cela mettra plus d'argent dans les poches de neuf familles sur dix. C'est d'ailleurs une proposition décriée par le NPD pendant les élections, mais nous voulons mettre plus d'argent dans les poches des Canadiens qui en ont réellement besoin, et c'est ce que nous allons faire avec l'allocation canadienne aux familles.

* * *

● (1430)

LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, ce qu'il vient de dire est faux, selon ce que le directeur parlementaire du budget a prouvé la semaine dernière.

[Traduction]

L'année dernière, lors d'une réunion du conseil des gouverneurs de l'Université Carleton, Michael Wernick a déclaré qu'un groupe d'étudiants qui manifestaient pacifiquement contre une hausse des droits de scolarité n'avait pas sa place dans une société démocratique respectueuse de la primauté du droit. Il a ensuite comparé les étudiants à des chemises brunes et des maoïstes.

Le premier ministre vient de nommer le même M. Wernick au poste de greffier du Conseil privé, soit le poste le plus haut placé de la fonction publique du Canada.

Le premier ministre demandera-t-il à son nouveau greffier du Conseil privé de présenter ses excuses pour ses commentaires complètement inacceptables?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très heureux que Michael Wernick soit le nouveau greffier du Conseil privé.

M. Wernick a eu une longue carrière dans la fonction publique. Nous avons hâte de pouvoir travailler avec lui pour renouveler la fonction publique professionnelle et non partisane.

* * *

L'EMPLOI

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, plus de 100 000 emplois ont été perdus en Alberta. La valeur des maisons est en baisse. Les gens sont désespérés.

Quiconque pense qu'il s'agit d'un problème qui ne touche que l'Alberta se trompe lourdement. Et voilà que le maire de Montréal a pris position contre le projet Énergie Est.

Où se trouvait le premier ministre pendant ce temps? Il était à Davos, ébloui devant des acteurs de Hollywood.

Si le premier ministre ne fait pas preuve de leadership, est-ce que l'un des quatre députés libéraux de l'Alberta se portera à la défense des emplois de l'Ouest du Canada?

Questions orales

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je viens de l'Ouest du Canada, j'en suis fier et je me porterai à la défense des emplois de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve.

Si nous étions pendant une période de questions et réponses, je demanderais aux députés de l'opposition combien de grands oléoducs ils ont construits en 10 ans. La réponse serait aucun.

La raison pour laquelle ils n'ont construit aucun oléoduc important, c'est que la population canadienne n'avait pas confiance en leur processus.

Nous sommes actuellement en train de consulter les Canadiens. Ces consultations donneront à la population l'assurance que les ressources seront acheminées vers les marchés de manière durable.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, voici une leçon pour un nouveau ministre: il ne devrait jamais poser une question dont il ne connaît pas la réponse. En fait, notre gouvernement a vu la construction de quatre grands pipelines au Canada, dont deux vers les États-Unis, transportant environ 1,25 million de barils de pétrole par jour en toute sécurité et de manière responsable vers les marchés. Voilà ce que notre gouvernement a fait, et c'est un fait.

Nous voulons qu'un plus grand nombre de pipelines soient construits. Ils créent des emplois et suscitent des investissements.

Est-ce que le premier ministre voudrait bien donner un coup de fil à son ami le maire de Montréal pour lui dire de se réveiller et de commencer à défendre les emplois des Canadiens?

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, une des principales obligations du gouvernement du Canada est de s'assurer que nos ressources se rendent à bon port en toute sécurité et, pour ce faire, nous devons procéder d'une manière qui inspire confiance aux Canadiens.

Si nous avions la confiance des Canadiens, ces grands pipelines auraient pu être construits il y a longtemps, mais ce n'est pas le cas.

Toutefois, une fois que nous aurons mené de sérieuses consultations, auxquelles participeront les peuples autochtones et qui tiennent compte des questions environnementales, nous aurons de meilleures chances de réussir que le gouvernement précédent.

* * *

[Français]

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, le maire de Montréal et la Communauté métropolitaine ont annoncé qu'ils étaient contre le projet Énergie Est. C'est une mauvaise nouvelle pour l'économie canadienne. Nous avons besoin de ce projet pour l'économie canadienne et également pour tous les secteurs des ressources naturelles du Canada tout entier.

Qu'a fait le premier ministre devant cette situation à Davos? Entre trois ou quatre *selfies*, il a méprisé notre industrie des ressources naturelles. C'est insultant, et de tels agissements sont indignes d'un premier ministre.

Le premier ministre peut-il appeler son bon vieux copain Denis Coderre, le maire de Montréal, pour lui dire qu'Énergie Est est un bon projet pour tous les Canadiens, pour tous les Montréalais et pour tous les Québécois?

[Traduction]

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de consulter des Canadiens à Winnipeg et à Halifax, et j'irai en consulter d'autres à Vancouver dans deux semaines.

Mon premier déplacement à l'extérieur d'Ottawa m'a mené à Calgary, où j'ai eu un excellent entretien avec les dirigeants de l'industrie qui ont pris conscience que, si nous voulons déterminer la meilleure façon d'acheminer nos ressources vers les marchés, nous aurons besoin du gouvernement, des environnementalistes, des chefs autochtones et de l'industrie.

À défaut de pouvoir y arriver, nous aurons le bilan des députés d'en face, dont ils ne devraient pas être très fiers.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement semble oublier que l'oléoduc est la façon la plus sécuritaire et la plus environnementale de transporter le pétrole. C'est important, et cela fait partie de l'équation. On le voit, au Québec, c'est très important pour l'économie. On parle de 3 000 emplois et de retombées économiques de plus de 1 milliard de dollars. L'économie du Québec et celle du Canada ont besoin de ce projet.

Quand le premier ministre agira-t-il avec la dignité due à son rang? Quand le premier ministre va-t-il assumer ses responsabilités et appeler le maire de Montréal?

● (1435)

[Traduction]

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes conscients de l'importance économique des ressources au Canada. Nous savons que 20 % de notre PIB est lié au secteur des ressources naturelles. Nous sommes déterminés à développer ce secteur de manière responsable, car nous savons que des dizaines de milliers de personnes connaissent actuellement des difficultés à cause du faible prix des produits de base, non seulement en Alberta, mais aussi en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. Nous savons qu'il est important de développer le secteur de façon responsable.

Nous savons aussi que ce ralentissement a des effets concrets sur la population. Nous savons et nous reconnaissons que cela...

Le Président: Le député de Regina—Qu'Appelle a la parole.

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, les libéraux n'ont pas encore proposé de nouveau programme pour créer même un seul emploi. Je connais un énorme projet de relance prêt à être mis en oeuvre qui créerait des milliers d'emplois dans l'ensemble du pays et qui ne coûterait pas un sou aux contribuables: le projet Énergie Est.

Comme nous savons que les libéraux ont l'habitude de changer de discours selon la région du pays où ils se trouvent, le ministre responsable de la Saskatchewan donnera-t-il à la Chambre l'assurance qu'il est clairement en faveur du projet Énergie Est? Dénoncera-t-il aujourd'hui les propos du maire libéral de Montréal qui sème la division?

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je crois savoir que le premier ministre de la Saskatchewan a cité le premier ministre du Canada à ce sujet. Nous savons que, pour exploiter nos ressources de façon responsable...

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

Le Président: Chers collègues, partons du bon pied. Faisons preuve de retenue. Je sais que nous nous réjouissons d'être de retour à la Chambre. Je dois dire que je suis ravi de voir chacun d'entre vous, mais faisons preuve de retenue en laissant les députés de chaque côté de la Chambre prendre la parole et en écoutant attentivement ce qu'ils ont à dire.

Le ministre des Ressources naturelles a la parole.

L'hon. Jim Carr: Monsieur le Président, les Canadiens veulent trouver un moyen d'acheminer ces ressources vers les marchés internationaux de façon responsable. Ils veulent trouver la manière la plus sûre, la plus économique et la plus écoresponsable de les transporter. Ces ressources pourront être transportées d'un bout à l'autre du pays seulement si les Canadiens ont confiance dans les décisions qui nous ont menés là où nous sommes. C'est notre engagement et c'est ce que nous avons l'intention de faire.

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, les milliers de personnes qui travaillent dans le secteur de l'énergie dans ma province veulent savoir ce que le ministre qui vient de la Saskatchewan pense de tout cela. Le député de Wascana a l'habitude de voter d'une manière qui va à l'encontre de ce que les électeurs de sa propre circonscription souhaitent, au lieu de les écouter. Il a voté en faveur du maintien du registre des armes à feu, qui était inutile et coûteux. Il a permis qu'on emprisonne des agriculteurs à l'époque de la Commission canadienne du blé, et il est demeuré muet lorsque le premier ministre a torpillé le projet Northern Gateway.

Il est encore temps de se débarrasser de cette habitude. Va-t-il prendre la parole aujourd'hui pour dénoncer les déclarations controversées du maire libéral de Montréal et défendre les intérêts du secteur de l'énergie de la Saskatchewan?

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais bien avoir le bilan du député en matière de votes, quand on pense au nombre de personnes qui ont voté pour lui au cours des 27 dernières années. Elles ont voté pour lui pour bien des raisons, mais je suis convaincu que c'est notamment parce qu'il est à leur écoute et tient compte de leur avis.

Le gouvernement tiendra compte de l'avis des Canadiens sur la meilleure façon d'acheminer ces ressources vers les marchés de façon responsable. C'est de cette façon qu'on acquiert la confiance des Canadiens, et c'est exactement ce que nous faisons.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

M. Romeo Saganash (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous sommes en deuil et nous offrons nos sincères condoléances à la communauté de La Loche.

Toutefois, nous devons en faire plus. Trop de jeunes des communautés nordiques grandissent sans espoir et ils ont besoin de soutien. Les conservateurs ont effectué allégrement des coupes dans les services de santé. Aujourd'hui, Santé Canada rejette régulièrement les demandes d'aide en santé mentale pour les Premières Nations, une aide pourtant disponible pour les autres Canadiens.

La ministre va-t-elle mettre fin à cette pratique discriminatoire et enfin aider ceux et celles qui ont besoin de ces services?

● (1440)

[Traduction]

L'hon. Jane Philpott (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de répondre à cette question, même si elle est posée dans des circonstances extrêmement tragiques.

Je tiens d'abord à exprimer toute la peine que j'ai ressentie, comme l'ensemble des Canadiens, en apprenant la tragédie qui s'est jouée à La Loche. J'ai aussitôt pris contact avec les responsables de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits pour qu'ils envoient des intervenants sur place, ce qui a été fait sur-le-champ. J'ai communiqué tous les jours avec les gens dépêchés en Saskatchewan. J'ai promis aux habitants de cette localité que la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits allait continuer à leur offrir du soutien en santé mentale pour les jours et les mois à venir.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je sais que je parle au nom des députés de tous les partis quand je dis toute la peine que suscite la tragédie survenue à La Loche — mais il faut aller au-delà des condoléances. Le Parlement doit agir, parce qu'il arrive trop souvent que les jeunes se sentent abandonnés, et ils finissent par se suicider ou sombrer dans la violence, comme à La Loche. On peut aussi penser aux 600 jeunes du territoire de Mushkegowuk qui ont tenté de s'enlever la vie depuis 2009 parce qu'ils ont perdu tout espoir.

Ma question s'adresse à la ministre de la Santé. Son ministère n'arrête pas de rejeter les demandes de consultation en santé mentale présentées par les jeunes Autochtones. Quelles garanties peut-elle nous donner que cette pratique va cesser, et pas temporairement, pour quelques jours ou semaines, mais pour les années à venir?

L'hon. Jane Philpott (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, la question des besoins en santé mentale au sein des Premières Nations et des communautés autochtones en général est urgente, et j'entends y accorder toute mon attention. Je suis d'accord avec le député quand il dit que, jusqu'ici, les ressources étaient inadéquates, que les résultats dans le domaine de la santé étaient lamentables et que les enfants autochtones et inuits n'avaient pas suffisamment accès à ces ressources. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour apporter certains changements, et j'y consacrerai les mois et les années à venir.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, qu'est-ce que les choses peuvent changer en six mois! En juillet, le Canada était l'hôte d'une réunion de la coalition de lutte contre le groupe État islamique à Québec, et nous n'avons même pas été invités à celle tenue à Paris. Les messages incohérents et incertains des libéraux ont terni la réputation du Canada aux yeux du monde entier.

Quand le premier ministre présentera-t-il au Canada et à ses alliés une stratégie détaillée pour vaincre le groupe armé État islamique? Laissera-t-il les CF-18 au combat?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, il est extrêmement important de s'entretenir avec les partenaires de la coalition. C'est pourquoi j'ai consacré les deux premières semaines de mon mandat au Forum d'Halifax sur la sécurité, où j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec mes homologues de partout dans le monde.

Questions orales

Mais surtout, s'entretenir avec les chefs politiques, c'est se renseigner sur la réalité de terrain. C'est pourquoi je me suis rendu dans la région à deux reprises en deux mois. Voilà à quel point nous prenons la mission au sérieux.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens et leurs alliés sont las des messages incohérents des libéraux et de l'absence d'un plan concret de leur part pour vaincre le groupe État islamique. Ce sont d'ailleurs les raisons pour lesquelles le Canada n'a pas été invité à la réunion de la coalition contre l'État islamique à Paris la semaine dernière.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi il n'assistait pas à la réunion, le ministre de la Défense nationale a invoqué son horaire chargé comme excuse. Par la suite, son bureau a confirmé qu'il n'avait jamais reçu d'invitation. Quand le ministre présentera-t-il des excuses pour avoir intentionnellement trompé les Canadiens?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): En fait, monsieur le Président, les Canadiens n'ont pas assisté à cette réunion ces deux dernières années. Je me suis réuni avec les partenaires de la coalition, avec le secrétaire d'État à Défense Fallon, à Londres, ainsi qu'avec mes homologues de nombreux pays.

Avant tout, les Canadiens s'attendent à ce que nous agissions de manière responsable. Je prends donc le temps de bien faire les choses, en m'assurant que nous combattons l'horrible ennemi en question avec des moyens qui ne sont pas seulement militaires. Afin d'assurer l'efficacité de la mission, le ministre des Affaires étrangères et la ministre du Développement international sont mis à contribution.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, les familles des victimes de l'attentat terroriste du Burkina Faso ont appris la mort des leurs dans les médias. Ce n'est que 48 heures après les événements, à la suite de l'intervention de l'opposition officielle, qu'elles ont finalement reçu un appel du gouvernement.

Depuis les attentats, nous n'avons senti aucune compassion de la part du premier ministre. L'appel logé au conjoint d'une des victimes n'est pas digne d'un chef d'État. La mère d'une autre victime a même dit, et je cite, « j'ai honte de mon premier ministre ».

Comment le premier ministre justifie-t-il son attitude et le cafouillage de son gouvernement face aux familles de ces victimes?

● (1445)

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais signifier à quel point le gouvernement est touché par la douleur des victimes, et le premier ministre l'est personnellement.

Je remercie aussi le personnel du centre d'opération des urgences internationales et le personnel en place du Burkina Faso, qui ont fait des efforts héroïques pour aider les familles des victimes.

Je peux assurer à la Chambre que les familles des victimes vont continuer de recevoir toute l'aide consulaire, y compris le rapatriement des corps. Nous leur devons bien cela. Elles vivent un drame horrible, et nous compatissons avec elles.

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, les récents attentats qui ont coûté la vie à sept Canadiens sont des attentats terroristes. La réalité rattrape le premier ministre. Il

doit réaliser que nous ne sommes pas au théâtre et que la menace terroriste n'est pas fictive.

Le Canada ne doit pas tenir un rôle de figurant dans la coalition internationale. Le Canada doit maintenir ses attaques aériennes pour éliminer le terrorisme à la source. Ce n'est pas seulement avec de la formation et de l'aide humanitaire que l'on viendra à bout de ces terroristes.

Le premier ministre peut-il rassurer les Canadiens et leur dire que nous allons demeurer un acteur important dans la lutte contre le groupe État islamique?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, il est certain que les Forces armées canadiennes et les forces aériennes font un effort important.

Cependant, nous croyons que si l'on réaménage cet effort, le Canada sera un ennemi encore plus rigoureux et efficace dans la lutte contre le terrible groupe terroriste. En effet, les membres de la coalition nous demandent beaucoup d'offrir de la formation et de faire plus d'efforts dans les autres domaines importants pour lutter contre le terrorisme. Nous le ferons en coopération avec les Irakiens et tous nos alliés sur le terrain, avec courage et détermination.

* * *

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, les anciens combattants ont vu leurs prestations être réduites, des bureaux leur offrant des services de première ligne fermer leurs portes et pire encore. Le taux de suicide et le nombre de sans-abri ont augmenté. Pourtant, les anciens combattants subissent encore des délais d'attente inacceptables pour obtenir des services de santé mentale. Le rapport sur le traitement des anciens combattants, qui a été relégué aux oubliettes par le gouvernement précédent, est toujours manquant.

Nos anciens combattants ont besoin d'aide maintenant. Ils ne devraient pas avoir à attendre que le ministre se décide à rouvrir les bureaux. Quand tous les anciens combattants recevront-ils finalement les services de santé mentale et les autres services dont ils ont besoin?

L'hon. Kent Hehr (ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le ministère des Anciens Combattants travaille fort pour corriger bon nombre des situations mentionnées par la députée. Nous rouvrons les bureaux. Nous embauchons plus de personnel de première ligne. Nous nous attaquons aux problèmes de santé mentale. Nous nous assurons que notre personnel de première ligne fournit, en temps opportun, des services aux Canadiens et aux Canadiennes ayant combattu pour notre pays.

Je peux garantir à la députée que nous travaillons fort et que nous verrons à l'avenir un ministère des Anciens Combattants meilleur que celui qui existait sous l'ancien gouvernement.

Questions orales

[Français]

LA SANTÉ

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, l'imposition de frais accessoires en santé pour des services assurés par le public a été rendue légale au Québec. Pourtant, cette pratique contrevient à la Loi canadienne sur la santé. Il est inacceptable que l'épaisseur d'un portefeuille détermine l'accès à des soins de santé. En novembre dernier, j'ai écrit à la ministre pour lui faire part de la situation. Toutefois, jusqu'à ce jour, je n'ai toujours aucune réponse.

Quelle démarche la ministre va-t-elle entreprendre pour préserver l'accessibilité du système public de santé d'un océan à l'autre?

[Traduction]

L'hon. Jane Philpott (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je viens de rencontrer mes collègues provinciaux et territoriaux, et je leur ai répété que le gouvernement appuie sans réserve les principes de la Loi canadienne sur la santé, qui visent à garantir que tous les Canadiens ont un accès raisonnable à des soins médicaux nécessaires en fonction de leurs besoins, et non de leur capacité à payer.

Je suis déterminée à collaborer avec mes collègues provinciaux et territoriaux pour faire observer la Loi canadienne sur la santé. Je continuerai à discuter avec eux au cours des mois à venir.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. T.J. Harvey (Tobique—Mactaquac, Lib.): Monsieur le Président, j'ai grandi dans une famille d'agriculteurs, avec le monde de défis et de possibilités que cela suppose. Le secteur agricole canadien occupe donc une place particulière dans mon cœur. Dernièrement, j'ai eu le plaisir de parler avec un éleveur de bétail de ma région qui exploite un parc d'engraissement important. Sa principale préoccupation concerne les répercussions qu'a, sur son entreprise, le système d'étiquetage indiquant le pays d'origine, un système discriminatoire en vigueur aux États-Unis.

Selon une décision rendue récemment par un arbitre de l'Organisation mondiale du commerce, le Canada pourrait exiger des droits de douane dépassant 1 milliard de dollars en guise de représailles contre ce système discriminatoire.

La ministre du Commerce international pourrait-elle informer la Chambre des récents développements dans ce dossier?

● (1450)

L'hon. Chrystia Freeland (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue pour tout le travail qu'il accomplit. Je viens moi aussi d'une famille d'agriculteurs: mes parents et mes grands-parents étaient cultivateurs et éleveurs. Je suis ravie de signaler à la Chambre que, le 18 décembre dernier, le Congrès américain a abrogé cette mesure discriminatoire.

Nous avons beaucoup parlé des emplois de la région de l'Ouest aujourd'hui, mais je suis vraiment...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Battlefords—Lloydminster a la parole.

L'hon. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, tout comme pour l'entente visant à rendre obligatoire l'étiquetage du pays d'origine, le gros du travail a été fait à l'égard du Partenariat transpacifique. Les entreprises canadiennes accueillent favorablement la déclaration de la ministre de ces

derniers jours. La Chambre de commerce du Canada, le Conseil canadien des chefs d'entreprise, l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire et les manufacturiers du Canada demandent à la ministre de ratifier le Partenariat transpacifique pour maintenir notre forte part des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Si elle croit réellement être la chef du marketing du Canada, quand va-t-elle écouter ces parties intéressées et ratifier cet important accord?

L'hon. Chrystia Freeland (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, j'espère que le député de Battlefords—Lloydminster se joindra à moi pour appuyer et applaudir l'abolition de la règle exigeant la mention du pays d'origine sur les étiquettes.

Pour ce qui est du Partenariat transpacifique, l'ancien gouvernement a négocié l'entente en secret sans consulter les Canadiens. Nous honorons notre promesse d'écouter les Canadiens et de les consulter par rapport à cet accord. Depuis mon assermentation, j'ai participé à plus de 70 consultations à ce sujet. Aujourd'hui, j'ai rédigé une lettre à l'intention de mes collègues de la Chambre et du Sénat demandant aux comités d'étudier la question.

Les conservateurs n'ont pas...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Battlefords—Lloydminster a la parole.

L'hon. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, nous sommes tous ravis d'avoir l'occasion d'étudier le dossier une fois de plus. Bien entendu, l'ancien président du comité du commerce de la Chambre des communes a tenu des audiences pendant que les négociations avaient lieu.

Nous accueillons avec enthousiasme la brusque révélation de la ministre à son retour de Davos concernant la signature du Partenariat transpacifique. Cela dit, une réunion des ministres des pays parties au Partenariat se tiendra la veille de la signature. Cette réunion est très importante, notamment parce qu'on y étudiera de nouveaux partenaires potentiels pour le Partenariat transpacifique. La ministre a-t-elle été invitée à cette réunion ou avons-nous encore été laissés de côté comme ce fut le cas à Paris?

L'hon. Chrystia Freeland (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, bien entendu, je serai de la réunion en Nouvelle-Zélande. Je suis ravie d'informer la Chambre que j'ai rencontré bon nombre des ministres des pays parties au Partenariat transpacifique lors de la rencontre ministérielle de l'OMC, qui a eu lieu à Davos.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les autres pays parties au Partenariat transpacifique et nous consultons les Canadiens. Ce dossier est très important et nous y travaillons sans relâche.

* * *

LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES

M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture a passé outre à une règle censée mettre les Canadiens à l'abri de la corruption lorsqu'il a nommé Mary Jean McFall au poste de chef de cabinet. La famille de Mme McFall est propriétaire de la principale société productrice d'oeufs, et selon de l'information publique, Mme McFall elle-même possédait en 2010 un contingent d'oeufs d'une valeur de 140 millions de dollars.

Questions orales

Le ministre prend régulièrement des décisions qui touchent cette entreprise familiale. Comment peut-il justifier l'embauche de Mme McFall et défendre ce conflit d'intérêts flagrant?

L'hon. Lawrence MacAulay (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, ma chef de cabinet a de solides antécédents dans le domaine agricole et c'est un pilier de sa communauté. Dès son entrée en fonction, elle a été assujettie à la Loi sur les conflits d'intérêts, et toutes les recommandations de la commissaire aux conflits d'intérêts seront suivies à la lettre.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, à la suite de sa défaite en tant que candidate du Parti libéral, Mme Mary Jean McFall a été nommée chef de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Mme McFall fait également partie de la famille propriétaire des Fermes Burnbrae. En 2010, les règlements fédéraux montraient qu'elle possédait près de 140 millions de dollars de quotas pour la production d'oeufs sous gestion de l'offre.

Comme le ministre de l'Agriculture devrait traiter des questions liées à la gestion de l'offre sur une base quotidienne, pourquoi trouve-t-il acceptable que sa chef de cabinet possède 140 millions de dollars en intérêts personnels dans une entreprise directement liée à la gestion de l'offre?

[Traduction]

L'hon. Lawrence MacAulay (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, il est important que ma chef de cabinet ait de solides antécédents en agriculture. Je répète qu'elle est assujettie à la Loi sur les conflits d'intérêts. De plus, toutes les recommandations formulées par la commissaire aux conflits d'intérêts, qui est impartiale, seront suivies.

* * *

● (1455)

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Monsieur le Président, une nouvelle étude révèle que le Partenariat transpacifique entraînera la perte de 58 000 emplois et accroîtra l'inégalité des revenus. De nombreux emplois risquent d'être perdus dans ma collectivité et dans d'autres collectivités similaires du Sud de l'Ontario. Malgré cette réalité pour les familles, la ministre tente de se cacher derrière des détails techniques. C'est pourtant simple: si elle n'appuie pas l'accord, pourquoi le signerait-elle? La ministre va-t-elle défendre les emplois des Canadiens ou signera-t-elle le mauvais accord des conservateurs?

L'hon. Chrystia Freeland (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, les néo-démocrates s'opposent à l'accord sans même l'avoir lu ni avoir consulté les Canadiens. Pendant la campagne, nous avons promis de consulter les Canadiens et c'est ce que nous faisons. C'est pourquoi depuis mon assermentation, j'ai participé à plus de 70 réunions au sujet du Partenariat. C'est pourquoi j'ai écrit aujourd'hui à mes collègues de la Chambre pour demander que notre comité du commerce étudie l'accord minutieusement.

Les néo-démocrates ont beau faire des déclarations grandiloquentes, ils savent très bien que la signature et la ratification sont deux choses très distinctes et que les détails techniques des accords commerciaux sont importants.

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Monsieur le Président, le 10 décembre dernier, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté disait à la Chambre qu'il rétablissait le moratoire sur le renvoi des ressortissants du Zimbabwe et d'Haïti. Cependant, vérification faite, il n'y a eu aucune nouvelle directive au ministère.

Quand le ministre donnera-t-il suite à sa déclaration faite ici, à la Chambre, et rétablira-t-il le moratoire? Comprend-il l'angoisse de ceux qui craignent d'être expulsés?

L'hon. John McCallum (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, j'ai consulté ma collègue du Québec. Nous avons décidé, de façon tout à fait ferme, de permettre à ces personnes de rester au Canada. C'est ce que nous avons décidé et c'est ce qui va arriver.

* * *

[Traduction]

LE SÉNAT

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral tente de présenter le même vieux système de nomination des sénateurs sous une nouvelle forme.

Je ne sais pas qui il croit duper au juste. Il a annoncé la création d'un conseil non élu et non redevable qui fera des recommandations secrètes concernant des sénateurs non élus, et le premier ministre continuera de nommer qui il veut.

Pourquoi les libéraux appuient-ils le même Sénat non élu et non redevable?

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Institutions démocratiques, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens nous ont donné le mandat d'apporter de réels changements au Sénat sans rouvrir la Constitution.

Au début du mois de décembre, j'ai eu la chance d'annoncer, avec le leader du gouvernement à la Chambre des communes, la mise en oeuvre d'un système d'évaluation fondé sur le mérite, qui sera public et disponible en ligne. Dans quelques mois, pour la première fois de l'histoire, les Canadiens pourront présenter leur candidature pour devenir sénateurs. C'est un vrai changement.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, la façon dont la ministre entend le mot « public » est très différente de la nôtre.

Les membres du comité de nomination des sénateurs ont été choisis, en toute latitude et en secret, par le premier ministre. Leurs suggestions seront étudiées à huis clos par le premier ministre. Le nom des candidats rejetés restera secret. Le premier ministre n'aura pas à justifier le choix d'un candidat plutôt qu'un autre.

Les candidatures que le premier ministre rejettera dénoteront-elles une certaine tendance? Peut-être, mais ce sera un secret. En fait, il semble qu'on ne pourra même pas savoir si le premier ministre se sert de la liste de candidats ou s'il la rejette complètement.

Voici donc ma question. Pourquoi les deux valeurs suivantes sont-elles au coeur de ce soi-disant nouveau processus: premièrement, le secret absolu; deuxièmement, la discrétion absolue, dont jouit le premier ministre, de faire ce qui lui plaît?

Questions orales

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Institutions démocratiques, Lib.): Monsieur le Président, le comité consultatif s'appuiera sur un ensemble public de critères fondés sur le mérite, qui lui permettront d'évaluer les candidats en fonction des règles définies.

Pour la première fois, nous ouvrons les portes et tendons la main aux provinces pour combler les sièges vacants. Il s'agit, je le répète, d'un véritable changement. Voilà le genre de changements historiques que nous n'avons pas vu au Sénat depuis longtemps. Nous sommes convaincus qu'ils amélioreront la confiance de la population à l'égard de cette importante institution démocratique.

* * *

LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, les objectifs ont beau être rendus publics, tout ce que le premier ministre en fait est secret.

Au sujet de la réforme électorale, au cours des deux derniers mois, nous avons assisté à un tsunami d'éditoriaux dans tout le pays demandant un référendum sur la réforme électorale.

Le *Globe and Mail* résume cette quasi-unanimité en déclarant qu'une réforme électorale serait « le plus grand changement jamais apporté à la démocratie canadienne. Il modifiera la façon dont le Parlement est élu, dont les gouvernements sont formés et qui les forme ».

La conclusion du *Globe* est catégorique: « S'agissant d'un changement aussi important et fondamental pour notre démocratie, seule la population est apte à prendre une décision. Cette question doit être soumise à un référendum. »

Le *Globe and Mail* n'a-t-il pas raison?

• (1500)

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Institutions démocratiques, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement s'est engagé à réunir un comité parlementaire pour étudier cette question et mener de vastes consultations auprès des Canadiens.

J'en profite pour rappeler aux députés qu'il y a 100 ans cette semaine, les femmes du Manitoba ont obtenu le droit de vote pour les femmes. C'est un événement qui mérite d'être souligné.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, au cours de la dernière semaine, le monde a été témoin d'atrocités attentats terroristes à Jakarta, en Indonésie, dans lesquels un Canadien a perdu la vie, et d'un autre attentat au Burkina Faso au cours duquel six Canadiens ont perdu la vie. Nos pensées continuent d'être avec les familles des victimes.

Le gouvernement peut-il informer la Chambre des mesures prises pour contribuer aux enquêtes?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le Canada tout entier est révolté par les horribles attentats terroristes qui ont frappé Jakarta et Ouagadougou. Les familles des victimes canadiennes peuvent compter sur toute l'aide humanitaire et consulaire nécessaire et possible, y compris le rapatriement des corps.

Je suis personnellement particulièrement bouleversé par la vie fauchée de ces enseignants qui allaient aider une école à Ouagadougou, au Burkina Faso. Continuons l'oeuvre de toutes ces

victimes en luttant contre le terrorisme partout où il menace et en répandant le bien partout où il est nécessaire.

[Traduction]

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, les chefs des communautés juive, sikhe et musulmane ont écrit au ministre des Affaires étrangères pour lui signaler qu'ils appuient fortement le Bureau de la liberté de religion. Ils ont écrit que le Bureau « a démontré être un plaideur efficace [...] rehaussant le profil de notre pays en tant que leader mondial en matière de promotion des droits de la personne sur la scène internationale ». Ce bureau réunit des gens de partout dans le monde et d'ici.

Le ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à maintenir ce bureau essentiel en place?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nous allons nous battre énergiquement pour assurer la liberté de religion. Le gouvernement examine en ce moment la façon dont nous allons le faire. Tous les droits doivent être défendus ensemble. Les isoler, c'est les affaiblir; les réunir, c'est les renforcer. C'est l'approche que le gouvernement adoptera pour protéger la liberté de religion et tous les droits de la personne partout où le Canada doit être.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, l'ancien gouvernement conservateur a réduit les mécanismes de protection environnementale et vidé de leur substance les examens des projets d'oléoducs, écartant ainsi les Premières Nations dans des dossiers comme les changements climatiques et empêchant la population d'y prendre part. L'automne dernier, les libéraux ont promis de réparer les dégâts et d'implanter un nouveau processus d'examen de tous les pipelines, y compris les propositions existantes. Toutefois, en ce moment même, les projets de Kinder Morgan et d'Énergie Est font toujours l'objet d'un examen en vertu des règles déficientes mises en place par les conservateurs.

Le ministre mettra-t-il un terme aux examens lancés par l'ancien gouvernement, qui s'est totalement discrédité, et remplira-t-il la promesse électorale des libéraux d'établir de nouvelles règles plus sévères?

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, nous répétons depuis le début qu'un processus de transition s'appliquera aux grands projets qui font actuellement l'objet d'un examen. Ce processus reposera sur les principes qui seront nécessaires pour faire approuver des projets aussi importants pour l'Alberta, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. D'une certaine façon, nous suivons le conseil du député.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, je suis fière de représenter les citoyens de Mississauga—Erin Mills à la Chambre aujourd'hui. Dans ma circonscription et partout ailleurs au pays, les Canadiens ont montré qu'ils étaient disposés à venir en aide aux personnes qui souffrent et qui ont été chassées de leur foyer et de leur pays. La population a répondu de façon extrêmement positive à l'engagement du gouvernement d'accueillir des réfugiés syriens.

Questions orales

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté peut-il dire à la Chambre combien de réfugiés syriens sont arrivés au Canada?

L'hon. John McCallum (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de son excellent travail dans ce dossier. Je suis heureux d'informer la Chambre que, jusqu'ici, 13 800 réfugiés syriens sont arrivés au Canada.

Chose plus importante encore que les chiffres, le monde a constaté notre efficacité à cet égard, et les Canadiens peuvent être très fiers d'accueillir dans leur merveilleux pays 25 000 personnes qui ont fui une guerre civile brutale.

* * *

• (1505)

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, nous assistons depuis des mois à une vague montante d'attaques meurtrières menées contre les Israéliens par les Palestiniens, à l'instigation de leurs chefs. Le Hamas et l'Autorité palestinienne ont clairement fait savoir qu'ils refusent de reconnaître à Israël le droit d'exister. Les dirigeants des deux entités ont ouvertement évoqué une troisième intifada, un soulèvement contre Israël.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il nous expliquer pourquoi il a été si outrageusement vague, hier, quand il a exprimé son inquiétude, et nous dire pourquoi il n'entend pas condamner explicitement l'incitation à la violence?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, c'est un gouvernement libéral qui a inscrit le Hamas sur la liste des groupes terroristes en 2002. Le Canada combattra toujours le terrorisme et ne cessera jamais de condamner celui qui pratique le Hamas.

Nous voulons la sécurité pour Israël, qui est notre ami, mais pour cela, il faut parvenir à la solution des deux États. Les gestes unilatéraux, comme les efforts de la Palestine pour se faire reconnaître de façon unilatérale au lieu de recourir à la négociation, ne contribuent pas à instaurer la paix.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, compte tenu de tout ce bavardage à propos de Davos, je me demande si tout le monde a oublié que l'ancien premier ministre s'est servi de cette importante tribune internationale pour réduire les prestations de retraite des Canadiens. Cela a peut-être quelque chose à voir avec sa retraite anticipée.

Quoi qu'il en soit, ma question s'adresse au ministre des Pêches.

En ce moment même, un navire abandonné cause de grandes préoccupations à l'échelle locale. Je pense que les navires abandonnés sont un dossier qui inquiète des Canadiens de tout le pays. Le *Kathryn Spirit* a été abandonné par ses propriétaires mexicains et personne ne s'assure que les matériaux toxiques qu'il contient ne se répandent pas dans le lac Saint-Louis.

Le ministre des Pêches peut-il faire le point sur ce dossier?

L'hon. Hunter Tootoo (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, j'estime que l'un des principaux mandats et l'une des principales priorités de la Garde côtière canadienne consistent à protéger notre milieu marin.

Je veux profiter de l'occasion pour assurer à la députée, à tous les députés et à la population que le *Kathryn Spirit* ne rejette aucune substance polluante. En fait, le ministère de l'Environnement du Québec a confirmé qu'il n'y a aucun risque de contamination.

Nous continuerons de travailler avec nos partenaires pour atténuer tous les risques qui relèvent de notre compétence.

* * *

[Français]

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, alors que l'opposition au projet de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada s'intensifie, des maires et des premiers ministres des provinces de l'Ouest attaquent le Québec en affirmant que le pipeline est la contribution du Québec à l'économie canadienne et en le menaçant d'exiger le remboursement de la péréquation. Ils se donnent le droit de se comporter en propriétaires du Québec au nom de l'unité canadienne.

Le Québec a des valeurs différentes et a fait des choix environnementaux différents. C'est à nous, Québécois, de décider de ce qui passe chez nous.

Le premier ministre va-t-il respecter le droit des Québécois de refuser qu'un pipeline traverse leur territoire national?

[Traduction]

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes en train de bâtir l'économie canadienne, qui a besoin, pour progresser, qu'on réalise de grands projets suscitant la confiance des Canadiens. Jusqu'ici, on n'a pas réussi à obtenir cette confiance, et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés à moderniser l'Office national de l'énergie. Cette modernisation devra se faire conformément à un ensemble de principes qui comprendront une consultation véritable des Autochtones du Canada, le respect de l'environnement dans toutes les décisions et l'idée que le transport de ces ressources à destination...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Le député de Montcalm a la parole.

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, la Communauté métropolitaine de Montréal a déposé son rapport à la suite des consultations publiques tenues l'automne dernier au sujet de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada: 82 municipalités, qui représentent 4 millions de Québécois, sont contre ce projet de pipeline.

Comme ce projet n'obtient manifestement pas l'acceptabilité sociale, condition posée par le premier ministre, celui-ci va-t-il entendre la voix des représentants de 4 millions de Québécois et respecter sa promesse électorale de ne pas mettre en avant le pipeline?

• (1510)

[Traduction]

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, les projets majeurs seront réalisés si les Canadiens ont le sentiment d'avoir été entendus et qu'ils pensent pouvoir faire confiance aux promoteurs. Au Canada, il est possible de protéger l'environnement et de développer l'économie en même temps. C'est l'engagement qu'a pris le gouvernement et c'est ce que nous comptons faire.

Affaires courantes

[Français]

LES ATTENTATS TERRORISTES EN INDONÉSIE ET AU BURKINA FASO

Le Président: J'invite maintenant les députés à se lever pour observer un moment de silence en mémoire des victimes de Ouagadougou, au Burkina Faso, et de Jakarta, en Indonésie.

[On observe un moment de silence.]

* * *

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de la ministre du Travail et de l'Éducation postsecondaire et ministre responsable de la Jeunesse de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Kelly Regan.

Des voix: Bravo!

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES RAPPORTS SUR LE RENDEMENT DE 2014-2015

L'hon. Scott Brison (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, au nom de 93 ministères et organismes, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les Rapports ministériels sur le rendement pour l'exercice 2014-2015.

Des voix: Oh, oh!

• (1515)

[Traduction]

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. J'invite les députés qui ont besoin de discuter à le faire dans les antichambres ou derrière les rideaux. Nous voudrions pouvoir continuer nos travaux. J'invite les whips à m'aider à transmettre la consigne à leurs députés.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Pam Goldsmith-Jones (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, au nom du ministre des Affaires étrangères, conformément à l'article 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les traités intitulés Amendements à l'annexe I de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, en date du 22 septembre 2015; et Amendements à l'annexe II de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, en date du 15 décembre 2015.

Une note explicative est incluse dans chaque document.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 12 pétitions.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Dominic LeBlanc (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour informer mes collègues que je désignerai le jeudi 28 janvier prochain comme premier jour de la période d'hiver des crédits. Je sais que mes collègues conservateurs attendent ce jour avec impatience.

* * *

PÉTITIONS**LA CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES**

M. Jim Eglinski (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition signée par des milliers de Canadiens. Elle souligne malheureusement le fait que Cassandra Kaulius, 22 ans, a été tuée par un conducteur ivre. Un groupe composé de personnes ayant perdu un être cher à cause de la conduite avec facultés affaiblies, Families for Justice, croit que les lois canadiennes en matière de conduite avec facultés affaiblies sont beaucoup trop clémentes. Les pétitionnaires réclament donc que de nouvelles peines minimales obligatoires soient imposées aux personnes reconnues coupables d'homicide commis au volant d'un véhicule automobile.

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je suis ravi de présenter une pétition provenant de ma circonscription, Etobicoke-Centre. Les pétitionnaires sont préoccupés par l'augmentation alarmante du nombre de wagons-citernes qui transportent du pétrole brut et d'autres matières dangereuses par voie ferroviaire dans l'ensemble des collectivités canadiennes, y compris Etobicoke.

Mes électeurs exhortent la Chambre à adopter de meilleures normes pour les wagons-citernes et des mécanismes de contrôle de la sécurité plus rigoureux, et à faire en sorte que l'industrie investisse dans des méthodes de réduction de la volatilité du pétrole brut et que les sociétés ferroviaires et les expéditeurs soient suffisamment assurés pour couvrir les coûts en cas de déraillement et de déversement dans un centre urbain à forte densité de population.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 17.

Affaires courantes

[Texte]

Question n° 17 — **M. Kennedy Stewart:**

En ce qui concerne la lettre de mandat du ministre des Ressources naturelles, le processus d'examen de l'Office national de l'énergie (ONE) et la demande de Kinder Morgan pour le prolongement du pipeline Trans Mountain: a) à quels « nouveaux processus équitables » la demande de Kinder Morgan à l'égard du pipeline Trans Mountain sera-t-elle assujettie, de manière à: (i) « rétablir une surveillance étroite et des évaluations environnementales exhaustives », (ii) « veiller à ce que les décisions se fondent sur la science, les faits et les preuves », (iii) veiller à ce que les décisions « servent l'intérêt du public », (iv) « fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des moyens pour exprimer leurs points de vue », (v) offrir « aux experts la possibilité d'y contribuer réellement », (vi) « permettre aux groupes autochtones de participer pleinement à l'étude et la surveillance d'importants projets de développement des ressources », (vii) « exiger que les promoteurs de projet choisissent les meilleures technologies disponibles pour réduire les incidences environnementales »; b) le délai dont dispose l'ONE pour formuler ses recommandations à Kinder Morgan au sujet de la demande relative au pipeline Trans Mountain sera-t-il prolongé en conséquence; c) les Canadiens auxquels l'ONE avait refusé le statut de commentateurs ou d'intervenants publics relativement à la demande de Kinder Morgan pour le prolongement du pipeline Trans Mountain auront-ils l'occasion de présenter une nouvelle demande à cet égard; d) le nouveau processus d'examen tiendra-t-il compte des effets que pourrait avoir le prolongement du pipeline Trans Mountain de Kinder Morgan sur les changements climatiques; e) le nouveau processus d'examen tiendra-t-il compte des répercussions économiques qu'aura la diminution récente des prix du pétrole sur le prolongement du pipeline Trans Mountain de Kinder Morgan; f) le nouveau processus d'examen maintiendra-t-il le pouvoir qu'a le ministre en vertu de la Loi sur l'Office national de l'énergie d'annuler les recommandations finales de l'ONE sur l'approbation du prolongement du pipeline Trans Mountain de Kinder Morgan et sur les conditions qui s'appliqueraient au projet?

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.):

Monsieur le Président, en réponse à la partie a) de la question, ma lettre de mandat explique l'intention qu'a le gouvernement d'introduire un nouveau processus d'évaluation environnementale afin de rétablir la confiance du public. Comme il est indiqué dans la question, les objectifs sont les suivants : rétablir une surveillance étroite et des évaluations environnementales exhaustives des secteurs relevant de la compétence du gouvernement fédéral, tout en travaillant avec les provinces et les territoires pour éviter tout chevauchement; veiller à ce que les décisions se fondent sur la science, les faits et les preuves et servent l'intérêt du public; fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des moyens pour exprimer leurs points de vue, et aux experts la possibilité d'y contribuer réellement, y compris des mesures afin de permettre aux groupes autochtones de participer pleinement à l'étude et à la surveillance d'importants projets de développement des ressources; et exiger que les promoteurs de projet choisissent les meilleures technologies disponibles pour réduire les incidences environnementales.

Il faudra du temps pour mobiliser les Canadiens et les peuples autochtones, ainsi que pour mettre pleinement en œuvre les changements à apporter au système. Pendant ce temps, les projets faisant actuellement l'objet d'un examen, notamment le projet d'expansion de Trans Mountain, doivent se poursuivre conformément à la législation en vigueur.

Le gouvernement élabore une stratégie de transition pour les projets qui sont actuellement examinés afin d'offrir un certain degré de certitude à l'industrie grâce à ces changements. Cependant, les projets actuels envisagés par l'ONE ne devront pas repartir à zéro. Prochainement, une annonce relative à la manière dont le processus environnemental de ces projets et des autres progressera sera faite.

En ce qui a trait aux parties b), c), d), e), et f) de la question, le gouvernement élabore une stratégie de transition pour les projets qui sont actuellement examinés afin d'offrir un certain degré de certitude à l'industrie grâce à ces changements. Cependant, les projets actuels envisagés par l'ONE ne devront pas repartir à zéro. Prochainement,

une annonce relative à la manière dont le processus environnemental de ces projets et des autres progressera sera faite.

* * *

● (1520)

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔTS DE DOCUMENTS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si les questions n°s 1 à 16 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Le Président: D'accord?**Des voix:** D'accord.

[Texte]

Question n° 1 — **Mme Jenny Kwan:**

En ce qui concerne le traitement des cas de réfugiés au Canada: a) quel est le nombre des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement ayant été réinstallés au Canada depuis le 1^{er} janvier 2015, par total, ventilé (i) par mois; b) quel est le nombre de demandes de parrainage privé de réfugiés syriens reçues depuis juillet 2013, par total, ventilé (i) par année; c) quel est le nombre de demandes de parrainage privé de réfugiés syriens reçues depuis le 1^{er} janvier 2015, ventilé par mois; d) quel est le nombre de demandes de parrainage privé de réfugiés syriens acceptées depuis le 1^{er} janvier 2015, par total, ventilé (i) par mois; e) quel est le nombre de réfugiés syriens parrainés par le secteur privé arrivés au Canada depuis le 1^{er} janvier 2015, par total, ventilé (i) par mois; f) quel était, en 2014, le délai de traitement moyen des demandes de parrainage privé de réfugiés syriens; g) quel était, en 2015, le délai de traitement moyen des demandes de parrainage privé de réfugiés syriens, ventilé par mois; h) quel est le nombre des réfugiés syriens ayant présenté une demande d'asile dans un bureau intérieur de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié depuis juillet 2013, par total, ventilé (i) par année, (ii) par mois; i) quel est le nombre des réfugiés syriens ayant obtenu une réponse favorable de la Commission depuis juillet 2013, par total, ventilé (i) par année, (ii) par mois; j) quel est le nombre des demandes de parrainage privé de réfugiés syriens qui sont actuellement en attente de traitement; k) quels critères le gouvernement a-t-il établis pour accorder la priorité à certains groupes religieux ou ethniques aux fins de la réinstallation; l) quelles instructions a-t-on données aux agents de traitement en ce qui a trait à la religion ou à l'ethnie des réfugiés syriens; m) quel est le budget prévu pour la réinstallation des 25 000 réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement, ventilé (i) par programme, (ii) par année; n) quel est le budget prévu pour le traitement des cas de réfugiés syriens parrainés par le secteur privé et pour le transport de ces réfugiés, ventilé (i) par programme, (ii) par année; o) au cours des deux prochaines années, quel est le nombre de réfugiés syriens que le gouvernement se propose de réinstaller chaque année, ventilé (i) par réfugiés pris en charge par le gouvernement, (ii) par réfugiés parrainés par le secteur privé; p) quel est le nombre des réfugiés irakiens pris en charge par le gouvernement ayant été réinstallés au Canada depuis le 1^{er} janvier 2015, par total, ventilé (i) par mois; q) quel est le nombre de demandes de parrainage privé de réfugiés irakiens reçues depuis juillet 2013, par total, ventilé (i) par année; r) quel est le nombre de demandes de réfugiés irakiens parrainés par le secteur privé reçues depuis le 1^{er} janvier 2015, ventilé par mois; s) quel est le nombre des demandes de réfugiés irakiens parrainés par le secteur privé ayant été acceptées depuis le 1^{er} janvier 2015, par total, ventilé (i) par mois; t) quel est le nombre de réfugiés irakiens parrainés par le secteur privé arrivés au Canada depuis le 1^{er} janvier 2015, par total, ventilé (i) par mois; u) quel est le nombre des réfugiés irakiens ayant présenté une demande d'asile dans un bureau intérieur de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié depuis juillet 2013, par total, ventilé (i) par année, (ii) par mois; v) quel est le nombre des réfugiés irakiens ayant obtenu une réponse favorable de la Commission depuis juillet 2013, par total, ventilé (i) par année, (ii) par mois; w) quel est le nombre des demandes de parrainage privé de réfugiés irakiens qui sont actuellement en attente de traitement; x) au cours des deux prochaines années, quel est le nombre des réfugiés irakiens que le gouvernement se propose de réinstaller chaque année, ventilé (i) par réfugiés pris en charge par le gouvernement, (ii) par réfugiés parrainés par le secteur privé; y) quel était le délai de traitement moyen de l'ensemble des demandes d'asile en 2014 et 2015, selon (i) l'année, (ii) le centre de traitement, (iii) la prise en charge par le gouvernement, (iv) le parrainage par le secteur privé; z) quel est le nombre de réfugiés que le Canada a acceptés en 2013 et 2014, ventilé (i) par pays d'origine, (ii) par année; aa) quel est le nombre total des réfugiés que le Canada compte réinstaller en 2016?

Affaires courantes

(Le document est déposé)

Question n° 2 — Mme Jenny Kwan:

En ce qui concerne le Programme de mobilité internationale: *a)* combien de demandes de permis de travail ont été reçues en 2015, réparties selon (i) le total, (ii) le mois; *b)* combien de demandes de permis de travail ont été approuvées en 2015, réparties selon (i) le total, (ii) le mois; *c)* combien d'employeurs utilisant le Programme de mobilité internationale ont fait l'objet d'une enquête de conformité en 2015, réparties selon (i) le mois, (ii) la province; *d)* combien d'enquêtes ont révélé des cas de non conformité chez des employeurs, réparties selon (i) le mois, (ii) les problèmes relevés, (iii) l'industrie de l'employeur; *e)* combien d'employeurs ont dû prendre des mesures pour être jugés conformes à la suite d'une enquête, réparties selon (i) le mois, (ii) le type de mesures requises, (iii) l'industrie de l'employeur; *f)* combien d'employeurs se sont vu imposer des pénalités pour non-conformité à la suite d'une enquête, réparties selon (i) le mois, (ii) le type de pénalité, (iii) l'industrie de l'employeur; *g)* combien d'enquêtes ont nécessité une visite sur place, réparties selon le mois; *h)* combien d'employés de Citoyenneté et Immigration Canada sont actuellement affectés aux enquêtes de conformité?

(Le document est déposé)

Question n° 3 — Mme Jenny Kwan:

En ce qui concerne les demandes auprès de Citoyenneté et Immigration Canada: *a)* combien de demandes de résidence permanente sont actuellement en attente de traitement, réparties par (i) nombre total, (ii) parents et grands-parents, (iii) conjoint, conjoint de fait ou enfant à charge, (iv) travailleurs qualifiés (fédéral) avant 2008, (v) travailleurs qualifiés (fédéral) après 2008, (vi) candidats des provinces, (vii) investisseurs, (viii) entrepreneurs, (ix) visas pour démarrage d'entreprise, (x) travailleurs autonomes, (xi) catégorie de l'expérience canadienne, (xii) aides familiaux résidents, (xiii) considérations d'ordre humanitaire; *b)* combien de demandes de citoyenneté sont actuellement en attente de traitement; *c)* combien de demandes ont été reçues à l'égard du bassin pour l'Entrée express; *d)* combien de demandeurs au titre de l'Entrée express ont été invités à présenter une demande de résidence permanente; *e)* combien de tirages ont été réalisés dans le cadre de l'Entrée express et quel a été le seuil de points requis pour chaque tirage; *f)* quel a été le seuil de points requis pour chaque tirage; *g)* combien de demandes de statut de réfugié sont actuellement en attente de traitement, exception faite des demandes relatives aux réfugiés syriens?

(Le document est déposé)

Question n° 4 — Mme Cheryl Hardcastle:

En ce qui concerne Emploi et Développement social Canada et le Tribunal de la sécurité sociale: *a)* combien d'appels sont en attente d'instruction à la Section de la sécurité du revenu (SSR), ventilés par (i) total, (ii) prestations de pension de retraite et prestations au survivant du Régime de pensions du Canada, (iii) prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, (iv) Sécurité de la vieillesse; *b)* combien d'appels ont été instruits par la SSR en 2015, au total et ventilés par (i) prestations de pension de retraite et prestations au survivant du Régime de pensions du Canada, (ii) prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, (iii) Sécurité de la vieillesse; *c)* combien d'appels devant la SSR ont été accueillis en 2015, au total et ventilés par (i) prestations de pension de retraite et prestations au survivant du Régime de pensions du Canada, (ii) prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, (iii) Sécurité de la vieillesse; *d)* combien d'appels devant la SSR ont été rejetés en 2015, au total et ventilés par (i) prestations de pension de retraite et prestations au survivant du Régime de pensions du Canada, (ii) prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, (iii) Sécurité de la vieillesse; *e)* combien d'appels devant la SSR ont été rejetés de façon sommaire en 2015, au total et ventilés par (i) prestations de pension de retraite et prestations au survivant du Régime de pensions du Canada, (ii) prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, (iii) Sécurité de la vieillesse; *f)* combien d'appels devant la SSR ont été instruits en personne en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *g)* combien d'appels devant la SSR ont été instruits par téléconférence en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *h)* combien d'appels devant la SSR ont été instruits par vidéoconférence en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *i)* combien d'appels devant la SSR ont été instruits par écrit en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *j)* combien d'employés embauchés par la Section de l'assurance-emploi (SAE) sont affectés à la SSR; *k)* combien d'appels relatifs à la sécurité du revenu sont en attente d'instruction à la Division d'appel (DA), au total et ventilés par (i) prestations de pension de retraite et prestations au survivant du Régime de pensions du Canada, (ii) prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, (iii) Sécurité de la vieillesse; *l)* combien d'appels relatifs à la sécurité du revenu ont été instruits par la DA en 2015, au total et ventilés par (i) prestations de pension de retraite et prestations au survivant du Régime de pensions du Canada, (ii) prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, (iii) Sécurité de la vieillesse; *m)* combien d'appels relatifs à la sécurité du revenu devant la DA ont été accueillis en 2015, au total et ventilés par (i) prestations de pension de retraite et prestations au survivant du Régime de pensions du Canada, (ii) prestations

d'invalidité du Régime de pensions du Canada, (iii) Sécurité de la vieillesse; *n)* combien d'appels relatifs à la sécurité du revenu devant la DA ont été rejetés en 2015, au total et ventilés par (i) prestations de pension de retraite et prestations au survivant du Régime de pensions du Canada, (ii) prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, (iii) Sécurité de la vieillesse; *o)* combien d'appels relatifs à la sécurité du revenu devant la DA ont été rejetés de façon sommaire en 2015, au total et ventilés par (i) prestations de pension de retraite et prestations au survivant du Régime de pensions du Canada, (ii) prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, (iii) Sécurité de la vieillesse; *p)* combien d'appels relatifs à la sécurité du revenu devant la DA ont été instruits en personne en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *q)* combien d'appels relatifs à la sécurité du revenu devant la DA ont été instruits par vidéoconférence en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *r)* combien d'appels relatifs à la sécurité du revenu devant la DA ont été instruits par téléconférence en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *s)* combien d'appels relatifs à la sécurité du revenu devant la DA ont été instruits par écrit en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *t)* combien d'appels sont en attente d'instruction à la Section de l'assurance-emploi (SAE); *u)* combien d'appels ont été instruits par la SAE en 2015, ventilés par (i) total, (ii) mois; *v)* combien d'appels devant la SAE ont été accueillis en 2015; *w)* combien d'appels devant la SAE ont été rejetés en 2015; *x)* combien d'appels devant la SAE ont été rejetés de façon sommaire en 2015; *y)* combien d'appels devant la SAE ont été instruits en personne en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *z)* combien d'appels devant la SAE ont été instruits par vidéoconférence en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *aa)* combien d'appels devant la SAE ont été instruits par téléconférence en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *bb)* combien d'appels devant la SAE ont été instruits par écrit en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *cc)* combien de dossiers d'appels de l'AE sont en attente d'instruction à la DA; *dd)* combien de dossiers d'appels de l'AE ont été instruits par la DA en 2015; *ee)* combien de dossiers d'appels de l'AE devant la DA ont été accueillis en 2015; *ff)* combien de dossiers d'appels de l'AE devant la DA ont été rejetés en 2015; *gg)* combien de dossiers d'appels de l'AE devant la DA ont été rejetés de façon sommaire en 2015; *hh)* combien de dossiers d'appels de l'AE devant la DA ont été instruits en personne en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *ii)* combien de dossiers d'appels de l'AE devant la DA ont été instruits par vidéoconférence en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *jj)* combien de dossiers d'appels de l'AE devant la DA ont été instruits par téléconférence en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *kk)* combien de dossiers d'appels de l'AE devant la DA ont été instruits par écrit en 2015, ventilés par (i) appels accueillis, (ii) appels rejetés; *ll)* combien d'appels hérités de l'ancien système sont en attente d'instruction à la SSR; *mm)* combien d'appels hérités de l'ancien système sont en attente d'instruction à la SAE; *nn)* combien d'appels relatifs à la sécurité du revenu hérités de l'ancien système sont en attente d'instruction à la DA; *oo)* combien d'appels relatifs à l'Assurance-emploi hérités de l'ancien système sont en attente d'instruction à la DA; *pp)* combien de demandes d'audience accélérée pour cause de maladie terminale le Tribunal a-t-il reçues en 2015, ventilées par (i) mois, (ii) demandes accueillis, (iii) demandes rejetées; *qq)* combien de demandes d'audience accélérée pour cause de difficultés financières le Tribunal a-t-il reçues en 2015, ventilées par (i) mois, (ii) section, (iii) demandes accueillis, (iv) demandes rejetées; *rr)* à quel moment des normes de rendement seront elles mises en place au Tribunal; *ss)* combien de dossiers ont été revus par l'unité spéciale créée au Ministère pour examiner les appels de sécurité sociale en arriéré; *tt)* combien de règlements ont été offerts; *uu)* combien de règlements ont été acceptés; *vv)* combien d'argent a été consacré à l'unité spéciale du Ministère; *ww)* quelle est la date de fin prévue de l'unité spéciale du Ministère; *xx)* pour 2014 et 2015, combien de temps le Ministère prend-il en moyenne pour rendre une décision relative à une demande de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, ventilé par mois; *yy)* pour 2014 et 2015, combien de temps le Ministère prend-il en moyenne pour rendre une décision relative au réexamen d'une demande de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, ventilé par mois?

(Le document est déposé)

Question n° 5 — Mme Marjolaine Boutin-Sweet:

En ce qui concerne la Société canadienne d'hypothèques et de logement: *a)* combien d'ententes d'exploitation à long terme visant des unités de logement social existent à l'heure actuelle, par province; *b)* pour chaque entente, (i) quel est le nom du signataire de l'entente, (ii) quand l'entente vient-elle à échéance; *c)* depuis 1995, combien d'ententes d'exploitation à long terme sont arrivées à échéance, par année?

(Le document est déposé)

*Affaires courantes***Question n° 6 — Mme Marjolaine Boutin-Sweet:**

En ce qui concerne le financement gouvernemental distribué dans la circonscription de Hochelaga pour chaque exercice financier de 2004-2005 à 2015-2016: *a)* quel est le montant total de ce financement par (i) ministère, (ii) organisme, (iii) toute autre entité gouvernementale, (iv) programme; *b)* ce financement est directement responsable de combien d'emplois (i) à temps plein, (ii) à temps partiel?

(Le document est déposé)

Question n° 7 — M. Kennedy Stewart:

En ce qui concerne le financement fédéral de la recherche scientifique et la lettre de mandat de la ministre des Sciences: *a)* pour chaque exercice financier depuis 2005-2006, quel a été l'appui financier total du gouvernement pour « la recherche fondamentale en appui de découvertes », par ministère ou agence; *b)* quels indicateurs ou quelles mesures de rendement le gouvernement utilise-t-il pour examiner et évaluer les « options pour renforcer la reconnaissance et le soutien de la recherche fondamentale en appui de découvertes »; *c)* quelle est la liste complète de tous les programmes ou installations de recherche dont le financement fédéral a été réduit ou éliminé depuis le 6 février 2006; *d)* pour chaque programme ou installation de recherche nommé en *c)*, (i) était-il interne ou externe, (ii) quelle somme a été retranchée de son financement, (iii) quel pourcentage de son financement total cette diminution représente-t-elle, (iv) quand exactement le financement a-t-il été réduit, (v) a-t-il été forcé de fermer en raison de la diminution de son financement; *e)* pour chaque programme ou installation de recherche nommé en *c)*, le gouvernement actuel ramènera-t-il le financement à son niveau antérieur?

(Le document est déposé)

Question n° 8 — M. Kennedy Stewart:

En ce qui concerne Statistique Canada: *a)* quelle est la liste complète et détaillée de tous les sondages, les produits de données, les tableaux et les publications pour lesquels on a abandonné la collecte, la mesure ou le compte rendu des résultats entre le 6 février 2006 et le 4 novembre 2015; *b)* pour chaque élément cité en *a)*, (i) à quelle date celui-ci a-t-il été établi pour la première fois, (ii) à quelle date a-t-il été abandonné, (iii) quelle était la raison de son abandon, (iv) de quelle façon a-t-on pris cette décision, (v) combien de Canadiens en utilisaient les données sur une base annuelle, (vi) quelles étaient les économies découlant de son abandon, *c)* est-ce la politique du gouvernement actuel de recommencer à effectuer la collecte, la mesure ou le compte rendu des résultats?

(Le document est déposé)

Question n° 9 — M. Kennedy Stewart:

En ce qui concerne le Conseil national de recherches du Canada (CNRC): *a)* sur les 67 millions de dollars accordés dans le budget de 2012 pour « aider le Conseil national de recherches à réorienter ses activités vers des travaux de recherche dirigés par l'entreprise et pertinents pour l'industrie », quel est l'état complet et détaillé de toutes les dépenses effectuées, ventilé par (i) exercice, (ii) priorité organisationnelle, (iii) résultat stratégique, (iv) programme; *b)* sur les 121 millions de dollars accordés dans le budget de 2013 pour « investir dans l'orientation stratégique du Conseil national de recherches du Canada afin de favoriser la croissance d'entreprises innovatrices au Canada », quel est l'état complet et détaillé de toutes les dépenses effectuées, ventilé par (i) exercice, (ii) priorité organisationnelle, (iii) résultat stratégique, (iv) programme; *c)* sur les 119,2 millions de dollars accordés dans le budget de 2015 « au Conseil national de recherches du Canada pour appuyer ses partenariats de recherche et développement avec l'industrie », quel est l'état complet et détaillé de toutes les dépenses effectuées, ventilé par (i) exercice, (ii) priorité organisationnelle, (iii) résultat stratégique, (iv) programme; *d)* pour chaque année depuis 2011, quels indicateurs ou mesures du rendement le gouvernement a-t-il utilisés pour contrôler et évaluer l'efficacité des programmes du CNRC; *e)* pour chaque indicateur ou mesure du rendement mentionné au point *d)*, quelle a été sa valeur cible chaque année depuis 2011, ventilée par programme; *f)* pour chaque indicateur ou mesure du rendement énoncé à *d)*, quelle a été sa valeur réelle déclarée chaque année depuis 2011, ventilée par programme; *g)* pour chaque année depuis 2011, quelle a été la cible du CNRC concernant l'utilisation du personnel pour les programmes, en comparant les heures totales travaillées sur les projets au total des heures payées, ventilée par (i) division, (ii) portefeuille; *h)* pour chaque année depuis 2011, quelle a été l'utilisation réelle du personnel du CNRC pour les programmes, en comparant les heures totales travaillées sur les projets au total des heures payées, ventilée par (i) division, (ii) portefeuille; *i)* pour chaque année depuis 2011, combien de projets le CNRC a-t-il réalisés en respectant le budget, avec un budget moindre ou en dépassant le budget, en comparant les coûts prévus aux coûts réels, ventilé par (i) division, (ii) portefeuille; *j)* pour chaque année depuis 2011, quelle utilisation le CNRC a-t-il faite de l'équipement, des installations et des services, en comparant la capacité pratique à l'utilisation réelle, ventilée par (i) division, (ii) portefeuille; *k)* pour chaque année depuis 2005, combien de publications évaluées par les pairs les chercheurs du CNRC ont-ils publiées; *l)* pour chaque année depuis 2005, combien de

brevets les chercheurs du CNRC ont-ils produits; *m)* pour chaque année depuis 2005, combien de revenus le CNRC a-t-il tirés de ses clients au titre de l'attribution de licences et de redevances; *n)* combien a coûté annuellement le Service de guide-expert du CNRC depuis son lancement; *o)* combien de petites et moyennes entreprises ont eu recours au Service de guide-expert du CNRC chaque année depuis son lancement; *p)* parmi les petites et moyennes entreprises mentionnées au point *o)*, (i) combien ont investi dans le déploiement de technologies après avoir eu recours au Service de guide expert du CNRC, (ii) quelle a été la valeur des retombées de ces investissements pour chaque entreprise, (iii) combien d'emplois dans le secteur privé ces investissements ont-ils permis de créer; *q)* pour chaque année depuis 2005, quelle est la somme totale dépensée par le CNRC en recherche fondamentale ou de base; *r)* pour chaque année depuis 2005, quel est le nombre total d'équivalents temps plein au CNRC chargés de la recherche fondamentale ou de base; *s)* quelle est la position du gouvernement actuel en ce qui a trait aux réformes entreprises depuis 2013 pour réorienter le CNRC en vue d'en faire une organisation de recherche et de technologie axée sur l'industrie?

(Le document est déposé)

Question n° 10 — M. Alistair MacGregor:

En ce qui concerne les télécentres de Service Canada, de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada pour 2015, cumul annuel: *a)* quel était le volume d'appels, ventilés par (i) région du Canada, (ii) province, (iii) mois; *b)* combien d'appels ont reçu un message de volume élevé, ventilés par (i) région du Canada, (ii) province, (iii) mois; *c)* quelles normes de service ont été atteintes pour les appels auxquels un agent a répondu, ventilés par (i) région du Canada, (ii) province, (iii) mois; *d)* quelles étaient les normes de service en matière de rappels; *e)* quelles normes de service ont été atteintes pour ce qui est des rappels, ventilés par (i) région du Canada, (ii) province, (iii) mois; *f)* quel était le délai moyen (nombre de jours) de rappel par un agent, ventilé par (i) région du Canada, (ii) province, (iii) mois; *g)* quels étaient le nombre et le pourcentage d'employés nommés pour une période déterminée, et le nombre ainsi que le pourcentage d'employés nommés pour une période indéterminée, ventilés par (i) région du Canada, (ii) province, (iii) mois; *h)* quel est le taux de congés de maladie utilisés par les employés des télécentres, ventilé par mois; *i)* combien d'employés de télécentres sont en congé d'invalidité de longue durée; *j)* quels sont le taux et le nombre d'heures supplémentaires travaillées par les employés des télécentres, ventilés par mois?

(Le document est déposé)

Question n° 11 — M. Don Davies:

En ce qui concerne la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme en 2014-2015: *a)* à combien s'élevait le budget de la Stratégie; *b)* quelle part de ce budget a été dépensée au cours de l'exercice financier; *c)* quel montant a été consacré à chacun des éléments suivants de la Stratégie, (i) médias, (ii) élaboration de politiques et de règlements, (iii) recherche, (iv) surveillance, (v) contrôle d'application, (vi) subventions et contributions, (vii) programmes destinés aux Autochtones du Canada; *d)* d'autres activités qui ne sont pas mentionnées en *c)* ont-elles été financées dans le cadre de la Stratégie et, dans l'affirmative, quel montant a été consacré à chacune de ces activités?

(Le document est déposé)

Question n° 12 — M. Pierre Nantel:

En ce qui concerne la Commission du droit d'auteur du Canada, en date du 10 décembre 2015: *a)* combien de personnes sont employées par la Commission, ventilé par groupes selon la classification du Conseil du Trésor; *b)* le groupe de travail sur ses opérations, ses procédures et ses processus, chargé d'examiner les solutions de rechange aux procédures et pratiques actuelles et de réduire l'incertitude ainsi que la longueur et les coûts des procédures, est-il toujours actif; *c)* si la réponse en *b)* est positive, quand compte-t-il terminer ses travaux, (i) quelles en sont les recommandations préliminaires, (ii) quelles ont été les personnes ou organisations consultées à cet effet à l'intérieur du gouvernement, (iii) un consultant externe a-t-il été embauché, (iv) si oui, à quel coût en date du 10 décembre 2015; *d)* si la réponse en *b)* est négative, (i) quels en sont les recommandations finales, (ii) quelles ont été les personnes ou organisations consultées à cet effet à l'intérieur du gouvernement, (iii) un consultant externe a-t-il été embauché, (iv) dans l'affirmative, à quel coût final, (v) quand le gouvernement compte-t-il mettre en œuvre les recommandations du groupe de travail; *e)* le cabinet du ministre de l'Industrie a-t-il été consulté par ce groupe de travail, (i) dans l'affirmative, à combien de reprises, (ii) quels ont été les membres du Cabinet contactés avec les dates respectives de contact; *f)* la demande d'appel de la décision sur le « Tarif 8 » en juin 2014 par Ré:Sonnie a-t-elle été entendue, (i) dans l'affirmative, quelle a été la décision de la cour, (ii) dans la négative, quand la cause est-elle prévue pour être entendue

(Le document est déposé)

Affaires courantes

Question n° 13 — M. Pierre Nantel:

En ce qui concerne le Musée canadien de l'histoire: *a)* dans le cadre de la transformation de l'ancien Musée canadien des civilisations pour en faire le Musée canadien de l'histoire (i) quels sont les objectifs, les étapes et les éléments prévus par cette transformation depuis 2011 en termes de rénovations, modification de l'image de marque, changements aux expositions, créations de nouvelles expositions y compris la Salle de l'histoire canadienne ainsi que les sous-éléments qui les composent, (ii) quel est le calendrier initialement prévu de ces objectifs, étapes, éléments et sous-éléments, (iii) quel est le calendrier des objectifs, étapes, éléments et sous-éléments réalisés, en ce qui a trait aux dates de réalisation, (iv) quel est le calendrier projeté actuel des objectifs, étapes, éléments et sous-éléments à venir, (v) quels sont les coûts initialement prévus pour les objectifs, étapes, éléments et sous-éléments (vi) quels sont les coûts engagés jusqu'à maintenant, répartis par objectif, étape, élément ou sous-élément (vii) quels sont les coûts supplémentaires actuellement prévus, répartis par objectif, étape, élément ou sous-élément; *b)* depuis 2012, quels montants provenant du secteur privé, corporatif ou associatif, qu'ils soient commanditaires, de partenaires ou de donateurs corporatifs, ont été reçus par le Musée, (i) à quelles expositions, services ou objectifs ces montants ont-ils été accordés, ces montants répartis par donateur des montants; *c)* depuis 2012, quel est la nature de chacun des contrats de services auxquels a eu recours le Musée pour des services qui étaient accomplis avant 2012 par des employés du Musée, *d)* combien d'employés, permanents ou sous contrat, ont été affectés à des fonctions de recherche, notamment à la Division de la recherche, leurs nombres répartis (i) par année depuis 2012-2013, (ii) par poste, (iii) par domaine scientifique, (iv) par division; *e)* depuis 2012-2013, quels réunions, appels téléphoniques, visites du musée et tout autre contact ont eu lieu entre, d'une part, les représentants du musée et, d'autre part, des membres du conseil des ministres ou des personnes représentant leurs bureaux et cabinets respectifs, y compris le cabinet du ministre du Patrimoine canadien et le bureau du Premier ministre, ventilés par sujet de la rencontre; *f)* pour toutes les expositions tenues depuis 2012, par exposition, quel était (i) le nombre total de visiteurs, (ii) le montant total des revenus, (iii) le budget prévu au début de la planification, (iv) le total des dépenses; *g)* depuis 2012-2013, (i) quels ont été les revenus annuels du musée, (ii) quels sont les revenus annuels prévus du musée au cours des cinq prochaines années, *h)* en excluant le Musée canadien de la guerre, quel est le nombre de visiteurs attendus chaque année au musée au cours des cinq prochaines années; *i)* depuis 2012, quels groupes tels que les associations, regroupements professionnels, groupes représentant les Premières Nations et experts ont été rencontrés et consultés dans la création du contenu du nouveau Musée, particulièrement en ce qui a trait à la Salle de l'histoire canadienne; *j)* concernant les coûts liés au changement de nom du musée tels que la signalisation, logos et image de marque, (i) quel est le budget actuellement réservé à ces coûts, (ii) quel est le total prévu de ces coûts au cours des cinq prochaines années; *k)* depuis 2012-2013, quel est le coût total des activités publicitaires du musée tels que les panneaux publicitaires, publicités dans les journaux, à la radio, à la télévision et sur Internet, (i) par année, (ii) par type de publicité; *l)* pour chaque instance où des services juridiques externes ont été fournis au musée au cours des trois dernières années (i) quels cabinets ou individus ont fourni lesdits services juridiques au musée, (ii) quand, (iii) pour combien de temps, (iv) quelle était la nature de ces services, (v) quel était l'objet de ces services, (vi) quel était le coût total, par instance, de ces services fournis au musée; *m)* pour chaque projet ou exposition créé par le musée ou pour celui-ci depuis 2012-2013 et qui n'a pas été présenté dans les locaux du musée, (i) quel en était le sujet, (ii) où le projet ou l'exposition a-t-il été présenté, (iii) quel était le coût total pour chacun de ces projets ou expositions?

(Le document est déposé)

Question n° 14 — M. Pierre Nantel:

En ce qui concerne la Société Radio-Canada (SRC), en date du 10 décembre 2015: *a)* le gouverneur en conseil a-t-il donné son accord pour le déménagement de la Maison de Radio-Canada (MRC) à Montréal qui doit être approuvé par le gouverneur en conseil en vertu de l'article 48(2) de la Loi sur la radiodiffusion et dont pourraient découler des transactions mobilières; *b)* quel a été le mandat confié à la firme Avison Young pour les options possibles de déménagement de la MRC dans des espaces locatifs à Montréal, (i) combien a déboursé la SRC à la firme Avison Young pour l'exécution de ce mandat, (ii) quelles sont les huit options retenues dans le cadre de l'exécution de son mandat, (iii) quelle est l'évaluation des coûts estimatifs de location et de maintenance de chacune de ces huit options, (iv) le ministère du Patrimoine a-t-il été mis au courant de ces huit options, (v) le Secrétaire du Conseil du Trésor a-t-il été mis au courant de ces huit options (vi) la Société immobilière du Canada (SIC) a-t-elle été mise au courant de ces huit options et si non, pour quelles raisons; *c)* quels sont les critères et devis techniques que la SRC a fournis à la firme Avison Young quant aux caractéristiques recherchées de la nouvelle MRC; *d)* quelle est l'évaluation comparative faite par la SRC des coûts et bénéfices des différents projets envisagés par la SRC tels que location d'un nouvel espace au centre-ville, rénovation partielle de la MRC existante, construction de locaux plus petits sur le terrain actuel de la MRC, et ce, pour chaque opération à réaliser, à savoir (i) conception, (ii) financement, (iii) construction, (iv) location, (v) maintenance, (vi) gestion; *e)* quels intervenants et associations professionnelles la SRC a-t-elle

consultés au sujet de cette transaction immobilière; *f)* quels sont les coûts d'entretien de la Maison de Radio-Canada à Montréal pour l'année 2014-2015, ventilés par (i) hypothèque, (ii) impôts fonciers, (iii) maintenance, (iv) rénovations; *g)* quel est l'inventaire des archives photo de la SRC, ventilé par ville; *h)* quelle est la valeur globale des archives photo de la SRC; *i)* quel est l'inventaire des archives audio de la SRC, ventilé par ville; *j)* quelle est la valeur globale des archives audio de la SRC; *k)* quel est l'inventaire des archives vidéo de la SRC, ventilé par ville; *l)* quelle est la valeur globale des archives vidéo de la SRC; *m)* quel est l'inventaire des archives sur support papier tels que livres et partitions musicales que possède la SRC, ventilé par ville; *n)* quelle est la valeur globale de ces archives sur support papier; *o)* quel est l'inventaire des équipements techniques de la SRC, ventilé par ville; *p)* quelle est la valeur globale de ces équipements techniques; *q)* qui sont les soumissionnaires qui ont acquis des biens de la SRC depuis le 1er janvier 2008, ventilées par (i) année, (ii) type de bien acheté, (iii) valeur de la transaction?

(Le document est déposé)

Question n° 15 — M. Don Davies:

En ce qui concerne la thalidomide: *a)* combien de pensions non imposables sont accordées aux niveaux suivants (i) 100 000 \$, (ii) 75 000 \$ (iii) 25 000 \$; *b)* combien de bénéficiaires ont demandé une réévaluation de leur niveau de prestation, au total, et ventilés par (i) demandes approuvées, (ii) demandes rejetées; *c)* combien de demandes ont été reçues relativement à l'assistance du fonds d'aide médicale extraordinaire, en tout, et ventilées par (i) demandes approuvées, (ii) demandes rejetées; *d)* quels sont les critères d'admissibilité au fonds d'aide médicale extraordinaire; *e)* qui est chargé de l'administration du fonds d'aide médicale extraordinaire; *f)* combien de nouvelles personnes se sont identifiées à titre de survivants de la thalidomide; *g)* combien de nouvelles personnes ont été acceptées à titre de survivants de la thalidomide, et commenceront à recevoir des prestations?

(Le document est déposé)

Question n° 16 — M. Don Davies:

En ce qui concerne Santé Canada: au cours des dix dernières années, *a)* combien de fabricants de produits pharmaceutiques inspectés au Canada ont reçu une lettre de « proposition de suspendre », ventilés par année; *b)* combien de fabricants de produits pharmaceutiques inspectés au Canada ont reçu une « suspension immédiate », ventilés par année; *c)* avec combien de fabricants de produits pharmaceutiques inspectés au Canada qui n'ont pas reçu de lettre de proposition de suspendre ou qui n'ont pas fait l'objet d'une suspension Santé Canada a-t-il collaboré à la suite d'une inspection afin de prendre des mesures de conformité, ventilés par année; *d)* combien de fabricants de produits pharmaceutiques inspectés au Canada ont fait l'objet d'une nouvelle inspection dans les six mois, ventilés par année; *e)* combien de fabricants de produits pharmaceutiques inspectés à l'étranger ont reçu une lettre de « proposition de suspendre », ventilés par année; *f)* combien de fabricants de produits pharmaceutiques inspectés à l'étranger ont reçu une « suspension immédiate », ventilés par année; *g)* avec combien de fabricants de produits pharmaceutiques inspectés à l'étranger qui n'ont pas reçu de lettre de proposition de suspendre ou qui n'ont pas fait l'objet d'une suspension Santé Canada a-t-il collaboré à la suite d'une inspection afin de prendre des mesures de conformité, ventilés par année; *h)* combien de fabricants de produits pharmaceutiques inspectés à l'étranger ont fait l'objet d'une nouvelle inspection dans les six mois, ventilés par année; *i)* combien d'alertes à l'importation Santé Canada a-t-il publiées à l'égard de produits de santé non conformes, ventilés par année; *j)* quelles compagnies ont fait l'objet d'une alerte à l'importation; *k)* combien de demandes de quarantaine volontaire Santé Canada a-t-il émises, ventilés par année; *l)* quelles compagnies ont fait l'objet d'une demande de quarantaine volontaire; *m)* combien de lettres d'avis d'intention de suspendre ont été envoyées à l'égard d'essais cliniques, ventilées par année; *n)* combien de « suspensions immédiates » Santé Canada a-t-il émises à l'égard d'essais cliniques; *o)* combien de plaintes ont été reçues relativement à des ordonnances non conformes à l'étiquette, ventilées par année; *p)* combien de dossiers Santé Canada a-t-il transmis au Service des poursuites pénales du Canada relativement à des cas d'ordonnances non conformes à l'étiquette?

(Le document est déposé)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Enfin, monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

L'Adresse

Des voix: D'accord.

DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

M. Alexander Nuttall (Barrie—Springwater—Oro-Medonte, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Barrie—Innisfil.

Comme c'est la première fois que j'interviens à la Chambre, j'aimerais commencer par remercier les habitants de Barrie—Springwater—Oro-Medonte de m'avoir donné le mandat de les représenter au Parlement.

La circonscription que je représente est vaste et diversifiée. Elle compte les terres humides de Minesing, reconnues à l'échelle internationale, d'excellentes exploitations agricoles à Springwater et Oro-Medonte ainsi qu'un centre urbain à Barrie, sur les rives du magnifique lac Simcoe. C'est une ville en pleine transition qui commence à élargir ses horizons et à aider les moins bien nantis.

L'élection était très serrée, c'est pourquoi j'aimerais profiter de mon temps de parole aujourd'hui pour féliciter tous les candidats, notamment Brian Tamblin, de leur campagne aussi acharnée que respectueuse.

Mais surtout, j'aimerais remercier ma femme Erica, tous les membres de notre famille qui nous ont appuyés, et nos enfants incroyables. Notre deuxième est né quatre semaines avant le déclenchement des élections; c'était une année forte en émotions pour ma famille.

J'aimerais présenter les demandes suivantes aux électeurs de ma circonscription en vue d'assurer la reddition de comptes de leur équipe à Ottawa. Si vous sentez que mon bureau n'est pas à votre service, veuillez exiger qu'il le soit. Si je vante nos réussites sans définir de nouveaux objectifs et services, veuillez nous demander de le faire. Si j'en viens à vous donner l'impression que je pense que mon siège m'appartient, veuillez me rappeler que je suis à votre service.

L'élection d'une nouvelle génération de députés chargés de nous gouverner et de définir notre pays me fait comprendre combien il est important pour nous de tisser des liens avec la nouvelle génération de Canadiens. Après tout, il est de notre devoir d'encourager le dialogue avec les Canadiens tout comme il est du leur de voter et d'élire les membres du gouvernement. Je suis un jeune parlementaire et mon bureau s'intéresse à de nouvelles façons d'entamer un dialogue avec les Canadiens de toutes les générations et de susciter leur intérêt pour les travaux de la Chambre.

Par conséquent, je tiens à souligner que c'est un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre et de m'adresser aux députés, où les opinions de chacun — subalternes, visionnaires ou dépensiers — sont très variées. Cet endroit a été bâti sur le Bouclier canadien et il représente tant ceux qui assurent notre sécurité en milieu urbain que ceux qui travaillent avec ténacité dans les champs, d'est en ouest. Tout ce que nous produisons, nous le devons à ces gens, quelle que soit leur croyance ou leur religion, qu'ils fréquentent une mosquée, une synagogue ou une église. Nous nous efforçons de prendre soin

des personnes faibles et malades, et nous offrons un asile à ceux qui cherchent à fuir des pays lointains, dans un contexte souvent très sombre.

Il est impossible pour nous de comprendre que nous avons remporté le plus important gros lot simplement parce que nous avons eu la chance de grandir ici, dans ce pays. Après avoir pris connaissance du discours du Trône dans son ensemble, je dois dire que bien que j'apprécie le ton adopté, j'estime que certains aspects pourraient être améliorés. Je n'ai pas l'intention de faire des remontrances ou de m'opposer au contenu du discours; en fait, j'entends faire le contraire. Ainsi, je vais exposer les possibilités et faire des propositions.

Alors que nous avons entrepris d'affaiblir nos ennemis par la voie des airs, voilà maintenant que dans le discours du Trône, le gouvernement se défile sans fournir d'explications.

Aucun compromis n'a été proposé, et personne n'a l'intention de justifier quoi que ce soit. Le gouvernement laisse en plan nos alliés, les réfugiés qui cherchent asile ici ainsi que nos militaires.

Malgré la participation de CF-18 canadiens à la défense de Mossoul, il y a quelques semaines, le gouvernement refuse de reconnaître ce que nous savons tous, c'est-à-dire que la mission doit prendre plusieurs formes: rétablissement de réfugiés au Canada, amélioration des camps accueillant les nouveaux réfugiés, aide humanitaire, formation des soldats pour mieux contrer les attaques terroristes, et participation des CF-18 à la destruction de l'approvisionnement des terroristes.

Une fois les discours, les images séduisantes et les promesses envolées, nous avons constaté que le gouvernement avait créé des attentes irréalistes et n'avait pas atteint ses objectifs au chapitre de l'accueil des réfugiés. Il a donc trahi les Canadiens qui ont voté pour les libéraux et les réfugiés qui cherchent à améliorer leur sort.

Rien n'a vraiment changé au Canada. Le gouvernement a promis des allègements fiscaux qui seraient axés sur la classe moyenne et n'engendreraient aucun coût. Il n'a pas tenu ces deux promesses: il manque 2 milliards de dollars, et l'allègement fiscal profite, en fait, aux gens qui gagnent 190 000 \$ par année. Quant aux aînés qui doivent réinvestir après avoir payé de l'impôt pour leur FERR, le gouvernement réduit la somme qu'ils peuvent placer dans leur CELI... mais légalise les joints.

Le gouvernement va droit à la catastrophe. Il a réduit les impôts à toute vitesse, avant de constater que le taux d'imposition réduit profiterait avant tout à la tranche de 10 % des travailleurs les mieux payés. Les gens dans le besoin sont confus et frustrés. Un pan entier de la population a été négligé, oublié, et se demande si le vrai changement s'est perdu en route ou s'il arrivera tout simplement trop tard.

● (1525)

Je me le demande, non pas seulement en tant que député, mais aussi en tant que citoyen ayant grandi dans des logements du gouvernement, dépendant du système d'aide sociale et de l'aide de ma collectivité, ce qui a fait de moi la personne que je suis aujourd'hui. Ceux qui, comme moi, ont grandi avec peu aspirent à de bons et à de plus nombreux emplois, à d'excellentes possibilités et à une économie dont la croissance ne repose pas seulement sur les dépenses du gouvernement. Ils veulent une économie stable, solide et soutenue par un gouvernement qui donne son appui, qui surveille les tendances et qui aide les entreprises et les employeurs qui réussissent, plutôt que de gaspiller de l'argent et de subventionner ceux qui laissent grossir les dettes figurant dans leur bilan financier.

L'Adresse

En présumant que l'abandon progressif du secteur manufacturier fait partie du mandat de son gouvernement, le chef libéral a causé dans le Sud de l'Ontario un séisme semblable au mouvement des plaques tectoniques.

Tandis que le dollar faiblit et que le secteur de l'énergie bat de l'aile, nous demandons au gouvernement libéral d'écouter les électeurs du Sud de l'Ontario. Nous comprenons qu'il s'agit d'une bonne nouvelle pour certains, car un dollar faible est un baume pour la plupart des exportateurs. Toutefois, s'il y a un moment où le gouvernement devrait agir et appuyer les emplois du secteur manufacturier, c'est bien maintenant, avant qu'il ne soit trop tard.

Puisque la concurrence pour les biens fabriqués, les produits et les emplois est si féroce, pourquoi n'y a-t-il qu'un seul fournisseur du secteur privé qui ait obtenu un prêt remboursable de FedDev? Et encore, il s'agissait d'un processus approuvé par le gouvernement conservateur en juillet. Je pose donc la question: qu'est-ce que le gouvernement ne fait pas pour la main-d'oeuvre canadienne et pourquoi? Je sais par expérience que, lorsque FedDev investit, l'économie se met à rouler. Elle roule, elle crée des emplois, elle aide les familles et elle multiplie par trois les sommes qu'on y injecte.

Quand je repense à ceux qui étaient là pour annoncer l'octroi de plus de 4 millions de dollars en prêts remboursables pour qu'une entreprise d'Oro-Medonte, Napoleon, puisse prendre de l'expansion, offrir du travail à plus de 800 employés et devenir un exemple de réussite à la canadienne, ou au financement stable permettant de venir en aide aux nouvelles entreprises comme gShift, de Barrie, je m'alarme de voir qu'en quatre mois, le gouvernement, par l'entremise de FedDev, n'a pas investi un seul dollar de son propre chef dans le secteur privé.

Il est écrit dans le discours du Trône que l'économie et l'environnement sont tout à fait compatibles, et c'est tout à fait vrai. Or, où sont les cibles mesurables sur lesquelles le gouvernement entend agir? Je pense aux mesures de conservation qui ont été prises d'un bout à l'autre de notre grand pays, et dont lecture a été faite à la Chambre, ou aux fonds qui, dans mon coin de pays, ont permis de redonner vie au lac Simcoe. Car, comme d'autres l'ont dit avant moi, si rien n'avait été fait, il serait mort, aujourd'hui. Heureusement, l'ancien gouvernement a élargi ses perspectives, il a doublé la mise et il est venu en aide au lac Simcoe, à la rivière Nottawasaga et à la partie sud-est de la baie Georgienne, alors que les politiques des libéraux provinciaux menaçaient de nous étouffer.

Si le gouvernement libéral est en faveur de l'agriculture, il n'a rien fait pour le montrer, car il n'a pas une seule fois fait mention de ceux qui travaillent sans relâche pour approvisionner nos régions rurales et urbaines en nourriture; pas un mot sur les difficultés qui touchent le secteur agricole, et plus particulièrement les fermes familiales ou ceux qui souhaitent passer le flambeau à la génération suivante tout en continuant d'habiter la ferme familiale.

Tandis que je jette un coup d'oeil à ce magnifique endroit, je pense aux gens, aux parlementaires et aux soldats dont la volonté et le dévouement étaient indéfectibles, aux mines d'histoire ayant été explorées avec une précision absolue, aux gouvernements qui savaient que se faire les porte-parole des gens sans voix n'était pas un choix, mais une décision qui allait de soi. C'est la situation dans laquelle, à mon avis, nous nous trouvons aujourd'hui alors que le gouvernement cherche un nouveau moyen de se former, sans tenir de référendum pour demander aux gens qu'il représente s'il peut ainsi procéder. Notre démocratie est fragile lorsque nous ne veillons pas à son bon fonctionnement, mais elle est aussi forte que notre pays est vaste lorsque nous consultons les gens avec humilité et demandons

leur consentement. Je demande donc à mes collègues de procéder à un revirement, de respecter ceux qui les ont élus, et de ne pas imposer leur volonté politique au Parlement.

C'est un honneur de prononcer ce discours en prose. Comme les députés peuvent le constater, j'ai de nombreuses inquiétudes à propos du discours du Trône. C'est pourquoi je m'y oppose.

● (1530)

[Français]

M. Matt DeCoursey (Fredericton, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. J'ai entendu mon collègue, de l'autre côté, parler des familles avec de faibles revenus.

[Traduction]

Il a parlé des familles à faible revenu et de la situation difficile dans laquelle certaines d'entre elles peuvent se trouver. Je me demande si le député d'en face pourrait faire part de son opinion sur le plan du gouvernement fédéral d'investir dans une nouvelle Allocation canadienne aux enfants, une allocation mensuelle non imposable qui aidera surtout les familles en ayant le plus besoin, tout en aidant aussi les familles de la classe moyenne, et en demandant aux gens qui s'en sont très bien sortis au fil des années de contribuer un peu plus afin que des familles à faible et à moyen revenu, et des ménages partout dans le pays, puissent aider leurs jeunes enfants à grandir et à devenir des citoyens heureux et en bonne santé.

M. Alexander Nuttall: Madame la Présidente, d'après ce que j'ai vu jusqu'à maintenant, que ce soit dans le discours du Trône ou dans la motion qui a été adoptée avant la pause de Noël, le gouvernement n'aide pas les gens dans le besoin, ceux qui gagnent moins de 45 000 \$ par année. J'ai plutôt vu une augmentation des prestations pour les personnes qui gagnent 190 000 \$ par année. Ce sont ces gens-là qui bénéficient le plus de la motion que le gouvernement a présentée. Pour reprendre les propos qu'un collègue a tenus un peu plus tôt aujourd'hui, il est un peu malhonnête de la part du gouvernement de tenir continuellement un tel discours alors que ceux qui bénéficient le plus sont ceux qui gagnent 190 000 \$ par année.

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais souligner les enjeux que le député a omis lorsqu'il a parlé de pauvreté. J'aimerais poser au député une question concernant la pauvreté avec laquelle sont aux prises les aînés à l'heure actuelle. Les aînés du Canada ne peuvent pas se payer leurs médicaments d'ordonnance. Ils ne peuvent pas payer leur loyer. Ils n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture.

Le député serait-il d'accord à ce que l'on ramène de 67 à 65 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse? C'est le gouvernement dont il a fait partie qui a modifié l'âge d'admissibilité. Appuierait-il également une augmentation du Régime de pensions du Canada pour sortir de la pauvreté les aînés de nos collectivités?

M. Alexander Nuttall: Madame la Présidente, c'est un sujet dont j'ai beaucoup entendu parler pendant la campagne électorale, lorsque je frappais aux portes, que je visitais des résidences pour personnes âgées, etc.

Pendant cette période, j'étais fier de présenter l'idée du Parti conservateur de permettre aux aînés veufs ou célibataires de profiter d'une nouvelle réduction d'impôt. Cette proposition a été très bien reçue dans la collectivité. En tant que député, je vais continuer de faire valoir cette idée.

L'Adresse

Je suis ouvert à d'autres possibilités, mais à mon avis, cette réduction d'impôt aiderait les personnes âgées, qui sont parmi les plus vulnérables de notre société sur le plan du revenu.

Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, tandis que nous parlons des personnes âgées, j'aimerais aussi parler des personnes ayant des problèmes de mobilité. Le gouvernement libéral ne semble pas vouloir rétablir le service de livraison du courrier à domicile, ce qui nous préoccupe grandement. Je me demande si le député pense qu'on devrait revenir en arrière, avant la réorganisation des bureaux de poste.

● (1535)

M. Alexander Nuttall: Madame la Présidente, une des raisons pour lesquelles ma famille et moi avons grandi dans un logement subventionné par l'État, c'est que mère a été handicapée à vie après avoir été renversée par une voiture.

Je comprends tout à fait ce que veut dire la députée. Je comprends aussi que, comme Postes Canada est une organisation indépendante, nous devons nous fier aux experts pour prendre les bonnes décisions quant à son avenir.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais tout d'abord remercier les bonnes gens de Barrie—Innisfil de m'avoir fait confiance en m'élisant en tant que premier député de cette nouvelle circonscription. Je tiens aussi à remercier ma famille — ma femme, Liane, et mes fils, Jeff, Court, Mitchell et Matthew — de son amour et de son soutien.

J'ai tout un défi à relever. À la suite de la redistribution des circonscriptions, je représente maintenant Barrie et Innisfil et je me trouve à remplacer deux vaillants députés, qui sont très respectés dans ces localités: M. Patrick Brown, le chef actuel du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario, et le député actuel d'York—Simcoe. Ils travaillent tous les deux inlassablement pour leurs électeurs, et je ferai de même en tant que député de Barrie—Innisfil.

La circonscription de Barrie—Innisfil est un mélange varié de localités urbaines et rurales. Il s'y trouve des employeurs importants, comme Matsui, un fabricant de pièces automobiles, et Horodinsky Farms, l'un des plus importants producteurs d'oignons au Canada.

La circonscription de Barrie—Innisfil est un élément clé du moteur économique du centre de l'Ontario, et un acteur en pleine expansion de l'économie canadienne. Son taux de chômage est l'un des plus faibles de l'Ontario, et l'esprit d'entreprise est le noyau de cette circonscription. Le maire de Barrie, M. Jeff Lehman, dit souvent que l'entrepreneuriat est ancré dans l'ADN de la région. Par ailleurs, le maire Gord Wauchope, d'Innisfil, dirige son conseil en ayant le projet de créer un corridor de développement économique le long de l'autoroute 400, d'Innisfil à Barrie. Si jamais il existe une championne de l'investissement dans les infrastructures, c'est sans doute la circonscription de Barrie—Innisfil, au moment où elle amorce sa prochaine phase de forte croissance économique.

Je signale aussi que nous aimons que le taux d'imposition des entreprises soit faible. Nous n'aimons pas que les formalités administratives qu'impose le gouvernement retardent des projets ou nuisent à notre esprit d'entreprise.

La circonscription de Barrie—Innisfil a aussi le bonheur d'être située sur les bords du lac Simcoe et de la baie Kempenfelt. Il s'agit d'une destination touristique qui attire à longueur d'année des gens de l'ensemble de l'Amérique du Nord. À elles seules, ces eaux, propices au tourisme et aux activités récréatives, injectent 200 millions de dollars dans l'économie locale. Disons que nous sommes très conscients qu'il est nécessaire de préserver et de protéger ce joyau du centre de l'Ontario.

La population de la circonscription est en croissance et de plus en plus diversifiée. Elle compte une importante communauté de gens venant des Philippines et de l'Asie du Sud, dont bon nombre sont pour moi non seulement des concitoyens, mais aussi des amis.

Le discours du Trône du gouvernement libéral engage le Canada dans une voie marquée par des déficits plus élevés, une plus lourde dette et des hausses d'impôt. Le nouveau gouvernement a énuméré une longue liste de grands projets dispendieux, mais il a fourni peu de détails quant à la façon dont ces promesses seront mises en oeuvre.

À titre de porte-parole de l'opposition pour ce qui est des affaires municipales, j'aimerais parler aujourd'hui des infrastructures et des graves problèmes auxquels les municipalités doivent faire face, y compris Barrie et Innisfil. Les municipalités du Canada, qui disposent de moins de 10 % des recettes fiscales globales, mais qui doivent assumer près de 90 % du financement des infrastructures, ont besoin d'aide supplémentaire pour remplir leurs obligations. Ma circonscription, Barrie—Innisfil, ne fait pas exception. D'ailleurs, moi qui ai déjà été, pendant longtemps, conseiller municipal à Barrie, je comprends très bien la bataille qui se livre, à l'échelle locale, pour lutter contre les déficits au chapitre des infrastructures.

Permettez-moi d'en dire un peu plus sur la circonscription et de donner un peu plus de contexte. En 2006, le gouvernement de l'Ontario a adopté la Loi sur les zones de croissance, et la ville de Barrie a été ciblée par la province pour pratiquement doubler sa population d'ici 2031. Trois ans plus tard, le même gouvernement à Queen's Park a fait adopter la Loi sur la modification des limites territoriales entre Barrie et Innisfil, et, du jour au lendemain, la superficie de la municipalité a augmenté d'environ 30 %. Un territoire de 23 kilomètres carrés en grande partie rural et non desservi est passé du canton d'Innisfil à Barrie, à contrecœur, au dire de bien des gens. Le gouvernement libéral de la province a demandé à Barrie et à Innisfil de croître rapidement, d'améliorer les services de transport en commun et de suivre les lignes directrices en matière de densification, mais il les a pour ainsi dire laissés à eux-mêmes pour assumer les coûts de cette croissance et faire face aux problèmes très concrets qu'une croissance rapide entraîne.

Dans les années subséquentes, tous les ordres de gouvernement ont déployé de nombreux efforts pour répondre aux besoins de la région de Barrie—Innisfil, mais il reste encore énormément à faire. J'ai rencontré les maires des deux endroits à maintes reprises pour parler du financement des infrastructures, et ils n'ont pas eu honte d'avouer qu'ils ont vraiment besoin de plus d'aide. À Barrie, neuf importants projets qui coûteront 52 millions de dollars sont prêts à mettre en chantier cette année, et, à Innisfil, pas moins d'une dizaine d'améliorations urgentes doivent être financées en 2016.

Le dernier gouvernement conservateur a investi considérablement dans la région de Barrie—Innisfil. Barrie a reçu des sommes importantes pour des projets comme la route 400, l'échangeur Duckworth, le nouveau centre de bien-être du Collège Georgian et la rénovation du centre communautaire Lampman Lane.

● (1540)

Les investissements fédéraux dans les infrastructures ont aidé Barrie à se doter d'une caserne de pompiers centrale. Barrie a reçu des fonds pour une nouvelle installation pour le transport en commun et de généreux engagements fédéraux ont contribué à la construction de deux gares de trains de banlieue et au rétablissement d'un service de trains de banlieue entre Barrie et Innisfil, service qui avait été éliminé il y a de nombreuses années.

L'Adresse

Je ne dirai jamais trop à quel point l'investissement du précédent gouvernement conservateur dans le fond d'assainissement du lac Simcoe a été important pour l'environnement et l'économie de la région. Des investissements fédéraux sans précédent de 60 millions de dollars au total ont été faits dans le cadre d'un partenariat avec les municipalités environnantes, les offices de protection de la nature et divers intervenants afin d'appliquer des mesures de protection et de préservation de ce plan d'eau d'une valeur inestimable.

Dans les années 1990, la charge moyenne en phosphore du lac Simcoe dépassait largement 100 tonnes par année. Le Fonds d'assainissement du lac Simcoe et du sud-est de la baie Georgienne a été le catalyseur qui a permis d'améliorer la surveillance environnementale, de conserver un habitat aquatique essentiel et de réduire les déversements de phosphore provenant de sources ponctuelles et de sources diffuses.

Le plan a bien fonctionné, comme le montrent les dernières données. Les charges annuelles en phosphore ont grandement diminué. En qualité de député dont la circonscription bénéficie de l'assainissement du lac Simcoe sur le plan économique et récréatif, je demande au gouvernement de maintenir les partenariats avec les nombreuses localités et personnes qui ont investi beaucoup de temps et d'argent pour garder leurs eaux locales propres au-delà de 2017, année prévue de l'expiration du financement actuel.

Cependant, l'engagement le plus ferme pris par le gouvernement précédent a été d'augmenter l'ancien fonds temporaire de la taxe sur l'essence après son arrivée au pouvoir, puis de l'indexer, et enfin d'en faire une mesure permanente. Je veux consacrer le temps qu'il me reste à ce sujet et faire une suggestion au gouvernement.

Ce volet de financement a été déterminant pour des collectivités de tout le pays, et il l'a assurément été pour une ville comme Barrie. Avant 2006, Barrie recevait moins de 2 millions de dollars par année. En 2010, cette somme avait quadruplé et atteignait 8 millions de dollars. Le Fonds de la taxe sur l'essence fournit aux municipalités un financement à long terme stable et prévisible leur permettant de construire et de réaliser leurs infrastructures publiques, de créer des emplois et de favoriser la prospérité à long terme.

L'économie canadienne fait face à de fortes perturbations. Le gouvernement libéral a annoncé publiquement qu'il ferait des investissements à court terme d'environ 2 milliards de dollars dans les infrastructures au cours des deux prochaines années. Paradoxalement, cela correspond au montant total que les villes de tout le pays reçoivent annuellement du Fonds de la taxe sur l'essence.

Si le gouvernement a l'intention de respecter sa promesse de verser 2 milliards de dollars d'argent frais pour les infrastructures, je lui recommande fortement de le faire immédiatement en doublant cette année les transferts fédéraux aux municipalités provenant de la taxe sur l'essence.

Je fais la suggestion pour plusieurs raisons. Je crois que tous les partis conviennent que la courbe de croissance de notre économie s'est inversée. De plus, les critères et la formule existent déjà et il ne serait pas nécessaire de réinventer la roue. Les municipalités savent quelle somme elles peuvent s'attendre à recevoir en 2016 et les ont déjà inscrites à leur budget, avec les dépenses d'immobilisation et de fonctionnement qu'elles prévoient faire.

Doubler le transfert une seule fois signifierait, par exemple, que la ville de Barrie recevrait 16 millions de dollars au cours de l'année à venir et la municipalité d'Innisfil, 3,4 millions de dollars. Ces sommes seraient consacrées à des projets déjà prêts à être mis en chantier. Et comme le dit le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, ce sont des projets qui méritent d'être mis en chantier.

Ce qui me semble le plus important à faire valoir, c'est qu'en prenant cette mesure maintenant, le gouvernement remettrait de l'argent à des élus locaux qui ont déjà fait leur travail de préparation budgétaire. Les municipalités ont déjà déterminé quels étaient leurs projets prioritaires dans leurs programmes de gestion de leurs actifs. Elles s'appêtent à lancer leurs appels d'offres avant le début de la saison de construction et la hausse des coûts de la main-d'oeuvre et des matériaux qui se produit inévitablement pendant cette saison.

Je le répète, si le gouvernement souhaite consacrer rapidement 2 milliards de dollars aux infrastructures, il peut le faire efficacement et équitablement en doublant le fonds de la taxe fédérale sur l'essence. Il agirait ainsi sans tarder dans un dossier d'importance nationale. Ce serait aussi la façon la plus équitable de distribuer l'argent dont on a grandement besoin pour les infrastructures dans les circonscriptions du pays. Le gouvernement tuerait ainsi dans l'oeuf les accusations éventuelles de partisanerie dans le choix des projets.

C'est la façon juste et équitable d'y arriver. Le modèle existe, et le gouvernement n'a qu'à le suivre. Je sais, à l'instar de l'ensemble des Canadiens sans doute, que le Parti libéral avait une plateforme électorale ambitieuse concernant les infrastructures. Doubler le fonds maintenant aurait pour effet d'aider les municipalités à s'attaquer à leurs plus gros problèmes, de stimuler une économie en perte de vitesse et d'accorder au nouveau gouvernement une certaine marge de manoeuvre pour établir les politiques qu'il mettra en oeuvre à long terme relativement aux infrastructures.

• (1545)

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du premier ministre (Affaires intergouvernementales), Lib.): Madame la Présidente, c'est avec grand plaisir et un respect absolu que je souhaite la bienvenue au député d'en face. Il est bon d'entendre la voix des municipalités au sein du parti d'en face.

Lorsque j'ai été élu pour la première fois, chaque fois que je parlais en tant qu'ancien conseiller municipal, on me disait, du côté de l'opposition, que je devais retourner au conseil municipal pour régler les problèmes de ce genre. Je suis heureux que nous comprenions maintenant qu'un partenariat fédéral est essentiel pour renforcer les collectivités et les villes. Je suis également heureux que la taxe sur l'essence, l'une des grandes initiatives du Parti libéral sous le gouvernement de Paul Martin, soit reconnue comme telle.

Ma préoccupation est la suivante. L'un des problèmes que nous avons constatés, lorsque les fonds sont simplement transférés aux municipalités sans qu'on s'assure que l'argent est dépensé pour l'infrastructure, c'est que bien souvent, dans certaines municipalités — pas toutes, mais quelques-unes —, les conseillers utilisent ces fonds pour réduire les taxes plutôt que pour effectuer les investissements dont nous avons besoin pour faire croître l'économie, renforcer les collectivités et bâtir les infrastructures indispensables.

En préconisant simplement un transfert de fonds aux municipalités sans imposer de conditions, sans cadre ni programme national d'infrastructure, comment le député d'en face pourra-t-il s'assurer que les conseillers de ces villes n'utiliseront pas tout simplement l'argent pour réduire les taxes et comment pourra-t-il empêcher le déficit en matière d'infrastructure que nous tentons de corriger?

M. John Brassard: Madame la Présidente, c'est précisément pour cette raison que je fais cette suggestion maintenant. La plupart des conseils municipaux ont déjà établi leurs budgets de fonctionnement et d'immobilisations. Comme je l'ai dit plus tôt, ils ont déjà déterminé les projets qu'ils mettront en oeuvre dans le cadre de leur programme de gestion des actifs.

L'Adresse

Le député a parlé du cadre. Or, ce cadre est déjà établi, les modalités du Fonds de la taxe pour l'essence prévoient déjà l'affectation de ces fonds à des projets déterminés. Si cet argent était versé aux municipalités, celles-ci pourraient certainement s'en servir pour stimuler l'économie comme le veut le gouvernement et comme nous le voulons certainement en tant que députés de l'opposition.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Saint-Hubert, NPD): Madame la Présidente, de toute évidence, la circonscription de mon collègue est dans une bonne position pour profiter de la baisse du dollar vis-à-vis des exportations.

Ne croit-il pas que, au-delà des infrastructures, des gestes doivent être posés pour stimuler cette position d'exportation dans laquelle la plupart de ces entreprises semblent se trouver?

[Traduction]

M. John Brassard: Madame la Présidente, de toute évidence, la faible valeur du dollar canadien favorise les exportations du secteur manufacturier. Pour aider les entreprises de l'ensemble du pays, il faut offrir des régimes fiscaux avantageux, alléger les formalités administratives et veiller à ce que le gouvernement ne nuise pas à leurs activités et les aide plutôt à prendre leur essor.

Je songe à ce que le gouvernement conservateur a fait auparavant. Ce qui m'inquiète, c'est l'imposition, notamment la hausse des impôts des sociétés. Les conservateurs ont maintenu un taux d'imposition peu élevé et ont soutenu le secteur manufacturier dans l'ensemble du pays, et non seulement dans une région en particulier.

M. Alexander Nuttall (Barrie—Springwater—Oro-Medonte, PCC): Madame la Présidente, je tiens d'abord à féliciter le député de Barrie—Innisfil, avec qui j'ai eu l'occasion et l'honneur de siéger au conseil municipal de Barrie pendant huit ans.

J'ai une question complémentaire au sujet du lac Simcoe. Le gouvernement fédéral a investi beaucoup de fonds, d'argent frais et d'autres ressources en matière d'infrastructure, ce qui a eu un effet positif sur lac Simcoe.

Après 2017, de quelle manière le député voudrait-il que le gouvernement fédéral dépense ou bonifie les fonds?

M. John Brassard: Madame la Présidente, au cours des neuf dernières années, beaucoup de travail a été effectué par l'ancien gouvernement conservateur et par tous les députés qui représentent des circonscriptions situées autour de ce lac et de ces eaux. Comme je l'ai mentionné dans mon discours, des sommes sans précédent ont été accordées, soit 60 millions de dollars. La majorité des fonds alloués à ces projets cesseront d'être versés sous peu. Nous aimerions que des fonds supplémentaires soient accordés après 2017.

Le niveau de phosphore a diminué. Les municipalités environnantes et d'autres intéressés ont fait des investissements pour que l'eau du lac atteigne son équilibre actuel, et le niveau de phosphore a grandement diminué.

• (1550)

Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.): Madame la Présidente, je vous informe que je partagerai mon temps de parole avec le député de St. John's-Est.

C'est un honneur pour moi de m'adresser à mes collègues à la Chambre au début de la première semaine de la nouvelle année. Je me réjouis à la perspective de collaborer avec eux au cours de l'année à venir pour bâtir notre pays et nos collectivités.

[Français]

Pendant la période de relâche, j'ai rencontré des gens de toute la circonscription de Toronto—Danforth et j'ai discuté avec de nombreuses associations de zones d'amélioration commerciale concernant leurs priorités.

J'ai aussi eu la chance de m'entretenir avec les représentants d'industries créatives, basées dans ma circonscription, qui m'ont fait part de leurs espoirs et de leurs préoccupations. Les consultations prébudgétaires m'ont permis de rencontrer un large éventail d'électeurs, qui se sont exprimés sur leurs priorités que, selon eux, le gouvernement devrait adopter.

Bon nombre des idées dont j'aimerais parler à la Chambre aujourd'hui ont été soulevées et défendues par les électeurs que j'ai rencontrés pendant la pause des Fêtes.

[Traduction]

Il me tarde de travailler avec eux pour faire en sorte que les préoccupations des habitants de Toronto—Danforth et des Canadiens soient prises en compte par le gouvernement. J'ai hâte d'entendre ce que les électeurs ont à me dire et de tirer des leçons de leur expérience lorsque je discuterai avec eux des enjeux qui touchent nos collectivités et notre pays.

Aujourd'hui, je vais parler de deux aspects du discours du Trône qui sont liés à l'avenir. Je vais d'abord parler de l'infrastructure verte, puis de la sécurité alimentaire.

Dans ma circonscription, l'infrastructure verte vise la résistance aux chocs climatiques. Dans la circonscription de Toronto—Danforth, les dépenses d'infrastructure qui ciblent les vulnérabilités des systèmes existants sont susceptibles de libérer le potentiel de l'un des environnements urbains les plus sous-exploités. Je parle des terrains du port de Toronto et du reboisement de l'embouchure de la rivière Don.

[Français]

La rivière Don traverse, tel un ruban, la ville de Toronto. Elle borde ma circonscription à l'ouest et au nord, du lac Ontario, au sud, au ruisseau Taylor, au nord. Ses berges sont faites de parcs et d'écosystèmes naturels. Cette rivière est aussi jalonnée d'espaces créatifs, comme le site *Evergreen Brick Works*, et de lieux historiques, comme *Todmorden Mills*.

[Traduction]

La rivière Don traverse aussi l'histoire du Canada. Avant l'arrivée des colons européens, d'innombrables générations d'Autochtones canadiens ont navigué sur ses eaux et tiré profit des ressources qu'elle leur offrait. Il y a 5 000 ans, des autochtones campaient et chassaient sur la rive est de la rivière Don. Avant le début de la Confédération, le Parlement canadien se réunissait parfois sur sa rive ouest. La rivière Don a toujours eu une importance spéciale.

Avec la croissance de Toronto, la vallée de la Don a perdu son côté sauvage pour devenir un milieu urbain. Les usines, les moulins et les dépotoirs s'y sont multipliés peu à peu. En raison de l'expansion de la ville, il a fallu modifier l'embouchure de la rivière pour faciliter le transport et le commerce. À l'origine, la rivière se déversait dans un estuaire naturel. Les matières déposées au fil du temps ont considérablement modifié les rives. Au siècle dernier, on a aménagé un canal de béton pour donner au cours d'eau un angle de 90 degrés. Ce détournement a permis de créer un espace propice aux industries, mais non à la population.

L'Adresse

[Français]

C'est ce détournement peu naturel de la rivière qui crée des risques pour ma circonscription. En revanche, l'infrastructure verte peut libérer le potentiel des terrains portuaires.

• (1555)

[Traduction]

Voici les risques. En raison du tracé de la rivière, remanié par les machines et le béton, il y a un risque d'inondation sur un territoire d'environ trois kilomètres carrés où se trouvent plus de 600 maisons. Cette superficie comprend des zones industrielles, des zones résidentielles et des secteurs à l'abandon. S'il survenait des précipitations intenses comme celles qui ont accompagné l'ouragan Hazel en 1954, alors que près de 20 centimètres de pluie sont tombés sur le Sud de l'Ontario en une seule soirée, les résultats pourraient être catastrophiques. Une grande partie de l'industrie télévisuelle et cinématographique canadienne est établie dans ce secteur. C'est un quartier dynamique, rempli de familles et d'entreprises.

[Français]

Lors de nos discussions, les électeurs m'ont parlé de besoins criants à combler, comme ceux en logement abordable et en transport en commun. Toutefois, ils ont aussi exprimé fortement le souhait que nous jetions aujourd'hui les fondements de l'avenir. Nous devons établir une infrastructure qui créera un avenir fait de créativité, d'innovation et de développement économique.

À l'approche du 150^e anniversaire du Canada, nous devons réfléchir à l'avenir de notre pays et à nos prochaines 150 années. La restitution du caractère naturel de l'embouchure de la rivière Don et le développement des terrains portuaires font partie du travail à réaliser.

[Traduction]

Hier soir, j'ai eu le plaisir de rencontrer le secrétaire général du Bureau international des expositions, qui est actuellement de passage à Toronto à l'invitation du maire. Il est ici, accompagné d'un groupe, pour voir s'il serait possible d'organiser une exposition universelle à Toronto en 2025.

Ce genre d'événement est tout indiqué pour faire valoir la créativité et l'innovation canadiennes auprès du reste du monde. Le lieu envisagé, si la ville devait présenter sa candidature, est celui des terrains portuaires. Ce n'est qu'un exemple de la manière dont les gens envisagent le rôle que peut jouer cet espace urbain dans l'avenir de Toronto et de notre pays en général.

Pourtant, sans un investissement important dans des mesures de protection contre les inondations, les portions du territoire qui sont déjà aménagées sont vulnérables, et le développement devra complètement cesser par crainte des inondations. Nous prenons une longueur d'avance en investissant dans les infrastructures sociales et physiques et dans le développement communautaire au lieu de nous en tenir à risquer d'avoir à absorber le coût de nettoyage d'une éventuelle inondation, risques que les changements climatiques ne font que renforcer.

[Français]

Que proposons-nous? En quelques mots, c'est la restitution du caractère naturel de l'embouchure de la rivière Don. Voilà un exemple d'infrastructure verte, un exemple d'infrastructure qui tient compte des changements climatiques et qui est bonne pour le développement urbain. Les investissements dans l'infrastructure verte protégeront les quartiers et les terrains portuaires non

développés contre les inondations et jettent les bases de l'avenir de ces terres en grande partie abandonnées et inutilisées.

[Traduction]

La seconde et dernière question dont je souhaite entretenir la Chambre est celle de la sécurité alimentaire.

Dans le discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à favoriser la santé et le bien-être des Canadiens. L'un des moyens d'y parvenir consiste à assurer la sécurité alimentaire pour tous les Canadiens. En fait, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a reçu pour tâche dans sa lettre de mandat d'élaborer une politique alimentaire axée sur une saine alimentation et sur la sécurité alimentaire.

Que veut-on dire quand on parle de sécurité alimentaire? On veut dire permettre aux Canadiens d'avoir un accès sûr à des aliments abordables, nutritifs et de qualité.

[Français]

Nous avons tous besoin de nourriture saine pour bien vivre. C'est un besoin fondamental pour nous tous. Lorsque nous avons accès à de la nourriture saine, nous sommes plus capables de nous concentrer au travail ou à l'école et nous sommes moins dépendants du système de santé.

La sécurité alimentaire a un impact direct sur le mieux-être des Canadiens et sur l'économie.

[Traduction]

En raison du prix des aliments frais, certaines personnes se tournent vers des options moins nutritives, riches en sucre, en gras et en sel. Notamment dans le Nord et dans les communautés isolées, où le coût des aliments sains et nutritifs est prohibitif. L'insécurité alimentaire est directement liée à de nombreuses maladies causées par l'alimentation, dont le diabète, les maladies cardio-vasculaires et dentaires ainsi que l'obésité. L'effet cumulatif de l'insécurité alimentaire est immense et, selon certains, son impact sur les frais de soins de santé serait de l'ordre de milliards de dollars.

La sécurité alimentaire au Canada est un objectif réalisable, dont les avantages ne sont pas seulement d'ordre financier. Dans Toronto —Danforth, de nombreuses personnes travaillent sur des problèmes liés à la sécurité alimentaire pour améliorer la santé de la collectivité. Je pense au groupe de travail Riverdale Food, au centre de santé communautaire Riverdale South, aux marchés agricoles locaux East York, LesHeville, Withrow Park et Good Food ainsi qu'aux programmes locaux d'alimentation à l'école. Nous pouvons miser sur ces excellents projets.

La sécurité alimentaire profite également à l'environnement. Les pratiques agricoles durables sont moins nuisibles à l'eau et au sol. Par ailleurs, les efforts pour réduire le gaspillage de nourriture limiteraient la quantité de produits organiques comestibles envoyée à la décharge. Chez moi, en collaboration avec Second Harvest, j'ai créé le Danforth Hunger Squad, qui redirige des aliments comestibles et sains afin d'éviter leur gaspillage et de fournir de la nourriture à l'organisme Newcomer Women's Services. J'ai travaillé également avec les producteurs du marché Withrow Park afin de recueillir des fruits et légumes sains, biologiques et cultivés localement, pour ensuite les remettre à la banque alimentaire du centre communautaire Eastview.

D'infinies possibilités s'offrent à nous pour atteindre les objectifs du discours du Trône, notamment assurer la santé et le bien-être de tous les Canadiens, ainsi que la sécurité alimentaire. Je suis impatiente de collaborer avec mes collègues de la Chambre afin de réaliser ces objectifs.

L'Adresse

• (1600)

J'ai discuté de deux enjeux d'importance pour les Canadiens et les électeurs de ma circonscription. Le discours du Trône est clairement tourné vers l'avenir.

Il me tarde de travailler à ces enjeux avec mes collègues.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, de toutes les histoires que j'ai entendues lorsque je faisais du porte-à-porte à Elmwood—Transcona, il y a en une qui m'a particulièrement marquée. Une dame d'East Kildonan, prestataire du Régime de pensions du Canada, m'a invité à m'asseoir dans le salon de son appartement. Nous sommes ensuite passés à la cuisine, dont le réfrigérateur et les armoires étaient pratiquement vides. Pour elle, il est de toute urgence que nous améliorions le RPC. Tous les ans, son loyer augmente alors que son revenu stagne. C'est pourquoi j'ai été si déçu d'apprendre que le ministre des Finances fédéral n'a annoncé aucun échéancier pour l'augmentation des prestations du RPC à l'occasion des dernières réunions des ministres des Finances du Canada.

Je me demandais si le gouvernement avait déjà parlé concrètement d'un échéancier à l'occasion de ses réunions de caucus internes et, dans l'affirmative, si la députée serait disposée à nous en parler.

Mme Julie Dabrusin: Madame la Présidente, il y a plusieurs façons de s'attaquer au problème de la sécurité alimentaire. Je suis tout particulièrement fière de l'allocation canadienne pour enfants, qui est en quelque sorte un moyen de garantir un revenu annuel aux enfants. C'est une façon de veiller à ce que les enfants dans le besoin aient plus à manger, et ce, dans l'ensemble du pays. C'est une allocation calculée en fonction des moyens, ce qui veut dire que sa valeur augmente proportionnellement avec l'urgence du besoin.

[Français]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je félicite la députée de Toronto—Danforth de son excellent discours qui a touché des points très intéressants tels que les changements climatiques, l'infrastructure et l'alimentation locale.

[Traduction]

Je m'inquiète du fait que le discours du Trône ne fait pas directement référence à la sécurité alimentaire, aux aliments locaux et à la durabilité des aliments. Je suis encouragée par le fait que la députée a mis l'accent sur les projets locaux dans Toronto—Danforth qui portent sur ces enjeux. Il y a de nombreux projets dans Saanich—Gulf Islands portant sur la sécurité alimentaire à l'échelle locale, par exemple des démarches entreprises à Salt Spring Island pour partager le financement du stockage et du transport et avoir accès à des installations communes de transformation afin que de nombreux agriculteurs puissent utiliser le même matériel de pointe et de haut niveau pour, par exemple, faire des confitures et des gelées et les vendre, ainsi que pour respecter les normes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Je me demande si la députée de Toronto—Danforth sait si le gouvernement est prêt à envisager la possibilité d'appuyer l'agriculture locale et durable et des projets comme ceux mentionnés.

Mme Julie Dabrusin: Madame la Présidente, il s'agit là de questions intéressantes.

J'ai été particulièrement heureuse de voir que l'élaboration d'une politique alimentaire était le deuxième élément prioritaire énoncé dans la lettre de mandat du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Nous aurons beaucoup d'occasions de nous pencher ensemble sur ces questions. J'ai hâte de travailler avec ma collègue sur les enjeux de sécurité alimentaire.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je remercie la députée de ses remarques. Elle a entre autres parlé de l'Allocation canadienne aux enfants que le gouvernement fédéral met en place. Il ne fait aucun doute que nous sortirons des dizaines de milliers d'enfants de la pauvreté grâce à cette initiative fédérale. La meilleure façon de faire manger de la nourriture de qualité à nos enfants est de les soutenir à l'aide d'une initiative de cette nature.

Ma collègue pourrait-elle expliquer comment sortir les enfants de la pauvreté aurait comme effet direct de les aider à manger des aliments plus nutritifs?

• (1605)

Mme Julie Dabrusin: Madame la Présidente, un revenu garanti pour les enfants augmentera leurs chances d'accéder à des aliments nutritifs. Cela leur permettra d'être attentifs en classe et de se concentrer. Cela leur donnera plus de possibilités. La satisfaction de ce besoin fondamental est exactement ce qui les aidera à partir du bon pied. C'est un besoin fondamental pour chacun de nous. Nous partageons tous ce besoin.

M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour appuyer le discours du Trône. Cependant, j'aimerais d'abord remercier les gens de St. John's-Est de m'avoir fait confiance. Le résultat des élections a été très serré dans ma circonscription, c'est pourquoi je remercie également l'ancien député, M. Jack Harris, de ses années au service de la population, lui qui a été député lors des 33^e, 40^e et 41^e législatures et député de longue date à l'Assemblée législative de Terre-Neuve. C'est sans compter, bien entendu, ses longues années en tant que chef du Nouveau Parti démocratique de Terre-Neuve-et-Labrador.

J'aimerais également remercier chacun de mes incroyables bénévoles et tous ceux qui m'ont appuyé tout au long de cette campagne la plus longue de l'histoire.

En particulier, je remercie mon épouse, la Dre Sarah Noble, de son appui inébranlable et de ses sages conseils, non seulement pendant la campagne, mais aussi dans notre vie commune. Je remercie mes enfants pour leur compréhension, leur amour et les panneaux électoraux faits à la main, et je remercie mes parents d'être des modèles exemplaires.

Ma mère est une environmentaliste qui milite pour des normes d'évaluation environnementale plus strictes et contre l'importation de déchets destinés à l'incinération à Terre-Neuve-et-Labrador.

Mon père a pratiqué le droit pendant 39 ans et a souvent défendu les droits de la personne et des pauvres. Il s'est présenté comme candidat du Parti libéral du Canada en 1974, alors que je n'avais qu'un an. Même s'il m'a inspiré à me présenter, il ne m'a jamais poussé en ce sens et a tenté activement de me décourager lorsqu'il a appris que cela m'intéressait il y a quelques années. Toutefois, lorsqu'il a compris qu'il ne pouvait pas me dissuader de réaliser mon rêve de représenter la population de St. John's-Est, il s'est montré très enthousiaste et a été mon plus grand partisan. Je l'en remercie.

J'aimerais aussi remercier les électeurs de St. John's-Est, y compris les 24 000 personnes qui ont voté pour d'autres candidats.

L'Adresse

Je travaillerai fort pour veiller à ce que St. John's-Est tire pleinement profit de la plateforme ambitieuse exprimée dans le discours du Trône, qui a forgé la campagne électorale du Parti libéral du Canada et lui a permis de gagner la dernière élection.

En janvier, j'ai participé à de nombreuses séances publiques et privées dans le cadre des consultations prébudgétaires. Je peux vous assurer que les Canadiens sont d'avis que le discours du Trône et les lettres de mandat des ministres qui y sont intégrées par renvoi tracent la bonne voie pour le Canada. La population de St. John's-Est pourra elle aussi en profiter.

Pour la gouverne de la Chambre, je tiens à souligner comment St. John's-Est participe à la Confédération, ainsi que ses attentes à l'égard des priorités gouvernementales suivantes: investir dans les infrastructures afin d'aider la classe moyenne; mettre la lutte contre les changements climatiques et les sciences de l'environnement au coeur du développement des ressources; investir dans la recherche et l'innovation; et appuyer nos institutions culturelles.

La circonscription de St. John's-Est existe sous une forme ou une autre depuis l'entrée de Terre-Neuve-et-Labrador dans la Confédération.

Compte tenu du phénomène d'urbanisation, un plus grand nombre de personnes sont allées s'installer à St. John's et dans sa banlieue. La répartition géographique de la population est moins vaste qu'avant, mais cette dernière est toujours très diversifiée sur le plan économique. En effet, les habitants de ma circonscription, qui sont plus de 80 000, vivent dans toutes sortes d'habitations, allant des résidences de luxe du XIX^e siècle aux logements sociaux, ou encore dans la rue. De nouveaux lotissements comme Kenmount Terrace présentent des besoins en matière de transport en commun, tandis que l'ancienne ville minière de Bell Island a une population vieillissante, est très mal desservie par le traversier et doit composer avec des problèmes liés à la sécurité alimentaire. Ma circonscription abrite l'Assemblée législative provinciale, le campus principal de l'Université Memorial de Terre-Neuve et l'aéroport international de St. John's.

Nous devons relever des défis de taille, mais d'excellentes possibilités s'offrent à nous, tout particulièrement dans le domaine des infrastructures. Le moment est idéal pour investir dans les infrastructures canadiennes. Même si nous avons hérité d'une récession, d'un déficit de 3 milliards de dollars et d'un déficit croissant en matière d'infrastructures, nous avons gagné la dernière élection en promettant de faire preuve d'honnêteté à l'endroit de la population canadienne quant à l'état de notre économie et d'investir dans les infrastructures publiques afin de stimuler l'économie et d'améliorer la productivité canadienne, qui a pris du retard.

Le gouvernement s'est engagé à faire passer l'investissement prévu dans les infrastructures de 65 à 125 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie. Cet investissement historique dans notre pays ne pourrait pas mieux tomber. Avec 20 milliards de dollars dans trois domaines — le transport en commun, l'infrastructure verte et l'infrastructure sociale — ce sera le plus important investissement dans les infrastructures de l'histoire du Canada.

Ceux qui ont assisté à nos consultations publiques ont mentionné de nombreux projets qui permettraient de stimuler dès maintenant la croissance économique.

Au chapitre du transport en commun, les municipalités de la banlieue de St. John's étudient déjà la possibilité d'étendre leurs réseaux pour que les gens puissent se rendre plus facilement à St. John's. Elles ont déjà mené des projets-pilotes concluants. Des

points de correspondance dans ces régions avec des circuits vers St. John's permettraient aux gens de se déplacer à nouveau.

● (1610)

Pour ce qui est de l'infrastructure verte, Terre-Neuve-et-Labrador a déjà entrepris un mégaprojet à Muskrat Falls, au Labrador, avec le soutien financier du Canada. Grâce à l'aide soutenue du fédéral au projet de Muskrat Falls et à son achèvement, la totalité des besoins en électricité du réseau de distribution de la province pourront être comblés avec de l'énergie renouvelable. L'électricité ainsi produite remplacera celle actuellement fournie à St. John's-Est par la centrale au mazout de Holyrood. La région de Gull Island sur le même fleuve a la possibilité de fournir 2 250 mégawatts de plus d'énergie propre au réseau de distribution d'Amérique du Nord.

La participation du gouvernement fédéral à l'approvisionnement du marché en énergie propre serait appréciée par tous les Terre-Neuviens et les Labradoriens et même tous les Canadiens.

En ce qui a trait à l'infrastructure publique, le logement, plus particulièrement la disponibilité de logements pour les personnes âgées et de logements abordables pour les jeunes familles, est une source constante de préoccupation. Il en est question toutes les semaines, voire tous les jours, à mon bureau de circonscription. Notre parti a entendu leur appel et je suis fier de dire que le premier ministre a annoncé que le gouvernement construira 500 nouveaux logements abordables à St. John's. C'est un pas en avant pour remédier aux problèmes sociaux engendrés par des logements inadéquats, et nous accueillons avec joie le soutien offert aux citoyens de ma circonscription qui ont de la difficulté à combler leurs besoins en matière de logement.

Les mesures de lutte contre les changements climatiques sont importantes pour les gens de St. John's-Est. L'environnement, après avoir été oublié pendant près d'une décennie, se retrouvera au coeur de l'exploitation des ressources naturelles. Le discours du Trône aide à tracer la voie pour que le Canada se refasse une réputation sur la scène internationale en matière d'environnement et qu'il regagne sa part du marché de la recherche, du développement et de la commercialisation des technologies vertes.

Le secteur de la pêche, le secteur minier et le secteur énergétique de ma province sont impatients de participer à des projets et d'être témoins du développement de nouvelles idées novatrices en collaboration avec les universités et le gouvernement. J'ai eu la chance d'aller voir C-Core, une institution de recherche de pointe en ingénierie des glaces et en géotechnique, à l'Université Memorial, à Terre-Neuve. Ce centre s'intéresse à la recherche appliquée sur la façon dont les déversements d'hydrocarbures dus à l'augmentation de la circulation maritime ou à l'exploitation de ressources extracôtières dans le Nord interagissent avec les glaces marines, et sur la manière de contenir de tels déversements et d'y remédier.

Terre-Neuve-et-Labrador est l'endroit idéal pour mener de telles recherches. Les gens de ma région se réjouissent des promesses faites par le gouvernement d'investir dans la recherche et l'innovation et dans les projets de collaboration entre les universités, les incubateurs d'entreprises et l'industrie. Ces travaux nous permettront sans doute de déterminer si, dans le contexte de la dynamique des hydrocarbures en eaux glacées, nous pouvons transporter en toute sécurité des marchandises par le passage du Nord-Ouest et de savoir comment il faut s'y prendre.

L'Adresse

[Français]

Du 7 au 9 janvier, j'ai également eu la chance de prendre part à la 69^e Conférence canadienne de la recherche sur les pêches qui s'est tenue dans mon comté. Des spécialistes canadiens des océans, de l'eau douce et des pêches travaillent fort pour nous aider à trouver des solutions sur la manière de gérer ces ressources de façon durable, et je salue leurs efforts. Je me réjouis à l'idée de revoir nombre d'entre eux à St. John's à l'occasion du International Marine Conservation Congress qui se tiendra en juillet prochain.

Dans la lettre du mandat du ministère, le gouvernement promet que le Canada rétablira et renforcera les lois environnementales régissant la protection de nos cours d'eau, de nos terres, de notre air, de notre Canada, afin que la présente génération et les nombreuses à venir continuent d'avoir un environnement sain.

Les citoyens et citoyennes de St. John's-Est souhaitent vivement participer à ces efforts.

[Traduction]

La recherche et l'innovation ne se limitent pas aux changements climatiques. La commercialisation de la recherche stimule la productivité. La recherche et le développement sont des éléments essentiels de notre plan pour rendre l'économie canadienne encore plus concurrentielle.

Le soutien des arts préoccupe particulièrement la population de St. John's-Est. Notre scène artistique et culturelle dynamique n'a rien à envier à celles du reste du Canada. Le théâtre, les spectacles de musique, l'art public, les festivals d'art, la radio et les productions cinématographiques et télévisuelles occupent une place de choix dans le quotidien d'un grand nombre de mes concitoyens.

● (1615)

[Français]

Après une décennie de compressions dans le domaine des arts, mes concitoyens sont heureux d'entendre que le gouvernement augmentera le financement du Conseil des arts du Canada de 90 millions de dollars par année pour les deux prochaines années, le faisant passer de 180 à 360 millions de dollars.

[Traduction]

L'ambitieux programme du gouvernement en matière d'infrastructures prévoit de nouveaux investissements dans l'infrastructure culturelle en vue de la construction d'espaces et d'endroits dont les artistes et les collectivités pourront se servir pour promouvoir notre culture.

En augmentant de 150 millions de dollars au cours des deux prochaines années le financement de CBC/Radio-Canada, nous permettrons à la société d'État de s'acquitter de son mandat mieux qu'elle n'a pu le faire au cours de la dernière décennie, c'est-à-dire promouvoir la culture, l'identité, le bilinguisme et le patrimoine canadiens.

Je remercie très sincèrement les gens de St. John's-Est de m'avoir accordé leur appui et de me donner le privilège de les servir dans cette auguste Chambre. Je promets de travailler assidûment avec mes collègues de tous les partis à la concrétisation des mesures annoncées dans le discours du Trône et à l'instauration au Canada d'une nouvelle ère où personne ne sera laissé pour compte.

Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NDP): Madame la Présidente, je me réjouis à l'idée d'établir une relation positive pour aller de l'avant dans un dossier majeur. Pendant la dernière campagne électorale, j'ai remarqué que les libéraux ont promis de négocier un nouvel accord sur la santé avec les provinces et les

territoires, ce qui est très important. Demain, la Coalition canadienne de la santé sera présente sur la Colline et ses membres seront très attentifs à ce que les députés auront à dire.

Je tiens à rappeler aux députés que, dans 20 ans, il y aura 10 millions de personnes âgées au Canada et qu'il faut en tenir compte. Il faudra répondre à leurs besoins en matière de santé.

Le gouvernement prendra-t-il des mesures pour fournir des soins à domicile, des soins hospitaliers, des établissements de soins de longue durée et des soins palliatifs, et prendra-t-il soin des 250 000 personnes âgées qui vivent actuellement dans la pauvreté en respectant sa promesse d'augmenter le Supplément de revenu garanti?

M. Nick Whalen: Madame la Présidente, la question de la députée est très importante et porte sur un sujet dont j'ai beaucoup entendu parler pendant la campagne, pendant la récente pause et pendant les consultations que j'ai menées. La pauvreté chez les personnes âgées est un problème réel partout au pays, de même qu'à St. John's-Est.

Pour ce qui est des soins à domicile, des soins hospitaliers, des installations rénovées et des 200 000 personnes âgées qui vivent dans la pauvreté, je suis heureux d'annoncer que, pendant la dernière campagne électorale, notre parti s'est engagé à augmenter le Supplément de revenu garanti des personnes âgées seules vivant dans la pauvreté. La hausse de 10 % des prestations les aidera à faire face à l'augmentation du prix de la nourriture et des médicaments.

Le gouvernement est déterminé à négocier et à discuter avec les communautés autochtones, les municipalités et les provinces ainsi qu'à les mobiliser dans le cadre des pourparlers nécessaires pour mettre en oeuvre un programme prévoyant de meilleurs soins de santé et un soutien accru pour les personnes âgées. Nous ne pouvons pas faire cela seuls. Nous devons procéder à des consultations pour obtenir l'aval de la population.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Madame la Présidente, je tiens à féliciter le député pour son élection. J'ai quelques questions à poser. Aujourd'hui, le CRTC a tenu des réunions avec des radiodiffuseurs; on y a mentionné que, d'ici 2020, la moitié des stations locales qui existent actuellement au Canada n'existeront plus.

Il est intéressant que vous prévoyiez investir dans les arts et la culture, que nous aimons tous, mais que vous ayez également mentionné CBC/Radio-Canada. Aujourd'hui, l'entreprise Rogers a annoncé qu'elle réduirait son effectif de 200 employés en février. Bell Média a annoncé le départ de 380 employés en novembre et en décembre. Au cours de la dernière semaine, nous avons vu disparaître deux journaux, un à Guelph, aujourd'hui, et l'autre à Nanaimo, en Colombie-Britannique.

Au nom du porte-parole adjoint en matière de patrimoine, j'aimerais savoir, étant donné l'augmentation des fonds accordés à CBC/Radio-Canada, où vous placerez cet argent. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes très inquiets lorsque nous voyons des médias disparaître; pourtant, vous consacrez davantage de fonds à CBC/Radio-Canada.

● (1620)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à rappeler au député qu'il doit adresser ses questions à la présidence et non aux autres députés. Merci beaucoup.

Le député de St. John's-Est a la parole.

L'Adresse

M. Nick Whalen: Évidemment, madame la Présidente, tout le monde est préoccupé lorsque le patrimoine culturel du pays est menacé comme il l'a été au cours des 10 dernières années. Il est important de rétablir le financement de CBC/Radio-Canada pour que la société puisse s'acquitter de son mandat principal, notamment parce que sa capacité à couvrir l'actualité locale d'un bout à l'autre du pays a été réduite. Au cours des 10 dernières années, la société a été incapable de s'acquitter de cette responsabilité, et elle a connu des pertes d'emplois et d'établissements fonctionnels.

Nous aimerions également voir une croissance dans les secteurs de la presse écrite et des médias d'information du domaine privé. Il est important que ces secteurs prennent leurs propres décisions quant aux pratiques de dotation qui conviennent le mieux à leurs entreprises.

Cependant, en ce qui a trait à l'aide offerte par le gouvernement pour appuyer CBC/Radio-Canada et financer les arts, il est très important d'encourager une radiodiffusion publique non partisane de grande qualité, d'un bout à l'autre du pays, et l'aide dont j'ai parlé comprend également le financement principal accordé au domaine des arts. Il s'agit d'aider les créateurs, les producteurs, les réalisateurs et les acteurs qui, à leur tour, soutiennent les employés et les entreprises commerciales que nous espérons tous protéger également.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Avant de commencer, madame la Présidente, je tiens à vous aviser que je partagerai mon temps de parole avec la députée de North Island—Powell River.

Bien que ce ne soit pas ma première intervention en cette honorable enceinte, c'est maintenant, dans le débat en réponse au discours du Trône, que j'entame mon premier discours officiel. J'aimerais d'abord remercier les formidables habitants de Cowichan—Malahat—Langford de la confiance qu'ils m'ont accordée et des responsabilités qu'ils m'ont confiées. C'est un véritable honneur pour moi de pouvoir représenter ma collectivité au Parlement de notre pays. Je travaillerai fort tout au long de cette 42^e législature pour veiller à ce que ma circonscription ait la représentation fédérale qu'elle mérite.

J'aimerais également en profiter pour saluer ma famille et mes amis. Cela fait un an aujourd'hui que j'ai obtenu l'investiture du NPD, et c'est leur amour et leur soutien qui m'ont donné la force de mener à terme une campagne qui semblait parfois interminable.

Je siége à la Chambre comme député du Nouveau Parti démocratique, l'opposition progressiste, et à ce titre, je demanderai au nouveau gouvernement libéral de rendre des comptes, de façon constructive, pour veiller à ce qu'il respecte les promesses qu'il a faites aux Canadiens. Comme notre ancien chef, Jack Layton, l'a déjà dit:

J'ai toujours préféré faire des propositions que de l'opposition. Cela dit, nous nous opposerons au gouvernement quand il fera fausse route [...]

Nous ferons donc des suggestions positives et nous appuierons le gouvernement quand il fera des progrès.

Les libéraux ont reçu le mandat de gouverner notre pays en prenant des engagements audacieux, et j'espère sincèrement qu'ils les respecteront. Le discours du Trône fournit des précisions sur certains de ces engagements. J'ai bien aimé qu'il y soit question des Premières Nations, du Régime de pensions du Canada, de l'éducation postsecondaire, de l'assurance-emploi et des changements climatiques.

Le sous-amendement du chef du NPD à l'Adresse en réponse au discours du Trône comprend des propositions de changements

réalistes, structurés et concrets qui aideront certains des Canadiens les plus vulnérables. Je pense par exemple à l'augmentation du Supplément de revenu garanti, à la réduction des impôts de la première fourchette d'imposition, à l'instauration d'un salaire minimum fédéral de 15 \$ l'heure et à la réforme du régime d'assurance-emploi. Même si la Chambre a malheureusement voté contre le sous-amendement, je suis fier que notre chef ait poursuivi la tradition et fait des propositions qui aideraient véritablement nos concitoyens.

Ma circonscription, Cowichan—Malahat—Langford, s'étend sur 4 700 kilomètres carrés dans une région splendide, l'île de Vancouver, et une province magnifique, la Colombie-Britannique. Des Premières Nations y sont établies depuis des temps immémoriaux, dont les Pacheedaht et les Ditidaht sur la côte Ouest, les Malahat au Sud, les Halalt, les Penelakut et les Chemainus au Nord, ainsi que la bande la plus importante de la Colombie-Britannique, les tribus Cowichan.

Dans beaucoup de ces communautés des Premières Nations, un nombre record d'électeurs ont voté lors des dernières élections, motivés par le désir de voir un réel changement dans le gouvernement fédéral. Pendant la campagne, les libéraux ont fait des promesses précises. Ils ont promis d'établir une nouvelle relation de nation à nation et d'investir considérablement dans l'éducation et les services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Il doit être prioritaire, pour le gouvernement, de rétablir une bonne relation avec les peuples autochtones et d'oeuvrer à une véritable réconciliation. Le NPD insistera sur l'importance de ces enjeux au cours des prochains mois.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner les merveilleuses localités qui composent ma circonscription: Chemainus, Crofton, le district de North Cowichan, Duncan, Lake Cowichan, Port Renfrew, Cowichan Bay, Cobble Hill, Shawnigan Lake, Mill Bay, le district de Highlands et Langford, autant de lieux riches d'histoire, où vivent des gens extraordinaires qui ont vraiment le sens de la communauté.

De nombreux problèmes sont extrêmement importants pour les électeurs de ma circonscription. Beaucoup d'usines de l'île de Vancouver ont fermé, et les familles qui en ont besoin pour avoir des emplois souffrent de l'augmentation continue des exportations de grumes. Notre secteur du bois a besoin d'investissements et d'innovation dans la fabrication à valeur ajoutée pour que les bons emplois puissent être conservés localement.

En ce qui concerne les changements climatiques, nous en voyons déjà les effets dans ma circonscription, où les sécheresses estivales et la faible accumulation de neige nuisent sérieusement aux rivières. Le débit de la rivière Cowichan, en particulier, a dangereusement diminué, ce qui met en péril les frayères à saumon et risque de causer la fermeture de l'usine de pâte Catalyst, à Crofton.

Je presserai le nouveau gouvernement de nous accorder des sommes d'argent pour hausser le barrage du lac Cowichan, de manière à ce que nous puissions conserver une plus grande réserve d'eau et compenser la baisse de débit de la rivière pendant les sécheresses estivales.

• (1625)

Ce n'est plus le temps de discuter. Nous avons besoin d'objectifs sérieux et fermes de réduction des émissions pour combattre les changements climatiques et nous avons besoin d'un plan pour atteindre ces objectifs.

L'Adresse

Toujours sur la question de l'eau, la population de Shawnigan Lake est en train de se mobiliser contre une décharge dont le sol est contaminé et qui menace le bassin versant de la région. Bien que ce soit le gouvernement provincial qui ait la responsabilité d'accorder le permis, je voudrais voir le gouvernement fédéral agir en chef de file pour protéger nos ressources aquatiques, car des risques graves menacent les poissons et leur habitat, alors qu'ils devraient être protégés en vertu de la Loi sur les pêches, de compétence fédérale.

L'agriculture et la sécurité alimentaire sont également deux questions de grande importance pour les gens de ma circonscription. La vallée de la Cowichan jouit d'un climat magnifique. Dans la langue des Hul'qumi'num, son nom signifie « le pays chaud ». Il existe une véritable proximité entre les agriculteurs locaux, les aliments qu'ils produisent et les consommateurs. Au cours des dernières années, le NPD a préparé une stratégie alimentaire pancanadienne, « de la ferme à l'assiette », et je sais que mes électeurs aimeraient certainement voir le gouvernement s'efforcer de mettre en oeuvre les recommandations contenues dans cette stratégie.

De nombreux électeurs de ma circonscription ont activement protesté contre le projet de loi C-51 de l'ancien gouvernement et, malheureusement, rien n'indique que le gouvernement libéral a l'intention d'abolir cette infâme loi des conservateurs. Plus de 100 des plus éminents juristes de partout au Canada ont exprimé de sérieuses réserves à propos du projet de loi C-51 qui, selon eux, est dangereux en raison de son incidence possible sur la primauté du droit, les droits protégés par la Constitution et des conventions internationales et la santé de la démocratie au Canada.

Dans le sud de ma circonscription, dans la ville de Langford, on trouve beaucoup de jeunes familles qui n'ont pas les moyens de vivre à Victoria. En plus de composer avec le coût élevé du logement, plusieurs doivent concilier le besoin de travailler avec celui de trouver des services de garderie adéquats. Les services de garderie coûtent cher et les places disponibles sont rares. Malheureusement, la prestation pour enfants des libéraux ne fait rien pour régler le manque de places en garderie au pays.

Je suis honoré de siéger à la Chambre à titre de porte-parole du NPD pour les questions concernant les aînés. On prévoit une croissance considérable de la population des aînés au cours des deux prochaines décennies. Il est donc urgent de mettre en oeuvre un plan qui répond à leurs besoins pour que tous puissent vieillir dans la dignité. Les aînés ont besoin d'une stratégie nationale sur le vieillissement qui couvre les soins de santé, les soins à domicile et les soins palliatifs, le logement abordable, la sécurité financière et la qualité de vie.

En terminant, j'aimerais prendre le temps de souligner que c'est aujourd'hui l'anniversaire de Robbie Burns au Canada et que les Canadiens de tout le pays célèbreront cet événement. Burns était l'ami de tous les défavorisés et opprimés, et sa poésie s'inspirait des expériences quotidiennes des simples citoyens. Son poème à propos d'une souris dont la maison est involontairement détruite a contribué à façonner les discours donnés par des politiciens sociodémocrates canadiens, y compris notre premier chef, le grand Tommy Douglas. L'histoire de Mouseland qui a été rendue célèbre par Tommy Douglas recommandait aux gens ordinaires d'élire des gens comme eux pour représenter leurs intérêts plutôt qu'un gouvernement rempli de personnes se souciant uniquement d'être au pouvoir.

Oui, les libéraux ont fait de nombreuses promesses, et mes collègues néo-démocrates et moi leur demanderons des comptes tous les jours. Nous défendrons notre vision, à savoir la vision d'un

Canada où les inégalités n'existent pas. Nous sommes un parti sociodémocrate qui croit qu'il faut s'occuper des aînés et qu'il est possible d'offrir un meilleur avenir à nos enfants. Nous lutterons en faveur d'une réconciliation avec nos peuples autochtones, et nous nous efforcerons de protéger l'environnement. Mes concitoyens peuvent compter sur moi pour défendre leurs intérêts et collaborer avec eux à l'édification d'un meilleur pays. Je sais que je bénéficie d'un grand appui de la part de mes collègues à la Chambre, et je suis reconnaissant de pouvoir me prononcer sur le discours du Trône.

• (1630)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le député a mentionné les garderies, et je le félicite de ses observations. Pour créer un programme de garderies universel dans l'ensemble du Canada, le gouvernement doit collaborer avec les provinces. La dernière fois que cela s'est fait, c'était sous le gouvernement de Paul Martin. Paul Martin avait une entente avec les provinces qui aurait amélioré les services de garde d'enfants. Malheureusement, la proposition a été rejetée par les partis de l'opposition de l'époque.

Aujourd'hui, nous avons un premier ministre libéral de pensée très progressiste à l'égard de la nécessité de sortir les enfants de la pauvreté. La principale étape pour y parvenir est d'introduire l'Allocation canadienne pour enfants, laquelle procurerait plus d'argent aux parents et aux enfants que nulle autre auparavant.

Je me demande ce que pense le député de l'importance pour le gouvernement du Canada de donner directement aux enfants par l'entremise de l'Allocation canadienne pour enfants, une mesure qui, à elle seule, bénéficiera aux enfants d'un bout à l'autre du pays et sortira les enfants de la pauvreté.

M. Alistair MacGregor: Madame la Présidente, j'aimerais corriger quelque peu les commentaires du député.

Le gouvernement libéral précédent a été majoritaire de 1993 à 2004 environ. Je ne comprends pas vraiment pourquoi vous n'avez pas su faire le travail pendant cette période et vous jetez le blâme sur un gouvernement minoritaire.

Je suis père de jumelles de trois ans et demi et il y a beaucoup de jeunes familles dans ma circonscription. Lorsque je faisais du porte-à-porte l'année dernière, on me parlait tout le temps du besoin de services de garde abordables. De nombreuses familles n'ont tout simplement pas les moyens d'avoir deux emplois. Un emploi au salaire minimum ne suffit pas à payer les frais des services de garde.

Bien que j'appuie toute forme d'aide financière offerte aux jeunes familles, je crois qu'elle n'est pas suffisante et la recherche le prouve.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre, s'il vous plaît. Je tiens à rappeler au député et à tous les députés de la Chambre que lorsqu'ils prennent la parole, ils doivent s'adresser à la présidence et non aux autres députés.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la Présidente, étant moi aussi britanno-colombienne, j'aimerais souhaiter la bienvenue au nouveau député de Cowichan—Malahat—Langford.

L'Adresse

Il a parlé du besoin de réconciliation. Je crois que tous les députés de la Chambre sont d'avis que nous devons améliorer nos relations avec les Premières Nations. La Commission de vérité et réconciliation a présenté 94 recommandations et le gouvernement a dit qu'il les mettrait toutes en oeuvre.

Dans notre quête de réconciliation, est-ce que le député se joint à moi pour demander au gouvernement de préparer une analyse complète des coûts associés à la mise en oeuvre des 94 recommandations? Beaucoup d'entre elles sont excellentes, mais certaines nous entraîneraient sur une voie particulièrement difficile.

• (1635)

M. Alistair MacGregor: Madame la Présidente, il faut toujours s'intéresser aux coûts d'un programme. Il faut que nous, les parlementaires, fassions notre devoir et demandions des comptes au gouvernement. Je ne crois cependant pas qu'il s'agisse d'une panacée et qu'on puisse encore dire que la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada est chose faite.

J'ai le privilège de compter de nombreuses bandes autochtones dans ma circonscription. J'ai écouté leurs conseils et je considère bon nombre d'entre eux comme mes amis.

Dans la mesure où il y a déjà plus d'un siècle que le Canada maltraite ses Premières Nations, nous ne pouvons pas nous contenter de jeter un bref coup d'oeil sur le prix à payer; il faut aller jusqu'au bout. En renouvelant la relation entre le Canada et ses Premières Nations, nous allons élargir leurs horizons économiques, et nombreux sont ceux qui sont venus m'en parler.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carole Hughes): À l'ordre. Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Langley—Aldergrove, La fiscalité; l'honorable députée de Calgary—Nose Hill, L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté; l'honorable députée de Kamloops—Thompson—Cariboo, Les affaires autochtones.

[Traduction]

Reprenons le débat. La députée de North Island—Powell River a la parole.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Madame la Présidente, je félicite mon collègue de Cowichan—Malahat—Langford pour l'excellent premier discours qu'il vient de prononcer devant la Chambre. C'est fantastique de pouvoir travailler avec un parlementaire aussi talentueux.

J'aimerais tout d'abord remercier les électeurs de ma circonscription de m'avoir fait confiance. Je suis reconnaissante d'avoir le privilège de représenter North Island—Powell River. Comme bon nombre de mes collègues, je considère moi aussi que ma circonscription est la plus belle du pays.

Je profite aussi de l'occasion pour remercier ma famille, qui m'a soutenue d'une manière incroyable pendant que je suivais ma passion et cherchais à me faire élire. N'eût été d'Henry, de Kai, de Rebecca et de Darren, je ne serais certainement pas ici aujourd'hui.

La circonscription que je représente est la troisième de la Colombie-Britannique pour la superficie. Elle englobe la partie nord de l'île de Vancouver et s'étend jusqu'à la rivière Powell, sur le continent, et remonte une partie de la côte. Circonscription essentiellement côtière, il faut souvent prendre plusieurs traversiers pour se rendre où on veut, et certaines localités ne sont accessibles que par bateau ou par hydravion. Il s'agit d'une des circonscriptions les plus étonnantes et les plus ardues à parcourir. Il s'agit aussi d'une

circonscription d'une très grande diversité, puisqu'elle compte plus de 20 communautés autochtones réparties sur les territoires des Kwakwaka'wakw, des Nuuchah-nulth et des Salish du littoral.

Ma circonscription comprend de nombreuses collectivités; la plus grande compte plus de 30 000 personnes et la plus petite, à peine quelques habitants. Qu'ils vivent à Lund, Comox, Woss, Campbell River, Cortes Island, Port Hardy, Port Alice ou dans une des nombreuses autres collectivités, les gens de la circonscription que j'ai le privilège de représenter sont travaillants; ils ont à coeur le bien de leur région et ils en sont fiers.

Au cours des quatre prochaines années au Parlement, je ne ménagerai pas mes efforts dans ma circonscription pour défendre à Ottawa les intérêts des gens que je représente. La circonscription de North Island—Powell River a su relever de nombreux défis dans l'économie du Canada en constante évolution. L'histoire et l'économie de la région se fondent sur les ressources naturelles: la pêche, les mines et la forêt. La beauté de notre région attire aussi des touristes des quatre coins du Canada et du monde entier.

Les gens de ma circonscription ont su s'adapter, avec persévérance, à l'économie mondiale en constante évolution. Qu'il s'agisse de municipalités et de districts régionaux qui cherchent des solutions créatives, de parents qui choisissent de voyager et de travailler au loin pour que leur famille puisse rester sur place, ou de gens qui fondent des petites entreprises, qui explorent de nouvelles industries et qui créent des solutions novatrices en collaboration avec les industries traditionnelles, les gens de North Island—Powell River se serrent les coudes. Dans les bonnes périodes comme dans les mauvaises, les gens de ma circonscription savent qu'ils sont tous dans le même bateau. Ils s'entraident et collaborent entre eux pour créer des solutions à long terme. Il ne faut pas s'étonner que je sois si fière de représenter la circonscription où je vis.

Dans North Island—Powell River, le nombre d'emplois bien rémunérés a diminué et de plus en plus de gens ont du mal à joindre les deux bouts. Les célibataires ont beaucoup de difficulté à se payer un logement et doivent de plus en plus souvent se résoudre à vivre dans des logements surpeuplés. La pauvreté chez les enfants est un phénomène très inquiétant, et trop d'enfants vont à l'école le ventre vide. Trop de parents se demandent comment ils parviendront à nourrir leur famille. Je parle ici de familles dont l'un des parents, voire les deux, occupe deux emplois, souvent plus encore. Les coûts du logement, des services de garde, des aliments et des produits essentiels de la vie quotidienne ne cessent d'augmenter, et les familles ont de plus en plus de mal à les assumer.

Ces gens vaillants forment la base de notre pays et s'ils continuent d'en arracher, c'est parce qu'on ne s'est pas suffisamment attardé au sort de ma circonscription ainsi qu'à celui de nombreuses autres localités canadiennes, petites et rurales, qui ont été laissées pour compte.

Les gens de ma circonscription souhaitent l'adoption d'allègements fiscaux qui profiteront aux personnes les plus vulnérables du pays, d'une stratégie concrète en matière de logement et d'un salaire minimum fédéral de 15 \$ l'heure, car trop de Canadiens vivent sous le seuil de la pauvreté même s'ils travaillent à temps plein. Il est temps aussi d'éliminer les échappatoires fiscales liées aux options d'achat d'actions et d'investir cet argent dans la prévention de la pauvreté chez les enfants au Canada. Nos enfants sont notre avenir, et nous devons les soutenir.

L'Adresse

Dans North Island—Powell River, les soins de santé constituent une préoccupation croissante. Bon nombre de nos collectivités ont du mal à attirer des médecins de famille et d'autres professionnels de la santé. Étant donné que les distances sont longues et qu'il faut prendre plusieurs traversiers, un grand nombre de mes concitoyens ont de la difficulté à accéder aux services de base dont ils ont besoin.

● (1640)

Nous attendons du gouvernement qu'il s'engage à annuler le projet de son prédécesseur de réduire le financement des soins de santé et nous voulons que les gouvernements fédéral et provinciaux communiquent davantage pour régler les problèmes propres aux petites collectivités éloignées du pays.

Les aînés sont très préoccupés par la question des soins de santé. Il ne leur est pas facile de payer leurs médicaments sur ordonnance ni d'avoir accès aux services dont ils ont besoin dans leur localité. Nombreux sont ceux de ma circonscription qui se sentent obligés de déménager dans de grands centres. L'un d'entre eux m'a demandé qui allait s'occuper de lui s'il déménageait. Il m'a expliqué qu'il vivait dans sa localité depuis plus de 40 ans, qu'il y payait ses impôts, qu'il y avait travaillé fort et que, s'il s'installait ailleurs, il serait tout à fait seul.

Mes électeurs comptent sur moi pour travailler à l'élaboration d'une stratégie d'ensemble qui aide les aînés à obtenir les soins dont ils ont besoin à domicile, à l'hôpital, dans un établissement de soins de longue durée, puis dans un centre de soins palliatifs. La vie devient de plus en plus difficile pour les personnes âgées, et la pauvreté augmente chez ce groupe dans ma circonscription. Il est temps de bonifier les prestations du Supplément de revenu garanti pour aider de nombreux aînés à sortir de la pauvreté et pour les soutenir comme ils ont eux-mêmes soutenu le pays.

Les nombreuses communautés autochtones de ma circonscription me posent des questions. Rupert Wilson, un ancien, m'a demandé de lui montrer ce que l'expression « de nation à nation » voulait vraiment dire. Partout au Canada, nous savons qu'il est temps d'assumer la responsabilité d'un passé douloureux avec les Autochtones.

Les travaux de la Commission de vérité et réconciliation doivent servir à mieux faire connaître, dans tout le Canada, l'histoire de la colonisation et des pensionnats indiens. Pour nous rapprocher d'une réconciliation, il faudrait un engagement à indiquer clairement le financement versé aux Premières Nations pour l'éducation. Dans North Island—Powell River, l'histoire de la relation entre le gouvernement et les collectivités n'a rien fait pour établir la confiance.

L'absence de débat à la Chambre sur le projet de loi C-51 n'a pas contribué non plus à susciter la confiance. Tant les collectivités autochtones que les autres sont préoccupées par le manque d'engagement à agir dans ce domaine. Ce projet de loi doit être annulé puisqu'il constitue un empiétement sur la vie privée et les libertés civiles.

Les gens de ma circonscription vivent au milieu d'une nature sauvage et foisonnante, au rythme des marées de l'océan, entourés d'une forêt majestueuse. Ils se soucient de l'environnement. Un grand nombre d'entre eux qui travaillent depuis des années dans les industries primaires voient de près l'évolution de l'environnement qui les entoure et ils sont inquiets. Nous pouvons voir les répercussions des changements climatiques dans notre circonscription. Nous observons la quantité de neige sur les montagnes l'été, le nombre de saumons qui remontent les rivières et le réchauffement notable de l'océan. Je me suis fait arrêter dans la rue par des jeunes qui m'ont

confié leur inquiétude pour l'environnement. Ils savent qu'ils hériteront de tout cela.

Les gens de ma circonscription savent que l'économie et l'environnement peuvent et doivent aller de pair. Il est important pour nous que des objectifs concrets, clairs et fermes soient fixés. Il est temps que le Canada redevienne un chef de file dans la lutte contre les changements climatiques. Il est temps d'établir des objectifs fermes et de les respecter, de mettre en place un processus d'évaluation rigoureux en matière d'environnement, qui comprendra de véritables consultations auprès des Premières Nations, ainsi qu'un processus de communication avec les collectivités qui seront touchées.

Je suis très fière d'être la voix de North Island—Powell River, et je serai la voix des gens que je représente.

● (1645)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, la députée a dit être très fière d'avoir été élue. L'une des choses dont je suis très fier, c'est la nouvelle relation qu'a établie le premier ministre avec les Autochtones et les Premières Nations du Canada. D'ailleurs, nous avons très clairement reconnu, dans un esprit de coopération et de consultation, la nécessité de tenir une enquête publique sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées. Lorsque nous étions dans l'opposition, nous l'avons réclamée pendant de nombreuses années, et aujourd'hui, nous l'avons.

La députée pourrait-elle nous parler de l'importance de rétablir une relation positive entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones, en particulier les Premières Nations, et nous dire si, selon elle, l'enquête publique est un pas important dans cette direction?

Mme Rachel Blaney: Madame la Présidente, je voudrais profiter de l'occasion pour rappeler le travail acharné que Libby Davies a effectué pour le NPD en attirant l'attention sur la nécessité de mener une enquête sur les femmes assassinées et disparues.

Nous sommes heureux de constater que ce dossier progresse. C'est une excellente nouvelle. Toutefois, il est important pour ma circonscription et pour nombre de circonscriptions éloignées que nous trouvions le moyen de communiquer avec les collectivités éloignées pour faire entendre leur témoignage.

Nous voulons savoir comment on prévoit inclure dans la discussion les gens qui doivent y participer. C'est ce que nous attendons. L'enquête a été annoncée et nous attendons maintenant de savoir à quoi ressemblera vraiment sa structure.

Il est important que ces voix soient entendues. Il est important d'avoir une stratégie qui tient compte de ces collectivités. Nous avons hâte de travailler avec les députés pour que cela se produise.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Madame la Présidente, aucun député ayant pris la parole à propos du discours du Trône n'a expliqué de façon plus détaillée et complète les problèmes qui se présentent dans une circonscription.

J'ai eu l'occasion de rencontrer la nouvelle députée de North Island—Powell River dans son rôle de travailleuse en développement communautaire. Elle vient d'énumérer toutes les difficultés auxquelles sa circonscription fait face. J'aimerais savoir si elle peut nous parler des mesures innovatrices mises en place par des collectivités de sa circonscription pour surmonter ces difficultés.

L'Adresse

Mme Rachel Blaney: Madame la Présidente, c'est toujours avec beaucoup de fierté que je soulignerai le travail exceptionnel des gens de ma circonscription. Ce sont des innovateurs et des gens dynamiques. Je suis très impressionnée par le travail qu'ils réalisent.

Chaque fois que je visite ma circonscription, je suis impressionnée par l'innovation exceptionnelle dont font preuve les collectivités. J'aimerais citer l'exemple de Powell River, où les petites entreprises font preuve de collaboration. C'est un endroit qui n'est accessible que par traversier ou par avion. Les gens ont trouvé une façon de s'entraider et de soutenir l'économie.

Je songe aux collectivités de Port Alice, Port McNeil et Port Hardy, qui ont uni leurs efforts pour créer une forêt communautaire. Ces gens se procurent des fonds pour pouvoir soutenir leurs collectivités lorsqu'elles doivent faire face à d'importantes difficultés.

Je pense à la nation 'Namgis, qui, grâce à un financement provenant de divers intervenants, y compris le gouvernement fédéral, est maintenant en train de mettre en oeuvre un projet de pisciculture terrestre. Le projet a presque atteint le seuil de rentabilité et semble voué à un avenir prospère.

Nous sommes ravis de voir ces activités se dérouler. Je me réjouis de voir le gouvernement fédéral travailler avec ces gens de manière positive, et je serai ici pour veiller à ce que cette collaboration soit maintenue.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je suis particulièrement reconnaissante envers ma collègue de North Island—Powell River, qui a parlé du projet de loi C-51 comme d'un problème crucial auquel le Parlement doit s'attaquer. Elle a présenté d'excellents arguments en disant notamment que ce projet de loi porte atteinte à la vie privée et aux libertés civiles. C'est encore pire que cela. Avec le projet de loi C-51, les Canadiens sont moins en sécurité parce qu'il met en place précisément le genre de chose contre laquelle nous avons été mis en garde dans la foulée de la commission d'enquête sur la catastrophe d'Air India et l'attaque terroriste commise sur le territoire canadien à cette occasion. Nous avons été mis en garde contre l'approbation de systèmes qui permettent aux services de renseignement de mener leurs activités sans communiquer entre eux.

J'aimerais avoir son avis sur cet aspect du projet de loi C-51.

• (1650)

Mme Rachel Blaney: Madame la Présidente, le projet de loi C-51 soulève d'énormes inquiétudes dans ma circonscription. Les gens s'y opposent très fortement et participent à des manifestations pour le dénoncer. Je prendrai la parole dans cette enceinte à ce sujet et je m'assurerai que l'on remédie à la situation.

L'hon. Robert Nault (Kenora, Lib.): Madame la Présidente, je vais partager le temps qui m'est accordé avec le député de Vaudreuil—Soulanges.

Je suis heureux de pouvoir prendre la parole maintenant, car ce sera mon premier discours aux Communes depuis 12 ans. J'ai été député de Kenora—Rainy River de 1988 à 2004. Pendant un peu plus de 16 ans, j'ai eu le privilège de siéger des deux côtés de la Chambre. Au cours de mon premier mandat de député, c'était Brian Mulroney qui était au pouvoir, puis j'ai siégé comme député, bien sûr, pendant le mandat du gouvernement Chrétien. Alors, c'est tout un honneur pour moi de pouvoir prendre de nouveau la parole dans cette enceinte. C'est un grand honneur pour ceux qui, parmi nous, ont consacré beaucoup de temps à réfléchir aux affaires du pays, alors j'éprouve de la reconnaissance de pouvoir prendre la parole de nouveau.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, soit le discours du Trône, je voudrais remercier les gens de la circonscription de Kenora de m'avoir accordé leur appui. Comme les députés le savent, la circonscription de Kenora a vu, au fil de l'histoire, beaucoup de luttes très chaudes entre trois partis et parfois entre seulement deux partis. La dernière élection n'a pas fait exception. Le ministre des Ressources naturelles du gouvernement précédent, l'ancien chef du NPDP provincial et moi avons croisé le fer pendant 11 semaines, je crois. Ce fut une campagne intéressante, et nous avons eu amplement l'occasion de débattre des dossiers concernant le Nord.

Avant de parler du Nord, j'aimerais prendre un instant pour remercier ma famille et mon épouse, Lana, de me permettre de revenir à la Chambre des communes. Pour ceux qui souhaitent améliorer la qualité de vie des gens de leur région, il est fantastique de travailler ici. Il faut toutefois pouvoir compter sur le soutien de notre famille. Quand je suis arrivé à la Chambre en 1988, je n'avais pas d'enfant. À mon départ, j'avais deux enfants âgés de 10 ans et de 6 ans, Samantha et Daniel. Ils sont maintenant grands, et je suis très fier d'eux. Ils ont joué un rôle important dans ma campagne.

Je suis ici en tant que membre d'un parti particulier, mais aussi en tant que résidant du Nord et d'une région rurale. Comme le savent les députés, la Chambre a parfois tendance à s'attarder sur les enjeux des régions urbaines, plutôt que sur les régions rurales. Il est vrai qu'une grande partie des Canadiens vivent en zone urbaine et que la population rurale est beaucoup moins nombreuse. Je suis ici pour représenter le point de vue des gens du Nord et les enjeux propres à cette région.

Je ne crois pas que j'aurais participé à la campagne si nous n'avions pas eu un chef et un parti offrant un vrai changement. Le pays a besoin d'un vrai changement de temps à autre, après quelques générations. La population y tient. Je tiens donc à remercier mon chef, le premier ministre du Canada. C'est grâce à lui que je suis ici, à parler de vrai changement.

À la dernière élection, plus de 70 % des gens de notre région ont voté en faveur d'un changement. C'est donc dire qu'ils n'étaient pas satisfaits de l'ancien gouvernement et de l'orientation qu'il avait prise. Nous voici donc au début d'un nouveau mandat et d'un nouveau gouvernement, à parler de vrai changement.

Je recommande donc fortement aux députés dont c'est le premier mandat et qui en sont à leurs débuts de demander aux électeurs de leur circonscription ce qu'il faut entendre par « vrai changement ». Nous ne pouvons pas simplement supposer que tout le monde perçoit les choses de la même façon. Depuis que j'ai été élu, il y a quelques mois, j'ai discuté avec des gens, des maires, des conseillers, des représentants de diverses organisations dans le domaine de la santé ou de l'éducation et, bien sûr, des membres des Premières Nations pour connaître leurs attentes à l'égard du gouvernement. Je trouve très intéressant que les gens nous disent qu'ils veulent un gouvernement actif qui se soucie d'eux, qui veut prendre des mesures et qui croit qu'il peut réaliser le vrai changement.

Dans une région comme la mienne, il n'y a pas suffisamment d'infrastructures et de développement. Dans cette région, il y a 42 Premières Nations, et plus d'une vingtaine d'entre elles n'ont toujours pas accès à une route et cherchent encore à obtenir cet élément d'infrastructure fondamental que la majorité des Canadiens tient pour acquis. Pourtant, ici, dans cette enceinte, nous nous demandons pourquoi les Premières Nations sont aux prises avec des difficultés; c'est un sujet que nous abordons fréquemment.

L'Adresse

● (1655)

C'est bien simple. Quand on ne peut accéder tous les jours aux maisons et aux entrées des gens, il est difficile de bâtir une économie. Il est très difficile de construire des égouts, des aqueducs et des infrastructures. Je rappelle à mes collègues l'importance des régions comme le Nord de l'Ontario, où nous peinons encore à mettre en place les infrastructures de base.

Lorsque le premier ministre et les députés libéraux discutent de projets d'infrastructures majeurs, ils doivent prendre conscience de l'importance que ceux-ci revêtent pour les Premières Nations et le Nord. Il faut qu'ils comprennent l'importance de ce que nous cherchons à accomplir dans le Nord quand il s'agit d'infrastructures de base.

Pourquoi me suis-je présenté à l'élection? Parce que je crois que le Nord de l'Ontario a pris de plus en plus de retard sous l'ancien gouvernement. Toutes les Premières Nations de la région ont vu leurs fonds d'immobilisation réduits. Leurs organisations provinciales et territoriales, qui organisent tout le travail que ces communautés font, ont toutes subi des compressions. Nous savons ce qui se passe et nous déclarons au parti d'en face que cela ne peut plus durer très longtemps. Il faut que les communautés croissent.

J'ai fait campagne en promettant du vrai changement. J'ai aussi misé sur la frustration des gens parce que, comme tous les Canadiens je crois, je suis d'avis que, fondamentalement, le gouvernement est là pour prendre soin des aînés et des enfants et pour prendre les meilleures décisions possible pour l'avenir du pays.

Quand je discutais avec les anciens combattants de ma région, ils me disaient qu'ils étaient en colère contre le gouvernement parce qu'avec ses coupes inconsidérées, il leur avait rendu la vie tellement difficile qu'ils n'en pouvaient plus. Ils sentaient qu'ils devaient commencer à se faire entendre. Ils songeaient à organiser des manifestations. J'ai alors su que notre pays était dans le pétrin.

Il y a d'abord eu le financement de la Région des lacs expérimentaux qui a été coupé, alors qu'il s'agissait d'un des meilleurs centres de recherche du monde. C'est le gouvernement de l'époque qui en a coupé le financement, ce qui lui a permis d'économiser 1,5 million de dollars au total. Nous en avons rougi auprès du reste du monde. Les scientifiques étaient incapables de concevoir qu'une personne sensée puisse faire une telle chose à un centre de recherche qui avait pourtant des effets tangibles sur l'environnement.

Nous pouvons notamment nous pencher sur les soins de santé. La décision de l'ancien premier ministre de lancer une campagne de 11 semaines m'a permis de faire du porte-à-porte et de parler à bien des gens. Les principaux enjeux pour de nombreux habitants de régions comme la mienne sont les soins de santé et les questions s'y rattachant, par exemple les soins à fournir aux personnes âgées et les soins à domicile.

Dans le bref temps qu'il me reste, je tiens simplement à informer la Chambre que le gouvernement actuel, tout comme n'importe quel autre gouvernement faisant campagne sur le thème d'un changement réel et majeur, ne remplira pas sa promesse au cours des 100 premiers jours ou même de son premier mandat. Cela prend une décennie pour apporter le type de changements dont nous faisons la promotion de ce côté-ci de la Chambre.

Comme tous mes collègues libéraux, je crois que nous avons choisi le bon programme électoral, mais nous devons prendre le temps de bien le mettre en oeuvre et apporter des changements à long terme qui amélioreront la vie de la génération actuelle et de celle qui la suit.

C'est un honneur d'être député. J'ai assumé presque toutes les fonctions à part celle de Président. J'ai été ministre, secrétaire parlementaire et président de comité. Tout ce que j'ai fait à la Chambre m'a appris une chose: si nous unissons nos efforts et gardons à l'esprit le fait que la campagne électorale est terminée et qu'il est temps de gouverner, nous prendrons de très bonnes décisions pour les gens que nous représentons.

● (1700)

Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, j'ai remarqué que le député a mentionné à maintes reprises qu'il avait fait partie du précédent gouvernement libéral. Il a aussi dit qu'il fallait aider les collectivités des Premières Nations. La question que j'ai à lui poser a trait au fait que c'est ce même gouvernement libéral qui a assujéti les dépenses relatives aux Premières Nations à un plafond dévastateur de 2 %, mesure qui, tout le monde le sait, fut suivie de compressions supplémentaires imposées par le gouvernement qui vient d'être remplacé.

On a promis d'entreprendre immédiatement une enquête sur les femmes autochtones disparues ou assassinées, de financer l'éducation dans les collectivités des Premières Nations et d'assurer le financement équitable des services à l'enfance et à la famille. Je demande au député de nous donner l'assurance absolue que ces promesses seront tenues. Ce sont les expériences passées qui éveillent mes craintes.

L'hon. Robert Nault: Madame la Présidente, les questions de l'opposition visent toujours à savoir si nous allons honorer les promesses que nous avons faites en campagne électorale. Il est évident que, si nous ne les honorons pas, nous serons remplacés et relégués aux sièges d'en face. Aux fins de la discussion, je peux dire que la dernière fois où nous formions le gouvernement, nous avons imposé un plafond de 2 % aux budgets des Premières Nations sur une base annuelle. Toutefois, pour être juste envers les gens qui étaient là à l'époque — j'y étais, mais la plupart des députés d'aujourd'hui n'y étaient pas — il faut reconnaître que, lorsque nous avons succédé à Brian Mulroney, nous avons hérité d'un déficit de 42 milliards de dollars après toute une décennie de budgets déficitaires, ainsi que d'une économie qui était en déroute totale, dans un état presque aussi mauvais que ce dont nous avons hérité cette fois-ci.

Je dirais aux députés d'en face de faire attention à ne pas trop insister sur le fait que nous n'avons pas réalisé toutes nos promesses en 100 jours, car les circonstances dictent le fonctionnement d'un gouvernement. Oui, je m'attends à ce que nous remplissions nos engagements. Comment et quand dépendra de la situation financière dans laquelle nous nous trouvons. Je rappellerai simplement à tous que, lorsque Brian Mulroney était au pouvoir, il a pris ces engagements, mais ne les a jamais remplis, et nous avons dû ramasser les dégâts.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Madame la Présidente, l'un des principaux engagements de la plateforme du gouvernement est d'allouer un financement considérable aux infrastructures. Le député en a parlé un peu dans ses observations à la Chambre cet après-midi.

Chacun des députés représente un différent type de circonscription, que ce soit une grande ville, de petites villes, des villages, des collectivités rurales ou des régions réservées aux Autochtones. Concernant le montant d'argent que le gouvernement prévoit dépenser relativement aux infrastructures, le député sait-il quelle stratégie imposera le gouvernement pour déterminer quelles collectivités obtiendront quoi et quand?

L'Adresse

L'hon. Robert Nault: Madame la Présidente, je viens d'une région où on attend toujours l'élargissement de la Transcanadienne à quatre voies. J'espère que ce projet fait partie de notre stratégie, pour que le Nord de l'Ontario ait droit à une autoroute à quatre voies, comme la plupart des Canadiens d'un océan à l'autre.

J'espère que le budget nous permettra, dans le cadre de notre stratégie, de construire des routes praticables en toutes saisons vers les Premières Nations et des réseaux électriques aussi, parce qu'elles utilisent encore des centrales au diésel.

Le député devrait savoir que les décisions que prendra le gouvernement passeront par le budget. Je lui conseille d'être très patient, comme le reste d'entre nous. Lorsque le budget sera présenté, il exprimera clairement ce que nous voulons faire, puis nous pourrions prendre des engagements financiers importants au cours du prochain exercice.

• (1705)

[Français]

M. Peter Schiefke (secrétaire parlementaire du premier ministre (Jeunesse), Lib.): Madame la Présidente, je suis honoré d'être ici, en cette Chambre historique, pour donner mon premier discours en tant que député fédéral de Vaudreuil—Soulanges.

Je remercie tous les citoyens de Vaudreuil—Soulanges de leur appui et de m'avoir donné la chance de les représenter ici, au Parlement, au cours de ce mandat. Je remercie aussi mon épouse, Paula, qui a toujours été là pour moi durant cette longue campagne, mon fils, Anderson, qui me donne chaque jour l'énergie nécessaire pour continuer, ma mère, Louisa, Jean-Paul et Alain, mon frère, Alexandre, ainsi que tous les membres de ma famille qui m'ont aidé à devenir la voix de ma communauté ici, à Ottawa.

[Traduction]

Je tiens à remercier les électeurs de Vaudreuil—Soulanges de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui et de les représenter à la Chambre en cette 42^e législature.

[Français]

En somme, le discours du Trône a été très bien reçu par mes concitoyens. J'ai d'ailleurs eu la chance d'en discuter avec plusieurs d'entre eux depuis qu'il a été lu par Son Excellence le gouverneur général. J'ai reçu de nombreux commentaires positifs et des encouragements pour ce gouvernement.

J'ajouterais que le plan de ce gouvernement représente bien les valeurs de mes concitoyens et des Canadiens, tout particulièrement en ce qui a trait à l'égalité des chances. Cela a contribué à faire du Canada l'un des pays les plus prospères au monde, une terre choisie chaque année par des centaines de milliers de personnes à la recherche d'une vie meilleure.

Je suis convaincu que le plan de ce gouvernement, tel qu'exprimé dans le discours du Trône, permettra aux gens de Vaudreuil—Soulanges et de partout au pays d'atteindre leur plein potentiel.

Dans les 10 dernières années, la croissance démographique de Vaudreuil—Soulanges a par ailleurs été l'une des plus élevées au pays. Des dizaines de milliers de personnes ont choisi de faire leur vie dans notre région. Plusieurs d'entre elles sont venues à cause de la richesse de notre patrimoine naturel. Je parle des vues panoramiques du mont Rigaud et des vergers de L'Île-Perrot. Je parle des rives d'Hudson, de Vaudreuil-sur-le-Lac et Les Cèdres, ainsi que des terres agricoles qui parsèment notre région.

C'est pourquoi je me joins aux citoyens de Vaudreuil—Soulanges dans le but de bâtir une économie plus forte, toujours dans le respect de notre environnement.

Mes concitoyens de Vaudreuil—Soulanges attendent avec impatience la mise en place d'un système d'évaluation environnementale plus rigoureux, lequel donnerait à leurs représentants municipaux ainsi qu'aux communautés autochtones une voix dans le processus de développement des projets.

De plus, mes concitoyens applaudissent la promesse du gouvernement d'investir des sommes historiques dans les technologies et les infrastructures durables et écologiques, ainsi que dans la capacité du Canada à atténuer les changements climatiques. Tout cela contribuera à la croissance de notre économie, tout en assurant la protection et la préservation de notre environnement. En effet, ce gouvernement reconnaît que nos richesses naturelles sont avant tout l'héritage des générations futures et que nous devons faire tout ce qui est possible afin de les protéger.

[Traduction]

Notre circonscription a eu le privilège d'accueillir de nombreuses familles au cours de la dernière décennie. Il s'agit surtout de jeunes familles, comme la mienne, avec de jeunes enfants. Ces familles proviennent de l'île de Montréal, des quatre coins du Québec et de l'Ontario et d'un peu partout dans le monde. Elles sont fières d'enrichir la culture et l'histoire de notre région. Les citoyens de ma circonscription sont fiers de souligner cette diversité à l'occasion de festivités culturelles annuelles qui se déroulent dans les villes de Pincoart et de Vaudreuil, et ils applaudissent l'extrait du discours du Trône où le gouvernement affirme que, en tant que Canadiens, nous sommes plus forts « non pas malgré nos différences, mais grâce à elles ».

Je tiens également à dire que, dans ma circonscription, les familles travaillent extrêmement fort. On y trouve des propriétaires de petites entreprises, des agriculteurs, des travailleurs de la santé, des enseignants, des travailleurs de l'aérospatiale, des pilotes, des fonctionnaires et, bien entendu, des parents et des grands-parents, qui occupent les fonctions les plus difficiles d'entre toutes. Comme la plupart des Canadiens, ces gens travaillent de plus en plus fort, mais ont encore du mal à joindre les deux bouts et à subvenir aux besoins de leurs enfants et de leurs petits-enfants. C'est pourquoi ils sont favorables à l'engagement du gouvernement d'accroître le soutien destiné aux aînés à faible revenu et de réduire le fardeau fiscal des familles de la classe moyenne, deux mesures qui permettront à ceux qui en ont besoin de garder plus d'argent dans leurs poches, mais qui seront moins gênées à l'endroit de ceux qui n'en ont pas besoin.

Ils sont aussi favorables au plan du gouvernement visant à instaurer la Prestation fiscale canadienne pour enfants, qui sera plus progressive. Selon le directeur parlementaire du budget, ce plan permettra de sortir de la pauvreté plus de 300 000 enfants, dont un grand nombre vivent dans ma circonscription.

• (1710)

[Français]

Au Canada aujourd'hui, plus d'un million d'enfants, soit presque un sur cinq, vivent dans la pauvreté. Je suis fier de ce gouvernement qui a décidé de s'attaquer à cette réalité inacceptable. Ce faisant, nous suivons la voie tracée par d'autres Canadiens qui, avant nous, ont eu le courage et la confiance d'investir dans l'avenir de notre pays: les prochaines générations. Je crois que mes honorables collègues sont d'accord pour dire que c'est la meilleure façon de nous préparer aux défis futurs.

L'Adresse

Voilà pourquoi ce gouvernement mettra en avant un plan ambitieux afin de répondre aux enjeux touchant la jeunesse canadienne. À titre de secrétaire parlementaire du premier ministre pour la jeunesse, ces questions sont bien sûr d'une grande importance pour moi, en plus de me toucher particulièrement. En effet, j'ai été élevé par une mère de famille monoparentale, et je suis aujourd'hui le père d'un petit garçon de 14 mois à qui je souhaite transmettre un héritage dont il sera fier.

[Traduction]

Cela dit, je me réjouis à l'avance à l'idée de mieux faire entendre, en collaboration avec le premier ministre, la voix des jeunes à l'intérieur du Parlement en créant le tout premier Conseil consultatif jeunesse du premier ministre. Je me réjouis également à l'idée d'accroître les possibilités qu'ont les jeunes de servir leur pays, que ce soit à l'échelle locale ou internationale. J'attends avec impatience la mise en oeuvre de notre plan de réduction du fardeau économique de tous les jeunes Canadiens qui font des études postsecondaires, et j'attends aussi avec impatience les possibilités économiques qui seront créées lorsque nous réduirons le fardeau économique que représentent les jeunes sans emploi pour leur famille en bonifiant le programme gouvernemental Emplois d'été Canada au cours des trois prochaines années.

[Français]

L'idée est que si l'on met tous nos efforts à canaliser l'énergie, l'innovation et la créativité collective des jeunes Canadiens, notre pays s'en portera mieux. Ce principe a toujours été l'un des moteurs du succès de notre pays et il nous aidera à réaliser notre plein potentiel.

[Traduction]

Je profite de l'occasion pour rappeler qu'à un moment de notre histoire, nous avons pris conscience du fait que, si nous voulions que notre pays prospère, nous devions offrir aux femmes les mêmes droits et privilèges qu'aux hommes. À un moment de notre histoire, nous avons pris conscience de l'importance d'un programme universel d'éducation primaire et secondaire afin que la prochaine génération dispose des outils nécessaires pour relever les défis de son temps.

Oui, à un moment de notre histoire, nous avons pris conscience du fait que nous devions offrir un programme universel de soins de santé à tous les Canadiens afin de pouvoir répondre aux besoins primaires de la population. De cette façon, les Canadiens, au lieu d'avoir à se demander comment ils allaient payer la facture des soins de santé que les membres de leur famille ou eux-mêmes avaient reçus, pouvaient consacrer leurs efforts à rendre leur famille plus forte, à faire prospérer leur entreprise, à créer ou à aider des groupes communautaires et à servir leur pays de diverses autres façons.

Ce ne sont que quelques idées et plans que nous avons mis en place en 149 ans d'histoire et qui ont aidé les Canadiens à bâtir un pays dont tous les députés ici présents peuvent être fiers.

● (1715)

[Français]

Lorsque nous investissons dans les Canadiens, la table est mise pour un pays plus fort et plus prospère, pour nous et pour les générations futures. C'est pour ces raisons et pour bien d'autres que je suis fier de la voie choisie par notre gouvernement depuis le 19 octobre.

[Traduction]

M. Alexander Nuttall (Barrie—Springwater—Oro-Medonte, PCC): Madame la Présidente, je veux d'abord féliciter mon collègue

pour son intervention d'aujourd'hui, mais je crois que certaines préoccupations ont été soulevées et doivent continuer de l'être.

Les gestes sont plus éloquentes que les paroles. Nous ne sommes ici que depuis quatre mois, et l'une des mesures prises au cours de ces quatre mois est un allègement fiscal qui profite à ceux qui gagnent plus de 190 000 \$, mais n'aide pas du tout ceux dont le revenu est inférieur à 45 000 \$. Le député a entendu ses électeurs dire qu'ils aimaient le discours du Trône. Si les gouvernements étaient jugés uniquement en fonction de ce qu'ils disent, ils seraient constamment réélus.

Pourquoi le gouvernement s'est-il donné comme priorité d'aider ceux qui gagnent plus de 190 000 \$ par année plutôt que ceux qui en gagnent moins de 45 000 \$?

M. Peter Schiefke: Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'en face pour sa question et ses félicitations.

Nous avons mis en place de nombreuses mesures qui aideront les familles à faible revenu, dont beaucoup auraient aidé ma mère quand elle nous élevait seule, mon frère et moi. Nous avons notamment augmenté considérablement l'Allocation canadienne aux enfants, ce qui permettra de tirer plus de 300 000 enfants de la pauvreté. Nous instaurons également des mesures qui accroîtront les prestations accordées aux aînés à faible revenu. La liste est très longue.

Je suis très fier des mesures que le gouvernement a proposées pour aider les familles du pays qui sont les plus vulnérables et ont le plus de mal à joindre les deux bouts, et je me réjouis à l'idée de travailler avec lui à leur mise en oeuvre.

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Madame la Présidente, je félicite le député d'en face pour son excellente allocution. J'ai bien aimé l'entendre mentionner les personnes âgées et les services de santé, car le discours du Trône n'est pas très précis sur ces questions.

Nous sommes très préoccupés par le fait qu'il n'y a aucun engagement à annuler les coupes dans la santé qui avaient été prévues par les conservateurs. Il est essentiel d'annuler ces dangereuses compressions si nous voulons améliorer le système de santé au Canada.

Le gouvernement s'engagera-t-il à adopter une stratégie pour fournir les soins dont ont besoin les personnes âgées, que ce soit à domicile ou dans les hôpitaux, ou dans les établissements de soins de longue durée ou de soins palliatifs?

Le gouvernement annulera-t-il les compressions prévues par les conservateurs dans le système de santé au Canada?

M. Peter Schiefke: Madame la Présidente, la santé est une question qui me tient personnellement à coeur. J'ai reçu deux diagnostics de cancer dans ma vie et je ne comprends que trop bien ce que vivent les personnes qui sont sur des listes d'attente dans les différentes provinces.

Il y a une chose dont je suis très fier et c'est que le premier ministre a déclaré clairement et catégoriquement que nous jouerions de nouveau un rôle proactif dans nos échanges avec les provinces pour nous assurer d'offrir le meilleur soutien possible aux systèmes de santé provinciaux afin qu'ils puissent offrir des services de qualité à tous les Canadiens.

J'ai hâte de voir ce que le présent gouvernement fera durant son mandat pour que cela se concrétise.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député pour son excellent exposé sur la jeunesse. C'est tellement emballant de voir le gouvernement s'intéresser ainsi aux jeunes et créer un Conseil consultatif jeunesse.

Je me demande si le député a l'intention de s'attaquer aux problèmes de chômage et de santé mentale chez les jeunes et, de concert avec les provinces, d'essayer de corriger la situation dans ces domaines.

M. Peter Schiefke: Madame la Présidente, l'une des choses dont je suis le plus fier, dans mon travail avec le premier ministre, c'est de voir à quel point il accorde de l'importance à la qualité des soins de santé, à l'égalité des chances pour nos jeunes Canadiens. Il m'a essentiellement donné le mandat de travailler avec lui de diverses façons afin que nous puissions fournir des soins de santé et de santé mentale de qualité et offrir aux jeunes des possibilités d'emploi.

Nous commençons notamment par doubler le nombre d'emplois parrainés par le gouvernement du Canada pour les jeunes durant l'été. Cela permettra d'alléger le fardeau des familles qui doivent malheureusement subvenir aux besoins des jeunes qui ne peuvent se trouver un emploi. L'initiative aidera ces familles. Elle permettra également d'aider ces jeunes à fréquenter l'université et à trouver les emplois dont notre pays a besoin pour se sortir de la crise économique.

● (1720)

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Sarnia—Lambton.

C'est un plaisir pour moi de prendre la parole ce soir à la Chambre. C'est la première occasion qui m'est offerte de faire un discours depuis l'élection. Je tiens d'abord à remercier les habitants de la circonscription de Huron—Bruce de m'avoir accordé leur confiance en me réélisant une troisième fois. J'en suis extrêmement honoré. C'est un honneur que tous les députés, ceux qui siègent ici depuis de nombreuses années comme les nouveaux élus, pourront comprendre. Comme ce fut une campagne électorale de 79 jours, ou en fait presque deux ans, elle nous a certainement fait parcourir beaucoup de chemin. Pour ceux à la maison que cela pourrait intéresser, nous avons parcouru environ 400 milles en faisant du porte-à-porte. Cela use les semelles.

Je tiens également à remercier les bénévoles, mon personnel et ma famille de leur aide très précieuse. Je n'y serais pas arrivé sans eux.

C'est le premier discours du Trône d'un gouvernement libéral depuis de nombreuses années. Il porte notamment sur deux thèmes: une économie forte et un environnement fort. Pour attirer des investissements ou de nouveaux investisseurs dans notre pays, il faut leur donner des assurances. Or, le discours du Trône et les mesures prises par le gouvernement au cours des premiers mois de son mandat ne sont certainement pas de nature à rassurer les investisseurs et à les convaincre que le Canada est un bon endroit pour investir leur argent. S'ils investissent quand même, ce sera probablement en dépit du gouvernement.

Deux questions méritent d'être débattues. La première est le déficit. Au cours de la campagne électorale, le premier ministre a parlé du déficit qu'il viserait. Mais presque immédiatement après avoir été élus, les libéraux ont admis qu'ils n'atteindraient pas leur objectif et qu'ils comptaient évaluer leurs résultats au moyen d'un autre critère, c'est-à-dire d'un ratio. Voilà qui n'est pas de nature à donner une grande confiance aux investisseurs. Et le prix du carbone est également un enjeu problématique. Fixer le prix du carbone est un engagement de longue date du Parti libéral, qui arrive au pouvoir alors que le secteur des ressources naturelles dans notre pays, et dans le monde entier en fait, manque nettement de vigueur et est à l'affût de la moindre bonne nouvelle. L'idée d'imposer une taxe sur le

L'Adresse

carbone n'est pas rassurante. Nous commençons à voir certains thèmes se répéter à cet égard.

Par ailleurs, il y a la révision des évaluations environnementales. Nous avons entendu le premier ministre en parler à la Chambre aujourd'hui, et il en a parlé pendant ses voyages à l'étranger. Nous pouvons tous débattre de la forme que devrait désormais prendre l'évaluation environnementale par rapport à la forme qu'elle avait il y a seulement quelques années. Cependant, il y a quelques années, alors que le ralentissement économique était à son comble, il y avait des projets qui recevaient des fonds du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Ils étaient soumis à deux évaluations environnementales: une évaluation fédérale et une évaluation provinciale. Nous avons tous convenu — et les provinces étaient aussi d'accord à l'époque — qu'il fallait réduire les formalités administratives et s'en tenir strictement à l'évaluation environnementale provinciale. Cela a très bien fonctionné. Je sais que c'était le cas dans ma circonscription. Les municipalités, les ingénieurs et les entrepreneurs savent que des formalités administratives ont été éliminées. Or, lorsque le premier ministre parle des évaluations environnementales, il doit nous fournir des réponses. L'économie et les entreprises ont besoin de réponses.

Pour ce qui est des grands projets pour lesquels une évaluation environnementale fédérale s'impose, nous entendons parler d'une nouvelle ère pour ces évaluations. C'est une source de préoccupation. Il y a des évaluations environnementales qui ont déjà été réalisées, notamment pour le projet Northern Gateway. J'ai les chiffres concernant ce projet. Il y a eu 180 jours d'audience, et 80 témoins experts ainsi que de nombreuses délégations ont été entendus. De plus, le comité a eu 30 000 pages de documentation à examiner. Toutes les entreprises qui souhaitent faire des investissements dans notre pays, que ce soit pour un projet d'oléoduc, l'ouverture d'une mine, ou tout autre projet, y compris quelque chose d'écologique comme un projet hydroélectrique, prêteront attention à cela et aux paroles du premier ministre. Les entreprises y penseront à deux fois si elles veulent avoir l'assurance que les critères imposés seront raisonnables lorsqu'il s'agit de concilier les activités qu'elles souhaitent mener avec les préoccupations environnementales.

● (1725)

Il est maintenant question d'une taxe sur le carbone et d'évaluations environnementales qui, au lieu d'améliorer le système actuel, pourraient créer une série de formalités administratives qui avaient pourtant été éliminées. Voilà qui nous préoccupe. De plus, pendant la campagne électorale, nous avons entendu parler de la Loi sur la protection des eaux navigables, qui touche directement ma circonscription. Nous avons beaucoup de plans d'eau dans ma circonscription, mais aucun d'entre eux n'est navigable, à part peut-être à bord d'un kayak ou d'un canot. Maintenant, nous ferions marche arrière et demanderions à Transports Canada d'étudier tout projet pouvant toucher une rivière où il n'y a aucune navigation, qu'il soit question d'un kayak ou d'un canot pneumatique, et nous gaspillerions les précieuses ressources de ce ministère, simplement pour savoir si ses représentants ont des inquiétudes. Cette façon de faire n'améliorerait ni l'environnement, ni l'économie, ni les procédures administratives. Elle ne ferait qu'alourdir et compliquer le système. Du point de vue de l'économie, c'est bien mal parti.

L'Adresse

Par ailleurs, nous demandons aux propriétaires d'entreprises qui veulent embaucher plus d'employés ou s'établir au Canada d'augmenter leurs charges sociales en proposant un ajout au Régime de pensions du Canada ou une nouvelle version de celui-ci. Dans ma province, l'Ontario, la première ministre a abordé cette possibilité, et le résultat est désastreux. Une telle mesure éliminerait des emplois. C'est aussi une mesure de plus qui pousserait les propriétaires d'entreprises à y penser à deux fois et à laisser tomber. Oui, il est malheureux d'avoir une vision des choses aussi pessimiste, mais il ne faut pas oublier qu'en ce moment même, il y a probablement des gens d'affaires qui discutent et tentent de déterminer comment ils utiliseront leurs capitaux pendant le reste de l'année, l'année prochaine et les années suivantes, et ces gens-là auront beaucoup de questions.

Prenons maintenant l'exemple de l'Australie. Je ne sais pas si le Parti libéral de l'Australie a éliminé la taxe sur le carbone qui avait été instaurée par le Parti travailliste, mais, chose certaine, c'était l'une des mesures qu'il entendait prendre. Pourquoi? Parce que ce parti a constaté les répercussions de cette taxe sur le pays.

J'aimerais aussi mentionner l'exode des cerveaux. C'est un problème dont nous n'avons pas parlé depuis plusieurs années, mais qui refait surface. On sait que certaines professions ont beaucoup d'importance, surtout dans de petites municipalités comme la mienne. On attache beaucoup d'importance aux médecins et aux dentistes, entre autres. Maintenant que les libéraux proposent de hausser le taux d'imposition de ces professionnels, et que le huard canadien bat de l'aile devant le dollar américain, on vivra un nouvel exode des cerveaux. Ce problème avait été réglé pendant la dernière décennie, mais il faudra bientôt recommencer à en parler.

Par ailleurs, les libéraux se sont engagés à alléger le fardeau fiscal de la classe moyenne et à hausser l'impôt des gens aisés. Ces changements n'étaient pas censés entraîner de coûts. Peu après l'arrivée au pouvoir des libéraux, on a toutefois constaté qu'ils s'étaient encore trompés et qu'il y aurait effectivement des coûts. On parle d'un trou d'au moins 1 milliard de dollars, ce qui n'a rien pour renforcer la confiance envers les marchés.

Du côté du pipeline Énergie Est, c'est le chaos politique, un chaos qui pose problème au premier ministre et à certains maires libéraux partout au pays. Je pourrais en parler longuement. Cet enjeu inspirera peut-être de nombreuses questions pendant la période consacrée aux questions.

Je tiens aussi à parler de la place du Canada sur l'échiquier mondial. En 90 jours, les libéraux ont amoindri la place du Canada sur la scène mondiale. L'OTAN se réunit à Paris afin d'élaborer un plan pour l'élimination du groupe armé État islamique, mais le Canada n'est pas invité. C'est regrettable. J'espère que cet enjeu inspirera aussi des questions.

• (1730)

M. Matt DeCoursey (Fredericton, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été heureux d'entendre le député d'en face terminer en parlant de la réputation du Canada dans le monde. En toute franchise, avoir été présent pour aider à accueillir les dizaines de milliers de réfugiés reçus au Canada, plus de 13 000 à l'heure actuelle, est un privilège et une grande fierté pour moi et pour mes collègues de tous les côtés de la Chambre. Nous avons montré au monde que le Canada est de nouveau un pays compatissant et humain. Nous avons montré à nos concitoyens qu'ils peuvent de nouveau être fiers et accueillants et que, en dépit de nos différences, nous sommes bien plus forts quand nous unissons nos efforts dans notre collectivité, notre province et notre pays. À mon sens, cela a montré au monde que le Canada est

de nouveau disposé à être un chef de file sur le plan des droits de la personne, un défenseur de la paix et un partisan de l'instauration de la démocratie.

J'aimerais que le député d'en face me dise, selon lui, de quelle manière l'invitation, l'accueil et la réinstallation des réfugiés syriens témoignent du rôle du Canada dans le monde.

M. Ben Lobb: Monsieur le Président, le député sera heureux d'apprendre que le gouvernement conservateur a accueilli plus de réfugiés que tout autre gouvernement. Nous sommes très heureux d'accueillir ces gens très productifs et de leur permettre d'échapper à la tyrannie qu'ils subissaient.

Malheureusement, en 90 jours, les libéraux ont créé un système de détermination de statut de réfugié à deux vitesses. Durant le congé de Noël, pendant que la Chambre ne siégeait pas, un résident de ma circonscription m'a fait part de sa colère. Sa communauté tente d'accueillir une famille éthiopienne, mais sa demande a été mise en veilleuse. Voilà qui est malheureux. Les gens que le résident s'apprête à accueillir doivent rembourser un prêt. Les libéraux ont dispensé les réfugiés syriens de cette obligation et ont ainsi créé un système à deux vitesses.

En 90 jours, les libéraux ont terni l'image du Canada sur la scène internationale. La stratégie des libéraux se réduit maintenant à trois choses: les manteaux, les feux de camp et le cannabis. Voilà les trois solutions que les libéraux proposent pour régler les problèmes du monde. C'est un lamentable échec. Nous avons une place à la table et nous l'avons perdue. Quelle honte!

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue d'avoir soulevé certaines questions essentielles quant à la manière dont le gouvernement gère l'économie. Nous savons tous que les investisseurs et l'argent vont là où on veut d'eux. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce qui s'est dit au sujet du processus d'évaluation environnementale. À l'époque où ils étaient au pouvoir, les conservateurs ont tout fait pour que l'environnement soit entièrement protégé tout en se débarrassant des redondances inutiles.

Prenons l'exemple du pipeline de Kinder Morgan. Cette entreprise connaissait les règles du jeu. Elle avait participé activement au processus mené par l'Office national de l'énergie et suivi toutes les étapes en place afin de se faire dire « oui », « non » ou « oui, mais avec des conditions ». J'aimerais que le député nous dise quelles peuvent être les conséquences pour une entreprise comme celle-là lorsque les règles sont soudainement modifiées de manière injuste et arbitraire.

M. Ben Lobb: Monsieur le Président, les entreprises n'ont pas une quantité infinie d'argent, et elles n'ont pas non plus tout le temps du monde pour décider où investir leurs capitaux. Elles doivent se décider, parce qu'elles doivent ensuite rendre des comptes à leurs actionnaires. Or, bien souvent, si le climat est incertain à cause du gouvernement, elles vont préférer passer leur tour.

Le processus d'évaluation environnementale est extrêmement exigeant. Dans ma circonscription, il y en a un qui est entamé depuis que j'ai été élu, il y a sept ans et demi, et il n'y a toujours pas eu de réponse. Il s'agit, à mes yeux, d'un système aussi lourd qu'exigeant, et s'il est vrai qu'il puisse avoir sa raison d'être dans certains cas, il n'en demeure pas moins que, si le processus moyen prend autant de temps, cela ne pourra pas fonctionner.

Pour tout dire, je crois que le gouvernement libéral devrait trouver des moyens de rendre le processus d'évaluation environnementale plus rapide et plus efficace afin que les entreprises qui songent à investir dans notre pays sachent à quoi s'en tenir. Pour le moment, hélas, le gouvernement libéral multiplie les signaux d'alarme, ce qui pourra seulement laisser les investisseurs dubitatifs et les inciter à regarder ailleurs.

• (1735)

[Français]

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, je vous souhaite une bonne année ainsi qu'à tout le monde ici.

Aujourd'hui, j'aimerais parler du discours du Trône. Il n'était pas très long, mais à beaucoup d'endroits le texte était si concis que j'aurais aimé que le gouvernement donne plus de détails. Je vais donc lire ces passages trop vagues et dire ce qui, selon moi, aurait dû être dit.

[Traduction]

Commençons par la partie du discours du Trône où l'on peut lire:

En outre, puisque l'investissement public est essentiel pour stimuler et soutenir la croissance économique, la création d'emplois et la prospérité économique, le gouvernement fera de nouveaux investissements majeurs dans le transport en commun, les infrastructures vertes et les infrastructures sociales.

J'espère que, lorsque le gouvernement parle de « transport en commun », cela veut dire que l'argent ne sera pas seulement versé aux grandes villes, mais aussi aux collectivités rurales. Les habitants de Sarnia—Lambton, la circonscription que je représente, ne disposent d'aucun moyen de transport en commun pour se rendre de la campagne à la ville, sans compter qu'il faut améliorer nos liens avec les autres localités.

Lorsque le gouvernement parle d'« infrastructures vertes », j'espère que cela englobe le soutien à l'industrie nucléaire ontarienne, dont nous avons besoin pour éviter les pannes d'électricité partielles. Cette industrie peut contribuer à réduire notre empreinte carbone à un prix économique ainsi qu'à ouvrir des débouchés à l'exportation pour la technologie canadienne CANDU.

J'espère que les infrastructures vertes comprennent aussi les infrastructures des universités, des collèges et des centres d'excellence faisant la promotion de technologies propres. J'espère qu'elles comprennent les infrastructures hydrauliques afin que tous les Canadiens aient accès à une source sûre d'approvisionnement en eau potable. J'espère toutefois qu'elles ne comprennent pas d'autres énergies vertes dont le prix est cinq fois plus élevé que celui des autres sources d'énergie.

J'espère que le gouvernement englobe l'accès à Internet en milieu rural dans les infrastructures sociales. Il y a des régions dans ma circonscription où l'accès à Internet est inexistant ou lent, ce qui nuit au développement économique et à la compétitivité.

J'espère que le gouvernement englobe aussi le logement dans les infrastructures sociales. Ma circonscription a besoin d'infrastructures comme des refuges pour les sans-abri, des logements subventionnés et des logements pour les aînés, et je suis certaine que c'est le cas dans l'ensemble du pays.

S'il y a une chose dont cette stratégie d'infrastructure visant à favoriser la croissance économique ne fait pas mention, toutefois, c'est la modernisation des routes commerciales. À Sarnia, nous pourrions créer un corridor pour les charges de dimensions exceptionnelles afin d'expédier de l'équipement et des modules

fabriqués de grande taille dans le monde entier. Cependant, un soutien financier serait nécessaire.

Le corridor commercial dans le Nord aura besoin de soutien financier lui aussi, comme le démontre le bris récent du pont de la rivière Nipigon.

[Français]

Je m'attendais aussi à ce que les passages sur la croissance économique traitent des sciences et de l'innovation. En fait, j'espérais que le gouvernement explique en détails comment il encouragera l'innovation, depuis la recherche fondamentale jusqu'à la commercialisation, dans une perspective de création d'emplois.

Je pensais qu'il énoncerait des cibles pour concentrer nos efforts et pour rehausser notre leadership mondial en matière de recherche stratégique.

Je pensais qu'il ne se contenterait pas de parler des technologies propres, des sciences de la santé, des changements climatiques, mais qu'il mettrait aussi l'accent sur ce qui représente la moitié de notre PIB aujourd'hui, soit l'agriculture, les forêts, les mines, les combustibles fossiles, l'énergie et l'aérospatiale, sans oublier les domaines d'avenir comme la génomique, les nanoparticules et les mégadonnées.

[Traduction]

Je me reporte maintenant à la page du discours du Trône qui parle d'un environnement sain et d'une économie forte. Ayant lu la section portant sur l'ouverture et la transparence et comme j'entends continuellement dire que le gouvernement tiendra de vastes consultations sur les divers enjeux, j'ai été troublée d'entendre le président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Canada, Perrin Beatty, dire qu'il n'avait pas l'impression d'avoir été consulté de façon adéquate au sujet des plans d'établissement du prix du carbone et qu'il s'inquiétait de leur incidence sur les entreprises.

Puisque ma circonscription est très investie dans la production de combustibles fossiles, je m'inquiète aussi de voir que le gouvernement encourage les provinces à mettre en oeuvre des mécanismes d'établissement du prix du carbone comme le plafonnement et l'échange, qui profitent à ceux qui font le commerce de droits, mais qui n'aident en rien la planète. En cette période où l'industrie souffre du faible prix du pétrole et de la baisse de la demande, ce pourrait être le point de non-retour.

Lorsque j'ai lu que le gouvernement allait présenter un nouveau processus d'évaluation environnementale, j'espérais voir des mots qui me permettraient de croire à l'atteinte d'un équilibre entre la diligence environnementale et le développement économique des entreprises, par l'entremise des pipelines, par exemple, au cours de ce siècle.

Patricia Mohr, stratège en chef de la Banque Scotia en matière d'hydrocarbures, a clairement dit que si nous ne construisons pas de pipelines dans l'est et dans l'ouest du pays pour exporter le pétrole, nous deviendrons un pays pauvre.

Au sujet de la section du discours du Trône qui porte sur la diversité — l'une des forces du Canada —, je suis heureuse de constater que nous voulons aider les immigrants à réussir leur vie au Canada. J'espère que cela veut dire que nous allons accréditer les ingénieurs et médecins qui arrivent au pays à l'aide d'une liste d'universités reconnues et approuvées et de normes pour le pays, de sorte qu'ils ne soient pas forcés de conduire un taxi pendant des années.

L'Adresse

J'espère que cela signifie que lorsqu'ils feront une demande de résidence permanente, nous ne les ferons pas attendre des années et ne leur ferons pas subir les nombreuses interventions de Service Canada lorsqu'ils seront admissibles.

• (1740)

[Français]

Je me réjouis de la tenue d'une enquête sur les femmes autochtones assassinées ou disparues, mais j'espère qu'elle servira à trouver des solutions et non à revenir sur les données que nous connaissons déjà.

On dit, dans le discours du Trône, qu'il faut améliorer le soutien aux anciens combattants. Je suis bien d'accord avec cela, mais j'aimerais aussi que l'on pense aux aînés, à tous ceux et celles qui ont travaillé toute leur vie ici et qui, maintenant, regardent avec envie les soins médicaux et dentaires qu'on offre aux réfugiés syriens, parce qu'eux-mêmes ne peuvent pas se les permettre avec leur revenu fixe.

[Traduction]

J'en viens à la section sur la sécurité et les possibilités. Je vois que le gouvernement compte renforcer ses relations avec ses alliés. À en juger par le fait qu'il ne figure pas au nombre des alliés que Barack Obama a nommés dans ses derniers discours et qu'il n'a pas été invité à participer à la réunion de Paris sur l'intensification de la lutte contre l'EIIS, il est clair que le gouvernement libéral doit s'écarter de ses promesses électorales à mesure qu'évolue la situation.

J'aimerais également citer la phrase du discours qui dit: « Afin d'élargir les possibilités économiques offertes aux Canadiens et Canadiennes, le gouvernement négociera des ententes commerciales avantageuses [...] ». J'espère que cela suppose qu'il ratifiera le Partenariat transpacifique et l'accord avec l'Union européenne, tous deux conclus avec des pays qui partagent notre perspective au chapitre des droits de la personne. Le gouvernement doit préciser si le Canada se soucie vraiment des droits de la personne. Si oui, comment pouvons-nous même envisager la possibilité de conclure des accords commerciaux avec l'Iran et la Chine? Soit nous nous intéressons uniquement à l'économie du Canada et à ses emplois — dans quel cas le gouvernement devrait l'affirmer sans détour —, soit nous nous soucions vraiment des violations des droits de la personne, ce qui nous laisse le choix soit de rompre nos liens avec les récidivistes chroniques, soit de prévoir dans les accords que nous signons des dispositions prévoyant des mesures punitives en cas de violation des droits de la personne.

J'aimerais parler de quelques autres éléments du discours du Trône.

Dans son introduction, le gouverneur général présente le discours entier, le plan du pays pour les quatre prochaines années, en tant que représentant de Sa Majesté la reine. Notre Parlement de type britannique est fondé sur l'allégeance à la reine. Alors comment pouvons-nous laisser une personne qui a vécu au Canada pendant 13 ans, qui a vu comment se fonde notre gouvernement, qui sait cela et souhaite devenir citoyenne canadienne, prêter allégeance à la reine une journée et le lendemain, révoquer cette allégeance sans perdre sa citoyenneté? Permettons-nous également aux personnes de révoquer la partie de leur serment où ils promettent d'obéir aux lois canadiennes? À mon avis, lorsqu'une personne prête serment pour se joindre à notre beau pays, elle ne devrait pas avoir la liberté de choisir seulement les parties qui font son affaire. Ce n'est pas un buffet.

Enfin, le préambule du discours du Trône dit que le Canada prospère en grande partie parce que les diverses perspectives et

opinions y sont célébrées, et non tuées. Est-ce vrai? Ne sommes-nous pas de moins en moins capables d'exprimer notre opinion parce qu'elle est mal vue? Un collègue de la Chambre a dit craindre d'exprimer ses opinions de peur d'être étiqueté raciste ou chauvin, alors qu'il n'est ni l'un ni l'autre. J'ai entendu des chrétiens dans notre pays dire qu'ils n'osent exprimer leurs opinions de peur d'être ridiculisés, dans notre démocratie qui est censée avoir la liberté de religion. La liberté d'expression est si fondamentale pour notre démocratie. Même si tous les Canadiens ne sont peut-être pas d'accord avec notre opinion, nous devons pouvoir dire ce que nous pensons et nous permettre mutuellement de le faire dans le respect, sans craindre d'être victimes d'intimidation.

Le discours du Trône dit que, au Parlement, tous les membres seront honorés, respectés et entendus, et j'espère que, à tout le moins, ces paroles du discours du Trône sont vraies.

• (1745)

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, je partage la conviction de la députée à l'égard des droits de la personne.

J'aimerais lui poser une question au sujet de l'Arabie saoudite. Comme la députée le sait, le gouvernement précédent a conclu un marché avec l'Arabie saoudite en vertu duquel une quantité très appréciable d'armes sera expédiée dans ce pays. Je me demande si la députée pense que le gouvernement actuel devrait respecter ce marché ou non.

Mme Marilyn Gladu: Monsieur le Président, il va sans dire que nous ne pouvons pas changer le passé. À l'avenir, nous devons nous assurer de prendre les bonnes décisions. Il est difficile de briser un contrat sans subir de conséquences. Cela dit, il est nécessaire d'adopter des mesures punitives dans les situations de ce genre. En effet, les autorités de ce pays souhaitent tout autant faire des affaires avec nous que nous avec elles; par conséquent, nous pouvons exercer un certain contrôle.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je tiens à féliciter la députée de Sarnia—Lambton de son excellent discours inaugural et de son élection.

Pas plus tard que la semaine dernière, le prix de l'essence a atteint un sommet sans précédent dans ma circonscription. À Qualicum Beach, il était de 1,16 \$ le litre, alors qu'à Parksville, il s'élevait à 1,12 \$. C'était le prix le plus élevé au pays, encore plus que dans les Territoires du Nord-Ouest. Selon un rapport publié récemment par la Banque du Canada, l'économie canadienne subit les contrecoups du prix plancher record du baril de pétrole, mais cette situation ne se fait pas sentir à la pompe. En Colombie-Britannique, où les primes du régime de services médicaux ont augmenté, cette situation nuit aux gens et exacerbe les inégalités.

La députée se joindra-t-elle à moi pour réclamer la nomination d'un ombudsman du pétrole et du gaz, qui serait chargé de protéger les aînés, les familles de travailleurs et les propriétaires de petites entreprises contre l'augmentation exorbitante du prix de l'essence à la pompe? Les Canadiens souhaitent que le gouvernement leur vienne en aide. La députée se joindra-t-elle à moi pour demander au gouvernement de charger quelqu'un de protéger les consommateurs canadiens contre les pratiques de ce genre observées à la pompe?

L'Adresse

Mme Marilyn Gladu: Monsieur le Président, je suis évidemment très préoccupée moi aussi par le prix élevé de l'essence, étant donné que le prix du pétrole est au plus bas. En ce qui concerne l'établissement du prix de l'essence, nous savons qu'il est composé de taxes, provinciales et autres. Au-delà de cela, ce sont les sociétés qui fixent le prix de l'essence. J'ai déjà travaillé pour l'une d'entre elles. Cela dit, les gens ont vraiment du mal à joindre les deux bouts. C'est le cas de ceux qui touchent un revenu fixe et des personnes âgées. Je serais certainement en faveur d'une diminution du prix de l'essence pour tout le monde.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, je me réjouis de vous revoir à la Chambre des communes. Je vous félicite pour votre victoire électorale et pour votre nomination à la présidence.

Tout d'abord, je tiens à féliciter la députée de ses observations judicieuses. Elle est manifestement une femme d'affaires très compétente et professionnelle et, à ce titre, elle fait grand honneur à la Chambre par sa présence. Avant de continuer, j'aimerais rendre hommage à son prédécesseur, Pat Davidson, qui a très bien représenté Sarnia Lambton pendant près de 10 ans.

Je vais poser une question sur les points communs de nos circonscriptions, qui hébergent toutes deux certaines des plus grandes installations pétrochimiques de la société Nova Chemicals et d'autres sociétés. Je représente les gens qui habitent et travaillent à Joffre. Certains de mes amis qui ont commencé à travailler pour Nova Chemicals à Calgary habitent maintenant à Sarnia et y travaillent.

J'aimerais que la députée parle de l'importance des oléoducs, de la mobilité énergétique et de l'accès aux marchés pour ces produits qui génèrent toute cette valeur ajoutée dans nos circonscriptions. J'aimerais aussi qu'elle parle de la valeur des emplois qui y sont rattachés et de ses préoccupations relativement à l'absence à peu près complète de mention de l'énergie et des produits pétrochimiques dans le discours du Trône.

Mme Marilyn Gladu: Monsieur le Président, je ne me réjouis évidemment pas que le discours du Trône ne parle pas de l'énergie, qui est un aspect très important du PIB du Canada. À propos des oléoducs, j'ai parlé dans mon allocution de Patricia Mohr, stratège de la Banque Scotia en matière d'hydrocarbures mondiales. Si nous voulons faire croître le PIB du Canada, il faut savoir que nous ne pouvons rien substituer, pour le moment, à l'industrie des combustibles fossiles.

La valorisation des produits de ce secteur aurait des retombées économiques de 160 milliards de dollars. Si nous choissions de ne pas améliorer ces produits, 1 million de barils seraient transportés aux États-Unis au lieu d'être envoyés par l'oléoduc Keystone XL, qui n'a pas été approuvé. Ces barils sont maintenant transportés par voie ferroviaire, qui est plus dangereuse. Les États-Unis transforment donc ces produits en solvants, que nous importons par la suite. Il va sans dire que nous perdons des débouchés. Les oléoducs sont une excellente solution, et j'invite le gouvernement à consacrer les fonds destinés aux infrastructures au projet Énergie Est.

• (1750)

M. Dan Vandal (Saint-Boniface—Saint-Vital, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec un autre député.

[Français]

C'est un véritable honneur pour moi de représenter les résidents de Saint-Boniface—Saint-Vital qui, le 19 octobre dernier, ont voté avec conviction pour changer ensemble.

[Traduction]

La circonscription de Saint-Boniface—Saint-Vital est le berceau et la dernière demeure du père du Manitoba et chef des Métis, Louis Riel. M. Riel est bien connu, mais outre ce chef, des milliers de Métis moins connus ou parfaitement inconnus sont nés, ont grandi, ont vécu, ont travaillé et sont enterrés dans les cimetières qui se trouvent le long de la rivière Rouge, dans la circonscription de Saint-Boniface—Saint-Vital.

Je suis fier de dire que de nombreux citoyens, jeunes ou vieux, se réclament aujourd'hui de l'identité métisse, une identité qui, au cours de l'histoire, a été réprimée et enlevée à ses détenteurs par les autorités du Manitoba.

[Français]

Saint-Boniface—Saint-Vital, c'est aussi une communauté franco-métisse, qui est sans doute la plus vibrante dans tout l'Ouest canadien. Des institutions comme l'Université de Saint-Boniface, le Centre culturel franco-manitobain, le Cercle Molière, la Maison Gabrielle-Roy, la Maison Riel, le Musée de Saint-Boniface et l'Union nationale métisse, parmi beaucoup d'autres, nous garantissent que la population pourra vivre fière et francophone dans l'avenir.

[Traduction]

Saint Boniface—Saint Vital est aussi l'une des circonscriptions les plus diversifiées de Winnipeg. Nous avons des quartiers historiques parmi les plus anciens de la ville. Les habitants de certains quartiers connaissent de sérieuses difficultés d'argent alors que ceux d'autres quartiers comptent parmi les mieux nantis de la ville.

L'immigration a été une force positive dans ma circonscription. Un grand nombre de collectivités et de quartiers se targuent de compter une grande diversité de néo-Canadiens, dont beaucoup sont d'origine sikhe ou indienne et beaucoup viennent de l'Europe de l'Est.

[Français]

De plus en plus d'Africains parlant français demeurent à Saint-Boniface parce qu'ils veulent étudier à l'Université de Saint-Boniface. Ce ne sont que des bonnes nouvelles, et j'espère que cela continuera ainsi longtemps.

[Traduction]

Tout cela pour dire que les résidents de Saint Boniface—Saint Vital ont voté massivement en faveur d'une reconstruction des villes grâce au programme d'infrastructure annoncé dans le discours du Trône, qui est le plus vaste jamais entrepris au Canada. Les gens de ma région ont voté massivement en faveur d'un renouvellement de la classe moyenne grâce à un allègement fiscal destiné à cette classe, comme l'indique le discours du Trône. Ils ont voté pour une Allocation canadienne aux enfants plus généreuse et non imposable, qui tirera plus de 300 000 enfants de la pauvreté. Les gens de ma circonscription se sont prononcés pour un Canada qui reconnaît que les changements climatiques sont bien réels et qu'il faut s'y attaquer de façon globale et intelligente, afin que les futurs citoyens, nos enfants et petits-enfants, ne fassent pas les frais de la politique à courte vue d'aujourd'hui.

Ma longue expérience de conseiller municipal me permet d'affirmer à mes collègues que les villes de tous les coins du pays ont désespérément besoin de financement pour les infrastructures de base. Les routes régionales, les rues des quartiers résidentiels, les trottoirs, les ruelles, les ponts, l'infrastructure souterraine et les centres communautaires, entre autres, ont tous besoin des investissements du gouvernement fédéral.

L'Adresse

Je vais donner aux députés un exemple d'actualité en leur parlant de Winnipeg.

La Ville consacre plus de 1 milliard de dollars par année à l'infrastructure souterraine et de surface, ce qui est loin d'être suffisant. Un rapport, qui date maintenant de plusieurs années, disait que la Ville devrait dépenser 400 millions de dollars de plus par année juste pour maintenir l'infrastructure dans son état actuel. Je répète que cela ne permettrait pas d'améliorer l'infrastructure, mais l'empêcherait de se détériorer davantage.

Le moment est propice aux investissements fédéraux dans l'infrastructure du Canada et je suis fier que le discours du Trône parle d'aller de l'avant en ce sens. Nous créerons des milliers d'emplois dans le secteur de la construction dans toutes les régions de notre grand pays et, les taux d'intérêt n'ayant jamais été aussi bas, il n'y a jamais eu meilleur moment pour emprunter pour investir dans l'infrastructure publique.

Les citoyens de ma circonscription ont aussi voté pour qu'il y ait du leadership dans le développement et l'amélioration de la relation avec les Métis, les Premières Nations et les Inuits. Que nous l'admettions ou non, il y a trop de citoyens autochtones dans les statistiques sur la pauvreté, dans les files de chômeurs, dans les rangs des assistés sociaux, dans les hôpitaux et dans les services d'aide à l'enfance. Nous devons renverser la vapeur. En collaboration avec les communautés et les dirigeants autochtones, le Canada doit travailler à améliorer les soins de santé, les services d'éducation et la situation de l'emploi chez les Autochtones.

La ville que je représente est la capitale autochtone du Canada. Nous avons plus de Métis, de membres des Premières Nations et d'Inuits à Winnipeg aujourd'hui qu'il y en a en tout au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Actuellement, les populations ayant la croissance la plus rapide à Winnipeg sont les jeunes Métis, les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits. Le Canada doit établir un partenariat de nation à nation afin de créer des débouchés pour ces jeunes Autochtones. Le discours du Trône précise le cadre dans lequel nous pourrions relever ces défis.

Les citoyens de Saint-Boniface—Saint-Vital ont voté pour que le gouvernement du Canada propose enfin un moyen de régler la question des revendications territoriales de 1870 des Métis du Manitoba conformément à la décision de la Cour suprême, qui était claire et sans équivoque. La Cour a statué que le gouvernement du Canada a agi à l'époque de manière incompatible avec l'honneur de la Couronne lorsqu'il a bâclé la répartition des terres aux familles métisses négociée par le gouvernement provisoire à l'entrée du Manitoba dans la Confédération. Grâce à un leadership fort et à 30 années de contestation de la Fédération des Métis du Manitoba, nous avons maintenant une décision judiciaire claire, et le gouvernement fédéral promet de respecter la décision de la Cour suprême. Je suis fier d'être membre de ce gouvernement.

• (1755)

[Français]

Les résidents de Saint-Boniface—Saint-Vital ont aussi voté en faveur de la justice pour la nation métisse au Manitoba et au Canada et pour un gouvernement fédéral qui suivra un chemin critique afin de résoudre les revendications territoriales datant de 1870, tel que décrété par la Cour suprême en 2013. L'emploi est un enjeu de grande importance pour les jeunes Métis, et notre peuple demande mieux du gouvernement fédéral.

Le discours du Trône a établi un parcours positif et encourageant, soulignant de nombreux éléments dont j'ai parlé. Je suis fier d'appuyer ces initiatives importantes. Les résidents de ma cir-

scription sont heureux que notre grand pays se dirige enfin vers un plan positif qui créera des emplois, rebâtera nos villes et nos communautés et luttera contre la pauvreté et les changements climatiques.

[Traduction]

Le discours du Trône de 2015 présente un programme positif et optimiste. Il donne un aperçu des mesures qui seront prises pour concrétiser bon nombre des initiatives que j'ai mentionnées.

Je suis fier d'appuyer ces initiatives importantes, et les gens que je représente sont fiers que notre grand pays s'engage dans la bonne direction pour créer des emplois, rebâtir des villes, lutter contre la pauvreté, résoudre les questions autochtones et s'attaquer aux changements climatiques.

Je tiens à préciser que je partage mon temps de parole avec le député de Steveston—Richmond-Est.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le privilège et la chance de connaître le député de Saint-Boniface—Saint-Vital et j'ai pu le voir faire du très bon travail comme conseiller municipal. C'est formidable qu'il siège maintenant à la Chambre des communes. Je sais qu'il défendra la population de Saint-Boniface avec une très grande énergie. Ses paroles nous montrent qu'il est très fier de pouvoir représenter cette circonscription, et il a raison de l'être.

Je voudrais demander au député ce qui, selon lui, paraît être l'enjeu le plus important pour ses électeurs, actuellement. Pourrait-il nous donner son point de vue personnel, en tant qu'ancien conseiller municipal devenu député? Comment voit-il la relation avec la ville de Winnipeg? Quelle est l'importance d'une collaboration étroite entre le gouvernement du Canada et nos municipalités, en particulier dans les programmes comme le financement des travaux d'infrastructure?

• (1800)

M. Dan Vandal: Monsieur le Président, je suis fier de pouvoir dire qu'au cours des huit derniers mois, j'ai littéralement frappé à des milliers et des milliers de portes de Saint-Boniface et de Saint-Vital. Les citoyens que je représente maintenant m'ont indiqué que de nombreux enjeux leur semblent primordiaux, et le financement des infrastructures n'est certainement pas le moindre.

Comme le député l'a mentionné, j'ai été conseiller municipal pendant de nombreuses années. J'ai présidé le comité des travaux publics et du renouvellement des infrastructures de la ville de Winnipeg. Je sais que les gens s'intéressent à ce dossier et qu'ils veulent de meilleures infrastructures en retour de leurs taxes et de leurs impôts, que ce soit l'infrastructure de transport en commun, au coin des rues Marion et Archibald, le passage inférieur de la rue Waverley, les nombreuses autres priorités de la ville de Winnipeg ou simplement l'amélioration des rues résidentielles, un peu partout. L'amélioration des voies publiques régionales n'est pas seulement nécessaire en soi, elle est aussi de porteuse d'un accroissement de la productivité. Le renouvellement des infrastructures est au sommet de la liste des priorités pour tous les gens auxquels il m'a été donné de parler.

L'Adresse

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, mon collègue de Saint-Boniface—Saint-Vital parle d'infrastructure. Un autre élément important du programme que nous avons proposé lors de la dernière campagne électorale consiste à répondre aux besoins de la classe moyenne du Canada, et c'est ce que nous avons fait avec les allègements fiscaux pour la classe moyenne et l'allocation canadienne pour enfants.

Le député pourrait peut-être donner son avis sur ces deux éléments de notre programme électoral.

M. Dan Vandal: Encore une fois, monsieur le Président, après les consultations intensives que j'ai menées au cours des six derniers mois, je puis dire que les allègements fiscaux pour la classe moyenne étaient très bien accueillis lorsque je faisais du porte-à-porte.

Je sais également que des questions ont été posées auparavant au sujet de ce que nous comptons faire pour ceux qui avaient du mal à accéder à la classe moyenne. Voilà à quoi sert l'allocation canadienne pour enfants. Elle est plus généreuse et non imposable. C'était une mesure très attrayante pour les jeunes familles que j'ai consultées. Elle permettra aux jeunes familles de garder plus d'argent dans leurs poches. D'ailleurs, à long terme, elle permettra de sortir 300 000 enfants de la pauvreté.

Si nous ajoutons à cela la hausse de 10 % du Supplément de revenu garanti pour les aînés, nous apporterons une aide extraordinaire lorsque ces initiatives seront mises en oeuvre partout au Canada.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question semblable à celle que j'ai posée au NPD. Je sais que nous sommes tous d'avis que nous devons favoriser la réconciliation avec les communautés autochtones.

En ce qui a trait aux 94 recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, le député n'est-il pas d'avis que tout gouvernement devrait non seulement analyser leurs conséquences, mais aussi indiquer à l'ensemble des parlementaires quels sont les coûts qui s'y rattachent? Je crois que nous sommes tout à fait d'accord pour dire qu'il est important de donner suite à bon nombre des recommandations, mais n'est-ce pas l'une des responsabilités de tout gouvernement?

M. Dan Vandal: Monsieur le Président, j'ai éprouvé une grande fierté quand le gouvernement a déclaré qu'il mettrait en oeuvre les 94 recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, qui a accompli un travail remarquable et très important. Je pense que tous les aspects du rapport seront analysés très attentivement par la Chambre des communes à toutes les étapes du processus d'étude.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre pour la toute première fois au sujet du discours du Trône

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier mon *nonno* et ma *nonna*. Ils sont aujourd'hui décédés; que Dieu les bénisse. Ce sont eux qui ont pris soin de moi et qui m'ont élevé. Ils m'ont inculqué des valeurs et des principes qui me sont chers. Ma mère et mon père, Loreto et Margherita Peschisolido, viennent d'une petite ville, Ceperano, située juste au sud de Rome. Ma mère travaillait dans une entreprise de nettoyage à sec, et mon père, lui, ramassait des objets dans les rues. Ils ont aussi été propriétaires de magasins, entre autres choses. Ils m'ont tout donné, mais lorsqu'ils étaient absents à cause du travail, c'était mes grands-parents, mon *nonno* et ma *nonna*, qui s'occupaient de moi, et si je suis ici aujourd'hui, c'est en quelque sorte grâce à eux.

Dans ma circonscription, Steveston—Richmond-Est, il y a beaucoup de gens comme mes parents, mes grands-parents et moi qui viennent d'autres régions du monde. Ma circonscription est probablement celle dont la population est la plus diversifiée au Canada, que ce soit du point de vue ethnique ou socioéconomique.

● (1805)

[Français]

Je suis fier d'être le député d'une circonscription comme celle de Steveston—Richmond-Est où vivent des gens originaires de partout dans le monde, des gens d'origine chinoise comme des gens d'origine anglaise.

[Traduction]

Si une personne, ses parents ou ses grands-parents sont originaires de l'Angleterre, des Philippines ou du Pendjab, vous la retrouverez probablement dans Steveston—Richmond-Est.

J'ai aussi la chance de représenter une circonscription offrant une grande diversité économique. Nous avons un aéroport un peu au nord de notre circonscription. Nous avons deux ports. Dans le discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à rétablir le poste de la Garde côtière de Kitsilano, et il a tenu promesse. Comme les bras Nord et Sud du fleuve Fraser traversent Steveston—Richmond-Est et attirent beaucoup de plaisanciers, il est rassurant d'avoir une station de la Garde côtière à proximité. Nous avons promis de rétablir cette station pendant la campagne, nous avons réitéré cet engagement dans le discours du Trône et nous avons tenu parole.

J'ai mentionné mes parents et mes grands-parents, que j'appelle *nonno* et *nonna*. De nombreux habitants de Steveston—Richmond-Est attendent toujours que leur conjoint ou leurs parents puissent venir les rejoindre au Canada. Dans le discours du Trône, il a été question de refondre le système d'immigration. Il n'est pas raisonnable que, dépendamment du pays d'origine des immigrants, il leur faille de quatre à neuf ans pour faire venir leurs parents ou grands-parents au Canada, ni qu'ils doivent attendre deux ans avant de présenter une demande afin de faire venir leur conjoint ici. Je ne sais pas comment j'aurais pu vivre ici sans ma mère, mon père, mon *nonno* et ma *nonna*. Personne ne devrait vivre une telle situation. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé, dans le discours du Trône, à doubler le financement et à accélérer le traitement des demandes concernant des membres de la famille. C'est essentiel. Il est inacceptable que des gens doivent attendre de quatre à neuf ans pour faire venir leurs parents et leurs grands-parents au Canada.

J'ai mentionné le port et l'aéroport de Steveston—Richmond East. Le discours du Trône utilise le terme élégant « fédéralisme coopératif », qui veut dire en gros que nous allons nous parler. J'ai eu le bonheur insigne de m'entretenir avec son honneur Malcolm Brodie. J'ai aussi eu l'occasion de m'asseoir avec le président de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique et de discuter avec le député provincial de Steveston de diverses questions.

Autre terme élégant dans le discours du Trône : parties intéressées. On parle en fait des groupes communautaires et des particuliers. J'ai eu l'occasion de parler à une foule de personnes.

L'Adresse

Parmi les sujets abordés, il y a eu les dépenses en infrastructures. Il en est question dans le discours du Trône. Les dépenses en infrastructures iront aux transports en commun. Beaucoup de gens dans Steveston—Richmond East veulent se rendre au travail sans avoir à conduire. Il y a des embouteillages. Durant la campagne et dans le discours du Trône, nous n'avons pas dicté comment les budgets d'infrastructures seront appliqués aux transports en commun. J'ai eu l'occasion de m'asseoir avec son honneur Malcolm Brodie et ses conseillers et de discuter de solutions possibles aux problèmes d'embouteillage.

J'ai eu de bonnes conversations avec les représentants des banques alimentaires, avec Pathways et d'autres organismes, afin de voir comment l'argent consacré aux infrastructures pourrait aider à stimuler l'économie, qui en a bien besoin. Il a aussi été question de l'aide que nous pourrions apporter à ceux qui ont besoin de logements sociaux et à ceux qui ont besoin d'un peu plus qu'un toit au-dessus de leur tête, comme de l'aide pour des problèmes de toxicomanie, de consommation d'alcool ou de santé mentale.

Voilà comment le gouvernement entend procéder. J'espère être encore au moins quatre ans le député de Steveston—Richmond-Est. Je consacrerai ces quatre années à discuter avec les habitants de ma circonscription afin de connaître les dossiers qu'ils veulent voir avancer.

La dernière chose dont je voudrais parler est la circonscription de Steveston—Richmond-Est elle-même. Pour paraphraser Ronald Reagan et certains passages de la Bible, j'estime que Steveston—Richmond-Est est un phare pour le monde, une terre d'où, comme sur une colline, rayonne une grande lumière, même si ma circonscription n'est pas située sur une colline, mais bien dans un estuaire. Les gens qui y habitent viennent de partout, et ils sont de toutes les confessions. La route n° 5 de Steveston—Richmond-Est est surnommée « la route du paradis », parce qu'on y trouve des églises, des synagogues, des mosquées et des temples et que des gens de toutes les religions et de tous les horizons s'y rencontrent. La condition humaine étant ce qu'elle est, il arrive parfois que des conflits éclatent. Notre rôle, à nous députés, consiste à tout faire, sinon pour éliminer ces conflits, du moins pour les rendre gérables. Je suis convaincu que notre approche fondée sur le fédéralisme coopératif aura des échos auprès des électeurs de Steveston—Richmond-Est.

● (1810)

[Français]

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Comme il est maintenant 18 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer du sous-amendement et de l'amendement dont la Chambre est maintenant saisie.

● (1815)

[Traduction]

Le vote porte sur le sous-amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter le sous-amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Que tous ceux qui sont en faveur du sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Convoquez les députés.

● (1845)

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 8)

POUR

Députés

Aboultaif	Albas
Albrecht	Allison
Ambrose	Anderson
Arnold	Barlow
Bergen	Berthold
Bezan	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
Block	Boucher
Boudrias	Brassard
Brown	Calkins
Carrie	Clarke
Clement	Cooper
Deltell	Diotte
Doherty	Dreeshen
Egliniski	Falk
Fast	Fortin
Généreux	Genius
Gill	Gladu
Godin	Gourde
Harder	Harper
Hoback	Jeneroux
Kelly	Kenney
Kent	Kitchen
Kniec	Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Liepert	Lobb
Lukiwski	MacKenzie
Marcel	McCauley (Edmonton West)
McColeman	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)	Nater
Nicholson	Nuttall
Obhrai	O'Toole
Pauzé	Plamondon
Poillievre	Raiitt
Rayes	Reid
Rempel	Richards
Ritz	Saroya
Scheer	Schmale
Shields	Sopuck
Sorenson	Stanton
Ste-Marie	Strahl
Stubbs	Sweet
Thériault	Tilson
Van Kesteren	Van Loan
Vecchio	Viersen
Wagantall	Warawa
Warkentin	Watts
Waugh	Webber
Wong	Yurdiga
Zimmer — 95	

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Ayoub
Badawey	Bagnell
Baylis	Beech
Bélangier	Benson

Bibeau
 Blaikie
 Blaney (North Island—Powell River)
 Bossio
 Boutin-Sweet
 Breton
 Brosseau
 Cannings
 Carr
 Casey (Charlottetown)
 Champagne
 Chen
 Christopherson
 Cullen
 Dabrusin
 Davies
 Dhaliwal
 Di Iorio
 Donnelly
 Dubé
 Duncan (Etobicoke North)
 Dusseault
 Dzerowicz
 Ehsassi
 Ellis
 Eyking
 Fergus
 Finnigan
 Fonseca
 Fragiskatos
 Fraser (Central Nova)
 Fuhr
 Garrison
 Goldsmith-Jones
 Gould
 Grewal
 Hardcastle
 Harvey
 Holland
 Hughes
 Hutchings
 Johns
 Jones
 Jowhari
 Kang
 Khera
 Lametti
 Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
 LeBlanc
 Lefebvre
 Leslie
 Lightbound
 Long
 Ludwig
 MacGregor
 Malcolmson
 Masse (Windsor West)
 Mathysen
 May (Saanic—Gulf Islands)
 McCrimmon
 McGuinty
 McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
 Mendès
 Mihychuk
 Soeurs)
 Monsef
 Morneau
 Mulcair
 Nassif
 O'Connell
 Oliver
 Paradis
 Peterson
 Philpott
 Poissant
 Qualtrough
 Rankin
 Rioux
 Rodriguez
 Rota
 Ruimy
 Sagamash
 Saini
 Samson
 Sansoucy
 Scarpaleggia
 Schulte
 Sgro
 Sheehan

Bittle
 Blair
 Boissonnault
 Boulerice
 Bratina
 Brison
 Caesar-Chavannes
 Caron
 Casey (Cumberland—Colchester)
 Chagger
 Chan
 Choquette
 Cormier
 Cuzner
 Damoff
 DeCoursey
 Dhillon
 Dion
 Drouin
 Duclos
 Duncan (Edmonton Strathcona)
 Duvall
 Easter
 El-Khoury
 Erskine-Smith
 Eyolfson
 Fillmore
 Fisher
 Foote
 Fraser (West Nova)
 Freeland
 Gameau
 Gerretsen
 Goodale
 Graham
 Hajdu
 Hardie
 Hehr
 Housefather
 Hussen
 Iacono
 Joly
 Jordan
 Julian
 Khalid
 Kwan
 Lamoureux
 Laverdière
 Lebouthillier
 Lemieux
 Levitt
 Lockhart
 Longfield
 MacAulay (Cardigan)
 MacKinnon (Gatineau)
 Maloney
 Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
 May (Cambridge)
 McCallum
 McDonald
 McKenna
 McLeod (Northwest Territories)
 Mendicino
 Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-
 Moore
 Morrissey
 Nantel
 Nault
 Oliphant
 Ouellette
 Peschisolido
 Petitpas Taylor
 Picard
 Quach
 Ramsey
 Ratansi
 Robillard
 Romanado
 Rudd
 Rusnak
 Sahota
 Sajjan
 Sangha
 Sarai
 Schiefke
 Serré
 Shanahan
 Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)

Sidhu (Brampton South)
 Simms
 Sorbara
 Stetski
 Tabbara
 Tassi
 Trudel
 Vandenberg
 Virani
 Whalen
 Wilson-Raybould
 Young

Sikand
 Sohi
 Spengemann
 Stewart
 Tan
 Tootoo
 Vandal
 Vaughan
 Weir
 Wilkinson
 Wrzesnewskyj
 Zahid— 216

L'Adresse

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare le sous-amendement rejeté.

Le vote suivant porte sur l'amendement.

● (1855)

[Français]

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 9)

POUR

Députés

Aboultaif
 Albrecht
 Ambrose
 Arnold
 Bergen
 Bezan
 Block
 Brassard
 Calkins
 Clarke
 Cooper
 Diotte
 Dreeshen
 Falk
 Généreux
 Gladu
 Gourde
 Harper
 Jeneroux
 Kenney
 Kitchen
 Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
 Lobb
 MacKenzie
 McColeman
 Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)
 Nicholson
 Obhrai
 Poilievre
 Rayes
 Rempel
 Ritz
 Scheer
 Shields
 Sorenson
 Strahl
 Sweet
 Van Kesteren
 Vecchio
 Wagantall
 Warkentin
 Waugh
 Wong
 Zimmer — 87

Albas
 Allison
 Anderson
 Barlow
 Berthold
 Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)
 Boucher
 Brown
 Carrie
 Clement
 Deltell
 Dherty
 Egliniski
 Fast
 Genuis
 Godin
 Harder
 Hoback
 Kelly
 Kent
 Kmiec
 Liepert
 Lukiwski
 McCauley (Edmonton West)
 McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
 Nater
 Nuttall
 O'Toole
 Raitt
 Reid
 Richards
 Saroya
 Schmale
 Sopuck
 Stanton
 Stubbs
 Tilson
 Van Loan
 Viersen
 Warawa
 Watts
 Webber
 Yurdiga

Motion d'ajournement

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Ayoub
Badawey	Bagnell
Baylis	Beech
Bélanger	Benson
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blaney (North Island—Powell River)	Boissonnault
Bossio	Boudrias
Boulerice	Boutin-Sweet
Bratina	Breton
Brisson	Brosseau
Caesar-Chavannes	Cannings
Caron	Carr
Casey (Cumberland—Colchester)	Casey (Charlottetown)
Chagger	Champagne
Chan	Chen
Choquette	Christopherson
Cormier	Cullen
Cuzner	Dabrusin
Damoff	Davies
DeCoursey	Dhaliwal
Dhillon	Di Iorio
Dion	Donnelly
Drouin	Dubé
Duclos	Duncan (Etobicoke North)
Duncan (Edmonton Strathcona)	Dusseau
Duvall	Dzerowicz
Easter	Ehsassi
El-Khoury	Ellis
Erskine-Smith	Eyking
Eyolfson	Fergus
Fillmore	Finnigan
Fisher	Fonseca
Foote	Fortin
Fragiskatos	Fraser (West Nova)
Fraser (Central Nova)	Freeland
Fuhr	Garneau
Garrison	Gerretsen
Gill	Goldsmith-Jones
Goodale	Gould
Graham	Grewal
Hajdu	Harcastle
Hardie	Harvey
Hehr	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Johns
Joly	Jones
Jordan	Jowhari
Julian	Kang
Khalid	Khera
Kwan	Lametti
Lamoureux	Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
Laverdière	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemieux	Leslie
Levitt	Lightbound
Lockhart	Long
Longfield	Ludwig
MacAulay (Cardigan)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Malcolmson
Maloney	Maril
Masse (Windsor West)	Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanic—Gulf Islands)	McCallum
McCrimmon	McDonald
McGuinty	McKenna
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)
Mendès	Medicino
Mihychuk	Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs)
Soeurs)	
Monsef	Moore
Morneau	Morrissey
Mulcair	Nantel
Nassif	Nault
O'Connell	Oliphant
Oliver	Ouellette
Paradis	Pauzé
Peschisolido	Peterson
Petitpas Taylor	Philpott
Picard	Plamondon

Poissant

Qualtrough

Rankin

Rioux

Rodriguez

Rota

Ruimy

Saganash

Saini

Samson

Sansoucy

Scarpaleggia

Schulte

Sgro

Sheehan

Sidhu (Brampton South)

Simms

Sorbara

Ste-Marie

Stewart

Tan

Thériault

Trudel

Vandenbeld

Virani

Whalen

Wilson-Raybould

Young

Quach

Ramsey

Ratansi

Robillard

Romanado

Rudd

Rusnak

Sahota

Sajjan

Sangha

Sarai

Schieffe

Serré

Shanahan

Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)

Sikand

Sohi

Spengemann

Stetski

Tabbara

Tassi

Tootoo

Vandal

Vaughan

Weir

Wilkinson

Wrzesnewskyj

Zahid— 224

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

● (1900)

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur d'intervenir ce soir dans le débat sur la motion d'ajournement.

Le 8 décembre, en réponse à une question que j'adressais au premier ministre, le...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): À l'ordre, s'il vous plaît. J'interromps le député un instant. Je demande aux députés de bien vouloir poursuivre leurs discussions dans l'antichambre.

Le député de Langley a la parole.

M. Mark Warawa: Monsieur le Président, j'ai posé une question très importante au sujet des aînés. Le gouvernement venait d'annoncer en grande pompe son intention d'alourdir le fardeau fiscal des aînés au Canada. Le mois de décembre était plutôt sombre pour les aînés canadiens.

Le 8 décembre, en réponse à une question que j'adressais au premier ministre, le ministre des Finances a affirmé que le gouvernement avait fait des promesses électorales équitables et qu'il comptait réduire la cotisation maximale des aînés canadiens à leur compte d'épargne libre d'impôt. Plus de la moitié des régimes d'épargne libres d'impôt sont utilisés par des aînés au Canada. Ils mettent de l'argent de côté afin de mieux subvenir à leurs besoins.

C'est une bonne chose que les aînés mettent de l'argent de côté. Aujourd'hui au Canada, une personne sur six est un aîné. Dans 14 ans à peine, un Canadien sur quatre sera un aîné. Les aînés représenteront une très forte proportion de la population. C'est un virage fondamental que le Canada s'apprête à faire.

Il est important que les aînés demeurent productifs, et il est tout aussi important qu'ils se préparent pour leurs vieux jours. C'est pour cette raison que les régimes d'épargne libre d'impôt sont si importants et que tant d'aînés y cotisent. Le gouvernement a annoncé son intention de les en empêcher; en effet, il a fait toutes sortes de promesses, et maintenant il compte les réaliser aux dépens des aînés canadiens.

Durant la campagne électorale, les libéraux ont fait beaucoup de promesses. Ils ont promis qu'ils feraient beaucoup pour les aînés.

Il y a quelques jours seulement, l'Association canadienne des individus retraités, aussi connue sous le nom de CARP, a exprimé son indignation parce que les « ministres des Finances n'iront pas de l'avant avec la réforme du Régime de pensions du Canada », comme ils l'avaient promis. Elle a ajouté que ses « membres sont outrés — tous les Canadiens devraient l'être ». Elle a affirmé que le gouvernement n'allait pas respecter sa promesse. Quelle était cette promesse? Le gouvernement avait promis de procéder à la réforme du RPC dans les trois mois suivant les élections, ce qui était la semaine dernière, le 19 janvier. Les libéraux viennent de dire aux aînés qu'ils ne respecteraient pas ces promesses. Des organismes comme CARP sont outrés, et ils ont raison.

Il y a lieu de se demander pourquoi le gouvernement tente de réaliser ses promesses aux dépens des aînés canadiens. C'est tout simplement inacceptable. L'autre grand sujet de préoccupation dont j'entends parler les Canadiens est l'absence d'un ministre responsable des questions relatives aux aînés. Il s'agit d'un poste important. Un Canadien sur six est un aîné. Alors, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas de représentant pour ces personnes?

Le gouvernement nommera-t-il un ministre responsable des questions relatives aux aînés et cessera-t-il de s'en prendre aux comptes d'épargne des aînés canadiens?

• (1905)

M. François-Philippe Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, c'est un privilège de prendre la parole ici aujourd'hui. J'aimerais remercier mon collègue de sa question très importante sur les aînés et la classe moyenne canadienne.

[Français]

Le plan du gouvernement précédent visant à presque doubler le plafond de cotisation au compte d'épargne libre d'impôt, appelé CELI, aurait aidé les plus fortunés du Canada à économiser davantage, tout en coûtant plusieurs centaines de millions de dollars au trésor fédéral sur les cinq prochaines années et quelques dizaines de milliards de dollars à long terme. Le choix que ce gouvernement a fait est différent. Nous avons un plan pour faire croître l'économie, et nous l'avons déjà amorcé.

Motion d'ajournement

Nous envisageons des initiatives qui aideront le plus grand nombre de Canadiens à réussir. Pendant la campagne électorale, nous avons parlé de la classe moyenne, et ce sont ces gens-là que nous voulons aider. En décembre, nous avons commencé à le faire en réduisant les impôts pour la classe moyenne. Dans le budget de 2016, nous instaurerons une allocation canadienne pour enfants qui améliorera la situation de 9 familles sur 10 au pays.

Nous savons aussi que seulement 6,7 % des Canadiens admissibles à un CELI y ont versé la cotisation maximale en 2013. Le fait de doubler la cotisation annuelle maximale n'accomplit donc rien pour les 93 % des Canadiens qui ne peuvent pas verser le maximum des cotisations à leur CELI. Je donne l'assurance aux Canadiens que la limite pour l'année 2015 est toujours de 10 000 \$ et que ce changement ne sera pas rétroactif.

J'aimerais aussi profiter de cette occasion pour dire à mon honorable collègue que nous avons fait des consultations prébudgétaires partout au pays, de Moncton jusqu'à Yellowknife. Avec le ministre des Finances, nous avons tenu une vingtaine de rencontres avec des centaines de Canadiens. Nous avons aussi entendu plus de 100 000 Canadiens qui ont exprimé leur opinion en ligne.

Les gens nous demandent de nous concentrer sur la classe moyenne et de parler d'innovation, de productivité et d'infrastructures intelligentes, des infrastructures qui feront progresser notre pays. Les gens nous ont aussi parlé d'exportation.

Après avoir fait le tour du pays, nous savons que les Canadiens veulent un gouvernement responsable qui va investir dans la classe moyenne et s'assurer que l'économie du pays continue de croître. C'est exactement ce que nous faisons quand nous investissons dans la classe moyenne, comme nous l'avons fait en décembre en réduisant les impôts pour la classe moyenne. C'est exactement ce que nous faisons quand nous créons une allocation canadienne pour enfants. Nous mettons de l'argent dans les poches des Canadiens pour faire croître l'économie.

[Traduction]

M. Mark Warawa: Monsieur le Président, je remercie le député de nous avoir parlé des mesures que prendra le gouvernement pour aider la classe moyenne. C'est important. Il a aussi dit que les priorités du gouvernement étaient très différentes de celles du gouvernement conservateur, qui a augmenté de 2 000 \$ le montant du crédit en raison de l'âge et qui a présenté le fractionnement des revenus de pension permettant aux personnes âgées de réduire leurs impôts, le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire et bien d'autres. L'ancien gouvernement a réduit les impôts des personnes âgées. Le nouveau gouvernement va maintenant les augmenter. C'est pourquoi dans un récent sondage de l'Association canadienne des individus retraités, 84 % des répondants étaient outrés et fâchés contre le gouvernement parce qu'il n'a pas tenu ses promesses.

Par conséquent, le gouvernement va-t-il tenir les promesses faites aux personnes âgées et nommer un ministre responsable des questions relatives aux aînés?

[Français]

M. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon honorable collègue de sa question.

Motion d'ajournement

C'est exactement ce que nous faisons; nous investissons dans la classe moyenne. Ce que disait mon collègue n'était pas tout à fait exact. En décembre, nous avons réduit les impôts pour la classe moyenne. Ce que nous avons fait s'inscrit dans un nombre d'engagements que nous allons respecter, comme la création de l'allocation canadienne pour enfants, qui profitera à 9 millions de personnes au pays. En effet, 9 familles sur 10 en bénéficieront.

C'est précisément sur cette base que nous nous sommes fait élire. Nous avons dit aux Canadiens que notre choix était d'investir dans la classe moyenne et de donner des allocations aux familles canadiennes, afin de sortir des centaines de milliers d'enfants de la pauvreté. C'est notre façon de faire. C'est exactement ce que nous avons dit aux Canadiens lors de la campagne électorale, et c'est exactement ce que nous faisons aujourd'hui.

• (1910)

[Traduction]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureuse de parler aujourd'hui d'un sujet très important, sur lequel peuvent s'entendre tous les Canadiens: la réponse du Canada à la crise des réfugiés au Moyen-Orient.

Je crois que les députés de tous les partis conviennent qu'il s'agit d'une crise humanitaire d'une grande envergure et que le Canada doit intervenir. La question est toutefois la suivante: comment pouvons-nous le faire?

Pendant la campagne, les libéraux se sont concentrés sur une escalade de chiffres et ont convenu, de façon plutôt arbitraire à mon avis, d'accueillir 25 000 réfugiés d'ici la fin de 2015. Bien sûr, ils n'ont pas su remplir cet engagement.

On doit maintenant se demander comment on s'occupe des réfugiés lorsqu'ils arrivent au Canada.

Au cours des dernières semaines, on a discuté de l'offre de logements abordables à long terme, qui est une grande préoccupation pour de nombreuses municipalités et agences pour les réfugiés, des services de formation linguistique, des coûts associés aux divers programmes et de leur durabilité, et de qui porterait le fardeau. On en parle de plus en plus. Aujourd'hui, CBC News a publié un article intitulé « Des réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement à Toronto disent être "désespérés" », dans lequel on cite une réfugiée. Par l'entremise d'un interprète, elle dit:

On nous a dit à notre arrivée à l'hôtel [...] que nous y resterions trois ou quatre jours tout au plus. Toutefois, les choses ont changé et nous sommes ici depuis 10 ou 11 jours, et on nous dit que cela pourrait prendre encore quelque temps. Le problème, c'est que nous avons des enfants et nous préférierions être dans une maison installée plutôt qu'attendre à l'hôtel [...]

Un large éventail de gens ont fait des commentaires dans cet article, au sujet du fait que le gouvernement n'a vraiment pas réfléchi à la façon dont il allait gérer cela.

Je crois que nous en entendrons parler encore davantage, et c'est bien déplorable. Je crois que nous sommes tous prêts à collaborer avec les gouvernements à ce sujet. Toutefois, aujourd'hui, à la Chambre des communes, le ministre a répondu à une question d'un député ministériel concernant le nombre de réfugiés venus au Canada en disant: « Chose plus importante encore que les chiffres, le monde a constaté notre efficacité à cet égard. »

C'est un éloge un peu aveugle, compte tenu de l'article paru aujourd'hui et des rumeurs que l'on entend selon lesquelles diverses municipalités et agences au sein de ces municipalités réclament une pause dans l'afflux de réfugiés. Cette mauvaise gestion est très

importante, à la fois lorsqu'on pense à la reddition de comptes envers les Canadiens et lorsqu'on pense à la réussite des réfugiés à leur arrivée dans notre pays.

L'année dernière, le gouvernement a organisé une séance de photos à l'aéroport Pearson pour les premiers débarquements de réfugiés syriens au Canada. Compte tenu de la mauvaise gestion et du coût important, le gouvernement voudrait-il dire à la Chambre combien d'argent exactement a été dépensé pour cette séance de photos, tant pour l'éclairage, puisqu'un éclairage de qualité professionnelle a été mis en place, que pour le personnel et le transport, et pourrait-il nous dire le nombre d'heures en équivalent temps plein qui ont été consacrées à la conception de la séance de photos? J'adorerais connaître ce chiffre. Je n'ai vraiment pas l'impression que le gouvernement s'est montré disposé à en parler. Pourquoi a-t-il jugé que passer autant de temps à préparer une séance de photos était plus important que de s'occuper de certains problèmes très pressants, comme la question du logement à long terme pour les réfugiés?

M. Arif Virani (secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, pour ce qui est de l'effort que nous entreprenons, tous mes collègues ont été impressionnés et inspirés par la façon dont les Canadiens d'un océan à l'autre ont réservé un accueil chaleureux aux nouveaux arrivants en ces froides journées d'hiver. Nous avons toujours dit que ce n'était pas uniquement un projet du gouvernement fédéral — ce que le ministre a d'ailleurs répété —, mais un effort national, un partenariat entre des personnes, des organisations, différents paliers de gouvernement et des collectivités de tout le pays.

Nos partenaires des secteurs privé et public et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux de toute taille, dans des lieux grands et petits, ont donné de leur temps, de leur énergie et de leurs ressources pour réaliser notre projet national, mais ils ont aussi maintenu et même accru leur engagement et leur enthousiasme au cours de ces nombreuses semaines, ce qui rejoint ce que le ministre disait aujourd'hui durant la période des questions.

Je suis convaincu que cet enthousiasme nous portera jusqu'à la fin du mois prochain et au-delà, et nous nous attendons à dépasser nos objectifs initiaux. Du côté du gouvernement fédéral, nous travaillons à plein régime. Le ministre décrit souvent ces efforts comme une vague qui se forme, et nous constatons maintenant qu'elle est pratiquement à son niveau le plus élevé. Qu'il s'agisse de l'identification et du traitement des réfugiés au Liban, en Jordanie ou, maintenant, en Turquie, des vols vers le Canada, de leur accueil à Toronto et à Montréal, ou encore de leur établissement et de leur intégration à la collectivité dans tous les coins du pays, tous les systèmes fonctionnent à plein régime.

Depuis le tout début, nous nous sommes engagés à être transparents avec les Canadiens en ce qui concerne les progrès de notre effort national, mais aussi pour ce qui est des contretemps, des obstacles ou des difficultés que nous rencontrons en cours de route, dont certains ont été mentionnés par la députée de Calgary Nose Hill. Sa question initiale, qui est reprise aujourd'hui à l'étape du débat d'ajournement, portait sur les chiffres précis et sur le déroulement du processus. Je propose de fournir maintenant des chiffres, puis je répondrai tout de suite après à certaines des observations de la députée.

À ce jour, 13 512 réfugiés ont été admis au Canada depuis le 4 novembre. Parmi eux, 7 691 sont pris en charge par le gouvernement, 4 985 sont parrainés par le secteur privé et 836 font partie du Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas. Par ailleurs, plus de 5 660 demandes ont été finalisées à l'étranger, dont celles de 4 000 détenteurs de visa qui ne sont pas encore arrivés au pays. Au total, 19 172 réfugiés sont arrivés au pays ou ont été approuvés et attendent de se rendre au Canada. Mentionnons en outre que 15 000 autres demandes sont en cours de traitement.

Ces chiffres nous rendent optimistes quant à l'atteinte de nos objectifs. Ils ont été rendus possibles grâce aux efforts proactifs de communication et de coopération avec les gouvernements de la Turquie, de la Jordanie et du Liban, qui ont accéléré la délivrance de permis de sortie. Il s'agit d'un engagement ambitieux, mais celui-ci a été reçu chaleureusement l'an dernier par les Canadiens, qui ont participé à cet effort national. De plus amples informations sur les plus récentes statistiques sont disponibles sur le site Web d'IRCC.

J'ai quelques réponses pour la députée de Calgary Nose Hill. Il a été dit que l'objectif de 25 000 réfugiés avait été établi arbitrairement. C'est loin d'être le cas. Cette cible repose sur l'avis de nombreuses personnes. Nous sommes résolus à l'atteindre et nous y arriverons d'ici le 29 février.

Ma camarade de Calgary Nose Hill a souligné certains obstacles concernant le logement, la formation linguistique et les coûts afférents. Nous connaissons pleinement tous les coûts de ce qui a été fourni. Nous travaillons avec les agences d'établissement pour résoudre les problèmes de logement.

● (1915)

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le Président, mon collègue d'en face a dit, plus tôt ce mois-ci, qu'il ne fait aucun doute que nous traitons les réfugiés syriens différemment de ceux provenant du reste du monde. Donc, dans la mesure où le gouvernement a, en se fondant sur des critères qui nous sont inconnus, décidé de traiter cette cohorte-là différemment des autres, le député pourrait-il nous dire quand le gouvernement va présenter le rapport sur les niveaux d'immigration et nous indiquer la teneur de la rétroaction qu'il a reçue des provinces, qui affirment dans leurs rapports qu'elles vont abaisser le nombre de participants à leurs programmes de candidatures à cause de l'initiative des réfugiés syriens?

M. Arif Virani: Monsieur le Président, en ce qui concerne la manière dont sont traités les réfugiés syriens, c'est vrai qu'ils sont traités différemment. Nous nolisons des vols à leur intention. Il y en a eu 54 jusqu'ici, et ce n'est pas terminé. Ce n'est toutefois pas différent de ce qu'ont promis les autres grands partis pendant la campagne et ce n'est pas différent de ce que nous faisons actuellement.

Il s'agit d'une crise humanitaire, comme l'a si bien dit ma collègue au début de son allocution. Il s'agit de la plus importante migration humaine depuis la Seconde Guerre mondiale. L'Union européenne l'a officiellement reconnu, tout comme le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Nous traitons ces réfugiés différemment parce qu'il s'agit d'une crise très grave, qui s'inscrit dans une guerre civile très grave.

Pour ce qui est de régler certains des problèmes dont il a été question plus tôt, ma collègue s'est insurgée tout à l'heure parce que le ministre s'est réjoui de ses succès. Elle n'est pas obligée de me croire sur parole; elle peut se fier au haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, selon qui le Canada est un exemple à suivre en raison de son leadership symbolique et des mécanismes dont il

s'est doté pour bien recevoir tous ces gens et les aider à s'intégrer dans la société canadienne.

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'avoir l'occasion d'intervenir au cours du débat d'ajournement d'aujourd'hui.

J'aimerais donner suite à la question que j'ai posée le 7 décembre 2015. Ce jour-là, j'ai demandé à la ministre des Affaires autochtones et du Nord d'informer les Canadiens du coût total qu'entraînera la mise en oeuvre des 94 recommandations formulées par la Commission de vérité et réconciliation. Je n'ai pas obtenu de réponse à cette question, mais j'ai aussi demandé si le gouvernement avait analysé les répercussions de cet engagement. J'estimais qu'il était nécessaire d'avoir une discussion approfondie sur cette question importante.

Comme on le sait, la Commission a été créée par le gouvernement conservateur en 2007. Un an plus tard, l'ancien premier ministre, le député de Calgary Heritage, a pris la parole à la Chambre afin de présenter ses excuses aux anciens pensionnaires et à leurs familles pour le rôle joué par le gouvernement du Canada dans l'exploitation des pensionnats indiens.

Il ne fait aucun doute que le système scolaire a causé des dommages durables à la culture, au patrimoine et aux langues autochtones. Comme on l'a déjà dit à quelques reprises, il est hors de question que les attitudes qui ont inspiré le système de pensionnats indiens aient à nouveau cours au Canada.

Il a évidemment fallu un courage extraordinaire aux survivants qui ont fait part de leurs souvenirs douloureux. Ce courage témoigne de leur résilience personnelle et de la force de leur culture. Les cicatrices sont loin d'être guéries. Le travail de la Commission est un pas dans la bonne direction.

Le premier ministre a promis aux Canadiens un gouvernement transparent. Il leur a promis que le gouvernement actuel mettrait en oeuvre chacune des 94 recommandations.

Même si bon nombre de ces recommandations sont excellentes et nécessaires, je crois que le gouvernement doit calculer correctement leur coût total et en faire part au Parlement. Il doit aussi informer les contribuables canadiens de leurs répercussions, par exemple les répercussions associées à l'acceptation de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et les effets que cela aurait sur l'avenir économique du Canada.

La Déclaration exige non seulement que les pays consultent les Autochtones à propos des lois et des projets qui pourraient les toucher, et qu'ils tiennent compte de leurs préoccupations, comme le fait le Canada, mais aussi qu'ils obtiennent leur plein consentement.

Motion d'ajournement

Beaucoup de juristes ont laissé entendre que cela donnera à ces peuples un droit de veto. La mise en oeuvre de cette déclaration était abordée dans la lettre de mandat de la ministre. Le gouvernement fédéral a-t-il l'intention d'accorder un droit de veto sur des projets de développement spécifiques? Les peuples autochtones ont évidemment le droit d'être consultés, mais je crois qu'il est important que le gouvernement détienne le pouvoir final de décision. Sinon, il n'y a pas de processus clair à suivre. L'adoption des mesures législatives et des projets — qu'ils concernent les ressources naturelles ou le tourisme — pourrait être retardée indéfiniment. Ces projets sont d'une importance cruciale en ces temps difficiles. Ils sont essentiels à notre économie. Nous avons besoin d'un certain degré de clarté. Nous ne pouvons pas fonctionner dans un tel climat d'ambiguïté.

En plus, de nombreuses recommandations lourdes de conséquences ont été faites, notamment à l'égard d'un financement accru pour les centres de vérité et réconciliation, des monuments, des programmes sportifs et CBC/Radio-Canada.

Je répète qu'il faut absolument donner suite à ces recommandations importantes, quoique certaines d'entre elles mériteraient qu'on y jette un deuxième regard. Il faut que les Canadiens soient conscients des coûts et des conséquences de ces mesures.

● (1920)

Mme Yvonne Jones (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires autochtones et du Nord, Lib.): Monsieur le Président, c'est un plaisir de répondre à la question posée par la députée de Kamloops—Thompson—Caribou.

Je pense que tous mes collègues ici présents ont bien entendu le premier ministre affirmer qu'aucune relation n'est plus importante pour lui et pour le Canada que notre relation avec les peuples autochtones. Jour après jour, nous en venons à comprendre que la relation qu'entretient le Canada avec les peuples autochtones est d'une importance capitale pas seulement pour nos intérêts économiques communs, mais aussi pour nos identités nationales respectives. Il est grand temps de fonder une nouvelle relation basée sur la confiance et le respect, et ce, dans un véritable esprit de coopération. Les appels à l'action lancés par la Commission de vérité et réconciliation montrent à tous les Canadiens la marche à suivre pour la suite du processus de guérison et de réconciliation avec nos peuples autochtones.

En ma qualité de secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires autochtones et du Nord, je tiens à souligner le travail acharné et les efforts extraordinaires des commissaires tout au long de leur mandat, ainsi que des membres du personnel, qui ont eux aussi travaillé avec diligence. Le rapport final est le fruit d'un travail monumental, comme le reconnaissent tous les Canadiens.

Pour bon nombre de ces anciens élèves et leur famille, ce rapport témoigne du courage dont ils ont dû faire preuve pour raconter ce qu'ils ont vécu. Nous tenons à les en remercier et à rappeler leurs souffrances. Nous admirons leur force et, inspirés par leurs paroles et leur espoir de changement, nous voulons nous tourner vers l'avenir et instaurer une nouvelle culture qui puisse être partagée par les Autochtones du Canada, notre pays et le gouvernement. Ce rapport tracera la voie à suivre par le fédéral, les gouvernements provinciaux et l'ensemble des Canadiens pour que nous puissions faire fond sur ces efforts en vue de la réconciliation. Le gouvernement est déterminé à mettre en oeuvre le rapport intitulé « Commission de vérité et réconciliation du Canada: Appels à l'action » en collaboration avec les survivants, les Premières Nations, les Métis et les Inuits, ainsi qu'avec les provinces et les territoires, les parties à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens et

d'autres partenaires importants. Il faudra du temps pour mettre en oeuvre ce rapport, mais nous voulons bien faire les choses.

Le gouvernement travaille actuellement avec tous ces partenaires à l'élaboration d'une stratégie de mobilisation que nous aurons préparée pour le printemps de 2016 et à la mise en place d'un cadre national de réconciliation, qui s'appuiera sur le document intitulé *Commission de vérité et réconciliation du Canada: appels à l'action* et sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Dans un dossier aussi crucial que la réconciliation avec les peuples autochtones, il importe davantage de bien faire les choses que de les faire rapidement. En cette matière, le gouvernement ne doit pas agir seul, mais en collaboration avec tous ceux qui sont concernés.

Par conséquent, je dirai à ma collègue que nous voulons mobiliser toutes les parties, encourager tout le monde et nous assurer que le cadre de collaboration est correctement conçu afin d'arriver à une vraie réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

● (1925)

Mme Cathy McLeod: Monsieur le Président, je me souviens que, lorsqu'un rapport a été déposé en juin, l'année dernière, un grand jour, personne n'a eu le temps de lire les 94 recommandations ou de les analyser. À cette époque, le chef du troisième parti a dit: « J'accepte en bloc les 94 recommandations. Nous ne les remettons pas en question. » Le chef d'un troisième parti peut se permettre d'adopter une telle position.

Mais le gouvernement a la responsabilité d'analyser les conséquences et les coûts de chacune de ces 94 recommandations et d'en informer les Canadiens. Accorderait-on ainsi un droit de veto sur les projets d'exploitation des ressources naturelles? Le gouvernement abandonnerait-il son droit d'avoir le dernier mot concernant ces projets? Les Canadiens doivent le savoir.

Il serait injuste que le gouvernement ne fasse pas preuve d'ouverture, d'honnêteté et de transparence envers tous les Canadiens pour la suite des choses. Je suis d'accord pour dire que c'est une démarche importante. Le gouvernement doit être ouvert, responsable et transparent.

Mme Yvonne Jones: Monsieur le Président, je comprends très bien les préoccupations de la députée d'en face sur cette question.

D'abord, je ne sous-estimerais jamais la diligence raisonnable du premier ministre du Canada. Le premier ministre et le gouvernement seront menés par l'action. Le gouvernement s'est engagé à concilier les divergences que nous avons avec les peuples autochtones du Canada depuis des générations et des décennies.

Nous avons amorcé ce processus de vérité et de réconciliation et cet appel à l'action. Nous tenons à mettre en oeuvre ce processus et nous sommes décidés à le faire en partenariat avec les groupes autochtones du Canada. Nous ne le ferons pas sans tenir compte des premiers peuples du pays, car les gouvernements qui l'ont fait ont échoué.

Motion d'ajournement

Nous avons l'intention de faire les choses correctement et de prendre le temps nécessaire pour travailler avec les peuples autochtones du pays à bâtir une solide relation de nation à nation qui profitera à tous les Canadiens.

•(1930)

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 30.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 25 janvier 2016

DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse

M. Fortin	325
M. Lamoureux	327
M. Nantel	327
M. Plamondon	328
M. El-Khoury	328
M. Vaughan	328
M. Nuttall	330
Mme Mathysen	330
M. Cuzner	331
Mme Zahid	331
Mme Gladu	332
Mme Ramsey	332
M. Breton	332
Mme Mathysen	333
M. Barlow	333
M. Lamoureux	334
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	335
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	335
M. Schmale	335
M. Bossio	337
M. Waugh	337
M. Serré	337
M. Bratina	339
M. Garrison	339
M. Calkins	339
Mme Monsef	340
M. Reid	340
M. Garrison	341
M. Lamoureux	341
M. Reid	341
M. Erskine-Smith	343
M. Blaikie	343
M. Calkins	343
M. Saroya	344
M. Anandasangaree	345
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	345
M. Calkins	345
Mme Hajdu	345
M. Garrison	346
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	347
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	347
M. Fraser (Nova-Centre)	347
M. Genuis	349
M. Weir	349
M. Plamondon	350
M. Bossio	350

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

René Angéllil	
Mme Pauzé	350
Madawaska—Restigouche	
M. Arseneault	350

Les dons d'organes

M. Aboutaif	351
-------------------	-----

René Angéllil

M. Rodriguez	351
--------------------	-----

Les attentats terroristes en Indonésie et au Burkina Faso

Mme Boutin-Sweet	351
------------------------	-----

James Loader

M. Anandasangaree	351
-------------------------	-----

North Okanagan—Shuswap

M. Arnold	351
-----------------	-----

Cédrika Provencher

M. Champagne	351
--------------------	-----

La baignade des ours polaires des frères Courage

Mme Damoff	352
------------------	-----

La diversification économique

M. Berthold	352
-------------------	-----

Un héros dans Steveston—Richmond-Est

M. Peschisolido	352
-----------------------	-----

John Harvard

M. Eyolfson	352
-------------------	-----

La violence faite aux femmes

Mme Gallant	352
-------------------	-----

La fusillade à La Loche

M. Ouellette	353
--------------------	-----

La fusillade à La Loche

M. Mulcair	353
------------------	-----

Les attentats terroristes en Indonésie et au Burkina Faso

M. Godin	353
----------------	-----

L'attentat terroriste au Burkina Faso

M. Lightbound	353
---------------------	-----

La fusillade à La Loche

Le Président	353
--------------------	-----

QUESTIONS ORALES

La sécurité publique

Mme Ambrose	353
-------------------	-----

M. Trudeau	354
------------------	-----

L'économie

Mme Ambrose	354
-------------------	-----

M. Trudeau	354
------------------	-----

Les ressources naturelles

Mme Ambrose	354
-------------------	-----

M. Trudeau	354
------------------	-----

L'économie

Mme Ambrose	354
-------------------	-----

M. Trudeau	354
------------------	-----

Les ressources naturelles

Mme Ambrose	354
-------------------	-----

M. Trudeau	354
------------------	-----

Le transport ferroviaire	
M. Wrzesnewskyj	363
Questions au <i>Feuilleton</i>	
M. Lamoureux	363
Questions transformées en ordres de dépôts de documents	
M. Lamoureux	364

DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse

M. Nuttall	368
M. DeCoursey	369
Mme Ramsey	369
Mme Mathysen	370
M. Brassard	370
M. Vaughan	371
M. Nantel	372
M. Nuttall	372
Mme Dabrusin	372
M. Blaikie	374
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	374
M. Lamoureux	374
M. Whalen	374
Mme Mathysen	376
M. Waugh	376
M. MacGregor	377
M. Lamoureux	378
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	378
Mme Blaney (North Island—Powell River)	379
M. Lamoureux	380
M. Garrison	380
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	381

M. Nault	381
Mme Mathysen	382
M. Tilton	382
M. Schiefke	383
M. Nuttall	384
Mme Ramsey	384
M. Longfield	384
M. Lobb	385
M. DeCoursey	386
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	386
Mme Gladu	387
M. Housefather	388
M. Johns	388
M. Calkins	389
M. Vandal	389
M. Lamoureux	390
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	391
M. Peschisolido	391
Rejet du sous-amendement	393
Rejet de l'amendement	394

MOTION D'AJOURNEMENT

La fiscalité	
M. Warawa	394
M. Champagne	395
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Mme Rempel	396
M. Virani	396
Les affaires autochtones	
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	397
Mme Jones	398

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>